Universitas
BIBLIOTHECA

Francon
coll spec

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/traitdelapares00cour

L'ART
DE BIEN EMPLOYER
LE TEMPS
EN TOVTE SORTE
de conditions.

L'ART
DE BIEN EMPLOYER
LE TEMPS
EN TOUTE SORTE
de conditions.

Courtin, Antoine de

TRAITE'
DE LA
PARESSE,
OU L'ART
De bien employer le Temps en toute sorte de conditions.

Duchesne chanoine

A PARIS,
Chez HELIE JOSSET, ruë Saint Jacques, à la Fleur de Lys d'Or.

M. DC. LXXVII.
Avec Privilege du Roy.

Universitäts BIBLIOTHECA

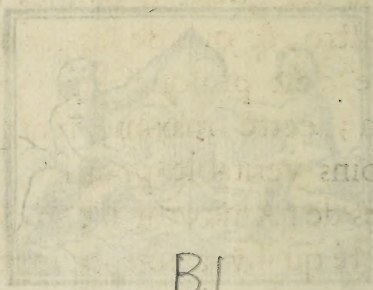

BJ
1552
.C6
1677
Coll. spéc.

AVERTISSEMENT.

SI c'eſt une maxime conſtante à l'égard des maladies du corps, que pour les guerir il faut les connoiſtre, & que de les connoiſtre c'eſt preſque leur gueriſon ; cette maxime n'eſt pas moins veritable pour les maladies de l'Ame ; car il eſt tres-aſſeuré qu'il y a une infinité de perſonnes, qui avec le fond de bon naturel qu'elles ont, ne manqueroient pas de demander à Dieu, qu'il leur fiſt la grace de les guerir de leurs foibleſſes,

ſi elles connoiſſoient le peril où elles les jettent.

La Pareſſe eſt un de ces maux, ou pour mieux dire, eſt le plus dangereux de tous. C'eſt un vice caché, qui cependant ravage toute la terre. Autant qu'il eſt inconnu, autant eſt-il commun & ordinaire. Il n'y a guere de perſonnes qui ne trouvent de la Pareſſe en elles, les unes plus, les autres moins, ſi elles veulent s'examiner un peu ſerieuſement : & il n'y en a preſque point qui ne croyent en meſme temps en eſtre exemptes ; tant il eſt vray qu'elle eſt comme un ſerpent caché ſous des fleurs, ou un demon ſous un beau viſage.

C'eſt pourquoy, comme il n'y a perſonne ſi ennemy de luy-meſme, qui ne duſt ſe ſentir extrémement obligé à un homme qui l'avertiroit des embûches mortelles qu'on luy auroit dreſſées, ou qui luy donneroit moyen de ſe garantir d'un poiſon qu'on luy auroit appreſté; on eſpere auſſi que les gens raiſonnables recevront en bonne part un Traité, qui arrache le maſque à ce deteſtable enchanteur; qui rompt le charme d'une magie dont tout le monde eſt enſorcelé & aveuglé; & qui pour ainſi dire, porte un flambeau, à la lumiere duquel les bonnes ames peuvent ſe reconnoiſtre, & ſe dégager de

ces tenebres.

On n'abat pas d'un premier coup un monſtre puiſſant comme celuy-cy, & il faut que la vertu s'arme de toute ſa force pour cette victoire. C'eſt pour ce ſujet que les efforts que l'on avoit faits dans la premiere Edition de cet Ouvrage, où on n'avoit traité les matieres qu'en abregé, n'ayant comme ſervi qu'à l'irriter, on a iugé à propos cette ſeconde fois, de donner à ces matieres toute leur eſtenduë.

On trouvera donc ce Traité augmenté en toutes ſes parties, de maximes, de preceptes, d'exemples: Et ce qui ſembloit auparavant n'eſtre qu'une regle

contre des pareſſeux, qui ſe croyent, s'il faut ainſi dire, en droit de l'eſtre, en ſera une à preſent contre ceux-meſmes, qui s'imaginent mal-à-propos, eſtre les plus laborieux.

Toutes ſortes de perſonnes; tous les eſtats; toutes les conditions; toutes les profeſſions, y trouveront des avis qui les concernent. Bien plus, on y donne les moyens d'inſpirer aux hommes dés le berceau la vertu oppoſée à ce vice, & de s'y accoûtumer dans tous les temps, ſi bien qu'en tout le cours de la vie ils ne trouveront iamais le loiſir d'avoir du loiſir, ou plûtoſt d'eſtre dans l'oiſiveté, & de ſe relâcher du travail, ce devoir

ſi indiſpenſable que Dieu leur impoſe.

Afin meſme de contribuer à la perfection des hommes dans tous les eſtats où ils peuvent ſe trouver, on a accompagné cet Ouvrage de trois autres Traitez, qui tous enſemble donnent en general des preceptes pour tous les temps de la vie civile.

Le premier eſt celuy qui explique les regles de la bien-ſeance, pour vivre civilement avec les honneſtes gens, ſous le nom de *Nouveau Traité de la Civilité, qui ſe pratique en France parmy les honneſtes gens.*

Le ſecond eſt celuy qui propoſe les maximes de bien vivre

avec les gens fâcheux, dont le titre eſt : *Suite de la Civilité Françoiſe*, ou *Traité du Point d'Honneur.*

Et le troiſiéme, qui fait voir aux perſonnes mariées ce qu'il faut obſerver pour nourrir la paix entr'elles, eſt intitulé, *Traité de la Ialouſie*, ou *Moyen d'entretenir la paix dans le mariage.*

L'homme qui eſt dans la ſocieté civile a à converſer avec les autres hommes : il a outre cela quelque employ ou quelque charge à exercer ; ou enfin il a à vivre avec une femme pour la conduite d'une famille ; & il eſt certain qu'il ne ſera point honneſte homme, ſi ſa vertu qui doit eſtre uniforme par tout, ſe

dément en quelqu'un de ces eſtats.

Ces quatre Traitez ne ſont donc qu'un Ouvrage diviſé en quatre parties, dont l'une ne doit point eſtre ſeparée de l'autre.

TABLE

DES ENTRETIENS, ET DES Matieres contenuës dans le premier Volume de ce Livre.

PREMIER ENTRETIEN.

CE que c'eſt que la Pareſſe: Son origine, & ſes effets interieurs. page 1

I. Abus des Ruelles & des Toilettes. 4
II. Des divertiſſemens qu'on prend par coûtume. 12
III. D'où vient la vie relâchée. 14
IV. Tableau de la Pareſſe. 19
V. Definition de la Pareſſe. 21
VI. Effets interieurs de la Pareſſe. 22

II. ENTRETIEN.

Effets exterieurs de la Pareſſe, vie & occupation pareſſeuſes des gens du monde. 27

I. Dormir pareſſeux, & ce que c'eſt que le ſommeil. 29

D'où viennent les inſomnies, les ſonges, & les diſtractions. 34

Comment se fait le réveil. 37
Les bonnes ou les mauvaises suites du sommeil. 38
D'ouvient que l'on dort trop, ou trop peu; & qu'il ne dépend pas de nous de dormir ou de ne pas dormir. 44
Qu'il faut bien user du sommeil, si on veut bien user de la vie. 55

II. Devotion Paresseuse. 64
III. Occupations inutiles. 65
IV. Travail & peines inutiles des occupations paresseuses. 67
V. De la précipitation. 73

Precipitation dans les paroles, les jugemens, les actions, les affaires, le negoce, 77
Inconvenient de se méler de trop d'affaires & de trop de negoces. Comment cela se doit entendre. 87
S'il est plus à propos qu'un homme n'ait qu'un métier. 93
On outre & on précipite la nature-mesme. 95.
Moyen pour se corriger de la précipitation & des empressemens paresseux. 101

VI. Gens qui passent leur vie à joüer. 106

Le hazard fait la bonne foy du jeu, & il est le fondement de la pluspart des gains legitimes. 108
Les jeux de hazard sont deffendus. 111
Maux & inconveniens où se plongent les joüeurs. 113
Ceux qui perdent le temps à voir joüer, sont aussi coupables que ceux qui le perdent en

jüant. 112

VII. Gens qui passent leur vie à apprendre, & à debiter des nouvelles. 123

La malice se glisse quelquefois dans cette curiosité. 124
Pourquoy une nouvelle se corrompt. 126.
S'il est permis de s'appliquer aux nouvelles. 129

VIII. Gens qui passent leur vie à faire des visites. 130.
IX. Gens qui passent leur vie à inventer des habits, des modes & des emmeublemens. 132
X. Curieux qui passent leur vie à troquer. 137
XI. Gens qui passent leur vie sur les livres, ou à en faire. *Ibid.*

Excellence & utilité des belles lettres & des bons Livres. 139.
Dangereux effets des mauvais Livres. Inutilité de ceux que l'on ne fait que par vanité. 142
Estat present de la langue Françoise, & quelles Regles il faut observer pour en iuger & pour bien écrire. 144
Réponce par occasion aux calomnies des remarques nouvelles, contre le Livre de la Civilité. 161

I. POINT. *On montre qu'il faut toûjours demander excuse, avant que de dire quelque chose qui contredise ceux à qui on parle.* Ibid.
II. POINT. *Les Regles que l'on a données*

dans la Civilité, pour faire des complimens, ſont les veritables Regles. 183.

XII. Gens qui paſſent leur vie à faire les amoureux. 195

XIII. Gens d'Egliſe occupez à autre choſe qu'à leur profeſſion. 197

En quel ſens les perſonnes d'Egliſe ſe peuvent meſler des affaires du monde.

III. ENTRETIEN.

Le travail & l'action regardent naturellement toutes ſortes de perſonnes, chacun ſelon ſa condition : & s'en diſpenſer c'eſt attirer de grands maux ſur ſoi-meſme & ſur les autres. 203

I. Toute la nature eſt dans l'action, & ne ſubſiſte que par l'action. 203

II. Senſualité de la pluſpart du monde à l'égard d'eux-meſmes. 206

III. Incommoditez & maux que cauſe aux autres cette ſenſualité molle. 211

Fin de la Table du premier Volume.

TABLE

DES ENTRETIENS, ET DES Matieres contenuës dans le second Volume de ce Livre.

IV. ENTRETIEN.

Preceptes generaux contre la Pareſſe. page 3

I. Qu'il faut faire promptement le bien. 4

Des reſolutions lentes, & des reſolutions precipitées, & quelles regles il faut obſerver pour prendre des reſolutions. 7

II. Qu'il faut avant toutes choſes avoir de bons ſentimens de la Religion, pour ſe porter à la vertu, & quels ſont ces ſentimens. 16

Que meſme la nature ſeule donne la connoiſſance de Dieu. 17

L'Eſcriture ſainte nous confirme cette connoiſſance : nous predit Ieſus-Chriſt, & pourquoy il eſt venu ſe faire homme. 19

La Religion ne doit point eſtre oiſive ; mais toûjours dans l'action. 23

III. Qu'il faut conformer ſes actions à ſa condition. 28

V. ENTRETIEN.

Devoirs des Chefs de Famille.

PREMIERE PARTIE.

Où il eſt parlé de l'éducation des enfans. page 34

I. Que les meres doivent avoir ſoin de leurs enfans, & les nourrir elles-meſmes ſi elles le peuvent. 36

Que la mauvaiſe nourriture corrompt le corps, & que la corruption du corps cauſe celle de l'eſprit. 38

Inhumanité de certaines meres à l'égard de leurs enfans. 42

Amour exceſſif & injuſte pour certaines beſtes. 43

Que l'education des enfans regarde également, mais differemment, le mary auſſi bien que la femme. 47

II. Ce que c'eſt que l'éducation des enfans, qu'elle ſe diviſe en trois temps. 51

III. Temps qui regarde la femme dans l'éducation d'un enfant. 55

Qu'il faut profiter du beſoin des enfans pour leur tourner l'eſprit. 56

Instructions, sentiments, & inclinations que l'on doit donner aux enfans. 60
L'*exemple a une force incroyable sur l'esprit des enfans.* 71
Suite de l'instruction, & quelle methode il faut tenir pour apprendre le Latin. 72
De l'exercice que l'on peut laisser prendre aux enfans. 78
De la correction des enfans, elle est absolument necessaire, quand & pourquoy il en faut user. 80

IV. Temps de l'éducation des enfans, qui regarde le mary. 85

Qualitez & devoirs d'un Precepteur. 87
Etudes où on doit appliquer un jeune homme. Ibid.
Voyages. 101
Education d'une fille ; Angelique décrit la sienne. 106
Il ne faut point porter une fille par des voyes illegitimes à se faire Religieuse. 114

V. Temps qui regarde l'enfant mesme. 115

Qu'il faut recompenser les Precepteurs. 116
Produire, *le jeune homme dans le monde, & dans les emplois, & ne le point forcer à se faire d'Eglise.* Ibid.
Il faut proportionner tous ces preceptes à la condition de la personne. Comment ils peuvent estre utiles aux gens mediocres. 119
Devoirs des enfans-mesmes à l'esgard de leurs pere & mere. 120

VI. ENTRETIEN.

II. PARTIE,

Du devoir des Chefs de famille,

Où il eſt parlé de la conduite domeſtique. 125

I. Les femmes ne ſont point exemptes du ſoin & de la conduite de la maiſon. *Ibid.*
II. Deffence du Titre de ce Livre. 126
III. Ce que c'eſt que l'œconomie, & quel eſt le partage du mary dans le gouvernement domeſtique. 129

Ce que c'eſt qu'une famille, & quelle doit eſtre la conduite d'un pere de famille à ſon égard. 131
Vn pere de famille doit procurer la paix à la maiſon, & pour cela maintenir l'union & la diſcipline au dedans, & fuir les procez au dehors. 133
Vn pere de famille doit procureur le neceſſaire à ſa famille. 139
Qualitez d'un pere de famille. 142
Qualitez des Agens, Oeconomes, Maiſtres d'Hoſtel; & generalement de tous ceux qui ont à obeyr. 246
Chacun doit chercher les moyens d'aquerir du bien dans la condition où il eſt; mais uſer ſur toutes choſes des voyes legitimes pour s'enrichir. 152

IV. Partage de la femme dans le gouvernement domestique. 159

Vn mari doit instruire sa femme au ménage, aussi-tost qu'ils sont mariez, & comment. 160

Ce que c'est que le ménage. 166

Le ménage consiste dans l'ordre & l'utilité. Ibid.

En quoy consiste l'ornement & l'arrangement d'une maison. 167

En quoy consiste l'autre partie du ménage, qui est l'utilité. 171

Ces regles peuvent à proportion convenir aux pauvres comme aux riches. 172

Peinture d'une bonne ménagere. 174

1. *Regles de ménage, se regler sur son revenu; où il est parlé des pauvres, des debtes & des reserves.* 176

2. *Maxime de menage; sçavoir acheter, & acheter dans le temps ce qui se consume dans la maison, & vendre de mesme ce que l'on a à vendre. On fait voir ce qu'il faut observer dans l'achapt & la vente, pour les rendre legitimes.* 196

3. *Regle de ménage, achepter en gros & en la quantité & qualité requise. Qualitez d'une femme de charge, entre les mains de qui on met toutes choses,* 202

4. *Maxime de ménage, qui est de distribuer les choses avec justice.* 213

5. *Loy de menage; prevenir les dissipations & les despenses inutiles: l'ordonnance & la commodité des bastimens.* 215

6. *Regle de menage: l'uniformité dans l'ê-*

pargne. 223
7. *Maxime de ménage, qui consiste à observer pour toutes choses un temps reglé. On en donne la maniere au Titre suivant* VI. 225

V. Ouvrage des mains. Ibid.

Authorité de l'Ecriture sainte, pour faire voir que le travail des mains & le ménage sont les devoirs naturels d'une honneste femme. 232
VI. Distribution du temps; ce que c'est que le temps, & combien il est precieux. 236
Comment on peut regler son temps. 244
VII. Des divertissemens. 248
Comment les divertissemens sont permis. 250

CONCLVSION DE CE TRAITE'.

Effet de ces avis & conversion de ces paresseux. 252

FIN de la Table du second Volume.

TRAITÉ DE LA PARESSE, OU L'Art de bien employer le Temps en toutes sortes de conditions.

PREMIER ENTRETIEN

Ce que c'eſt que la Pareſſe : ſon Origine, & ſes effets intérieurs.

IN ne ſçauroit mieux repreſenter les deſordres de la Pareſſe, ny propoſer de meilleurs moyens pour la connoiſtre & la vaincre, que de rapporter exactement quelques conver-

sations qui se sont faites sur ce sujet chez une Dame de qualité & du beau monde, où je me suis trouvé.

Nous appellerons cette Dame *Philargie*; c'est une veuve qui peut passer pour un Portrait naïf de ces personnes qui menent une vie voluptueuse & inutile. J'y rencontray *Zeroandre*, jeune homme de qualité, & qui est de cette sorte de gens qui comme dit le Comique:

Sont en tout fort sçavans, mesme sans rien apprendre.

Je le trouvay en contestation avec la Demoiselle de Philargie nommée *Angelique*; c'est une belle personne, noble par sa naissance; mais encore beaucoup plus par son merite. Elle est bien élevée, fort vertueuse, & d'une humeur bien opposée à celle de la Dame. Elle a l'esprit enjoüé, agreable, bien tourné, juste, & éclairé par la connoissance de quantité de belles choses, quoy qu'elle n'ait que vingt-deux ans. Zeroandre avec qui elle est familiere, se plaignoit de ce qu'elle s'étoit mal aquitée d'une commission qu'il luy avoit donnée; &

Angelique se justifioit jusqu'à luy faire voir qu'il avoit tort luy-mesme de se plaindre de la sorte. La dispute auroit pû s'échauffer entr'eux, si la visite de *Theotée*, qui entra, n'eust remis le calme dans la conversation. C'est un Abbé qui est de qualité, qui a beaucoup d'érudition & de pieté. Il a habitude dans la maison, & je crois mesme qu'il est parent ou allié de Philargie. Elle, qui estoit sur son lit, luy fit donner un siege, & le commencement de l'entretien se passa en complimens ; mais comme il est fort ouvert, il ne put pas s'empescher de mesler quelques reproches parmi ses civilitez. Il luy dit qu'il estoit déja venu plusieurs fois, & que si l'œuvre qu'il luy avoit proposée, & à laquelle elle s'étoit offerte, ne s'accomplissoit, il ne pourroit pas s'empescher de regretter tant de temps & de pas perdus.

Monsieur l'Abbé, répondit la Dame, il est vray que vous m'estes venu chercher, on me l'a dit : Mais vous voulez bien ne pas trouver les gens. Que ne venez-vous à ma toilette sur

les onze heures, où quand je suis au lit ? vous n'estes pas étranger ceans, Theotée luy repartit qu'il estoit bien obligé à sa civilité. Mais, ajoûta-t'il, j'aurois peur, Madame, de vous importuner ; & il me semble mesme qu'un homme de ma robe est un objet peu édifiant à la toilette ou à la ruelle d'une Dame.

Là dessus Zeroandre prenant la parole, & disant par raillerie que Monsieur l'Abbé estoit scrupuleux, & qu'il avoit la veuë tendre, Monsieur l'Abbé luy répondit brusquement, qu'il n'estoit rien moins que cela.

I. ABUS DES RUELLES ET DES TOILETTES.

MAIS si vous voulez, Monsieur, continua-t'il, que je vous confesse la verité, je n'ay jamais aymé à parler aux Dames à ces heures-là ; c'est un temps qu'elles employent si mal, sous pretexte que c'est là la maniere des gens de qualité, que sans parler de la vanité de ces ajustemens sans fin dont elles s'occupent, on ne peut pas douter qu'elles n'offensent Dieu ; & que tous ceux qui les entretiennent dans un abus si funeste, ne partagent

avec elles la malediction qu'elles s'attirent.

Vrayment Monsieur l'Abbé, s'écria Philargie, vous prenez les choses bien au criminel! Estes-vous donc venu pour nous prescher?

Non, Madame, luy dit-il, vous avez vos Directeurs pour cela; mais la chose venant à propos, je ne puis pas vous cacher mon sentiment: vous sçavez que ma maniere est ainsi brusque & naïve. Je vous en demande pardon, Madame.

Theotée s'estant tû, & Angelique voyant bien qu'on l'avoit mortifié, prit sa deffense, en disant qu'il avoit raison, & qu'elle l'avoit toûjours aimé de ce qu'il ne dissimuloit point: Mais Theotée ne répondant encore rien à ce discours, Zeroandre continua.

Que veut donc dire cela, Monsieur l'Abbé? à vostre compte toutes les femmes de qualité seroient damnées.

Tout doucement, Monsieur, répondit Theotée, ce que vous dites-là est fort: il faut en laisser le jugement à Dieu. Mais il est tres-certain qu'une femme, par exemple, qui ne fait autre

chose au monde que boire, manger, dormir, se parer, se divertir, & qui meurt dans ce train de vie sans avoir fait penitence, est en grand danger de son salut, si Dieu ne fait un miracle pour la sauver.

Bon, dit Zeroandre, & leurs Demoiselles, Monsieur, qui les tiennent six heures au miroir à les farder & à les friser, qui contribuënt tant à cette vanité, qui les impatientent & les mettent en colere en ne tournant pas bien cette boucle de cheveux, en attachant ce mouchoir de travers : ces Demoiselles, dis-je, ne seront-elles pas damnées aussi ? Angelique qui voyoit bien que le discours s'adressoit à elle, prit la parole, & dit en riant; Monsieur, défiez-vous un peu de Monsieur Zeroandre sur mon Chapitre ; nous sommes broüillez ensemble.

Ne craignez rien, Mademoiselle, dit Theotée ; ny Monsieur, ny moy, n'avons pas le pouvoir de damner personne ; ie sçay mesme que bien loin d'estre l'instrument de toutes ces vanitez, vous faites tous vos efforts pour

les retrancher, & ie n'ignore pas d'ailleurs que ces grandes assiduitez & ces fatigues continuelles qu'il faut esfuyer prés de certaines Maistresses chagrines, inquietes, coleres & changeantes, ne soient comme une espece de martyre par où leurs Demoiselles se peuvent sanctifier, si elles le reçoivent comme de la main de Dieu, avec patience & soûmission.

Je suis ravie, me dit tout bas Angelique, d'entendre Monsieur l'Abbé: il lit dans mon cœur.

Mais, interrompit Zeroandre, tu parles entre tes dents, Angelique: que dis-tu?

Ce que ie dis? reprit-elle, ie demande à mon tour à Monsieur l'Abbé, que deviendront ces Messieurs les diseurs de rien, qui sont quatre heures à la Toilette d'une Dame à épiloguer sur une cadenette, sur une piece de brocard, sur un point, sur une guipure; à railler l'un, à piller l'autre, à faire perdre la Messe à nos Dames, ou à nous reduire là, que si nous l'entendons, c'est apres avoir couru tout Paris pour trouver de ces Messes de paresse-

ſeuſes, qui nous ſervent de Meſſe & de Veſpres, & que l'on entend bien ſouvent avec ces meſmes cauſeurs, qui prennent pretexte de donner la main à Madame, pour avoir occaſion de la cajoler dans l'Egliſe, où la Demoiſelle eſt éloignée de ſa Maiſtreſſe ?

Tout beau, tout beau Angelique, cria Philargie.

Je le veux, reprit Angelique ; mais quand on m'attaque ie ſçais me deffendre.

Tu as raiſon, Angelique, dit Zeroandre, au moins ſi tu es damnée, nous le ſerons de compagnie.

Ils alloient encore recommencer leur querelle ; mais Theotée prenant la parole ; A Dieu ne plaiſe, dit-il, il ne faut eſtre damnez, ny les uns, ny les autres. Il faut changer une vie ſi déreglée, en une vie Chreſtienne.

Vous eſtes trop ſevere, Monſieur l'Abbé, dit encore une fois Philargie. Je ne voudrois pas que vous fuſſiez mon Confeſſeur.

Je ſçais, Madame, repliqua-t'il, que ie n'ay ny aſſez de capacité, ny aſſez de vertu pour le pouvoir eſtre ; & ie ne

fuis pas meſme venu en intention de vous catechiſer. Je ne ſçay comment la converſation s'eſt engagée iuſques-là : Je vous demande pardon, Madame, de vous avoir eſté peut-eſtre importun. C'eſt aſſez que i'aye à vous parler de l'affaire de ce pauvre priſonnier, pour laquelle ie me ſuis donné l'honneur de venir tant de fois icy, ſelon que vous me l'aviez commandé abſolument. Je benis Dieu de ce que i'ay le bon-heur de vous rencontrer au logis cette aprés-diſnée.

J'en ſuis bien-aiſe, Monſieur l'Abbé, dit la Dame, & ie ne me plains pas de la petite incommodité qui m'a aujourd'huy arreſtée au logis, puis que i'ay le bien de vous voir.

Surquoy Theotée faiſant l'étonné; Quoy, Madame, s'écria-t'il, vous eſtes indiſpoſée ? Je ſuis un mauvais Courtiſan : ie vous prie de m'excuſer, ie devois avoir commencé ma viſite en vous témoignant la part que ie prens à voſtre indiſpoſition, mais i'ay crû vous voyant ſur le lit, que c'eſtoit ſeulement pour vous repoſer.

Il connoiſt la Dame, me dit tout bas Angelique.

Il y a quelque choſe de plus, dit Philargie, i'ay eſté tourmentée d'un mal de dents depuis deux iours, & ie n'en ſuis pas encore tout à fait guerie.

Mais mon Dieu, Monſieur l'Abbé, ie ne ſçay ce que vous direz de moy, ie n'ay encore rien fait pour noſtre priſonnier. Il m'a fallu ſortir toutes les aprés-diſnées pour des viſites & des promenades que l'on ne peut refuſer.

J'en ſuis faſché, Madame, reprit Theotée: car il ne s'agit que de faire une ſimple civilité à Monſieur *Feneroſe*, qui demeure d'accord de le laiſſer ſortir aux conditions dont ils ſont convenus enſemble, pourveû qu'il ſçache que vous entrez en quelque façon dans les intereſts de ce pauvre homme. Il ne s'agit donc, Madame, que de dire une parole; & cependant depuis trois mois qu'il vous a plû de vous offrir vous-meſme pour cette charité, ie ne ſçaurois vous dire combien ce miſerable-là a ſouffert dãs la priſon, où il meurt de langueur & de miſere; pendant que ſa femme & cinq petits enfans meurent de faim. J'eſperedonc, Madame, que vous au-

rez la bonté de vous en ſouvenir.

Là deſſus quelqu'un ayant graté à la porte, la Dame interrompit l'Abbé, & parce qu'on avoit fait retirer les Laquais pour avoir plus de liberté, dit à Angelique de voir qui c'eſtoit : Angelique alla, & revenant ; c'eſt, dit-elle, le Laquais de Madame la Marquiſe *** Te voila donc, Petitpied, dit Philargie, comment ſe porte Madame la Marquiſe ? Fort bien, Madame, répondit le Laquais : elle vous baiſe tres-humblement les mains, elle m'envoye ſçavoir l'état de voſtre ſanté, ce que vous ferez cette aprés-diſnée, & ſi vous vouliez avoir la bonté de l'attendre, elle viendroit vous prendre pour aller enſemble au Cours.

Philargie ſe radouciſſant; Mon enfant, répondit-elle, tu luy diras que ie luy ſuis bien obligée, que ie me trouve un peu mieux, & que ie l'attendray.

Et Zeroandre prenant la parole : Laquais, dit-il, fais mes baiſes-mains à Madame la Marquiſe, & dis-luy que i'auray l'honneur d'accompagner Madame.

II. DES DIVERTISSEMENS QU'ON PREND PAR COÛTUMES.

JE ne penſe pas, Monſieur l'Abbé, continua-t'il de dire en riant à Theotée, que vous le trouviez mauvais; car le Cours eſt une promenade, & la promenade eſt un plaiſir innocent.

Voila de mes Saints, Monſieur l'Abbé, s'écria auſſi-toſt Angelique. Dieu! qu'ils auroient bon beſoin d'une forte remonſtrance, tout eſt innocent à leur compte.

Ne voyez-vous pas, Mademoiſelle, reprit Theotée, que Monſieur veut ce divertir? il ſçait mieux qu'il ne dit.

Non certes, Monſieur l'Abbé, répond Zeroandre, ie le dis comme ie le penſe, & ie croy en verité que ce n'eſt point peché d'aller au Cours.

Et moy, dit bruſquement Theotée, ie croy qu'il y en a ſouvent un tres-grand; & ce n'eſt pas parce que le Cours eſt une promenade; car la promenade eſt permiſe, quand on la prend pour ſe délaſſer de quelque travail honneſte, qui ait long-temps tenu l'eſprit & les ſens occupez, afin de ſe remettre à ce travail ou à quelque

bonne œuvre aprés ce petit relâchement : mais parce que le Cours, comme on en uſe, eſt devenu un meſtier, ie n'ajoûte pas qu'il eſt meſme ſouvent le rendé-vous de gens qui y cherchent occaſion de mal faire.

Mais d'où vient donc, inſiſta Zeroandre, que tout eſt criminel ? En verité ie ſuis un peu embaraſſé.

Je vous le ferois bien-toſt voir, continua Theotée, ſi c'en eſtoit icy le lieu & le temps.

Et pourquoy non, Monſieur l'Abbé, reprit Zeroandre ? Madame ne ſera pas faſchée d'entendre dire de ſi bonnes choſes : Car enfin, quand ce ne ſeroit que par honte d'ignorer ce qu'il importe de ſçavoir, il eſt toûjours bon de ſe faire inſtruire pour parler de ces choſes-là dans la rencontre.

Dites, dites, Monſieur l'Abbé, cria Philargie, ie ſeray bien-aiſe de vous entendre.

Et Angelique ſecondant ſa Maiſtreſſe : Hé dites, Monſieur, ajoûta-t'elle, voila de belles ames à gagner.

III. D'où vient la vie relaschée.

EN effet, continua Theotée, ie ne penſe pas qu'ils ayent l'intention mauvaiſe ; mais comme a dit Monſieur, les deſordres ne viennent que de noſtre ignorance & de noſtre negligence. Je veux dire qu'ils ne viennent que de ce que nous ne nous appliquons pas à nous connoiſtre nous-meſmes : cependant il ne faut pas un grand temps pour cela.

Il ne faut que ſçavoir que Dieu en nous créant nous a donné un deſir de nous conſerver l'eſtre, & de nous procurer les biens & les plaiſirs qui peuvent rendre cét eſtre heureux. Ce deſir eſt ce que l'on appelle amour-propre ou amour de nous-meſmes, qui eſt un mouvement naturel par lequel nous nous portons à noſtre conſervation & à noſtre bon-heur ; & cét amour, ce deſir, ou cette volonté, car ils ne ſignifient icy que la meſme choſe, venant de Dieu ; c'eſt une choſe legitime & bonne de ſoy, parce qu'il ne peut rien venir de mauvais de Dieu. Il le donne continuellement à l'homme, parce qu'ayant creé l'homme

pour sa gloire, il est de cette mesme gloire de conserver son ouvrage iusqu'à ce qu'il ait accompli le decret de sa volonté divine, & pour cela d'imprimer dans le cœur de l'homme cette inclination, pour la conservation de son Estre, & de son bien Estre, s'il faut dire ainsi, puis que ce seroit en un sens n'estre point du tout, que d'estre mal.

Or comme ce tamour de nous-mesmes vient de Dieu, & comme il le crée en nous pour luy, il faut aussi que cét amour pour estre ainsi que nous disions un amour loüable, un amour legitime, ait sans cesse Dieu pour son objet principal, & ne se porte aux autres choses qu'en luy & par luy. Qu'arrive-t'il cependant, ou plustost qu'est-il arrivé dans Adam, qui est la tige du genre humain & de sa corruption ? Il est arrivé quand il a peché, qu'il a détourné de son veritable objet cét amour, ce desir, cette volonté, qui est bonne en soy. Il n'a plus conformé sa volonté à celle de Dieu ; mais il a cherché à faire la sienne propre ; il n'a plus aimé les biens en

veuë de Dieu, mais il les a aimez pour luy-meſme ; & ainſi ſe ſervant mal d'une bonne choſe, il a corrompu ſa nature. Cette corruption ayant en ſuite paſſé en nous, nous faiſons la meſme choſe que luy, & cét amour de nous-meſmes n'eſt plus qu'un amour corrompu, ſi Dieu ne nous donne ſa grace pour le rétablir dans la pureté qu'il doit avoir.

Auſſi luy donne-t'on les noms de cupidité & de concupiſcence, pour exprimer par là *la racine de tous les maux*, comme le dit l'Apoſtre, ou de tous les pechez. *a* Ils viennent en effet tous de cette racine, ou de cét amour corrompu. Il pouſſe trois branches, & chaque branche porte un mauvais fruit. La premiere branche eſt l'amour du plaiſir ; la ſeconde l'amour du bien, & la troiſiéme l'amour des grandeurs. Ce que S. Jean appelle : *Concupiſcence de la chair, concupiſcence des yeux, & orgüeil de la vie*. *b* Les fruits de la premiere branche ou de l'amour des plaiſirs ſont ces trois pechez mortels : l'impureté, la gourmandiſe, & la pareſſe : de l'amour

a 1. *Tim.* 6. 10.

b 1. *Ioan.* 2. 16.

l'amour des biens naît l'avarice : & de l'amour des grandeurs, l'orgueil. Et comme tous ces amours & ces desirs trouvent des oppositions, des contradictions, & des mauvais succés dans le monde ; ce sont ces resistances & ces traverses, qui allument la colere ou la vengeance, & enfin l'envie. De tous ces pechez capitaux, il se provigne une pepiniere d'autres pechez ; & c'est-là le miserable estat de la nature depuis le premier peché.

Que si donc nous nous regardions nous-mesmes interieurement, nous verrions en premier lieu que la source de tous nos maux est, comme nous venons de dire, l'amour propre, ou l'amour desordonné de nous-mesme. *Tout peché*, dit un grand Saint, *venant d'un desir déreglé de quelque chose qui nous plaist, il s'ensuit que l'amour desordonné de nous-mesme qui renferme ce desir, est la cause de tout peché.* Et en second lieu, que de mesme que l'huile nourrit le feu d'une lampe, de mesme cét amour est continuellement entretenu par l'orgueil & S. Thom. 2.2. q. 77. art. 4.

par la pareſſe. Je dis par l'orgueil, & j'entens un orgueil interieur qui corrompt l'amour propre, en ce que l'homme ne peut ſe porter à détourner de Dieu ſon amour pour le porter ſur luy-meſme, que par un eſprit de préſomption ; & c'eſt pour cela que l'Ecriture appelle l'orgueil, *le commencement de tout peché*. a Or chacun peut facilement reconnoiſtre & ſentir en luy-meſme cette verité, & ainſi il n'eſt pas beſoin d'un long diſcours pour faire voir combien ce vice eſt pernicieux, & combien il eſt oppoſé à la vie que JESUS-CHRIST nous a preſcrite pour nous rendre dignes de la gloire qu'il nous a meritée par ſon humilité ſi prodigieuſe.

a *Eccleſiaſti.*

Mais quelque pernicieux que ſoit l'orgueil, la pareſſe l'eſt en quelque ſorte encore davantage, & elle a une malignité d'autant plus dangereuſe qu'elle prend pour nous perdre une route toute differente. Celuy-là fait tout avec éclat, ou en ſe faiſant, comme je viens de dire, tellement ſentir en nous-meſmes, que quiconque s'examine avec quelque attention,

peut bien facilement reconnoistre qu'il se laisse aller à un mouvement d'orgueil, toutes les fois, par exemple, qu'il est tenté d'ambition, ou qu'il est sensible à quelque offense & à quelque mépris.

Mais la paresse est une maladie qui se tient cachée dans le fond du cœur; elle s'y rend imperceptible, lors mesme qu'elle se répand le plus visiblement sur toutes nos actions.

IV. TABLEAU DE LA PARESSE.

DE-LA vient qu'un grand esprit a dit avec autant d'éloquence que de raison : *Que toute languissante qu'elle est, elle triomphe de l'homme, elle usurpe sur tous les desseins, & sur toutes les actions de la vie, elle y détruit & y consume insensiblement toutes les passions & toutes les vertus. Que c'est la plus inconnuë, comme la plus ardente & la plus maligne de toutes nos passions, quoy que sa violence soit insensible, & que les dommages qu'elle cause soient cachez. Que si nous considerons attentivement son pouvoir, nous verrons qu'elle se rend en toutes rencontres maistresse de nos sentimens,* Reflex. mor. 289. & 290.

de nos interests & de nos plaisirs mes-mes. Que c'est la Remore qui a la force d'arrester les plus grands vaisseaux; Que c'est une bonace plus dangereuse aux plus importantes affaires, que les écueils & les plus grandes tempestes. Que le repos de la Paresse est un charme secret de l'ame, qui suspend soudainement les plus ardentes poursuites, & les plus opiniastres resolutions. Que pour donner enfin la veritable idée de cette passion, il faut dire que la paresse est comme la beatitude de l'ame, qui la console de toutes ses pertes, & qui luy tient lieu de tous les biens.

rb. p. 230.

Mais Dieu ! quelle beatitude qui nous fait perdre la veritable felicité, pour laquelle nous sommes au monde ! Quelle beatitude ? qui nous mene à une damnation eternelle, en nous y conduisant d'excuse en excuse, de la mesme maniere que si en tombant du haut d'un precipice on rencontroit un arbre en chemin, & qu'on roulast de branche en branche jusqu'au fond de l'abysme.

Fort bien, Monsieur l'Abbé, interrompit Zeroandre. C'est de-là

qu'on prétend, continua Theotée, que rien n'eſt peché, que tout eſt innocent, que tout eſt vertu, parce que tout cela eſt reveſtu des apparences de cette tranquillité, dont la pareſſe nous enchante; & cependant comme elle eſt elle-meſme un peché & un des ſept Pechez capitaux, bien loin que tous ces effets ſoient innocens ou indifferens, ils ſont au contraire de veritables pechez, & meſme d'autant plus dangereux que l'on ne les croit pas tels, parce qu'ils ſe déguiſent à nos yeux de la meſme façon que leur mere.

Voila qui me plaiſt, s'écria Angelique.

V. DEFINITION DE LA PARESSE.

OR cette pareſſe, ſelon la définition des Peres, ajoûta Theotée, *eſt un engourdiſſement, un chagrin, une triſteſſe, une peſanteur qui oſte le courage, & donne de la repugnance à toute bonne action; autant qu'elle hait le travail, autant aime-t'elle le repos.* Comme la charité qui nous porte à embraſſer la vie de l'Evangile, qui doit eſtre une Penitence conti-

S. Thom. 2. 2. q. 35. art. 2. Ib. q. 35. art. 3.

nuelle, & oppoſée aux ſens & aux aiſes du corps : la Pareſſe au contraire eſt directement oppoſée à la charité; & nous porte à fuïr tout ce qui paroiſt penible, & à chercher en tout ces aiſes & ce repos.

VI. EFFETS INTERIEURS DE LA PARESSE

ELLE nous fait repugner à la vertu, & à tout ce qui regarde Dieu. Elle engendre en nous une certaine malignité qui nous fait avoir averſion de toutes les choſes qui regardent noſtre ſalut. Elle nous inſpire de l'indignation & de l'amertume contre toutes les perſonnes qui nous portent à noſtre devoir, ou par leurs paroles, ou par leur exemple. Elle nous met dans le découragement pour toutes les choſes loüables, qui ſont reveſtuës de la moindre difficulté : & ce découragement produit en nous un deſeſpoir d'atteindre à la vertu; ce qui nous empeſche de faire aucun effort pour y parvenir.

S. Tom. 2. 2. q. 35. ar. 4.

Elle cauſe de plus dans l'ame, un engourdiſſement & une froideur qui va juſqu'à l'inſenſibilité, à l'égard de toutes les choſes qui

nous sont ordonnées pour mener une bonne vie. De cét engourdissement procede l'oisiveté par laquelle on ne fait rien du tout ; & un certain assoupissement *a* qui nous fait faire lâchement & negligemment le peu que nous faisons. *b* Et c'est de cét estat que l'Apostre saint Paul disoit aux Fidelles : *Ne soyez point lâches dans vostre devoir : conservez-vous dans la ferveur de l'esprit ; Souvenez-vous que c'est le Seigneur que vous servez.* a

Cette Paresse cause aussi la dissipation & une certaine évaporation d'esprit, qui nous porte à mille choses vaines & illicites, & à tous ces divertissemens exterieurs qui entretiennent le dégoust que nous avons pour les bonnes choses : *b* C'est la source de ces contre-temps où tombe l'esprit, quand il s'abandonne à plusieurs choses tout à la fois : De là derive la curiosité continuelle qui porte à tout sçavoir, à tout entendre, à tout entreprendre : De là viennent encore ces vaines conversations sans fin, ces inquietudes si frequentes qui sont

a Pigredo immittat soporé, & anima dissoluta esurier. *Prov.* 19. 15.

b Pigritia & torpor pertinent ad executionem : ita tamē quod pigritia importat tarditatem ad exequēdum, torpor remissionem quandam importat in ipsa executione. *S. Thom.* 2 2. q. 4. *art.* 2.

a *Rom.* c. 12. 11.

b Nullus diu absque delectatione potest manere cum tristitia. *Arist. Eth.* 8. c 5. & 6.

Variam semper

dant Oria mentem. Luca.

cauſe que nous ne ſommes point contens de nous-meſmes en quelque eſtat & en quelque poſture où nous nous mettions, ce qui marque le peu d'aſſiette de l'Ame : & enfin cette legereté, cette inſtabilité continuelles qui font changer à tous momens de place, de ſentimens & de deſſein. Voila les maux eſtranges que la Pareſſe opere en nous, & qu'elle meſme nous cache comme nous avons dit.

S Thom. 2.2. q. 35. ar 4.

En verité, s'écrie Angelique, beaucoup de perſonnes auroient grand beſoin d'en eſtre bien inſtruites.

Il eſt facile aprés cela, continuë Theotée, de tirer deux concluſions de ce que j'ay avancé. La premiere, que la Pareſſe eſt un peché mortel, puis qu'elle eſteint dans nous la charité, qui eſt un zele ardent par lequel nous nous portons à nous aquiterdignement des choſes qui regardent Dieu, noſtre ſalut & nos devoirs dans la vie. La ſeconde, que toute cette vie mondaine qui roule ſur la Pareſſe, & qui eſt par conſequent une mort pluſtoſt qu'une vie, n'eſt qu'un peché continuel, puis que c'eſt l'effet

criminel

criminel d'une cauſe criminelle.

Voila qui ſeroit étrange, dit Zeroandre.

Si vous ne m'en voulez croire, reprit Theotée, croyez-en un des principaux Maiſtres de la Morale Chreſtienne. *Si*, dit-il, *on obmet par negligence les choſes qui ſont neceſſaires pour faire ſon ſalut, & ſi la volonté à l'égard des choſes qui regardent Dieu, ſe relâche par negligence juſqu'à renoncer à ſon amour, c'eſt un peché mortel.* S. Th. 2. 2. q. 54. ar. 3.

Or vous ſçavez, Monſieur, que l'amour de Dieu conſiſte à garder ſes Commandemens, à faire de bonnes œuvres, à vivre utilement dans la condition où ſa Providence nous a mis. Et c'eſt pour cela que l'Ecriture dit, que *quiconque ſe neglige dans la voye, tombera dans la mort.* [a] Ainſy... 2 Prov. 19. 16.

Icy Madame la Marquiſe qui devoit venir prendre Philargie, arrivant, elle ſe leva auſſi-toſt de ſon lit, & fit ce compliment à Theotée: Vous m'excuſerez, Monſieur, pour aujourd'huy; mais demain ſans faute, nous travaillerons à l'affaire que vous avez ſi fort à cœur. Au moins ne manquez pas de

venir, je vous attendray : & moy, Madame, reprend Theotée, j'auray l'honneur de me rendre icy, puisque vous me l'ordonnez.

Je m'y trouveray aussi, dit Zeroandre, & nous Philosopherons encore ensemble.

Ne croyez pas vous mocquer, dit Angelique, il faut que Monsieur l'Abbé acheve : Car je voy bien où il en veut venir, & jamais sujet ne fut plus à propos.

II. ENTRETIEN.

Effets exterieurs de la Pareſſe, vie & occupation pareſſeuſes des gens du monde.

MADAME la Marquiſe, que nous appellerons *Nientilde*, à qui Zeroandre avoit fait recit de la converſation du jour précedent, eſt une Dame d'eſprit, mais paſſionée pour le jeu ; elle voulut cependant eſtre de la partie du lendemain, elle vint avec Zeroandre chez Philargie, où à peine furent-ils entrez, que Theotée arriva ; & comme il trouva Philargie au lit, il en fut un peu ſurpris, neantmoins s'approchant civilement.

Je ne veux pas, Madame, luy dit-il, commettre la meſme faute qu'hier ; & j'ay peur tout de bon que vous ne ſoyez malade.

Je me bleſſai un peu hier en deſcendant de carroſſe, reprit Philargie,

mais ce ne ſera rien. Donnez un ſiege à Monſieur l'Abbé, ajoûta-t'elle. Madame, je vous rends tres-humbles graces, reprit Theotée, je m'en retourne : Je reviendrai une autre fois, auſſi bien vous avez compagnie. Nullement, Monſieur, interrompit Zeroandre, vous ne vous en irez point : c'eſt une Dame que j'ay amenée au Catechiſme.

Vous raillez toûjours, Monſieur, reprit Theotée.

Laiſſez-le dire, Monſieur, dit Angelique, c'eſt un mort qui parle.

Comment un mort, repliqua Zeroandre.

Oüi un mort, dit Angelique : car la vie que vous menez eſt une mort, & c'eſt là où Monſieur l'Abbé fut hier interrompu.

Voyons donc, Monſieur l'Abbé, reprit Zeroandre, comment vous prouverez ce Paradoxe.

Il me ſeroit fort difficile, M. répondit Theotée : car je ne ſuis pas du ſentiment de Mademoiſelle. Dieu me garde de vous blâmer, ni qui que ce ſoit. Ce que je diſois hier eſtoit contre le vice, & non pas pour deſigner perſonne en parti-

enlier. Je voulois seulement dire, que qui que ce soit qui mene une vie paresseuse, mene comme une vie morte.

I. DORMIR PARESSEUX, ET CE QUE C'EST QUE LE SOMMEIL.

ET en effet, Monsieur, continua-t'il, est-ce une vie Chrestienne, que de passer les deux tiers de sa vie dans le lit, que de.....

Tout doucement, M. l'Abbé, interrompt Zeroandre. Vous exagerez.

Vous me pardonnerez, M. reprit Theotée, il seroit aisé, si vous vouliez, d'en faire la supputation. A quelle heure par exemple, vous levez-vous, Monsieur?

Entre quatre heures & midy, dit Angelique en riant: Comptez.

A dix heures, répond Zeroandre.

N'ay-je pas deviné, reprit Angelique.

Supposons maintenant, poursuivit Theotée, qu'un homme de vostre âge doive se lever à cinq heures du matin, comme en effet, il le faudroit, ainsi vous trouverez qu'à ne se lever qu'à dix heures il perd cinq heures de temps par jour: si apres cela vous comptez à combien reviennent en un an ces cinq heures par jour, vous en ferez plusieurs

mois. Distribuez maintenant ces mois sur toute la vie d'un homme, vous trouverez, selon mon compte, qu'il en perd la meilleure partie. Cependant, Monsieur, vous sçavez que nous n'avons rien au monde de si cher que la vie : & n'est-il pas vray, que vous entreprendriez toutes choses contre un homme qui voudroit vous l'oster? Sans doute, répond Zeroandre.

Et bien, continua Theotée, vous vous l'ostez vous-mesme : car comme dit Pline ; *Si vivre c'est veiller*, il s'ensuit que dormir n'est pas vivre. Aussi dit-on ordinairement que le sommeil est l'image de la mort.

Les Poëtes, interrompit Angelique, feignent qu'il vient des enfers, & qu'il est le frere de la mort.

Pour moy, dit Zeroandre, ie ne sçay ce que c'est que le sommeil, ny d'où il vient ; ce que ie sçay est que ie dors de bon cœur quand ie le puis, & que ie m'ennuie fort quand ie ne dors point. D'où vient cela, Monsieur l'Abbé ? & puisque nous en sommes-là, dites-nous un peu ce que c'est que ce dormir.

J'y serois bien empesché, Monsieur,

répondit Theotée : Plusieurs nous en ont fait des peintures comme nous venons de dire, ou nous l'ont exprimé par des similitudes : mais ie n'ay pas encore vû qu'aucun nous ait donné une raison bien essentielle & bien naturelle, pourquoy l'homme & tous les animaux dormoient. *a* Un Auteur moderne qui s'est appliqué avec succés à découvrir ce que la nature a de plus caché, & qui est sans contredit un des plus iudicieux & des plus exacts Escrivains, comme il est reconnu par tous les Sçavans pour un des plus doctes, se contente de dire que le sommeil est fait pour laisser reposer & rétablir les esprits, ou fatiguez ou dissipez, & qui ne pourroient pas durer continuellement dans la mesme agitation, sans déconcerter les operations de l'ame.

a Du Hamel. De corpore animato. *Lib.* 3. *cap.* 6.

Dites-nous-en vous-mesme, Monsieur l'Abbé, reprend Zeroandre, ce qui vous en semble ; la matiere est curieuse.

Il ne me seroit pas bien seant, répondit Theotée, à moy qui ne suis pas Medecin, d'entreprendre de parler d'une chose qui est de leur ressort, & de réveil-

ler, pour ainſi dire, le ſommeil que perſonne n'oſe troubler.

Vous voulez échaper, Monſieur l'Abbé, inſiſta Zeroandre, & c'eſt pourtant dans la difficulté qu'il faut paroiſtre homme.

Si vous voulez, Monſieur, repliqua Theotée, vous ſatisfaire de l'idée que ie m'en ſuis formée en y faiſant la meſme reflexion que vous, ie ne vous en feray point de miſtere. Je croy que le ſommeil n'eſt autre choſe que la coction qui ſe fait dans le cerveau des vapeurs & des parties ſubtiles des alimens que le cœur y envoye pour la formation des eſprits animaux dont parle l'Auteur que ie viens de citer. Vous ſçavez que les viandes eſtant digerées dans l'eſtomach, ſe changent en une liqueur qu'on appelle Chyle; le Chyle eſtant pouſſé dans les veines Lactées entre dans le Canal torachique, de là dans les Souclavieres où il ſe meſle avec le ſang, & paſſe en ſuite dans le cœur : Que le cœur ayant ſubtiliſé ce ſang il ſe diſtribuë à tout le corps par le moyen des veines, pour ſervir à ſa nourriture & à ſa conſervation; & qu'enfin de ce ſang ainſi ſubtiliſé, &

peut-estre aussi de quelques portions de l'air que nous respirons, les parties les plus subtiles s'élevent au cerveau, pour former ces esprits qui servent à toutes les operations & à tous les mouvemens des sens & de toutes les parties du corps. Or ces vapeurs & ces parties subtiles humectant le cerveau, ont besoin d'estre encore digerées, cuites, subtilisées pour estre converties en esprits; & c'est cette digestion & cette subtilisation, s'il faut ainsi dire, qui se fait par le sommeil, ou qui est le sommeil mesme. Aussi voyons-nous qu'il y a dans la teste une partie que l'on appelle le Ventricule du Cerveau, comme qui diroit l'Estomach du Cerveau, où peut-estre se fait cette coction.

Comme donc si on ne mangeoit plus il ne se feroit plus de Chyle, & il ne passeroit plus de sang dans le cœur, les esprits aussi cesseroient, parce que ces petites vapeurs & ces parties subtiles ne s'éleveroient plus au cerveau; & de la mesme maniere que les viandes se digerent dans l'estomach, pour y recevoir un changement avant que de passer en sang dans le cœur, & qu'il faut un cer-

tain temps pour cette digestion. Le cerveau de mesme ne peut pas de ces vapeurs qui s'y élevent, quelques subtiles qu'elles soient, former les esprits animaux qui sont d'une subtilité incroyable & qui passe toute imagination, sans agiter ces vapeurs par une longue circulation & cuisson, les épurer & les subtiliser iusqu'au degré où elles doivent l'estre, pour estre converties en ces esprits.

Et comme c'est en quelque maniere la plus importante chose qui se passe en nous, il ne faut pas s'estonner si pendant que le cerveau est occupé de cette operation, toute autre action cesse : car les esprits ne pouvant plus agir, & l'ame par ces vapeurs estant comme dans les tenebres, le corps dans cet intervale paroist comme inanimé ; & ce sommeil, s'il n'est interrompu, dure plus ou moins, selon la bonne ou la mauvaise disposition des organes du cerveau, ou la bonne, ou la mauvaise qualité de ces vapeurs.

D'où viennent les insomnies, les songes & les distractiõs.

Le corps est donc sans action, parce que l'ame est comme en retraite, & que le cerveau pendant qu'il est occupé à

épurer ces esprits, n'en fournit plus de nouveaux aux nerfs. Il est alors comme dans une suspension, & n'entendant plus les commandemens de l'ame, il n'envoye ny ne reçoit plus les esprits qui font le mouvement & le sentiment volontaire. Je dis volontaire : car on sçait bien que sans cela le corps se peut mouvoir pendant le sommeil, & que mesme pendant que l'on dort, les organes interieurs ont besoin d'esprits pour leurs operations naturelles. Mais cela arrive, parce que la nature autant qu'elle peut, ne se laisse iamais entierement dépourveuë des choses qui sont necessaires à sa conservation, de la mesme maniere que nous n'attendons pas à manger iusqu'à ce que nous soyons tout à fait épuisez de forces.

La nature laisse donc toûjours dans les organes du corps assez d'esprits pour certains besoins, pendant qu'elle est occupée à en faire de nouveaux ; & ce sont ces esprits résidus qui font mouvoir le corps, quoy que nous dormions : car ces esprits allant & venant d'eux-mesmes à cause de cette agilité inconcevable qu'ils ont, frappent l'imagination,

& celle-cy qui naturellement agit sans choix sur toutes les especes qui se presentent à elle, fait mouvoir le corps. C'est d'où viennent ces actions que nous voyons en certaines personnes, qui veillent, qui marchent, qui agissent tout endormis qu'ils sont, estant excitez par les idées dont leur imagination se remplit.

De là aussi naissent les songes. Ces esprits résidus, qui ne sont point reglez par l'ame ou la raison, roulant tumultuairement sur les organes, frapent les touches ou les traces des especes qui s'y conservent, & donnent lieu à l'imagination de former toutes ces idées irregulieres, & ces visions grotesques, dont elle se remplit quand on resve; & qui laissent le corps tranquile quand les esprits qui agitent cette imagination ne sont pas violemment agitez eux-mesmes, ou qui le tourmentent quand ils sont violents.

Et c'est la raison pourquoy tout ce que nous faisons pendant que nous dormons, est involontaire, parce que les vapeurs qui servent à former les esprits animaux dont nous avons parlé, empef-

chent que les especes qui frapent l'imagination pendant le sommeil, ne reflechissent sur l'ame, dont le siege principal est apparemment separé des organes qui servent à ces autres operations.

On peut dire aussi que la volubilité de ces esprits, ou l'agitation continuelle où ils sont dans le cerveau & les nerfs, est la cause des distractions que nous avons. Lors que nous ne dormons point, l'ame n'en est pas la maistresse; & quelque application qu'elle apporte à penser à quelque chose, ces esprits, comme nous venons de dire, remuans à contre-temps d'autres especes, les font rejaillir sur l'ame, & la détournent sans cesse malgré elle.

Comment se fait le réveil.

Ces mesmes esprits que nous appellons icy résidus, parce qu'ils sont les restes de ceux que le cerveau avoit distribué d'une coction à l'autre dans les nerfs, sont ceux qui nous réveillent. Ils sont comme des gardes avancées qui veillent à la conservation de la personne, pendant que l'ame ou la raison, qui est le General d'armée, est occupée ailleurs. C'est pourquoy aussi-tost, par exemple, que l'on crie bien fort à l'oreille de

quelqu'un qui dort, ce bruit agitant les esprits qui se trouvent dans les nerfs qui servent à l'oüye, ils vont fendre le nuage qui environne l'ame, & l'avertir de ce qui se passe; que si on pique, ou si on chatoüille quelqu'un, les esprits qui servent à l'attouchement font la mesme chose. Il en est de mesme aussi, lors que nous sentons intérieurement quelque douleur; les esprits qui servent aux operations naturelles trouvant ces obstacles, retournent sur leurs pas en avertir l'ame, alors elle écarte les vapeurs, & en un instant redonne comme la vie à toutes les parties du corps, en faisant reprendre aux esprits leur route ordinaire par tout. Et c'est là ce que l'on appelle réveil, lequel se fait sans peine & comme de soy-mesme, lors que les vapeurs se trouvant déja cuites & digerées, sont faciles à dissiper par le moindre effort que les esprits fassent; comme au contraire ce réveil est difficile quand les vapeurs sont encore en leur entier, ou tellement épaisses, que les esprits ont peine à les percer.

Les bonnes ou les mauvai-

Il arrive donc dans le cerveau, ce qui arrive dans l'estomach & le cœur. L'e-

ſtomach ſe remplit de viandes, & les cuit; le cerveau ſe remplit comme d'un broüillard qu'il digere & épure. Le cœur ſubtiliſe le ſuc des viandes; & l'organe du cerveau qui eſt deſtiné pour la coction de ces humeurs, les ſubtiliſe. L'eſtomach apres ſa coction, pouſſe au dehors les parties les plus terreſtres, par des conduits que la nature a diſpoſés pour cela; & le cerveau pouſſe les parties les plus groſſieres de cette nuée par divers endroits, & peut-eſtre ſe meſlent-elles avec les ſeroſitez qui accompagnent le ſang, & que le cerveau cuit en cuiſant les vapeurs dont ſe font les eſprits; elles ſe déchargent en ſuite, ou en retombant dans l'eſtomach, ou par les yeux, le nez, la bouche, & les oreilles. *ſes ſuites du ſommeil.*

Pour le comprendre, il eſt bon de ſçavoir que le ſang eſt meſlé d'une humeur aqueuſe, laquelle s'en ſepare dans les glandules, & coule apres par les vaiſſeaux Limphatiques; & de là une partie s'exhale par les pores de la peau, & une partie s'arreſte dans le cerveau pour eſtre cuite par la meſme chaleur que celle qui cuit & digere les vapeurs dont ſe ont les eſprits. Et c'eſt ce qui fait que

quand le cerveau eſt bien diſpoſé, & le ſommeil tranquile, cette humeur aqueuſe ſe condenſe & s'épaiſſit, l'on a peine à ſe moucher, elle cole les paupieres & fait la chaſſië : Et qu'au contraire quand le cerveau eſt refroidy par cette meſme humeur, ne la pouvant pas cuire, elle coule par le nez comme de l'eau claire.

Nous pourrions dire meſme que c'eſt la raiſon pourquoy nous fermons les yeux quand nous dormons. Le cerveau ayant à faire toutes ces coctions qui ſont tres-difficiles, la nature ferme toutes les avenuës, & en uſe comme lors que l'on couvre de ſon couvercle un pot que l'on veut faire boüillir, afin que la chaleur ſe renfermant ait plus de force.

Je vois, Monſieur, interrompit Angelique, que vous nous apprenez en paſſant l'origine du coulement du cerveau, ie ne le ſçavois pas encore.

Eſt-ce du rhume, repliqua Zeroandre, dont vous entendez parler ? Monſieur l'Abbé dit bien là comment il s'écoule, mais non pas d'où il vient.

Vous avez raiſon, Monſieur, reprit Theotée, cela a beſoin d'explication.

Je

Je vous ay dit que les ſeroſitez du ſang s'exhaloient par les pores. Or quand le froid reſſerre ces pores, ces ſeroſitez remontent au dedans au lieu de ſortir dehors, & c'eſt ce qui nous remplit la teſte d'eau.

Je nie tout cela, répond Zeroandre, car ie ſuis ſouvent plus enrhumé de chaud que de froid.

Cela n'y fait rien, dit Theotée, cet effet qui paroiſt contraire vient d'une meſme cauſe : quand le froid reſſerre les pores, l'humeur ſereuſe comprimée remonte : Quand le chaud les ouvre, elle ſort par ces pores ; mais parce qu'apres avoir eu chaud on s'eſt mis au froid pour ſe rafraichir, ce froid penetre encore plus facilement le corps qu'il trouve ouvert ; & par conſequent fait remonter encore plus viſte cette humeur qui fait le rhume.

Pour revenir au ſommeil, continua Theotée, ie pourrois, ſi ie ne craignois de vous ennuyer, vous faire voir par le meſme principe que ie viens d'établir, la raiſon de quantité d'autres effets, & qui par conſequent ſervent de preuve à ce principe. Par exemple, la laſſitude

n'eſt autre choſe qu'un épuiſement d'eſprits ; & le ſommeil ne delaſſe, que parce qu'apres avoir cuit la matiere qui s'eſt élevée au cerveau, il fait de nouveaux eſprits & remplit le vuide qu'il y avoit dans les nerfs, & qui cauſoit cet abbatement & cette langueur de membres, qui eſt la laſſitude.

D'où vient qu'une perſonne qui ne dort point, ou qui ne dort pas aſſez a la teſte peſante, & tous les membres ſans vigueur ? c'eſt qu'elle a la teſte pleine de cette vapeur qui eſt indigeſte, & que le cerveau n'a pas eû le loiſir de cuire pour en faire de nouveaux eſprits. Auſſi ces vapeurs craſſes & cruës eſtant apres cela longtemps à s'écouler, & tenant les paſſages bouchez, & d'autre coſté les eſprits eſtant foibles, on baaille pour donner paſſage à ces vapeurs, les yeux pleurent, on crache, on ſe mouche ; on s'eſtend pour faciliter le cours aux eſprits qui ont peine à ſe faire jour.

D'où vient qu'un homme qui a trop bû & trop mangé, ne laiſſe pas d'avoir mal à la teſte, quoy qu'il ait beaucoup dormy ? c'eſt que le cerveau n'a pû

consumer toutes les fumées qui y estoient montées.

D'où vient qu'il est mal sain de prendre continuellement du tabac en poudre par le nez ?

Monsieur, s'escrie Angelique s'addressant à Zeroandre, voila qui vous regarde.

Et bien ie le veux, respondit-il, laissez parler Monsieur l'Abbé, nous verrons s'il pourra se deffendre contre l'usage qui a pour luy toutes les personnes hors du commun.

C'est ce mesme usage que ie veux vous opposer, Monsieur reprit Theotée, nous ne voyons autre chose dans le monde que des gens qui à force de prendre du Tabac se sont amassez des schirres ou duretez dans le ventre. J'en connois déja deux qui n'attendent que la mort : & si j'avois fait une reveuë exacte, ie vous en fournirois grand nombre, qui ont, ou cette maladie, ou d'autres à cause de cét excés de Tabac. Or cela ne vient que de ce qu'ils interrompent & dessechent la digestion du cerveau, c'est à dire le sommeil ; & que tirant par une autre route ces humeurs toutes cruës, elles descendent dans des endroits où ne

pouvant se dissiper, elles se petrifient. Ils s'exemptent à la verité du sommeil; mais à la fin ils accablent leur corps d'infirmitez. Ils sont la pluspart chagrins ou coleres, parce que ce qu'ils ont d'esprits est crû, ou accompagné des qualitez brûlantes du Tabac. Il faut dire la mesme chose de ces gés qui boivent trop de vin, & qui mangent trop d'espiceries & autres choses acres & qui brûlent.

D'où vient que l'on dort trop, ou trop peu; & qu'il ne dépend pas de nous de dormir, ou de ne pas dormir.

Mais Monsieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, si ce que vous dites estoit vray; ie veux dire si le sommeil n'estoit qu'une digestion de vapeurs, il s'ensuivroit que iamais on ne dormiroit, que quand on auroit mangé; car les vapeurs ou ces parties subtiles dont vous parlez ne peuvent s'élever qu'apres que l'estomach a fait luy-mesme sa digestion. Cependant il y a des gens qui dorment toûjours, ie veux dire aussi bien avant qu'apres le repas. Les gens gras, par exemple; ceux qui font un travail penible; tous ces gens, dis-je, sont endormis & stupides. Il y en a d'autres qui ont beau manger, il leur est impossible de dormir.

Vous objectez fort juste, Monsieur,

reſpondit Theotée ; mais ie crois que l'on peut ſe démeſler facilement de ces objections. Vous ſçavez, qu'il y a des perſonnes qui mangent preſque à toutes les heures, & d'autres qui ſont extrémement ſobres, ou qui mangent tres-peu, meſme dans leur plus grande ſanté. D'où vient cette difference ? Elle vient ſans doute de ce que les uns ont l'eſtomach plus chaud & meilleur, & que les autres l'ont plus froid & plus foible.

Il en eſt de meſme du cerveau. Les cerveaux froids ne peuvent pas digerer promptement leurs vapeurs ; & ainſi comme ils ont preſque toûjours la capacité du cerveau pleine de nuages, ils ſont toûjours endormis. Si on ne leur donne un grand temps pour le ſommeil, ils ne peuvent qu'à peine ſe trouver le cerveau ſerain ; il eſt comme un magazin de vapeurs qui ne ſe diſſipent point. Et de là vient que ces meſmes perſonnes ſont ſujettes aux maux de dents, aux rhumatiſmes, à la goute, & autres fluxions : car la froideur du cerveau empêchant qu'il ne cuiſe parfaitement ces fumées, les eſprits qu'il en forme tiennent de leur

crudité & de leur froideur ; & venant à fraper les nerfs, de qui le froid eſt l'ennemy mortel, ils cauſent les douleurs que l'on reſſent : & à la longue, le ſel dont ils ſont accompagnez forme dans les endroits où les paſſages ſont les plus eſtroits, des tumeurs, des bourſes ou *Nodus*, tels que nous voyons à certains gouteux ; & enfin cette froideur dominant bannit de certaines parties la chaleur naturelle, & cauſe la paraliſie.

Par la meſme raiſon les gens enrhumez dont nous parlons, ſont toûjours endormis. La froideur de cette ſeroſité refroidiſſant le cerveau, il eſt long-temps à cuire & à digerer les vapeurs dont il fait les eſprits, & ainſi il luy faut un plus long ſommeil, & à pluſieurs repriſes, iuſqu'à ce que la chaleur qui vient continuellement du cœur avec d'autres vapeurs, ait enfin ſurmonté la froideur de cette humeur ſereuſe.

A l'eſgard des gens gras, cette graiſſe pouvant empeſcher les organes du cerveau d'agir, quand meſme ils auroient les qualitez requiſes, ces vapeurs ne ſe peuvent pas non plus facilement diſſi-

per; c'eſt pourquoy le cerveau eſt toûjours occupé à les cuire, & par conſequent toûjours à dormir.

Et pour les gens de travail, il eſt aiſé de voir qu'eſtant toûjours obligez à de grands efforts, & à des mouvemens frequents de tous les membres & de tous les muſcles, ils conſument une grande quantité d'eſprits; & qu'ainſi la nature, dont le ſoin eſt de reparer promptement ce qui luy manque, au moindre repos qu'ils ſe donnent, tend à reproduire des eſprits. Auſſi voyons-nous qu'au lieu qu'à des gens delicats il faut, quand ils ſont éveillez qu'ils crachent, qu'ils ſe mouchent, qu'ils ſe faſſent éternuer, pour déboucher les conduits & diſſiper le reſte du ſommeil, ces bonnes gens au contraire n'ont preſque pas les yeux ouverts qu'ils courent au pain & au pot. Ce qui ſeroit un déreglement en d'autres, eſt icy un regime neceſſaire; & c'eſt la nature qui ſemble le leur inſpirer elle-meſme: Auſſi boivent-ils beaucoup de vin & d'eau de vie, ſans que cela leur faſſe mal, parce qu'ils ont beſoin à toute heure de choſes qui reparent & reproduiſent les eſprits qu'ils

consument, & par consequent de sommeil pour les former. Et ce pourroit bien estre en faveur de toutes ces personnes-là que l'on a inventé la *Meridiane*, ou de dormir apres disner : Les gens de travail ayant besoin de repos, & les personnes grasses ou qui ont le cerveau froid ne pouvant pas, comme nous venons de dire, digerer tout d'un coup les vapeurs que le cœur envoye ; il faut que ce qui se fait en une fois dans les cerveaux chauds, se fasse en deux fois dans le leur ; sans cela ce sommeil est mal sain & paresseux : mal sain, parce qu'il accoustume le cerveau à une certaine lenteur qui le rend tellement foible, qu'il n'en est apres plus le maître ; & c'est par là que bien des personnes deviennent pesantes & assoupies.

Outre que ce sommeil estant imparfait & interrompu, laisse les vapeurs à demy cuites, & elles rempliſſent la teste de broüillards pour le reste du iour, donnent la migraine, & venant à se mêler avec les esprits, causent les mauvais effets dons nous venons de parler.

D'ailleurs ce sommeil n'est qu'une pure paresse, parce que l'on employe à dor-

à dormir le iour qui eſt fait pour veiller. On dira peut-eſtre qu'il y a des païs, où de dormir le iour eſt une choſe neceſſaire : Je l'avouë pour les païs chauds ; car la chaleur du iour empeſchant que l'on ne puiſſe s'appliquer à rien, il vaut mieux dormir le iour pour avoir moyen de veiller, & de travailler la nuit, pendant laquelle l'air eſt plus rafraichy.

Au reſte, ce n'eſt pas ſeulement le grand travail du corps qui épuiſe les eſprits, l'étude ou la forte application d'eſprit en diſſipe meſme encore davantage, quoy que le corps ſe tienne immobile. Car comme la nature ſe porte toûjours d'elle-meſme où l'ame ſouffre, il arrive que quand elle eſt fortement attachée à quelque choſe par une longue application, tous les eſprits courent à ſon ſecours : Et comme ils interrompent cependant ailleurs leurs autres fonctions, tout ſe déregle, & cette application, ſi on n'y entre-meſle de frequents repos, & ſi on ne prend le temps de manger & de digerer, intereſſe beaucoup plus la ſanté, qu'un grand & penible travail de corps.

Par la meſme raiſon, cét excez d'ap-

plication empeſche le ſommeil ; car l'eſtomach digerant avec imperfection, il ne s'éleve que peu de cette matiere qui ſert à faire les eſprits, ou bien elle eſt mal conditionnée, & par conſequent peu propre à recevoir une coction loüable.

Il en eſt de meſme de ceux qui par quelque intemperie ont la maſſe de ſang échauffée ; les parties qui vont au cerveau ſont ſi allumées, qu'elles en enflâment les organes en ſorte, qu'au lieu de digerer doucement les vapeurs, ce qui fait le ſommeil, elles les diſſipent par leur ardeur exceſſive. L'affliction ou quelque grande inquietude dans une ame ſenſible, peut produire les meſmes mauvais effets, parce qu'elles agitent ſi fort les eſprits interieurs du cerveau, que cette agitation empeſche que les vapeurs ne ſe tiennent enſemble pour ſe cuire ; de la meſme maniere que quand le vẽt ſe leve lors qu'il fait broüillard, nous voyons qu'il s'écarte, ce qui empeſche que le Soleil ne le cuiſe & ne le reſolve.

Et de là vient par une raiſon oppoſée, que pluſieurs choſes qui peuvent retenir les eſprits, ou détourner l'ame de

ſon attention, contribuënt au ſommeil, parce qu'elles apportent le calme dans le cerveau, donnent le loiſir à ſes organes de digerer les vapeurs, & par conſequent endorment. La Muſique eſt de ces choſes-là, le bruit d'une grande chute d'eau; & il en eſt ainſi de tout ce qui eſt capable de faire rentrer l'ame en elle-meſme, & faire faire aux eſprits comme un retour ſur eux-meſmes.

Mais Monſieur l'Abbé, dit Zeroandre, il faudroit encore ſelon voſtre explication, que le mal de teſte vinſt toûjours du dedans: & neanmoins ie vois que quand i'ay eſté au ſerain, par exemple, ou au Soleil, j'ay la migraine.

Je ne dis pas, Monſieur, répond Theotée, qu'il n'y ait qu'une ſeule cauſe de la douleur de teſte, car tout le monde ne l'a pas faite de la meſme façon. Les uns auront les ſutures du crane mal jointes; d'autres auront le meſme crane mince, & cela fait que le moindre air les penetre, déregle le dedans, & empeſche le cours naturel des mouvemẽs, ce qui eſt la cauſe generale de tous nos maux: car quand l'ordre naturel n'eſt point interrompu, tout va bien dans nous; & le

veritable ſecret de la Medecine n'eſt que d'aider à la nature à ſe remettre dans ſon train & ſon eſtat naturel & ordinaire.

J'avois crû, repliqua Zeroandre, que le ſommeil ne nous eſtoit donné que pour digerer ce que nous mangions ; & qu'une marque de cette digeſtion eſtoit de ſe trouver en ſueur quand on s'éveilloit.

Il n'y a point de doute, Monſieur, répondit Theotée, que le ſommeil ne contribuë beaucoup à la digeſtion : mais il en eſt pluſtoſt la ſuite que la cauſe ; car vous voyez par experience que l'eſtomach ne laiſſe pas de cuire & de digerer les viandes, quoy que nous ne dormions pas : mais il eſt vray auſſi que quand il s'éleve aſſez d'humeurs au cerveau pour en occuper toute l'étenduë & cauſer le ſommeil, tous les conduits par où s'écoulent les eſprits venant à ſe boucher, c'eſt comme une digue qui renferme dans nous-meſmes toute la chaleur naturelle, & qui fait que cette meſme chaleur ayant d'un coſté plus de force pour agir ſur les viandes qui ſont dans l'eſtomach, & faciliter la diſtribu-

tion des alimens, convertis en sang, elle en a aussi davantage pour pousser au dehors les serositez qui accompagnent ce sang, & qui font la sueur dont vous parliez. Ainsi il n'y a rien d'inutile dans la nature : une mesme chose sert à plusieurs autres. Et c'est la nature qui fait tout cela par la loy qui luy a esté une fois imposée, & qui dure iusqu'à ce qu'enfin selon la mesme loy elle laisse dormir le corps d'un sommeil qui ne s'interrompt plus, & qui s'appelle la mort.

Je m'apperçois, dit Angelique, que ce pourroit bien estre la raison pourquoy on dit que le sommeil est un don du Ciel, & que ne dort pas qui veut.

De la mesme maniere, Mademoiselle, reprit Theotée, que l'on ne digere pas quand on veut les viandes que l'on a mangées, de mesme ne peut-on pas dormir quand on le veut. On peut bien à la verité remplir le cerveau de fumées & de vapeurs par le moyen de quelques drogues ; mais cela ne sera pas un veritable sommeil, ce sera une espece d'obstruction, laquelle mesme peut venir sans drogues par la mauvaise consti-

tution du corps. Et de là viennent les apoplexies, les lethargies, & le reſte de ces ſortes de maux. Comme d'autre coſté on peut uſer de remede pour diſſiper ces obſtructions, & meſme ſans cela par les raiſons que nous avons dites eſtre tellement éveillé, que l'on ne peut point dormir du tout, tant il eſt vray, comme vous diſiez, Mademoiſelle, que ces choſes ne nous obeïſſent point.

Les operations naturelles qui ſe font dans nous-meſmes par nos organes interieurs, ne dépendent point de noſtre volonté, & la nature fait en nous preſque toutes choſes ſans noſtre participation, & ſur ce principe que ſa conſervation eſt ſa fin naturelle. Cela eſt admirable! & nous devrions certes bien nous en humilier. Tout grands, tout ſuperbes que nous ſoyons, le moindre rien qui ſe paſſe au dedans de nous, l'oſerois-je dire? les ordures & les excremens ne ſont point en noſtre pouvoir.

Qu'il faut bien uſer du ſommeil, ſi on

Mais il n'eſt proprement pas queſtion icy, de ſçavoir comment vient le ſommeil, & pour quelle fin; il s'agit ſeulement d'en bien uſer : Car s'il eſt vray que d'eſtre long-temps ſans dormir nuit

extremément au corps, puisque cela empesche la coction des vapeurs & des humeurs qui servent à humecter le cerveau pour former les esprits animaux, & par consequent en desseche les organes ; ce qui peut causer à la fin des transports ou vertiges, & le renversement mesme de l'esprit ; s'il est vray de plus que ces vapeurs indigestes retombant dans l'estomach & ailleurs, causent des cruditez qui empeschent la digestion des viandes, & donnent de grandes fluxions, ou mesme des paralisies, comme nous avons dit ; s'il est vray enfin que le deffaut d'esprits, ou leur mauvaise qualité entretient le corps dans la lassitude, & la langueur, tous lesquels maux viennent faute de dormir : Il n'est pas moins vray que de s'accoustumer à trop dormir, c'est s'entretenir le cerveau plein de broüillards, qu'il s'y forme une mauvaise habitude qui cause la stupidité. C'est abreger sa propre vie de gayeté de cœur, ainsi que nous avons dit, ou c'est estre vivant sans vivre ; car ceux qui dorment ne sont comptez, ny entre les vivans, ny entre les morts, & s'ils meritent quelque rang, c'est sans doute plustost entre les

veut bien user de la vie.

morts, qu'entre ceux qui vivent.

Mais pour pouſſer la choſe plus loin, ne m'avouërez-vous pas, Monſieur, continuë Theotée parlant à Zeroandre, que vous regarderiez comme un Dieu, celuy qui auroit le pouvoir d'ajoûter dix années à voſtre vie?

Il me ſemble, répondit Zeroandre, qu'il n'y a rien au monde que ie ne luy donnaſſe pour cela.

Et c'eſt, reprit Theotée, ce que ſans le ſecours de qui que ce ſoit, ny d'aucune magie, vous pouvez en vous levant plus matin vous donner vous-meſme.

Il n'y a rien de plus vray, dit Angelique, & ie commence à m'appercevoir que c'eſt apparement cette pareſſe qui fait dire à la moitié du monde, que la vie eſt trop courte, & qu'il n'y a pas moyen de s'y perfectionner en quoy que ce ſoit.

C'eſt de là meſme, reprit Theotée, & cependant ils abregent eux-meſmes leur vie comme nous venons de voir, & elle ſeroit aſſez longue ſi on la ménageoit bien.

Ouy, Monſieur l'Abbé, s'écria Zeroandre; mais le moyen de ſe lever ma-

tin quand on se couche tard. On vient de souper en ville, on vient d'une assemblée, on vient de ioüer ; on se couche quelquefois que le iour paroist, & vous voulez que l'on se leve le matin. Avec cela vous sçavez que la coustume est une autre nature. Je ne croy pas que iamais ie pûsse me lever matin, quand il s'agiroit de la vie, comme vous dites, car enfin il faut que ie dorme.

Je ne dis pas le contraire, répondit Theotée, il faut dormir, & tous les hommes, tous les animaux, ou si vous voulez toute la nature a besoin de repos : Nous venons de ne dire autre chose, & c'est par là que les forces se rétablissent, & que pour ainsi dire la nature renaist tous les jours, & sort du tombeau où le sommeil sembloit l'avoir ensevelie Mais il faut prendre son temps pour dormir, & moderer ce sommeil ; & c'est une foible raison que d'alleguer la coûtume. Une coûtume surmonte une autre coûtume. Vous n'avez qu'à vous coucher de bonne-heure, vous vous accoûtumerez à vous lever matin. Vous n'avez qu'à envisager les choses comme elles sont en elles-mes, & non pas selon l'abus que l'on en

fait ; alors vous trouverez qu'il n'y a rien, comme disoit un Philosophe, de plus precieux que le temps ; & que le matin en estant la partie la plus precieuse, c'est perdre le plus precieux de la plus precieuse chose du monde.

Et pour vous en convaincre, supposons, par exemple, qu'une personne, comme vous, Monsieur, veüille ou doive s'appliquer au cabinet, ou à quelqu'autre chose, il n'y a point de temps plus favorable que le matin : car alors l'homme est tout à fait à luy. Le corps qui a esté rafraischy par le sommeil est vigoureux, tous les organes sont delassez, l'esprit est serain ; & c'est alors que cette partie de ce souffle divin, comme l'appelle un Sage, respire en nous avec plus de liberté, qu'elle est plus conforme à la pureté de son origine, & qu'elle nous éleve plus facilement aux bonnes choses.

Tout le contraire arrive aprés le disner ; car alors nous ne sommes presque plus à nous-mesmes. Le corps plein de viande appesantit l'esprit : & mesme il est contre le bon regime de détourner par l'application, comme nous disions

tout à l'heure, les esprits qui sont occupez à la digestion. Apres souper, on est encore moins en estat de s'occuper.

Ce pourroit bien estre la raison, dit Angelique, de ce que i'ay leû, ou entendu dire, que les anciens ne disnoient presque point : ils ne faisoient qu'un repas, qui estoit le soir à souper sur les quatre heures. Par ce moyen ils suivoient la maxime de Monsieur l'Abbé; ils faisoient durer le matin le plus long-temps qu'ils pouvoient pour avoir l'esprit plus libre, & plus capable de vaquer à l'étude & aux affaires.

Ils en usoient ainsi, reprit Theotée, & nous voyons dans les regles de la discipline des Romains, qui sont nos Maîtres pour la Prudence civile, qu'il estoit ordonné aux gens de guerre de disner debout, & de ne rien manger de chaud. Pour le souper, il leur estoit permis de manger couchez ou assis selon leur maniere, de tout ce qu'ils pouvoient se préparer. Aussi est-ce cette grande temperance & ce bel ordre pour toutes choses, qui les ont rendu de si grands hommes.

Mais Monsieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, vous avez beau dire, ie trou-

ve que c'eſt la meſme choſe : car que ie me leve tard, ie me leve toûjours apres avoir dormy, & m'eſtre rafraiſchy, & ie puis enſuite m'occuper de meſme qu'un Senateur Romain, ſi vous voulez.

Il y a deux choſes à dire ſur cela, Monſieur, répond Theotée : En premier lieu, ou vous dormez trop, ou vous dormez avec moderation. Si vous vous couchez, par exemple, à une heure apres minuit, que vous vous leviez à dix heures, c'eſt ſans beaucoup calculer dormir neuf heures, & c'eſt trop.

C'eſt, diſent ces Meſſieurs, ajoûta Angelique, que le ſommeil engraiſſe.

Sans doute, reprit Theotée, c'eſt pourquoy le grand ſommeil n'eſt bon que pour des beſtes que l'on engraiſſe pour la table ; mais l'homme qui doit agir de l'eſprit, doit meſme éviter s'il peut cette graiſſe, puis qu'elle eſt un obſtacle aux fonctions de l'ame. Pour revenir à ce que ie diſois, il eſt certain en ſecond lieu, qu'encore meſme que vous ne dormiez que moderément, & que vous ayiez en vous levant cette ſerenité d'eſprit dont vous parlez ; vous n'avez tou-

tefois pas en vous levant tant de temps pour vous en ſervir. Car quoy qu'il y ait pluſieurs perſonnes qui en uſent comme vous, & qui ſe levent tard : neanmoins l'ordre general du monde, & pour ainſi dire la maſſe de la nature roulant ſur d'autres principes, il faut de neceſſité s'y conformer & ſuivre cet ordre, comme un torrent qui malgré nous entraiſne tout ce qui ſe trouve en ſon chemin. Et ainſi il arrive que vous ne faites point les choſes que vous devriez faire, ou que ſi vous les faites, c'eſt toûjours imparfaitement & toûjours avec déreglement ; comme le Soleil eſt la regle du temps, c'eſt ſur luy qu'il faut regler toutes les choſes qui dépendent du temps. La nature a pris la nuit pour dormir : & le Soleil quand il ſe leve rappelle à l'action toute la nature, & particulierement l'homme : De maniere qu'il n'y a rien de ſi honteux que de dormir, quand toute la nature veille. Le Soleil meſme qui vient le matin répandre la lumiere dans voſtre chambre, ſemble vous reprocher la perte que vous faites de paſſer dans le lit la meilleure partie de voſtre vie. Il ſemble vous dire que

a Ex Erasm. coll. dilue.

l'on n'allume pas un flambeau pour dormir à sa lumiere. *a*

Comment, Monsieur, interrompit Angelique, ces paresseux pretendent qu'il leur éclaire alors pour leurs plus serieuses affaires, s'il en faut croire un Prince. Il estoit sujet à dormir le matin, ou à se lever fort tard; & comme on vouloit le corriger de ce deffaut, une autre personne de qualité l'allant voir & le trouvant au lict: *Quoy* dit-elle, *estre couché à l'heure qu'il est? & i'ay déia esté en tel & tel endroit; i'ay fait telle & telle affaire depuis que ie suis levée!* Et moy, répond le Prince, *i'ay fait plus d'affaires que vous, quoy que ie n'aye fait que resver tout ce matin; car ce que ie resve en une heure, vaut mieux que tout ce que vous faites en un iour.*

Ce Prince avoit de l'esprit, reprit Zeroandre; ie vous en fais le juge vous-mesme, Monsieur l'Abbé, voudriez-vous que des personnes de qualité, & particulierement les Dames, se levassent aussi matin que des Manœuvres? Je soustiens qu'il n'y a rien qui nuise tant à la santé, ny mesme à l'esprit, que de ne point dormir, & vous le dites vous-

meſmes. Je connois certains matineux, qui ne ſçauroient eſtre un moment aſſis en compagnie, qu'ils n'y dorment. Auſſi-toſt qu'ils ont diſné ou ſoupé, ils dorment le morceau dans la bouche; ſi vous voulez leur parler de quelque affaire, ils dorment, & ainſi ces eſprits vigilans & ſerains dorment par ce moyen nuit & iour, & ne ſont bons à rien.

Ceux, Monſieur, dit Theotée, qui ſe rendent ainſi inutiles en s'accablant par trop d'inquietude & d'agitation, pechent autant que ceux qui ſe tiennent trop long-temps au lit: car chacun doit ſe connoiſtre. Il y a des temperamens qui demandent plus de ſommeil les uns que les autres, ſelon les principes que nous avons établi. On doit avec cela regarder l'âge, & ſe faire en ſuite une regle.

On dit, interrompit Angelique, que c'eſt aſſez de dormir ſept heures, quelque âge que l'on ait.

On ne peut pas, reprit Theotée, donner une regle bien certaine, chacun doit ſe la faire ſoy-meſme; mais en cela, comme en toute autre choſe, il faut bien prendre garde de ne pas écouter la

Pareſſe, ſous le pretexte de la ſanté. On ne peut pas dire en effet que des perſonnes vivent & vivent Chreſtiennement, qui eſtant en parfaite ſanté & dans la vigueur de l'âge, ſe levent neanmoins à onze heures, ou à midy, aprés s'eſtre rafraîchies d'un remede, apres avoir déjeuné au lit, ou pris un boüillon, & qui de là s'en vont devant le miroir pour y eſtre deux heures, ou plus, à ſe parer, à ſe farder, & à entendre dans l'occaſion cent diſcours dangereux, comme nous le diſions en une autre converſation.

II. DEVOTIONS PARESSEUSES

QUI ſe voyant preſſées par le temps que la pareſſe leur a fait perdre, feront le plus ſouvent par figure, dire la Meſſe dans une Oratoire, ou bien iront à la faveur d'une écharpe, l'entendre à grande hâte dans l'Egliſe la plus proche, pour ſe délivrer au pluſtoſt de cette obligation, comme d'un embarras importun, & revenir apres cela à leur toilette; ou ſi elles ne vont à la Meſſe cachées d'une écharpe, elles s'y en iront parées magnifiquement, pour ſe faire regarder, & ſe ſervir de l'Egliſe comme d'un rendez-vous, ou d'un Theatre, où elles

elles viennent étaler en public leur visage & leur pompe. Voila pour le matin.

III OCCUPATIONS INUTILES.

L'APRESDISNE'E s'employe à recevoir ou à rendre des visites inutiles, à iouër, si elles aiment le ieu, y passant souvent non seulement les iours, mais les nuits; à se méler de cent choses vaines, de cent affaires, de cent intrigues; à faire cadeaux & collations, à aller à la Comedie, à la promenade; & apres avoir soupé sur les dix ou onze heures, à courir les assemblées & le bal, pour ne rien dire de plus criminel.

Appellez-vous cela, ie vous prie, vivre Chrestiennement, & d'une vie mesme qui soit moralement supportable?

Et afin que vous ne croyiez pas que ie fasse cette exageration à plaisir, voyez ce que saint Paul dit parlant de ces ieunes veuves, qui menent une vie de molesse & de vanité: *Elles deviennent faineantes*, dit-il, *& s'accoustument à courir par les maisons; & elles ne sont pas seulement faineantes, mais encore causeuses & curieuses, s'entretenant de choses dont elles ne devroient point parler.* 1. Tbim. C. V. V. 13.

Que dirons-nous outre cela du desordre, de l'embarras, & du scandale que cette sorte de vie fait naistre parmy le monde, & dans les maisons de ces paresseuses, où elles laissent tout en confusion ?

Mais Monsieur l'Abbé, interrompit Zeroandre que ce discours impatientoit, vous vous emportez, quel mal font ces femmes ou ces hommes qui vivent ainsi ? vous nous faites les choses bien terribles : à vostre compte on offenseroit Dieu, mesme à entendre la Messe.

Je ne veux pas dire, repliqua Theotée, que ce soit mal fait d'entendre la Messe ; à Dieu ne plaise ! Je sçais au contraire qu'il n'y a point dans la Religion d'action plus sainte, ny par laquelle un Chrestien puisse obtenir les graces du Ciel, plus aisément & plus abondamment que par cét Auguste Sacrifice ; mais ie soûtiens que n'y assistant que par maniere d'acquit, & dans cet estat de vie paresseuse, sans aucune resolution, & mesme sans aucun desir de la quitter, ce Sacrifice qui est en soy d'une efficace infinie, ne sert qu'à rendre plus coupable celuy qui y assiste de cette sorte, par l'a-

bus & la profanation qu'il en fait ; & à attirer sur luy la colere de Dieu & sa vengeance, au lieu d'attirer sa grace & sa misericorde.

IV. TRAVAILLE PEINES INUTILES DES OCCUPATIONS PARESSEUSES.

JE pourrois vous faire comprendre ces veritez bien au long par les principes de nostre Religion ; mais pour me rendre plus intelligible, ie ne vous rapporteray qu'un exemple sensible, & assez connu ; c'est celuy des vierges folles de l'Evangile, leur paresse étant un des caracteres de leur folie, cette parabole est à propos pour nostre sujet. Elles viennent comme vous sçavez pour entrer aux Nopces de l'Epoux, mais elles ne prennent point d'huile dans leurs Lampes, l'Escriture voulant dire par là qu'elles étoient dépourveuës de bonnes œuvres ; & comme elles s'en apperçoivent, elles cherchent d'abord à suppléer à leur paresse en mendiant l'huile, ou les bonnes actions des Vierges sages & vigilantes ; mais parce que c'est une chose qui ne se partage point, & que le bien ou le mal que nous faisons suit personnellement celuy qui l'a fait, elles sont contraintes enfin de faire effort sur leur Pa-

resse, & d'aller elles-mesmes chez ceux qui vendent cette huile ; c'est à dire de se porter elles-mesmes à la vertu : elles y vont en effet, mais cette peine, ou cette bonne action, ne leur est à rien comptée, parce qu'elles ne l'ont point faite en temps & lieu ; au contraire, pendant qu'elles se donnent cette fatigue, comme nous nous en donnons tous les iours, lors que par cette necessité ou par respect humain nous faisons quelque bonne œuvre, l'Epoux vient, il entre & ferme la porte, & sans avoir égard à cette bonne action faite trop tard, il leur dit comme il nous dira, lors que nous aurons comme elles mené une vie faineante & paresseuse, sans penser à nostre mort & à la venuë de l'Epoux Celeste qui doit nous juger, *Ie vous dis en verité que ie ne vous connois point.*

Matt. 25. 12.

Ne vous y trompez donc pas, Monsieur, & ne vous imaginez point que parce que ces personnes ne font pas de mal sensible & apparent non plus qu'en feroit une personne profondement endormie, qu'elles menent pour cela une vie Chrestiéne ; car ne rien faire du tout, faire quelque chose qui ne serve à rien,

faire tout autre chose que ce que l'on est obligé de faire, c'est mal faire. De là vient qu'encore que d'un costé le peché suppose toûjours une action, & que d'autre costé la paresse soit veritablement une cessation d'action, ou si vous voulez une inaction continuelle, elle ne laisse pas d'estre peché.

S. Thom. 2. 35. ar. 4.

La raison est que toutes les actions éloignées de nostre devoir, ou qui luy sont contraires, sont comme on a déja dit, autant d'effets de la Paresse, & que ces effets sont criminels, quoy que penibles & laborieuses; parce que dans les choses morales c'est toûjours la fin qui donne le prix & le merite à une action.

Je n'entends pas bien cette Theologie, dit Zeroandre.

Pour la mieux comprendre expliquons nous par un exemple, reprit Theotée, & prenons mesme l'affaire qui m'a amené icy.

Il s'agit de porter Madame à prendre son temps pour aller voir un homme en faveur d'un pauvre prisonnier, & apres cela d'aller peut-estre visiter pour un moment ce miserable dans sa prison.

Cette œuvre de charité se presente à Madame, non seulement éloignée de tout plaisir, mais revestuë d'apparences dégoutantes, comme de la peine de faire une visite, qui n'a point d'attrait pour elle, & de se priver pendant ce temps-là, d'autant de divertissement : d'entrer dans une prison, dont l'aspect donne de l'horreur, dont la saleté, la puanteur & la misere sont difficiles à souffrir à des voluptueux.

Aussi-tost la Paresse qui a repugnance comme nous avons dit, à la charité, agit à son ordinaire, elle fait differer cette action, & par là cherche à s'en dispenser apres tout à fait : Elle porte pour ce sujet à embrasser tous les pretextes, & sur tout les occasions de plaisir qui se presentent, comme celle dont le Laquais de Madame la Marquise vint hier tenter Madame, en luy parlant d'une promenade, au mesme temps que de mon costé ie luy proposois une œuvre de charité.

Et ainsi comme Madame accepta le divertissement où Madame la Marquise l'engagea, la Paresse qui a du dégoust pour les bonnes actions, sous pretexte qu'elles ont en apparence quelque cho-

se de fâcheux & de mauvais, & qui se fait un plaisir de celles qui ont quelque bonne apparence, mais qui en effet sont mauvaises, a esté cause que tout ce qu'a fait Madame par ce motif, n'a esté que des actes de paresse, quelque peine qu'elle y ait pû avoir : quand mesme par exemple, étant au cours, elle auroit esté étouffée de poussiere, où qu'à son retour son carosse venant à rompre, elle seroit revenuë à pied en son logis avec grande peine : toute cette fatigue, cette sueur, cette agitation, cette action toute penible qu'elle auroit esté, n'étant qu'une suite de sa Paresse, & qui par consequent n'est d'aucun merite. S. Thom. 2. 2. q. 35. a. 1.

Cela est solide, s'écria Angelique.

Je vous assure, se mit à dire Nientilde, que ces choses-là ne sont point des bagatelles, & ie suis bien-aise d'estre venuë icy.

Madame la Marquise, reprit Theotée, me donne trop de confusion pour m'obliger à continuer.

Vous me pardonnerez, Monsieur l'Abbé, dit Nientilde, c'est pour vous y obliger encore davantage, & ie vous en prie de tout mon cœur.

Je vous obeïray Madame, continua Theotée, ie disois donc, que l'action d'une paresseuse n'est d'aucun merite; & la raison est que la fin de toutes ces actions n'est que le plaisir que luy suggere la Paresse, & que l'intention avec laquelle elle les fait, n'est que pour se garantir par paresse des petites peines qui se rencontrent dans l'action que la charité demande d'elle.

Je le comprens à present, dit Zerolndre, & cela estant, Madame, en se tournant vers Nientilde, nous voila bien loin de nostre compte.

Sans doute, reprit Theotée, s'appercevant qu'ils commençoient à gouster ce qu'il disoit, ie pourrois mesme ajoûter ce paradoxe veritable, que la Paresse toute oisive & toute morte qu'elle est, cause presque toutes les peines & les fatigues que l'on prend dans la vie. Vous n'avez peut-estre iamais fait de reflexion à ce qui donne mouvement aux actions de la pluspart du monde, & d'où vient, par exemple, qu'ils disent à toute heure : *I'ay haste : Laissez-moy aller, mon Dieu ie n'auray iamais achevé, quelle heure est-il ? on m'attendra, le coche sera party*, &c.

Cet

Cét empreſſement eſt comme un vent qui pouſſe tumultuairement la pluſpart des gens, en ſorte que rien ne ſe fait avec tranquillité d'eſprit, avec application, avec loiſir, & ſçavez-vous d'où cela vient ? remonter iuſqu'à la cauſe, vous trouverez que cette précipitation ne vient pour l'ordinaire que de Pareſſe.

Je vous avouë, Monſieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, que vous me faites ſouvent perdre terre, comme on dit ; vous auriez pluſtoſt fait de dire que tout le monde eſt pareſſeux : car d'appeller pareſſeux des gens qui ſont meſme plus actifs qu'il ne faut, c'eſt ne ſçavoir pas, ce me ſemble, donner le nom aux choſes ; y a-t'il, ie vous prie, rien de ſi oppoſé à la Pareſſe que la promptitude & l'activité ?

V. DE LA PRE'CIPITATION.

JE vois, Monſieur, reprit Theotée, que c'eſt le mot de précipitation qui vous fait peine, & vous avez raiſon en un ſens : car il y a de la difference entre ne point faire du tout, ou faire lâchement les choſes que noſtre devoir demande de nous, & les faire tumultuairement & toûjours dans le deſordre : mais

il ne s'enſuit pas que les gens qui agiſſent ainſi, ne ſoient pareſſeux en un ſens.

Pour le bien comprendre, il eſt bon de ſçavoir que tout ce que nous faiſons vient du principe qui eſt au dedans de nous-meſmes, & que ce principe eſt noſtre volonté. Cette volonté ſe meut en deux manieres : l'une quand l'ame ſe détermine purement d'elle-meſme ; l'autre, quand le corps ou l'appetit naturel l'oblige à ſe déterminer, & à vouloir les choſes qui regardent ſes beſoins. Les actions qui partent de l'appetit naturel, ſont comme boire, manger, & le reſte : Les actions qui viennent immediatement de la volonté, ſont les actions volontaires. Ces dernieres dont il s'agit icy ſe reglent par la prudence, qui eſt, *ou noſtre raiſon meſme, ou une lumiere qui éclairant noſtre raiſon nous fait connoiſtre & diſcerner les choſes, & nous porte enſuite à les embraſſer ou à les fuir.*

Par cette définition, vous voyez que la prudence eſt compoſée de deux parties : L'une eſt cette connoiſſance & ce choix des choſes, qui fait dire à un Phi-

loſophe ; [a] qu'*elle ordonne des choſes preſentes, qu'elle prevoit les choſes à venir, & qu'elle conſerve le ſouvenir de celles qui ſont paſſées* : elle eſt la regle de l'eſprit, elle preſide dans les conſeils. L'autre eſt celle qui nous détermine à faire le bien, & à fuir le mal que nous avons connus, & qui par conſequent conduit nos actions, pour nous les faire faire loüablement & avec ſuccés, en nous faiſant profiter de tous les moyens & de toutes les circonſtances qui y peuvent contribuer, ou nous détourner des écueils qui s'y oppoſent : Ainſi on peut appeller ces deux parties de la prudence ; l'une la prudence ſpeculative, qui eſt ce que nous appellons autrement ſageſſe, entendant par ce mot la lumiere de l'eſprit, ou le bon ſens ; l'autre la prudence active, ou ſimplement la prudence.

[a] Seneca ſive Auctor. lib. IV. virtutum.

Or vous ſçavez, continua-t'il, que le propre de la pluſpart des vertus eſt de tenir le milieu entre les deux extremitez qui ſont vitieuſes : Comme la liberalité, par exemple, tient le milieu entre l'avarice & la prodigalité. La prudence active, car c'eſt de celle-cy dont

il s'agit icy, peut avoir de meſme pour extremitez oppoſées la pareſſe ou la lenteur pareſſeuſe d'un coſté, & la precipitation de l'autre.

Nous avons parlé iuſqu'icy de cette lâcheté, qui fait que l'on fuit tout-à-fait le bien, ou qui le fait faire peſamment & negligemment: & maintenant cette precipitation tombe à propos dans noſtre entretien, pour nous donner lieu de traiter cette matiere avec un peu de methode; car s'agiſſant d'établir l'activité loüable, qui eſt le iuſte milieu entre ces deux extremitez, il eſt impoſſible de le faire qu'aprés avoir ruiné ces deux oppoſez. Outre que comme on a dit, c'eſt proprement la pareſſe qui le plus ſouvent eſt la veritable cauſe des reſolutions & des actions précipitées: la pluſpart ne ſe haſtant que pour ſe délivrer promptement de quelque choſe qui fait peine à l'amour propre ou à la pareſſe, comme nous l'avons fait voir par des exemples.

Cette precipitation, *qui eſt un trop grand empreſſement dans nos reſolutions & dans l'execution de nos reſolutions*, eſt un effet d'impatience, & cette impa-

tience est l'ennemie de tout bon succez. C'est elle qui fait que l'on commence tout, & que l'on n'acheve rien, ou qu'on l'acheve mal; c'est elle qui nous fait parler & agir à contre-temps, qui fait que nous ne suivons pas les choses, mais que nous les prevenons: c'est elle enfin qui gaste tout, ou qui ne fait rien de bien.

Précipitation dans les paroles, les jugemens, les actions, les affections.

Vous en pouvez voir des exemples en tous ces grands parleurs, dont les paroles luttent dans leur bouche à qui sortira la premiere, comme disoit un fort agreable esprit; ou mesme en ceux qui ne pechant pas en cét excez, se hastent neantmoins tellement quand ils parlent, qu'ils se coupent sans cesse, & n'ont pas si-tost dit quatre mots d'une chose, qu'ils en commencent une autre sans achever la premiere.

Vous pourriez Monsieur, interrompit Nientilde, mettre au nombre de ces gens-là ceux qui demandent quelle heure il est quand l'horloge sonne, & qui le demandent à ceux mesmes qui comptent les heures, les empeschant ainsi de les compter, & ne donnant pas, pour ainsi dire, le loisir à l'horloge de les sonner.

Il y en a encore d'autres, reprit Theotée, qui sont bien plus blâmables, ce sont ceux qui iugent ou qui censurent contre les principes de la charité, les pensées & les actions des autres. Rien n'échape à leur arrogante critique ; ils suppoſent souvent que l'on penſe, & que l'on faſſe des choſes que l'on n'a pas seulement la penſée de faire ; & s'ils voyent qu'on les entreprennent, ils veulent qu'on les faſſe autrement qu'on ne les fait, ou meſme qu'on les acheve avant que de les avoir commencées.

C'eſt un plaiſir, dit Angelique, de voir aller & venir ces ſortes de gens dans un baſtiment, ils contrôlent tout ; *Cét homme n'y entend rien*, diront-ils, *c'eſt un ignorant : Le degré doit eſtre là ; il faut que ce corps de logis communique à celuy-là par une aiſle :* Et quand par la ſuite il ſe void qu'on a fait ce qu'ils avoient penſé, bien qu'ils voyent qu'ils s'étoient un peu trop haſtez de iuger, au lieu toutefois d'en avoir quelque confuſion en eux-meſmes, & de faire ſatisfaction des injures qu'ils avoient dites contre celuy qui bâtiſſoit, ils s'ap-

plaudiſſent encore : *Ie l'avois bien prevû*, s'écrient-ils, &c. Mais cela n'eſt rien en comparaiſon de ceux qui iugent des affaires publiques. Ils ne trouvent rien de bien conduit ny de bien executé : ils veulent que d'abord on attaque & qu'on foudroye tout, ou que l'on faſſe toutes choſes autrement que l'on ne les fait.

Ils ne ſçavent pas, Mademoiſelle, dit Theotée, qu'un Etat eſt un grand coloſſe, & qu'il faut de grandes machines pour le mouvoir : Qu'il ne peut pas aller viſte comme un corps qui ne conſiſteroit pas en un ſi grand nombre de parties, & que ſouvent meſme ne pouvant aller droit, il faut luy faire prendre de grands circuits, pour le conduire où on ſe propoſe. Et comme perſonne ne voit remüer ces reſſorts, que la prudence qui les gouverne ; il faut pardonner cét aveuglement à ces empreſſez, s'il vient d'un bon zele ; & déplorer le mauvais eſtat où ils ſont ſi ces jugemens viennent de malice. Nous n'aurions pas achevé de long-temps, ſi nous voulions exagerer tous les excés où porte cette imperfection.

Pour moy, dit Angelique, ie ris tous

les iours de voir que tout le monde court dans les ruës en carrosse, comme si on avoit les affaires du monde les plus pressées : au lieu, comme i'ay observé, que les étrangers vont un train qui ne sent, ny cette legereté, ny cette précipitation, que Monsieur l'Abbé blasme icy avec iustice.

Et moy, dit Nientilde, ie suis bien d'un autre sentiment : je croy qu'il n'y a point de temps plus mal employé que celuy qui se passe sur les chemins. Car vous m'avouërez que les chemins ne servent que pour aller où on veut. Je veux aller en un lieu, & si ie pouvois m'y transporter miraculeusement aussi viste comme la pensée, ie le ferois, car à quoy me sert le temps que j'employeray à y aller.

Je pense, interrompit Zeroandre, que ces Meusniers qui poussent leurs Mulets à toute bride dans les ruës, agissent par cette Philosophie : on a bien de la peine à se ranger, & à s'empescher d'en estre écrasé.

Et c'est, dit Angelique, un des maux que cause cette viteſſe intemperée ; ces gens-là comme en vertu d'un Pri-

vilege contre les loix de la police, ſont en poſſeſſion d'eſtropier les enfans, les femmes, les ſourds, les gens diſtraits, ceux qui ſont incommodez des jambes, & tous autres infirmes.

Il y a auſſi un autre inconvenient qui arrive de cet empreſſement extrême & furibond ; il eſt cauſe que la pluſpart des cochers, & particulierement ceux de ces gens inquiets, ſont des yvrognes. Vous en riez, & cependant faites-y reflexion, vous verrez qu'à force de crier, *gare, gare*, ils s'alterent ſi fort le poumon dans la continuelle agitation où le corps eſt ſur leur ſiege, qu'il faut qu'ils boivent à toute-heure. Je ne dis rien des chevaux, de leurs fers, du carroſſe, & des rouës qui s'en uſent & s'en ruinent plus viſte.

Nous l'éprouvons ceans, mais ce n'eſt pas là le ſeul de nos maux ; nous avons d'ordinaire cõme pour exercer l'antipathie des gens ſi remüans & ſi impetueux, que s'ils rincent un verre ils le caſſent, s'ils nettoyent quelque choſe ils la rompent, s'ils la ferrent ils l'égarent, & il faut achepter la pluſpart du temps deux ou trois fois une meſme choſe, parce

qu'ils l'ont broüillée & égarée; car comme vous sçavez, [a] ne pas trouver une chose quand on en a besoin, c'est comme si on l'avoit perduë, ou si on ne l'avoit iamais acheptée; enfin nostre maison seroit selon le sentiment de Monsieur l'Abbé, le veritable temple de la vertu.

[a] Certa paupertas est, quum alicujus indigeas, uti eo non posse. *Xenoph. memor. Lib. 5.*

Souffrez-vous cela, Madame, dit Zeroandre, qui regarda Philargie en riant.

Il faut la laisser dire, répondit Philargie, elle s'est érigée en rieuse du quartier.

Est-ce que ie fais injure à Madame, répondit Angelique, de dire que sa Maison est capable d'estre le temple de la vertu?

C'est à dire en bon François, repartit Zeroandre, que si la vie active que Monsieur l'Abbé nous veut enseigner, descendoit du Ciel comme une Deesse, elle pourroit habiter dans cette maison, puis qu'elle se trouveroit au milieu de ses deux extremitez, & auroit des paresseux d'un costé & des étourdis de l'autre.

Madame, dit Angelique à Philargie, ne mettez point ie vous prie, cela sur mon

compte, ie desavoüe ce commentaire.

J'en prouverois bien une partie si ie voulois, ajoûta Zeroandre, car vous ne me sçauriez nier qu'il ne se soit passé ceans l'action la plus étourdie qui puisse arriver, & dont ie vis moy-mesme une partie.

J'en veux faire le recit à Monsieur l'Abbé, aussi bien n'y a-t'il à present qu'à rire de l'avanture, puisque la chose n'a pas eu de suites bien funestes. Madame a une femme de charge, fort bonne enfant; mais broüillonne, vive, & turbulante s'il en fut iamais. Madame luy avoit commandé de luy faire un remede : car vous trouverez bon Monsieur l'Abbé, que ie dise toutes les circonstances.

C'est ce qu'un bon Historien doit faire, repliqua Theotée.

Ce remede fut fait en un moment, comme vous pouvez croire; mais dans cét intervalle un cocher luy vint demander sa chopine ; elle quitte sur le champ la Pharmacie, allume une chandelle, & court à la cave ; à peine eut-elle ouvert la fontaine du tonneau, que de tous costez elle entend qu'on appelle

l'Esvent, c'est son nom. Elle abandonne la fontaine qui couloit, & vint sçavoir ce que c'étoit. On luy dit que Madame grondoit, & demandoit son remede. *Et bien*, dit-elle, *voila bien du bruit, il est tout prest* : Aussi-tost elle entre les armes à la main dans la chambre de Madame, & ne la trouvant pas preste. *Quoy* dit-elle, *il faut donc toûiours attendre apres vous*. Madame se met en état, & cependant cette bonne fille venant à se souvenir que la fontaine du tonneau couloit, elle met le remede à terre pour s'enfuir, rencontre en se retournant un petit laquais, le renverse, & tombant avec luy va donner de la teste contre le coin d'une table, s'ouvre le front, & se met tout en sang. Representez-vous maintenant toutes ces differentes postures : on accourt à ce bruit, on trouve la servante à demie-morte, le petit laquais criant & seignant du nez ; on la fait un peu revenir, & d'abord faisant signe de la main, elle dit entre ses dents *à la cave, à la cave*. on crut qu'elle demandoit un peu de vin pour se remettre le cœur, on y court, & on trouve le tonneau à demy vuide, & un ruis-

ſeau de vin dans la cave.

Il arrive, reprit Theotée, de grands deſordres de ces ſortes d'humeurs : le temperament en eſt cauſe, & rarement peut-on redreſſer ces eſprits turbulents. Il ſemble meſme que noſtre nation ait cela en partage plus que les autres. Nous avons le ſang boüillant, & faiſons toutes nos actions avec empreſſement, & preſque toûjours en nous précipitant.

J'en ſuis quelquefois indignée, dit Nientilde, quand ie vais à quelque aſſemblée, ou à quelque Feſte un peu celebre : tous veulent entrer à la fois, & par là ſont cauſe que perſonne n'entre.

Je leur pardonne, reprend Theotée, pour entrer : mais ce qui eſt ridicule, eſt que l'on ſe preſſe de meſme pour ſortir. On peut craindre en entrant que toutes les places ne ſoient priſes : mais en ſorrant on ſçait bien qu'il faut que tout le monde ſorte puis qu'il eſt entré, & que chacun retournera d'où il eſt venu ; neanmoins on s'étouffe pour ſortir, comme pour entrer.

Que dites-vous, Monſieur, dit Angelique, de ceux qui s'agitent ſans ceſſe,

qui vont & viennent, qui tracaſſent toute leur vie, qui font comme s'ils faiſoient tout, & pourtant qui ne font rien, qui ont toûjours affaire, qui n'ont iamais le loiſir d'écouter ce qu'on leur veut dire, qui parlent à quatre perſonnes à la fois, & tous les quatre ne diſent que des riens, & encore avec des empreſſemens extrêmes ; qui ne marchent pas dans une chambre mais qui courent ; qui chantent & ſe font dancer eux-mêmes, qui font des caprioles en vous parlant ſérieuſement, qui vous eſtocadent avec la main. On ne ſe plaindra pas, comme ie penſe, que telles gens ſoient pareſſeux.

Ils le ſont neanmoins, répondit Theotée, & la difference qu'il y a entr'eux & des pareſſeux moins agiſſans, eſt que ſe fatiguant & ſe tuant comme ils font, ils ſe puniſſent eux-meſmes de leur pareſſe dés cette vie. Car ne rien faire, & n'eſtre bon qu'à agiter l'air inutilement, c'eſt le veritable caractere d'un pareſſeux. Et en effet, comme on donne le nom d'argent vif à un metal, qui n'eſt pourtant rien moins que de l'argent, les gens ſans diſcernement appellent de meſme ces gens-là, actifs & vigilans,

bien qu'effectivement ils ne soient que des gens oisis & paresseux. Ces allées & ces venuës sans sujet, & seulement pour se faire regarder, sont une marque convaincante de vanité, & d'un petit esprit, qui ne se rempliſſant que de vent ou de bagatelles, se vuide, pour ainsi dire, à mesure qu'il se remplit.

Je trouve, interrompit Nientilde, que vous avez raison, Monsieur; mais ferons-nous le mesme jugement de ceux, qui tant s'en faut qu'ils ne fassent rien, font mesme plus qu'ils ne doivent. Nous en voyons qui entreprennent tout, qui se mélent de tout, qui embrassent tout. S'ils sont dans les affaires, ils les tirent toutes à eux: s'ils sont dans le negoce, ils n'en laissent point à faire aux autres s'ils peuvent, & ils donnent à tout.

Inconvenient de se méler de trop d'affaires & de trop de negoces. Comment cela se doit entendre.

Il faut, Madame, distinguer, dit Theotée, si ces gens s'appliquent eux-mesmes au détail des choses, il est impossible qu'ils y reüssissent: Car un homme, n'est qu'un homme, & il ne se peut pas partager à autant de choses qu'il y en a dans ce que vous proposez, qui demandent un homme entier: mais si par exem-

ple vous n'entendez parler que de la direction ou inſpection, il n'y a point de doute qu'un homme ſeul ne puiſſe avoir la conduite de pluſieurs choſes en meſme temps. L'eſprit humain eſt d'une étenduë infinie : & quand un homme en eſt heureuſement partagé, il peut d'une veuë & tout d'un coup penetrer de tous les ſens une affaire, en voir les ſuites & les évenemens bons ou mauvais, & donner des ordres ſi juſtes & ſi précis, qu'ils peuvent ſervir iuſqu'à l'entiere conſommation de cette affaire, & ainſi à l'égard des autres.

Mais ie ne ſçais ſi on peut ſe promettre le meſme ſuccez dans le negoce : car encore qu'un meſme eſprit puiſſe conduire un negoce d'une grande étenduë ; neanmoins comme l'eſperance du profit eſt la maiſtreſſe rouë qui fait mouvoir le trafic, rarement arrive-t'il qu'un homme qui veut gagner ſur toutes choſes, ne perde ſur la pluſpart. Pour le mieux entendre prenons les choſes de plus haut.

Le debit & le prix des marchandiſes dépend du beſoin ou de la volonté d'acheter : Or ce beſoin ſe regle ſur la quantité

quantité des marchandiſes qui ſe trouvent ſous la main, ſur la quantité d'acheteurs qui ſe preſentent, & ſur la quantité d'argent qui roule alors dans le commerce : prenons pour exemple un Marchand de blé qui en ait beaucoup dans ſes greniers en une année de diſette, où le beſoin de grains eſt general, & dans un païs où l'argent abonde ; il faut que l'on en achepte à quelque prix que ce ſoit, & il eſt ſans doute que ce Marchand fera un profit exceſſif.

Suppoſons d'un autre coſté que ce meſme Marchand ſe méle d'autre Marchandiſe, & qu'avec le blé il faſſe trafic de pierreries, de peintures & choſes pareilles. Comme un beſoin empeſche l'autre, s'il gagne cette année-là ſur le blé, il perdra infailliblement ſur tout le reſte; & ainſi toutes les pertes qu'il fera ſur ces diverſes choſes égaleront ou meſme ſurpaſſerõt le profit qu'il aura fait de l'autre. Et cét homme qui vouloit tout faire ne fera rien du tout, & ſe ruinera. Cela ſe vérifie tous les iours, & l'experience fait voir qu'un homme qui ne ſe méle que d'une eſpece de negoce reüſſit mieux, car il a plus d'application

à prevoir les inconveniens, & plus d'adreſſe pour les éviter, il eſt conſommé & rompu dans un meſme trafic, iuſqu'au point de ſçavoir tourner à profit les pertes meſmes qui luy arrivent.

Je vois bien, Monſieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, que vous n'eſtes pas Marchand non plus que moy : Vous ſçauriez ſi cela eſtoit, qu'il ne faut pas ſe contenter de mettre ſon fond ſur un ſeul vaiſſeau, mais qu'il faut le mettre ſur pluſieurs, afin que ſi l'un perit, l'autre recompenſe la perte.

Cela, Monſieur, revient à ce que ie dis, reprit Theotée, car ie ne dis pas par exemple, qu'il ne faille ſe ſervir que d'une ſeule voye pour ſe fournir, & faire debit de marchandiſe ; ie dis ſeulement qu'il ne faut pas ſe charger de trop d'eſpeces de negoce : & cela ne ſignifie pas non plus qu'il ne faille avoir que d'une eſpece de marchandiſes. Car par exemple, ſuppoſons un Marchand qui faſſe le negoce des Indes, ie ne pretends pas qu'il mette tout ſon fond ſur un ſeul vaiſſeau, mais ſur pluſieurs s'il veut, pour la raiſon que vous avez dite. Ni ie ne pretend pas non plus qu'é-

tant aux Indes, il ne charge, si vous voulez, que du poivre, & laisse le clou de gerofle, la canele, la muscade, &c. Mais j'entens que s'étant mis dans le negoce des Indes, & s'étant fait connoistre pour negotiant de ce trafic, il n'en entreprenne point d'autre, & qu'en envoyant aux Indes, il n'envoye point au Nord, au Couchant, ou ailleurs, pour se surcharger de divers negoces dont il ne puisse pas se démesler.

Et d'où vient donc, repliqua Zeroandre, qu'il y a des Marchands, comme i'en connois plusieurs, qui ont part à la fois à plusieurs negoces du Levant, du Ponant, du Nord, & du Midy.

Monsieur, j'entens l'équivoque, répondit Theotée, & il est vray qu'un mesme homme peut avoir part dans tous ces negoces; c'est par le moyen des Compagnies que cela se fait; car il faut observer, que quand un trafic nouveau ou quelque manufacture nouvelle commencent, les Princes éclairez les mettent toûjours en Compagnies, parce que tous les commencemens étant d'ordinaire non seulement difficiles, mais pleins de risques, de frais & de pertes;

une seule personne s'y ruineroit, au lieu qu'une Compagnie regalant ces pertes sur chacun de ceux qui y ont part, ne les sent presque point du tout.

Une personne qui a du bien, & qui veut le faire profiter par des voyes legitimes, ne peut mieux faire que de le mettre dans le plus de Compagnies qu'il peut : mais il ne s'ensuit pas qu'il fasse à proprement parler tous ces negoces, puisque c'est chacune de ces Compagnies qui fait le sien, & cela mesme confirme ce que ie dis, car on n'établit pas une seule Compagnie pour tous ces negoces, mais une pour chaque nature de negoce, afin d'éviter la confusion, & que les choses se fassent mieux.

Il faut maintenant reprendre en deux mots, continua Theotée, ce que nous venons de dire sur ce sujet, & établir pour maxime que si un homme a l'esprit grand, penetrant, facile, & fertile, il peut se méler de grandes affaires & de beaucoup d'affaires : mais que s'il n'a pas ces qualitez, c'est une presomption criminelle ; car vouloir tout faire luy seul, c'est vouloir gaster tout seul ce que d'autres feroient fort bien.

J'entens déja vos principes, Monsieur l'Abbé, répond Zeroandre, & ainsi, comme de gaster une chose, c'est encore pis que de ne rien faire du tout de ce que l'on doit ; il s'ensuit que ces gens-là, qui gastent tout, sont encore plus paresseux que ceux qui ne font rien.

Il sont toûjours tres-blasmables, reprit Theotée.

Mais, Monsieur l'Abbé, dit Zeroandre, vous allez donc bien faire des paresseux ; car par exemple, tous les Ouvriers le sont.

Oüy, répondit Theotée, si ce sont des faineants.

Je dis mesme, reprend Zeroandre, quand ils travailleroient de toutes leurs forces. Car pourquoy si un Ouvrier a de l'esprit & de l'adresse, ne fait-il pas plusieurs choses au lieu d'une seule ? Pourquoy un mesme homme ne fera-t'il pas un chapeau, un habit, des bas, des souliers, de la toile, & le reste ?

S'il est plus à propos qu'un homme n'ait qu'un métier.

J'ay oüy autrefois mettre en question, dit Theotée, s'il ne vaudroit pas mieux qu'un homme apprît tous les mestiers, que de n'en apprendre qu'un ; afin, par exemple, que quand on

auroit un Ouvrier, on les eût tous en meſme temps.

J'ay oüy dire auſſi, interrompit Angelique, à un honneſte homme de mes amis, qu'il venoit d'un païs où les payſans ſont ſi induſtrieux qu'ils font tout eux-meſmes. Il font premierement leurs maiſons qui ſont de bois, ils font leurs draps de la laine de leurs moutons, ils font de la toile de leur chanvre, ils préparent leurs cuirs des peaux des beſtes qu'ils tuënt; ils font leurs habits, leurs bas, leurs ſouliers, & un meſme homme ſçait faire tout cela.

Il me ſemble, dit Zeroandre, que j'entens parler du temps de la Creation du monde, où ie crois que chacun faiſoit luy-meſme toutes les choſes dont il avoit beſoin.

On y eſt en effet obligé, reprit Theotée, quand on manque d'Ouvriers: Mais la plus commune opinion eſt, que dans un païs bien peuplé, il vaut mieux imiter & ſuivre la Nature: Elle n'a rien tant affecté parmy les hommes que la diverſité. Comme donc les inclinations des hommes ſont differentes, il n'eſt pas mal auſſi de diſtinguer les emplois. Ce-

la fait que chacun s'aime dans sa profession, qu'il y travaille avec affection, & qu'ainsi il s'y perfectionne. [a] Car les emplois sont d'une nature, qu'outre l'inclination, il y faut de l'adresse, & cette adresse ne s'aquiert que par un long usage ; un homme faisant bien mieux une chose en la faisant toûjours, qu'un autre qui ne s'y applique que de loin à loin : Et de là on tire cette utilité, que chaque chose est mieux faite & plus promptement, & que les Arts arrivent par ce moyen à leur perfection.

[a] Nec facile possunt parari qui artes omnes recte exerceant, nec illarum peritus aliquis esse potest. *Xenoph. memor.* §.

C'est pourquoy bien loin qu'un Ouvrier soit paresseux, en ne se mélant que de son mestier, & y étant actif & laborieux, il seroit, comme on dit, un gaste-mestier, & s'empresseroit mal à propos de ce qui ne le regarderoit pas, s'il se méloit de quelque chose de plus.

On outre & on precipite la nature mesme.

Mais on ne trouveroit iamais la fin de ces empressemens excessifs. On ne se presse pas seulement soy-mesme, on presse même, & on outre nature ; & si vous y prenez garde, on ne mange presque iamais rien dans le temps qu'il faut, ny dans sa maturité : On aime mieux s'exposer à des maladies toutes certai-

nes, que de temperer ce naturel impatient.

Vous voudriez donc, Monsieur l'Abbé, objecta Zeroandre, que l'on ne mangeât iamais que des poires moles & des pois jaunes. Vous me faites souvenir aussi d'un entretien que j'eûs avec un homme qui avoit fait divers voyages, il me disoit qu'il avoit esté en un païs, où on estoit encore si simple, que l'on ne mangeoit point de poulets qu'ils ne fussent coqs, d'agneaux qu'ils ne fussent moutons, ny de veaux qu'ils ne fussent bœufs, & que de vouloir, ou y faire des chapons, ou couper la queuë aux chevaux, cela passoit pour une violence, & un outrage à la nature; ces peuples se faisant une saintetè de laisser toutes choses comme ils les trouvoient. Approuvez-vous cela, Monsieur l'Abbé, continua Zeroandre, & voudriez-vous preferer ces stupiditez au bon sens & au bon goust qui regne parmy nous.

Il y a en ce que vous dites, Monsieur, du plus ou du moins, répondit Theotée: Il seroit sans doute beaucoup à souhaiter que l'on apportast moins de soin à flater le goust & à nourrir la delicatesse;

car

car la gourmandiſe eſt un peché : Mais je ne condamne pas pour cela que l'on ſe ſerve des animaux pour le ſecours de l'infirmité humaine ; & Dieu ayant donné à l'homme un pouvoir abſolu ſur les beſtes, il ne bleſſe aucun droit en faiſant un moindre mal à une beſte qu'il a pouvoir de tuer. Je voudrois ſeulement que puiſque Dieu meſme, a eu égard aux animaux, juſqu'à faire des loix pour eux auſſi bien que pour les hommes, on euſt auſſi de la retenuë & de la conſideration à leur égard, & qu'au moins on ne s'en ſervît que pour remedier aux beſoins, & non pas pour entretenir le déreglement de la nature. Je voudrois que quand on fait uſage des choſes qu'elle nous donne, on ne les fiſt pas avorter, pour ainſi dire, & que l'on ſe donnaſt la patience de les laiſſer meurir pour les manger plus ſaines, meilleures, & meſme plus delicates au gouſt.

A ce compte-là, Monſieur l'Abbé, repliqua Zeroandre, vous allez créer un autre monde par vos leçons ! mais prenez garde que ce ne ſoit un monde d'hebétez. Les François ſont en reputation d'eſtre agiſſans, vifs, braves, & ſi on

veut vous croire, ils ne seront plus que des endormis & des stupides.

Je suis fâché, Monsieur, reprit Theotée, que nous nous rencontrions si rarement vous & moy. Mon dessein n'est pas de faire tort à la prerogative que nôtre nation a pardessus les autres, ce que ie dis sans pretendre en offenser aucune, ny de ralentir ou attiedir cette ardeur qui la porte à affronter dans la guerre si courageusement la mort & les dangers par un pur motif d'honneur. Je sçay que pour cela elle est avec justice l'admiration, & tout ensemble l'effrois des nations étrangeres; je sçais de plus que sa promptitude est une qualité dautant plus loüable, qu'elle est fondée sur une des maximes de cette prudence dont nous parlons, qui est d'executer avec vigueur ce qu'une fois on a resolu. *Il faut*, dit un Philosophe, *executer promptement ce qu'on a resolu, comme il faut le consulter à loisir avant que de s'y resoudre.* a

a *Arist. 6. Eth. cap. 9.*

Je pretens seulement blâmer ces impetuositez tumultueuses où l'impatience nous jette : condamner, ou pour mieux dire, corriger ces précipitations

qui nous font faire toutes choſes en deſordre, & comme hors de nous-meſmes; & qui ne viennent,, comme nous avons dit, que de pareſſe.

En effet, la pluſpart de ceux que vous voyez venir, comme nous diſions, haletans, inquiets, ſuans, & hors d'eux-meſmes, ſont des pareſſeux, qui avant que de faire ce qu'ils devoient, ont conſulté leurs aiſes & leurs commoditez, ont eu peine à ſe déterminer & à ſe vaincre : & qui enfin n'ayant rien fait à temps, ſont obligez de faire tout, ou à contre-temps, ou avec precipitation & grande peine d'eſprit & de corps.

Tout le contraire arrive, (puiſque nous en ſommes ſur les païs étrangers, (parmy les peuples où le luxe & la delicateſſe ne regnent pas comme icy, & où par conſequent la jeuneſſe n'étant pas élevée dans cette moleſſe & cette paraliſie, qui eſt ordinaire parmy nous. Ces gens ſont laborieux, & s'appliquent vigoureuſement chacun à ce qu'il doit faire, & dans le temps qu'il le faut. Par ce moyen la pareſſe ne les ſurmontant point, ils font tout à loiſir & d'un eſprit tranquille & paiſible : & au lieu

Universitas
BIBLIOTHECA

que nous sommes inondez, pour ainsi dire, d'impatience & d'inquietude, ils sont posez & froids, & ne sçavent ce que c'est que de se presser, parce qu'ils n'en ont iamais besoin. Quand nous les mesurons à nostre précipitation & à nostre inquietude, ils nous paroissent lents & stupides, endormis & paresseux: Mais si nous nous faisons justice sur nôtre paresse, ce sont eux au contraire qui sont veritablement actifs, vigilans, diligens & prompts.

Or nous devons éviter avec autant de soin que la paresse mesme cette précipitation & ce tumulte dans nos actions, puis que cette précipitation n'est pas moins opposée que la paresse à la vertu qui demande de nous, non seulement que nous fassions les choses que nous devons faire, mais que nous les fassions bien. Faire lâchement & imparfaitement nostre devoir comme nous suggere la paresse, & le faire tumultuairement & en bouleversant tout, comme nous y porte la precipitation; c'est également le mal faire, & c'est ou la mesme chose, ou pis, que de ne le point faire du tout & tomber dans [a] la

a Restè autem opus facere, vel negligenter curam faciundo ed-hibere tantum inter se discriminis habent, quantum inter se differunt prorsus opus facere, vel prorsus otiosum esse. *Xenoph. mem. 5.*

pareſſe, comme diſoit Monſieur.

L'unique regle que nous fournit la prudence pour moderer cette précipitation, eſt de comparer le temps aux choſes. Je veux dire qu'il faut dans nos actions aller plus ou moins viſte, ſelon que le temps & les choſes nous l'ordonnent. Par exemple, s'il s'agit de ſe promener, à quoy bon courir à perte d'haleine, puis que le temps, ny ce que nous faiſons ne nous preſſe point, & que nous pouvons faire auſſi bien, & encore mieux, ce que nous nous propoſons de faire, en le faiſant tranquillement qu'avec precipitation ? Tout au contraire, s'il s'agit d'aller ſecourir quelqu'un qui eſt à l'extremité, de délivrer un homme d'un Procez, où ſon bon droit eſt preſt de ſuccomber : s'il s'agit de ſe ſaiſir d'un poſte dont les ennemis ſe peuvent prevaloir à noſtre prejudice, il faut alors s'y porter avec vigueur, & ne point ſe relâcher que l'on n'en ſoit venu à bout, puis qu'il eſt viſible qu'en toutes ces rencontres, le ſujet ne permet pas d'agir avec lenteur ou moleſſe.

Moyen pour ſe corriger de la précipitation, & des empreſſemẽs pareſſeux.

J'entens bien, dit Nientilde, ce que pretend Monſieur l'Abbé ; cette vie acti-

ve demande absolument que l'on se porte à son devoir, que l'on travaille à de bonnes choses; que l'on agisse, mais elle ne veut pas que l'on agisse avec molesse, ou à l'étourdie.

C'est cela justement, Madame, répondit Theotée.

Ouy, mais reprit Nientilde, c'est un grand point que ce travail.

En effet, Monsieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, si par exemple un homme ou une femme sont infirmes, s'ils ne peuvent pas souffrir d'actions penibles, offenseront-ils Dieu de s'en dispenser?

Nullement, répondit Theotée, car personne n'est obligé à l'impossible. Aussi ne parlons-nous que de ceux qu'aucun obstacle n'empêche de travailler courageusement à des choses solides, & qui sont de leur devoir. Sur quoy chacun doit s'examiner tout de bon, & ne pas s'imaginer de pouvoir tromper Dieu en feignant d'estre infirme, au lieu que veritablement on ne seroit que paresseux.

Car comme dit un Philosophe. *Rien n'est fermé à Dieu, il est dans le cœur de*

Sen. Epist. 14.

l'homme, il se trouve au milieu de nous-mesmes. Il entend, penetre, & void le bien & la malice. C'est un Soleil qui void toutes choses à nud: Admirable en cela qu'il void sans estre vû. Plaut. capt. Boet. de cons.

Je suis en verité bien-aise, commence à dire serieusement Zeroandre, d'avoir appris tout cela. Je sçavois bien que la paresse estoit un des sept pechez mortels; mais ie m'imaginois que c'étoit seulement, ou de se tenir, comme vous avez dit, trop long-temps au lit, ou de garder la chambre sans rien faire.

C'est bien plus qu'on ne pense, reprit Theotée, & quand mesme elle ne consisteroit qu'en ce que vous dites, Monsieur, ne seroit-ce pas assez? Peut-on faire un portrait qui tourne plus à la honte de la nature, qu'en representant un homme ou une femme qui passent leur vie dans une oisiveté continuelle, sans aucun soin, que de boire, manger, & dormir? Cela ne répond pas à ce que dit l'Ecriture Sainte. *Que l'homme est naturellement fait pour le travail, comme l'oiseau pour voler.* Iob. ch. 5.

Je vous avoüe qu'il n'y a rien de plus monstrueux que cette paresse: & ie ne

ſçais comment ces perſonnes ne font pas ſcrupule de manger du pain qui couſte tant de ſueur aux autres, & de ſe ſervir du travail & de la peine de toute la ſocieté civile pour tous leurs beſoins, ſans y rien contribuer : Je ne ſçais, dis-je, comment elles n'ont point de confuſion d'elles-meſmes ; comment elles ne rougiſſent point de ſortir de ce monde de la meſme maniere qu'elles y ſont entrées, puis qu'en verité c'eſt la meſme choſe de n'y eſtre pas, que d'y eſtre pour n'y rien faire. [a] Pleût à Dieu qu'ils ſceuſſent le jugement que les perſonnes ſages portent de leur pareſſe. *Celuy*, diſoit Socrate, *qui ne ſçait, ny ne fait aucun meſtier pour gagner ſa vie, & qui ne veut pas non plus travailler à la terre, fait voir qu'il a deſſein, ou de dérober, ou de mandier pour vivre, ou bien qu'il eſt hors de ſon bon ſens.* [b]

[a] Mihi enim qui nihil agit eſſe omnino non videtur. *Cic. lib. 2. de nat. deor.*

[b] *Xenoph. memor. 5.*

Monſieur l'Abbé dit vray, & ie voudrois bien ſçavoir, ajoûta Angelique, quelle difference il y a entre la vie que ces gens-là menent preſentement, & celle qu'ils menoient dans le ventre de leur mere.

Et moy, dit Zeroandre en riant, ie croy

qu'il n'y aura que ces gens-là de sauvez.

Bon, dit Angelique.

Bon, reprit Zeroandre ; n'est-il pas vray que Dieu au jugement nous demandera compte de ce que nous avons fait ?

Il est vray, répond Angelique, & bien ?

Et bien, pour suivit Zeroandre, quand il demandera à ces gens-là ; Venez-ça, qu'avez-vous fait dans le monde pendant soixante ou soixante & dix années, que ie vous y ay laissez, & qu'ils répondront ; *Rien* ; n'est-il pas vray que Dieu n'aura pas sujet de damner des gens qui n'auront rien fait ?

Oüy, répondit Angelique, mais il faudroit estre asseuré que Dieu entendist la raillerie ; autrement ce *Rien* leur coûtera cher. Mais Monsieur, continua Angelique, vous interrompez sans cesse Monsieur l'Abbé.

Je ne sçais plus où nous en estions, reprit alors Theotée, ha ! c'estoit sur les actions inutiles que nous fait faire la paresse : Je dis donc que toutes fatigantes qu'elles soient, elles ne sont point des actions, mais de fausses occupations, qui

pour ainſi dire, deſoccupent & entretiennent juſqu'à la mort l'oiſiveté ou le vice.

VI. GENS QUI PASSENT LEUR VIE A JOÜER.

QUE fait, à voſtre avis, un homme ou une femme, qui paſſent toute leur vie dans le jeu, qui ne penſent à autre choſe qu'au jeu, qui vivent du jeu, qui ſe font un meſtier du jeu. Quel deſordre y a-t'il que le jeu ne mette pas dans l'interieur de ces perſonnes ? ſongent-ils à Dieu ? ſongent-ils qu'ils ſont au monde pour luy, & qu'il ne les y a mis que pour luy ? mais ſongent-ils ſeulement quel iour il eſt?

Comment, Monſieur l'Abbé, reprend Angelique, il n'y a point de gens qui ſongent tant. Lors que Madame a paſſé tout le iour à ioüer, elle ne fait que ioüer en dormant : *Voſtre point ne vaut rien, j'ay la main ſur vous, &c.* elle me fait mourir de rire.

Je veux dire, repliqua Theotée, que ces gens-là ne ſongent ou ne penſent au monde à autre choſe qu'à gagner, & bien ſouvent meſme par des voyes peu honneſtes ; & que s'abiſmant ainſi dans cette paſſion, ils ne penſent pas ſeule-

ment qu'ils ſoient au monde. Ce qui eſt une vraye manie dont ils ne peuvent guerir que par miracle.

Mais, interrompit Nientilde, c'eſt donc mal fait de ioüer ?

N'en doutez pas, Madame, reprit Theotée, ce ne peut-eſtre qu'un peché de la maniere que ces gens-là ioüent. Et pour vous le faire voir ſenſiblement, n'eſt-il pas vray, Madame, que quand quelqu'un, par exemple, vous a gagné cinquante piſtoles, vous ne ſçauriez le regarder de bon œil, & que vous ne ſçauriez en bien parler ! Car ſi vous voulez Madame, que ie vous inſtruiſe, il faut dire la verité ?

Et bien, Monſieur l'Abbé, répondit Nientilde, vous avez affaire à des gens de bonne foy, ie vous avouë celuy-là.

Cela eſtant, Madame, reprit-il, il ſuffit quand il n'y auroit rien de plus. Par là vous voyez que le jeu eſteint la charité dans le cœur, & qu'ainſi il eſt criminel.

Mais il y a encore plus, pour vous obliger à le deteſter ſi vous y avez quelque attache : Car ſans parler de la faineantiſe qu'il entretient, & du temps qu'il

Le hazard fait la bonne foy du ieu, & il

eſt le fondement de la pluſpart des gains legitimes.

dérobe aux occupations qui ſont de noſtre devoir ; on ſe ſert ſouvent de mauvaiſes voyes & peu ſinceres pour gagner ; & alors ce n'eſt autre choſe que voler l'argent de celuy à qui on le gagne. La raiſon eſt que vous oſtez du jeu le hazard, qui en eſt la bonne foy, & qu'au lieu que celuy contre qui vous ioüez eſtoit en termes de vous gagner vous-meſme, vous l'en empeſchez & emportez ſon argent, ſans courir aucun riſque, & c'eſt comme ſi vous le preniez dans ſa bource.

Quoy ? Monſieur l'Abbé, dit Zeroandre, il ne faut pas ſe précautionner contre le hazard ?

Je ne dis pas cela, reprit Theotée, on peut faire ce qu'on peut pour ſe précautionner contre le hazard par ſa prevoyance, par ſa conduite ; mais il ne faut pas arreſter le cours du hazard.

J'entens bien, reprit Angelique, ce que Monſieur l'Abbé veut dire ; & pour vous le faire comprendre, s'il m'eſt permis de parler ainſi : ſuppoſons que nous ioüions vous & moy au piquet : vous connoiſſez les cartes, & en les donnant vous remarquez, par exemple, que

tout le cœur demeure dans l'écart qui vous doit venir ; & portant ſur cœur vous gagnez mon argent.

Et c'eſt, continua Theotée, un larcin, parce que vous eſtes tellement aſſuré de voſtre jeu, qu'il eſt impoſſible que vous n'ayez l'argent de Mademoiſelle. Mais il n'eſt pas bien-ſeant, ajoûta-t'il en riant, que ie m'engage ainſi au jeu.

Point, point, dit Nientilde; ce que vous dites, Monſieur l'Abbé, eſt utile & curieux. J'ay ioüé toute ma vie, & ie n'ay iamais ſceu ce que vous dites du hazard.

C'eſt pourtant, Madame, reprit Theotée, le fondement de la pluſpart des gains legitimes. Pourquoy, à voſtre avis, permet-on de prendre intereſt d'un contract de conſtitution de rente, & non pas d'une promeſſe ? C'eſt que dans un contract vous alienez voſtre fond, & vous vous mettez au hazard de le perdre, au lieu que dans une promeſſe, ſi la perſonne eſt ſolvable, vous ne courez aucun hazard, parce que vous ne perdez point voſtre argent de veuë, & que vous pouvez le demander quand il vous plaiſt,

Je ſçais auſſi qu'il y a d'autres raiſons ſur leſquelles on ſe fonde, quand il eſt queſtion de parler de l'uſure, dont la principale eſt que Dieu l'a défenduë; mais nous prenons icy ce qui fait à nôtre ſujet.

Pourquoy eſt-ce pareillement que le commerce eſt un gain ſi legitime? parce que vous donnez tout au hazard. Un Marchand, par exemple, qui abandonne ſon bien à la mer ſans ſçavoir s'il le reverra iamais, ne peut pas courir de plus grandes riſques; ceux de meſme qui moyennant une certaine ſomme aſſurent l'arrivée d'un vaiſſeau à bon port, ſans ſçavoir qu'il ſoit arrivé, gagnent legitimement ce qu'on leur donne pour cette aſſurance, parce qu'ils courent hazard que le vaiſſeau periſſe: la où s'ils avoient connoiſſance qu'il fuſt arrivé, ils commettroient un larcin.

D'où vient enfin que l'Agriculture eſt le plus legitime de tous les gains? c'eſt à cauſe du hazard où on ſe met en jettant ſes grains ſur la terre, ſans aſſurance certaine qu'on les recuëillera. Vous voyez donc bien qu'uſant de ſoupleſſe dans le jeu, & n'y eſtant pas de bonne foy, c'eſt

faire un vol public.

Mais Monſieur, interrompit Nientilde, ſi le hazard rend legitimes toutes ces choſes dont vous avez donné des exemples, le jeu l'eſt donc auſſi, puis qu'il roule pareillement ſur le hazard.

Vous voila pris, Monſieur l'Abbé, commenca à dire Zeroandre en s'éclatant de rire.

Les jeux de hazard ſont deffendus.

Je m'attendois bien, Monſieur, à cette objection, reprit Theotée, Madame qui a de l'eſprit devoit la faire; mais il n'y a pas grande peine à y répondre, le rapport que pluſieurs choſes ont par quelque endroit les unes aux autres eſt bien different d'une reſſemblance effective; & l'uſage que l'on voudroit faire de ces choſes, fondé ſur ce rapport imparfait, eſt contre la raiſon & les bonnes mœurs. Il n'y a gueres de poiſons, par exemple, qui avec quelque preparation ne deviennent un remede utile; ſera-t'il permis pour cela de vendre du poiſon, & d'en uſer à cauſe de ce rapport, ou de la reſſemblance qu'ils auront en telle & telle circonſtance à de bons remedes? Un Armurier vend publiquement des armes pour la défence de l'Etat & des particu-

liers, pourra-t'il cependant en vendre à un fou, ou à un furieux qu'il iuge capable de faire un mauvais coup.

C'eſt en cela que conſiſte l'artifice du demon; il trompe les hommes & les ſurprend par ces rapports imparfaits, il les porte à un veritable mal par la fauſſe reſſemblance qu'il a au bien: auſſi eſt-ce un piege non ſeulement que les loix Chrêtiennes, mais auſſi les civiles, ont ſagement preveû dans le fait dont il s'agit icy, car elles n'ont pas voulu que les hommes puſſent s'addonner au jeu ſous pretexte qu'il eſt comme beaucoup d'autres choſes legitimes, fondé ſur le hazard. Elles ont abſolument défendu tous les jeux de hazard, & il eſt aiſé de voir que c'eſt parce que cette occupation produit des effets tout contraires à ceux de ces autres emplois: car au lieu que ceux-cy ſont des occupations honneſtes, qui entretiennent une grande partie des ſujets d'un Etat, & exercent leur induſtrie; les jeux de hazard ne ſervent au contraire qu'à tenir le monde dans la pareſſe, & qu'à nourrir dans un Royaume la fraude & la mauvaiſe foy, ſans parler des deſordres où il plonge en particulier

Conc. Sen. cap. 25. Digeſt. 11. Tit. 5.

lier les joüeurs meſmes.

Ce ne ſeroit iamais fait ſi on vouloit examiner en détail les maux que fait ce mal-heureux meſtier. N'eſt-il pas vray que ces joüeurs declarez diſſipent le plus ſouvent ou toûjours la ſubſtance de leurs familles, & cela eſtant ils commettent le plus criminel larcin qui ſe puiſſe imaginer ; dérobant le bien à une femme, & à des enfans, qu'ils ſont obligez par les loix civiles & naturelles de faire ſubſiſter, aux deſpens meſme de tout ce qu'ils ſont & de tout ce qu'ils ont. Un bien, dis-je, dont à proprement parler ils n'ont que l'uſufruit pendant leur vie ?

Maux & inconveniens où ſe plongent les joüeurs.

Ce que vous dites, Monſieur, interrompit Nientilde, eſt pour les petites gens, & à leur égard vous avez raiſon.

Vous me pardonnerez, Madame, reprit Theotée, ie parle des riches pluſtoſt que des pauvres: car ſi vous y prenez garde, ce ſont ceux qui ioüent plus grand jeu qui perdent davantage, & qui ſe ruinent pluſtoſt ; il ſe meſle dans leur jeu une certaine vanité qui ne leur permet pas de ioüer petit ieu, & ainſi où les petites gens que vous dites perdent peu, les

riches perdent beaucoup, & tout cela eſt la meſme choſe; le comptant s'en va, & quand on n'en a plus, on ioüe les meubles & les hardes; on emprunte, on ſe ruine.

Je connois, dit Zeroandre, un Cavalier de qualité, qui ayant perdu, & n'ayant pas de quoy payer, envoya en payement la toilette & le deshabillé de ſa femme.

Cela eſt fort ordinaire, reprit Theotée.

Mais i'en connois un autre, dit Angelique, a qui il arriva un plus grand mal-heur; c'eſtoit un ioüeur tel que vous le dépeignez. Il avoit tout ioüé & tout perdu, & n'ayant point d'autre reſſource, il ſe maria pour rétablir ſes affaires, & avoir de l'argent comptant. Le lendemain de ſes nopces, iour pour iour, il ioüa & perdit le mariage de ſa femme, & ce qui eſt plaiſant, eſt qu'ayant ioüé & perdu ſes propres habits de nopces, on ne luy donna point d'autre quartier, ſinon d'attendre qu'il fût nuit; alors on le ramena chez luy, & eſtant à la porte, on le des-habilla, & il alla comme en maſque retrouver la nouvelle mariée:

il en fut quitte pour inventer des contes de voleurs & de filoux.

Et c'eſt là bien ſouvent la mal-heureuſe ſuite de cette miſerable paſſion, dit Theotée ; car remarquez, ie vous prie, il ſe rencontre preſque ordinairement, que quand le mary aime le ieu, la femme ne l'aime pas; & que quand elle en eſt enteſtée, il l'abhorre; & ainſi c'eſt un deſordre continuel : c'eſt une menterie perpetuelle : c'eſt de part & d'autre une ſupercherie qui ne finit point, l'un revient à deux ou trois heures apres minuit, quand l'autre dort ; celuy qui a veillé eſt encore au lit quand l'autre veut diſner; le mary cache de l'argent pour ioüer à l'inſçû de ſa femme ; la femme pour le meſme deſſein en dérobe à ſon mary, détourne & diſſipe tout ce qui doit faire ſubſiſter ſon ménage.

En fin.... Il n'y a pas encore bien du temps, interrompit Zeroandre, qu'une Dame de ma connoiſſance perdit au berlan une bague de prix qu'elle avoit, quād elle fut chez elle où ie la remenay, elle fit de grandes lamentations, auſquelles elle m'avoit preparé ; elle paroiſſoit inconſolable & au deſeſpoir. Le mary

d'autre coſté fort en peine de la voir en cet eſtat, ſe tuoit de demander, qu'eſt-ce donc? qu'eſt-ce donc? Ah! dit la Dame, i'ay perdu mon Diamant, en tirant mon gand de la main. Le mary fut encore ſi honneſte pour eſſuyer ſes larmes, que de luy en promettre un autre.

On ne finiroit iamais, reprit Theotée, ſi on vouloit rapporter toutes les infidelitez, les fourberies & les deſordres, & la confuſion où cet abominable vie engage ceux qui s'y abandonnent.

Ainſi quand meſme vous ſuppoſeriez, continua-t'il, que le ſuperflu des perſonnes de qualité qui ont de grands biens, leur donneroit moyen de ioüer gros ieu: s'ils vouloient prendre droit par là, ce ſeroit à parler chreſtiennement, encore un larcin qu'ils feroient. Car ce ſuperflu appartient abſolument aux pauvres. Il eſt leur legitime, comme le patrimoine iuſqu'à une certaine portion eſt celle des enfans, laquelle on ne peut pas leur oſter, moins encore peut-on la ioüer.

Mais laiſſons-là, ſi vous voulez, le plus & le moins, ne parlons que de la paſſion du ieu, & des mauvais effets qu'elle produit. Qui peut repreſenter l'enyvrement,

& le transport de fureur de la plus part des joüeurs ; les blasphémes horribles qu'ils vomissent, & les extravagances où on les void quand ils perdent ? Ils n'ont respect ny pour sexe ny pour qualité.

Si i'osois, dit Angelique, ie vous raconterois sur ce suiet une histoire que i'ay leuë il n'y a pas long-temps prés du lit de Madame, en attendant qu'elle s'endormît. Un Prince souverain voulant se desennuyer, envoya chercher un de ses Gentilshommes pour iouër avec luy. Ils iouërent long-temps sans se rien gagner ; à la fin, comme le ieu les menoit toute la nuit, ils resolurent de mettre tout à un coup de dé. Il fut favorable au Prince : l'autre voyant tirer son argent, fut transporté d'une colere si enragée, qu'il saisit son Maistre, & le chargea de coups de poing. Le bruit fait venir du monde, le malheureux se sauve à la faveur de la nuit : mais enfin il est arresté, & on le met en prison.

Quoy ? interrompit Zeroandre, un sujet battre son Souverain ; un particulier battre un Prince ; un domestique son Maistre ?

Oüy, repliqua Angelique.

Il le fit donc écarteler, reprend Zeroandre ? qu'en fit-il enfin ?

Cela n'eſt pas de noſtre ſujet, répondit Angelique.

Mais encore, inſiſta Zeroandre, il luy fit du moins couper le poing, & le fit pendre.

Tout au contraire, reprit Angelique, pour le tirer de peine, ce Prince en fit une action de magnanimité & d'exemple. On mena le Priſonnier pour eſtre jugé, & chacun le condamnoit par avance comme vous ; quand il fut ſur la ſellette devant le Prince ſeant en ſon lit de Juſtice : *Allez*, dit le Prince, *c'eſt moy qui ſuis le criminel ; l'emportement du ieu vous a fait faire ce que vous avez fait : mais rien ne m'obligeoit de ioüer avec un homme qui n'eſt pas de ma qualité : ie vous ſuis obligé de cette correction, elle m'apprendra à ne rien faire à l'avenir d'indigne d'un Prince.*[a]

[a] 1. Lip. monit. & Exemp. Polit. *Lib.* II. *c.* 12.

Cette Angelique vaut trop, me dit tout bas Zeroandre.

C'eſtoit-là un ſage Prince, reprit Theotée, il ſçavoit bien que le tranſport du jeu eſt une agitation qui n'eſt pas moins vio-

lente que celle d'une fiévre chaude. Il prit cet outrage comme venant d'un Phrenetique, en qui la raiſon eſt troublée. Auſſi voit-on de ces joüeurs qui mangent les cartes, les cornets; qui briſent les flambeaux, les bougies, jettent tout par les feneſtres, & ſe vont mettre au lit en cet eſtat. Ils ſe levent, ils paſſent la vie ainſi, & meurent de meſme, ce qui eſt le plus déplorable des enteſtemens!

Oüy, Monſieur l'Abbé, dit Nientilde, vous parlez des mauvais joüeurs; mais ſçavez-vous bien qu'on n'en fait point d'eſtat, que tout le monde les fuit, & que l'on ne s'engage qu'avec de beaux joüeurs.

Hé bien, Madame, reprit Thotée, ie le veux, ie veux qu'ils ſoient de beaux joüeurs, puiſque c'eſt le terme: mais ſçavez-vous la difference qu'il y a entre ces beaux joüeurs, & les autres; c'eſt que tout ce qui vous paroiſt au dehors dans ces emportez, ſe paſſe dans l'interieur de ces gens paiſibles. Ils ſont agitez des meſmes furies; & s'ils ſauvent les dehors de peur qu'on ne les fuïe, comme vous dites, ils ſentent les meſmes violences au dedans, & meſme dautant plus cruelles,

que leur cœur ne se descharge pas comme fait celuy des autres.

Avec cela, Monsieur l'Abbé, reprit Nientilde, vous ne parlez que des gens qui perdent. On ne pert pas toûjours, le ieu a de bons momens.

Je le veux encore, Madame, reprit Theotée, mais ce n'est que changer de passion. Une personne gagne, & la voila tout hors d'elle-mesme par un excez de ioye, elle fait mille proiets. *Si ie pouvois encore gagner cela, i'acheterois*, &c. *Je ne veux plus ioüer que iusqu'à ce que i'aye gagné tant pour telle & telle chose*, &c.

C'est-là ce que l'on dit, & qu'arrive-t'il ? Il arrive, Madame, que comme ceux qui ont perdu se hastent de tout sacrifier pour avoir leur revanche, esperant toûjours de gagner ; ceux de mesme qui ont gagné s'échauffent à joüer encore pour doubler leur gain, & qu'à la fin ny les uns ny les autres ne gagnent. C'est la pierre de *Sisyphe* qu'ils roulent, & poussent en haut, & qui retombe toûjours en bas. Je vous en fais juge, Madame : avez-vous iamais veu de ces joüeurs mourir fort riches ?

Au contraire, nous avons quantité d'exemples qu'ils se sont plongez souvent dans d'extrêmes miseres. Nous en avons vû qui ne s'estant pas contentez de joüer leur argent, & de ruïner leur propre famille, ont joüé & perdu l'argent des autres, & souvent celuy du public: car comme nous a fait voir Mademoiselle, le mesme emportement qui leur fait perdre le respect pour les personnes, le leur fait perdre aussi pour l'argent. Ils joüent tout ce qu'ils peuvent attraper, & il leur en arrive de tres-fascheux inconveniens: car on cesse alors d'avoir commerce avec eux; personne n'ose s'y fier; & si ce sont gens qui soient en estat d'entrer dans quelque employ, ou qui ayent des talens pour cela, ils s'en excluënt par là eux-mesmes. Cette passion forcenée pour le ieu, est une espece de Lepre qui les separe du monde raisonnable, & les rend incapables de parvenir à quoy que ce soit.

Il est vray apres tout, reprit Nientilde: mais quoy, Monsieur l'Abbé, il ne faut dõc iamais iouër, puisque c'est un crime?

Vous me pardonnerez, Madame repliqua Theotée, ie ne dis pas cela. Nous établissons icy des principes, dont il ne

ſe faut pas éloigner, & par ce moyen vous reſoudrez vous-meſme toutes vos difficultez. Nous avons dit, que de nous contenter de fuïr le mal, ſans tâcher de faire auſſi le bien; c'eſtoit peché; & que de faire toute autre choſe que ce que l'on eſtoit obligé de faire, c'eſtoit ne rien faire du tout, & mener une vie pareſſeuſe, une vie morte & criminelle. Et c'eſt ce que font ceux qui paſſent dans le ieu toute leur vie, car elle eſt deſtinée à de bonnes choſes utiles & honneſtes.

Ceux qui perdent le temps à voir joüer ſont auſſi coupables comme ceux qui le perdent en joüat.

C'eſt pourquoy ceux qui paſſent toutes les iournées à voir jouër les autres, ne ménent pas une vie plus loüable que les ioüeurs meſmes.

Ha! Monſieur l'Abbé, s'écria Zeroandre, vous eſtes cette fois icy trop ſévere, quel mal font ces gens-là qui ne iouënt point, qui ne gagnent ny ne perdent?

N'appellez-vous pas cela perdre, reprit Theotée, que de perdre le temps, de faire comme profeſſion publique de le perdre par un amour effrené d'oiſiveté? Je croirois les ioueurs preſque moins coupables, ſi en ſe perdant eux-meſmes, ils n'étoient cauſe de la perte de ces ſpectateurs: Car ſelon le monde,

le charme du ieu peut excuſer ceux qui ioüent : mais ceux qui ne font que voir iouër ſans aucun plaiſir que celuy de ne rien faire, ſont dans une pareſſe & une faineantiſe inexcuſable.

VII. GENS QVI PASSENT LEVR VIE A APPRENDRE ET A DEBITER DES NOUVELLES.

PUIS QUE nous ſommes, cõtinua Theotée, ſur les exemples de ces vies inutiles. Il y a d'autres gens qui vivent dãs une tres-ridicule inutilité; Je ne ſçais ſi vous l'avez remarqué, c'eſt celle d'apprendre, & de debiter des nouvelles. Ils en perdent le boire & le manger; ils vont de porte en porte; ils font les Prophetes ſur les Evenemens; ils font des gageures, & ſouvent auſſi il leur en coûte de l'argent.

Il eſt vray, dit Angelique, qu'il y en a qui prennent party pour des choſes qui arrivent à plus de quatre cent lieux du païs où ils ſont, qui parlent, qui diſputent là-deſſus avec une aſſeurance, & une chaleur, telle que s'il s'agiſſoit de l'Evangile, ou de leur propre vie, on ne les verroit peut-eſtre pas ſi échauffez; & c'eſt meſme ſur des choſes dont ils ſont auſſi peu aſſeurez comme moy, & où non ſeulement ils n'ont point d'intereſt, mais où il importe peu qui

ait raiſon : car la choſe eſt ſouvent auſſi bonne d'une façon comme d'une autre. Je vous avouë que ces enteſtez ſont fort incommodes.

Mais il y en a une autre eſpece tres-dangereuſe, & fort inſupportable. C'eſt de ceux qui cenſurent tout, qui donnent un mauvais ſens aux choſes : qui ſont meſme faſchez de la proſperité des affaires de l'Eſtat : qui les vont blâmant, décriant, des-honnorant par tout. Je ne ſçaurois ſouffrir ces gens-là avec leur mine grave, & leur eſprit de travers.

La malice ſe gliſſe quelquefois dans cette curioſité.

Il y a en cela, dit Theotée, quelque choſe de plus que la curioſité, il y a de la malice & de l'ingratitude : Et en effet, y a-t'il homme d'eſprit, qui ne voye que c'eſt à cette proſperité qu'il doit le repos dont il jouït ? C'eſt cependant ce meſme repos, ou pour mieux dire l'oiſiveté où ils ſont, qui eſt la cauſe de cét iniuſte chagrin. Ces gens-là devroient au contraire benir Dieu tous les iours de leur vie, de la grace qu'il leur a faite de leur donner un Prince, qui va expoſer ſa perſonne ſacrée iuſque dans le pays de ſes ennemis, pour y

faire crever l'orage qu'ils preparoient contre ſes Eſtats. *Vn Prince dont les veilles*, comme dit un grand Philoſophe, *raſſeurent le ſommeil de ſes ſuiets, dont les travaux donnent du repos à tous les particuliers, dont l'induſtrie leur procure la douceur de la vie; & dont l'application à faire tout luy-meſme, & l'activité les fait vivre ſans rien faire.* Senec. conſ. ad Pol.

Par là, iugez de l'ingratitude de ces ſortes de gens, & ſi l'Eſtat dont ils ſont les enfans, peut ſe promettre d'en tirer un grand ſecours; puiſque bien loin d'y contribuer, ils s'élevent contre ſa bonne fortune. Ils ſont, comme vous dites, Mademoiſelle, tres-dangereux: *Car il n'y a perſonne qui ſe porte à croire & à recevoir plus facilement toutes ſortes de nouveautez, que le peuple d'une ville, & particulierement quand ces nouveautez ont quelque choſe de funeſte.* Tacit. l. 1. hiſt. Ibid.

Ne parlons plus de ces Viperes, reprit Angelique, ils ſont aſſez punis du ſupplice qu'ils trouvent en eux-meſmes. I'aime bien mieux voir ces gens ardents, qui ſur un eſcran où il y a une carte de Geographie, conduiſent le Roy par la main dans tous les lieux où il leur plaiſt.

C'eſt ce qu'un Hiſtorien dit agreable-
Lib. 44. ment, interrompit Theotée : *Combien en voyez-vous, qui dans les Cercles, & meſme en pleine table, conduiſent une Armée, ſçavent où il faut camper, quelles places il faut attaquer, quand il faut livrer bataille, & quand il ne le faut pas.*

Mais qu'arrive-t'il de tout cela, continua-t'il, cette inutilité dont nous parlons ; cette perte de temps que nous déplorons, & ces occupations oiſives qui rongent & conſument ces gens-là.

Il eſt vray, dit Angelique, que l'on peut dire qu'ils vivent de vent : car tout ce qu'ils diſent, & tout ce qu'ils entendent, ne ſont ſouvent que menteries, & ie voudrois avoir le plaiſir de faire faire ſerieuſement à l'heure de la mort un examen de conſcience à un de ces Nouvelliſtes. Je ſuis aſſeurée qu'un homme comme cela meurt ſans que de tout ce grand babil, & de tout ce vain commerce de paroles, il puiſſe laiſſer douze veritez à partager entre ſes heritiers.

Pourquoy une nouvelle ſe corrompt.

Je ſuis de moitié avec toy, Angelique, reprit Zeroandre ; mais ce qui m'eſtonne, eſt de voir qu'un homme vienne de l'armée ; qu'il apporte par exemple la

nouvelle de la prise de l'Isle, qu'il en fasse le recit tout d'un coup à quatre ou cinq personnes, & que ces mesmes personnes la redisent apres tout autrement qu'ils ne l'ont entenduë.

Cela m'est arrivé, i'estois de cette compagnie; il y en eut un qui à quatre pas du lieu où nous estions, ayant trouvé un de nos amis, luy conta cette mesme nouvelle tout d'une autre façon, & y aiouta ie ne sçais combien de choses que le Courrier ne nous avoit point dites. Pour moy, continua Zeroandre, i'ignore d'où cela vient.

Cela vient, Monsieur, reprit Angelique, de ce que nous nous plaisons à mentir, & de ce que ceux qui disent de grandes nouvelles sont si ridicules, qu'ils croyent s'en faire honneur. Je gage que cet homme en racontant cette importante nouvelle, vouloit avoir part luy-mesme à la gloire de cette action, & qu'ainsi il la relevoit le plus qu'il pouvoit par ses exagerations, quoy qu'il n'en eust aucun besoin, & que la verité toute seule fust suffisante pour la rendre recommandable.

Ces reflexions, dit Theotée, sont in-

dicieuſes : mais il me ſemble, Mademoiſelle, ſi i'oſe icy debiter mes imaginations, que l'on peut y aioûter une raiſon naturelle, qui eſt que tous les eſprits ne ſont pas d'une égale capacité. Par exemple, ces quatre ou cinq perſonnes qui avoient oüy parler ce Courier, n'avoient pas une pareille ouverture, & une meſme étenduë d'eſprit, ny une mémoire également heureuſe. A l'un le Courrier peignoit nettement les images de ce grand évenement: à un autre un peu moins, & ainſi du reſte. Et apres quand chacun vient à debiter la nouvelle, il la debite ſelon la foibleſſe de ſon imagination & de ſa memoire. Avec cela il ne ſe donne peut-eſtre pas le loiſir de la bien dire, ou d'en faire le recit tout entier. *a*

a Solet interdum aliter dici quid, & aliter intelligi, dum aut minus lucide profertur, aut minùs vigilanter advertitur. *Clement. recognitionum, lib. II.*

Un homme qui a haſte en rencontre un autre, il luy crie : *Ioye, joye, le Roy a pris l'Iſle* ; cela dit, il s'enfuit auſſitoſt. Celuy-cy qui en trouve un autre ne ſe donnant pas la peine de penſer à ce qu'il dit, ou s'eſtant interieurement preoccupé auſſi, quand il entendoit cette priſe, dit : Si vous voulez que le Roy a pris Anvers au lieu de l'Iſle ; ce dernier en dit autant à un autre, & ainſi une pau-

vre nouvelle ſe trouve ſi fort défigurée parmy le peuple, qu'elle n'eſt plus reconnoiſſable une heure aprés. Et c'eſt de ces illuſions que ces faineants ſe repaiſſent.

Ainſi, Monſieur l'Abbé, vint à dire Nientilde, il ne faudra donc pas non plus entendre de nouvelles.

S'il eſt permis de s'appliquer aux nouvelles.

Vous oubliez nos principes, Madame, répondit Theotée; Je ne ſuis pas de ce ſentiment : car ie croy meſme que l'on eſt honneſtement obligé de les ſçavoir. Nous ſommes tous dans l'Eſtat, comme ſi nous eſtions dans un vaiſſeau : & ie ſuis perſuadé que comme ce ſeroit une grande laſcheté à un homme de ſe cacher à fond de cale pendant une tempeſte, ſans s'informer d'autre choſe, ny ſans aider ceux qui travailleroient à le ſauver ; ce ſeroit auſſi une eſpece d'inſenſibilité & d'ingratitude, de paroiſtre indifferend ſur ce qui arrive à la perſonne de ſa Majeſté, & à l'Eſtat. Il y a des temps auſquels on peut s'en informer legitimement; & ſi on n'y peut rien contribuer, du moins peut-on y prendre part par ſes vœux, & par ſes prieres.

De plus, les peres de familles en liſant ou en faiſant lire la Gazette, qui eſt ce

que l'on iuge à propos que le public ſçache, peuvent en tirer cette utilité, que par une ſemblable lecture ils inſtruiſent inſenſiblement leurs enfans, des choſes du monde; & leur inſinuënt la connoiſſance de la Geographie, en leur faiſant remarquer la ſituation des lieux où ſe paſſent les actions, où ſe font les campemens des armées, & où ſe donnent les combats dont il eſt fait mention. Mais de faire un meſtier de ces nouvelles, quand nous ſommes obligez d'en faire un autre, dont nous devons rendre compte au tribunal de Dieu, c'eſt une occupation pareſſeuſe, & par conſequent criminelle.

VIII. GENS QUI PASSENT LEUR VIE A FAIRE DES VISITES.

MAIS, Monſieur, luy dit Angelique, puiſque nous en ſommes ſur cette vie faineante; dites-moy un peu, ie vous prie, ne pourroit-on pas mettre en ce rang-là, ceux qui pendant toute leur vie ne font autre choſe que des viſites? & dont on peut dire qu'ils font des viſites, & rien du tout dans leurs viſites, C'eſt, Monſieur Zeroandre qui me donne occaſion à cette penſée.

Je vois bien, Mademoiſelle, répon-

dit Theotée, ce que vous voulez dire, & vous vous expliquez fort bien. Il n'en faut pas douter, c'eſt-là une tres-grande perte de temps ; car hors les affaires, hors la charité & la bien-ſeance, qui peuvent nous obliger indiſpenſablement à faire des viſites, il n'y a preſque point de faineantiſe pareille à celle d'un homme, ou d'une femme, qui porte de maiſon en maiſon un viſage inutile : je ne dis rien du temps qu'ils font perdre, & dont ils ſont reſponſables devant Dieu, ny de l'incommodité qu'ils donnent aux autres.

Pour moy, ajoûta Angelique, ie ris de ce qu'ils en ont effectivement fait un meſtier, & meſme de ce qu'il y a des Dames qui ſe donnent des iours que l'on appelle, ſelon le langage de ces inutiles, le Mardy de Madame une telle, le Samedy de Madame N. On void une Dame qui ce iour-là autour de ſon lit où elle eſt couchée, aſſemble comme autour de quelque tombeau antique que l'on viendroit voir par rareté, tous les faineans de ſa cabale tant de l'un que de l'autre ſexe, & à quel deſſein ? pour debiter des riens & des bagatelles ?

Cette Methode toutesfois, reprit Theotée, peut avoir de bonnes & de iudicieuſes raiſons. Prenez garde, Mademoiſelle, que ces Dames-là ſont d'une qualité à connoiſtre un grand nombre de perſonnes. Or vous ſçavez qu'une connoiſſance en amene une autre, & qu'ainſi il ſe fait un cercle infiny. Le moyen donc que ces Dames puſſent ſe ſauver, ſi elles étoient tous les iours à ſouffrir cette importunité ſans fin. Elles ont donc bien fait, ce me ſemble, d'en uſer ainſi. Si elles ne peuvent pas éviter cette oiſiveté, il vaut mieux perdre un iour de la ſemaine, que la ſemaine entiere.

Mais pour revenir à ce que nous diſions, tout ce genre de vie eſt une vie pareſſeuſe, quand on y donne tout ſon temps.

IX. GENS QUI PASSENT LEUR VIE A INVENTER DES HABITS, DES MODES ET DES EMMEUBLEMENS.

JE ſuis bien-aiſe, reprend Angelique, que celuy-là m'ait reüſſi Je veux, Monſieur, parlant à Theotée, vous fournir moy ſeule, de ces inutiles pour tout un Careſme.

Voila bien parler, interrompit Zeroandre, que veut-elle dire.

Je m'entens bien, replique Angelique, Monſieur l'Abbé ſe doute bien que ie veux dire, que s'il vouloit preſcher un Careſme contre les oiſifs, ie luy fournirois matiere pour cela ſans ſortir de mon ſujet, c'eſt à dire, de vous-meſme, Monſieur, regardant Zeroandre.

Il y a plaiſir, dit Nientilde, ſe tournant vers moy, de les voir ainſi tous deux s'entreprendre.

Je veux donc vous demander, Monſieur reprit Angelique, ſi certaines gens qui ne s'appliquent à autre choſe, qu'à inventer des modes, des habits, des garnitures; ie n'entens pas parler des Marchands, car ils ont raiſon de le faire: j'entens parler de certains hommes, comme ſeroit Monſieur, iettant les yeux ſur Zeroandre, qui ne feroient autre choſe qu'inventer de nouveaux ajuſtemens; & de certaines Dames qui ſans ceſſe s'appliqueroient à trouver de nouvelles juppes & de nouvelles coiffures, de nouvelles manieres de meubles, & à ne faire enfin rien au monde que cela; ſi ce n'eſt qu'aprés avoir bien reſvé à une nuance, & avoir mis à la fin cette belle iuppe, qui a coûté tant de

temps & d'argent, on court les ruelles pour l'aller montrer. Je veux, dis-ie, vous demander, Monsieur, si ce ne sont pas là de nos faineans.

J'entre dans vostre sentiment, Mademoiselle, répondit Theotée, ce sont des gens qui se font regarder par tout autre chose que par eux-mesmes, ce sont d'étranges foiblesses.

J'en connois, continuë Angelique, qui sont tout dans cette bagatelle, & qui neantmoins font les importans dans le monde. Monsieur Zercandre vous fit voir hier la paresse des Dames au miroir & à la toilette, ces gens-là leur disputent cette gloire, & y sont autant de temps que des femmes. J'en vis l'autre iour un échantillon allant avec Madame, porter un placet pour recommander à un de ces inutiles une affaire qu'elle a.

Il faut premierement dire que nous dormismes trois iours & trois nuits pour pouvoir nous lever à neuf heures, le iour du placet.

Madame alla donc, & i'eus l'honneur de la suivre: elle connoist la femme de cét honneste homme, qui est une Dame de grande vertu & de grand merite,

elle la demanda, & la voila qui vint toute coiffée & habillée, comme si elle nous eût attendu, aussi n'est-elle pas de nostre classe.

Enfin apres beaucoup d'honnestetez, & avoir sceû de Madame le suiet de sa visite, elle dit : *Vous venez, Madame, à une heure favorable, nous aurons audience : car Monsieur N. n'est pas encore levé*, Comment, répond Madame qui s'en étonnoit, *Monsieur est-il malade? Non, Madame*, répond la Dame du logis, *il attend qu'on luy rapporte son habit de la galerie du Palais* : Et en mesme temps elle commanda à un Laquais, qui estoit derriere elle, d'aller dire à Monsieur, que Madame estoit là. Le Laquais revint un moment apres, & dit à sa Maistresse que l'on pouvoit entrer. Elle prit Madame par la main, la mena à la ruelle du lit de Monsieur le plus honnestement du monde, & elle recommenda mesme avec beaucoup de zele l'affaire dont il estoit question, que Madame conta en suite à ce beau Monsieur gisant.

Mais pour abreger, sçavez-vous comme il estoit fait ; des gans cirez aux

mains, de la cire à la mouſtache, toute la teſte papillotée, & le taint frais & luiſant de deux ruelles de veau qu'il venoit d'oſter de deſſus ſon viſage, & que ie remarquay qu'il avoit ietté ſur ſon lit, comme nous entrions. En ſortant nous rencontrâmes le haut de chauſſe qu'un Laquais rapportoit; il n'y a point dans les plus beaux parterres de couleurs plus vives, ny ſi diverſifiées qu'il y en avoit deſſus cét habit; & c'eſt tous les iours la meſme choſe.

Je vous parleray encore d'un autre, puiſque i'ay commencé; c'eſt un Abbé, mais bien different de l'Abbé Theotée: celuy dont ie veux parler, eſt pour ainſi dire, un ſi grand bagatelier en fait d'emmeublemens & de toutes ſortes de vaines propretez, que moy qui vous parle, eſtant allée l'autre iour voir Madame ſa ſœur, qui loge chez luy, ie le trouvay entre deux ou trois valets, ou Tapiſſiers, qui écumoit de colere contre eux, de ce qu'ils avoient baiſſé le ciel d'un lit d'ange, un peu plus d'un coſté que de l'autre; & ie croy qu'il n'y avoit pas l'épaiſſeur d'un eſcu à dire, car il m'en fit le iuge quand i'entray.

C'eſt

C'est une foiblesse, dit Theotée, c'est une petitesse d'esprit, une badinerie, une paresse qui fait pitié.

X. CURIEUX QUI PASSENT LEUR VIE A TROQUER.

QUE dites-vous encore, continua Angelique, de ceux qui passent toute leur vie à troquer. Je ne parle pas des Marchands, car le negoce consiste en cela. Je parle de ces gens de qualité, qui donnant dans les vaines curiositez & les bijoux, sont tous pleins de tableaux ramassez, de coquilles, d'antiquailles, & qui changent, troquent, vendent sans cesse & sans fin, se faisant un employ serieux de ces babioles, & se regardant en cela, comme spirituels & de bon goust.

S'ils en font un mestier, reprit Theotée, ils sont à plaindre, car ces choses ne tournent à aucun bien pour le public : & pour le particulier, ces bagatelles-là les menent quelquefois si loin, que mesme i'ay veû des gens s'y ruiner. Quoy qu'il en soit, c'est vivre & mourir enfant & inutile.

XI. GENS QUI PASSENT LEUR VIE SUR LES LIVRES, OU A EN FAIRE.

JE retiens à parler, dit Zeroandre, & ie veux vous dire quelque chose de bien plus relevé que tout cela.

Voyons, dit Angelique.

Je veux vous demander, Monsieur l'Abbé, reprit Zeroandre, ce que vous pensez de ces gens qui sont si acharnez à la lecture, qu'ils en quittent toutes leurs affaires.

Il en veut toûjours à Monsieur l'Abbé, dit Angelique.

Qui sont sans cesse, continua-t'il, non seulement sur les livres, mais à faire des livres; qui sont des songe-creux, toûjours distraits, & qui vous répondent *Non*, quand il faut dire *Oüy*, qui pour trouver quelque belle pensée se mordent les ongles & mangent le bout de leurs gans; je veux, dis-je, vous demander Monsieur, à quoy ces sortes de gens-là sont bons?

Ils ne sont bons à rien, répondit Theotée, car ne lire que pour s'amuser, & ne faire des livres que pour la vanité d'estre Auteur, & abandonner cependant les emplois qui sont d'obligation, c'est non seulement estre du nombre de nos inutiles, mais c'est encore prendre beaucoup de peine pour en estre; car rien ne couste tant que l'étude, rien ne donne tant de peine que de faire des livres.

Mais si on vacque à l'Estude pour éviter l'oisiveté, ou pour employer le temps qui reste des occupations serieuses; ou si mesme on est consacré à une condition qui ne subsiste que par l'Estude; ou enfin si on a quelque talent particulier pour mettre au iour des Ouvrages qui servent à establir ou à deffendre la verité, à instruire le prochain pour la conduite des mœurs, ou à cultiver les beaux Arts, il n'y a rien de si loüable.

Excellence & utilité des belles Lettres & des bons Livres.

Jugez-en un peu vous-mesme, Monsieur, dit-il, s'adressant à Zeroandre; il n'y a personne, quelque legere teinture des lettres qu'il ait, qui ne voye que le monde seroit un chaos terrible s'il n'y avoit point de Livres; on les peut appeller en un sens l'ame de l'Esprit. Et tant s'en faut que l'on doive regarder cette Estude, tel que ie viens de le marquer icy, comme une chose inutile & infructueuse, qu'au contraire nous voyons que ç'a toûjours esté la nourriture des Esprits au dessus du commun, & des ames grandes & fortes.

Je laisse les Philosophes qui se devoüoient à l'Estude, ie ne dis rien de tant de grands hommes, qui ont esté ou

ſont aujourd'huy les lumieres & l'ornement de leur ſiecle, & meſme de l'Egliſe; il faut vous faire admirer des Empereurs, qui au milieu des agitations publiques ont fait des Livres. Nous en avons comme vous ſçavez d'Antonin, mais nous en avons de Ceſar meſme; c'eſt à dire, d'un homme qui a paſſé ſa vié dans le feu de la guerre. Auſſi l'hiſtoire ne trouve-t'elle point de loiſir pour luy faire compoſer des Livres, qu'en diſant qu'il les dictoit par les chemins, ayant un Secretaire dans ſa Litiere.

Et c'eſt de cette maniere qu'il fit un Poëme qu'il intitula *le Voyage*, parce qu'il le compoſa pendant ſon voyage en Eſpagne: Là-meſme, & dans le temps qu'il alloit donner la Bataille de Munde; (choſe étonnante) il fit deux Livres de *l'Analogie*, & deux autres ſous le nom *d'Anticaton*. Et plût à Dieu que nous les euſſions tous. Il s'enſuit donc que l'eſtude eſt loüable, ſi on en fait un bon uſage.

Iuſt. Lipſ. Monit. & Ex. Pol. lib. 1. cap. 8.

Auſſi tant s'en faut que ces Eſprits de Cabinet ſoient en ce ſens-là le rebut de la Societé civile, qu'il n'y a au contraire point de perſonnes qui meritent

mieux de la Republique. *Vn grand Esprit*, dit Seneque, *a meſme dequoy s'étendre dans une maiſon retirée : & il n'eſt pas des hommes comme des Lyons & des autres animaux, qu'il faut enfermer dans des cages de fer, de peur qu'ils ne ſautent ſur le monde. Les plus grandes actions ſe font dans la retraite : & pour moy en quelque endroit que ie me cache, ie pretens eſtre utile à tous les hommes, ou par l'eſprit, ou par la langue, ou par le conſeil ; car on ne ſert pas le public ſeulement en produiſant ceux qui aſpirent à des charges, ou en deffendant des accuſez, & donnant ſon avis ſur la paix, ou ſur la guerre. Mais quiconque inſpire de bons ſentiments aux ieunes gens en un ſiecle où on a tant de beſoin de bons preceptes : Quiconque, dis-ie, retient & retire les eſprits qui courent ardamment au vice, quand meſme on ne feroit que les retenir un peu en chemin, travaille tres-aſſeurément tout particulier qu'il eſt, aux affaires publiques.*

Ce paſſage que l'on m'a fait apprendre autre fois dans ma ieuneſſe, fait voir l'eſtat que vous devez faire des perſonnes de Lettres, & que l'on ne peut

Dangereux effets des mauvais Livres.

inutilité de ceux que l'on ne fait que par vanité.

trop les estimer s'ils sont tels qu'il les descrit.

Mais de se mordre les ongles, comme vous dites, & de manger ses gans pour empoisonner le monde de Livres inutiles, de Fables, & de Romans, qui ne servent qu'à allumer des passions criminelles dans l'ame ; qui ne servent qu'à corrompre l'esprit au lieu de l'instruire; qui ne servent enfin qu'à faire perdre le temps, apres que l'Auteur la perdu le premier en s'amusant à cette espece de magie, au lieu de s'occuper à quelque chose de solide & d'utile ; c'est se rendre coupable, non seulement de sa propre paresse, mais encore de la paresse des autres : & c'est ce que nous detestons icy.

Je ne sçais donc pas, dit Angelique, quelle Morale suit un certain Auteur, dont on m'envoya il y a quelque temps en grand secret la copie manuscrite.

Pourroit-on, Mademoiselle, répondit Theotée, sçavoir le titre de ce nouvel Ouvrage? Je l'ay icy, Monsieur, répondit Angelique, & ie m'en divertis depuis huit iours. Je ne veux pas en faire un mystere ; car il n'en vaut pas la peine

Il eſt intitulé *Remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe.* Ce qui eſt de particulier, eſt que dans tout ce Livre il n'y a que ce premier mot de modeſte. Il qualifie de Remarques, les Loix nouvelles qu'il fait, & les invectives qu'il y répand par tout. Car pour ce qu'il dit dans ſa Preface, *qu'il ne pretend pas s'ériger en Maiſtre*, ce n'eſt que le langage d'un homme qui ſentant ſa conſcience chargée, craint qu'on ne le traite comme il le merite; on void bien au travers de cette fauſſe modeſtie, qu'il ſeroit bien fâché qu'on l'en cruſt à ſa parole; En effet, il ſe contredit dans cet endroit-là meſ-
„me, en diſant, que s'il eſt contraint
„quelquefois de ne pas approuver ce
„que diſent des Auteurs celebres,
„ce n'eſt pas preciſement pour les re-
„prendre, ny par un eſprit de Critique
„qu'il le fait, ce n'eſt que pour rendre
„ſervice au public, & ſur tout aux Pro-
„vinciaux, qui ſe perſuadent fauſſement
„qu'il ne peut y avoir rien de mauvais
„dans un bon Livre.

Remarques nouvelles. Avertiſſement.

Si cela eſt, Mademoiſelle, reprit Theotée, ce Livre eſt de ceux dont nous parlons: car il n'y a au monde rien de ſi

Eſtat preſent de la Langue Françoiſe.

& quelles Regles il faut observer pour en bien juger, & pour bien écrire.

inutile, pour ne rien dire de plus, que ce genre de Livres. D'autres à la verité en ont écrit, mais ç'a esté plustost pour aider à trouver la verité, que pour faire passer leurs opinions pour des regles & des preceptes. Le moyen en effet de donner des Loix sur une Langue, de la Grammaire, ou des regles de laquelle on n'est point encore convenu.

Ce ne peut donc estre que la pure vanité, ou l'ambition d'estre regardé dans le monde, qui porte un homme à publier ces sortes d'Ouvrages : Et il est aisé de le juger : car ils ne disent que ce que les autres ont dit avant eux : ou s'ils disent quelque chose d'avantage, ce n'est qu'en les censurant, & alors mesme ce n'est que l'opinion, ou peut-estre la vision d'un seul homme qu'ils opposent à l'imagination d'un autre homme ; ou s'il arrive qu'il y ait quelque chose de vray-semblable dans ce qu'ils disent, comme il ne sera appuyé que sur des Regles fort incertaines, on pourra le détruire par d'autres raisons peut-estre encore plus vray-semblables. Et ainsi c'est proprement étendre à l'infiny & inutilement, une matiere inutile.

L'Auteur

L'Auteur dont vous parlez fait des Remarques sur les Remarques des autres; d'autres en feront sur les siennes, & ce sera eternellement Remarques sur Remarques, dont il ne reviendra iamais rien au public qui puisse luy servir pour *bien & heureusement vivre*. L'un voudra que l'on s'arreste à l'usage; l'autre s'opiniastrera à establir l'autorité; & pas un ne voudra la raison, qui doit estre pourtant le fondement de toutes choses, & sans laquelle par consequent ny l'usage ny l'autorité ne sont d'aucun poids.

Ceux qui ne veulent que l'usage disent que *c'est ce qui se pratique par la plus saine partie de la Cour*; Et comme on leur represente que cette saine partie de la Cour mene bien loin: Les autres qui se tiennent uniquement à l'autorité, soûtiennent pour eux que cette saine partie se doit entendre de *celle qui parle & écrit selon la plus saine partie des Auteurs*. Que si on leur demande qui sont ces Auteurs, ce seront, selon eux, les Auteurs des Remarques sur la Langue Françoise: Et si on les presse encore davantage, & qu'on leur dise; Mais

ces mesmes Auteurs ne s'accordent pas, & s'accusent l'un l'autre de ne sçavoir point parler François, que répondent-ils ? Chacun en blasmant tous les autres, répond hardiment : *C'est moy qui suis l'Ortodoxe, qui ay trouvé le fin, le delicat qui veux desabuser le public, & sur tout les Provinciaux, qui se persuadent faussement, qu'il ne peut y avoir rien de mauvais dans un bon Livre.*

Or vous voyez bien qu'il n'y a rien, qui ait moins de credit dans le monde raisonnable, & qui soit plus insuportable, que ce *moy* presomptueux, & qu'ainsi toutes ces Remarques pour l'ordinaire, ne sont que les productions d'un homme bouffy de luy-mesme, qui fait remarquer son arrogance, au lieu de faire remarquer les Elegances de la Langue Françoise.

C'est justement, interrompit Angelique, le caractere de cet Auteur. Il ne donne pas ces Remarques comme quelques-uns qui jusqu'icy les ont données purement & simplement en rapportant l'usage & l'autorité, & laissant modestement aux autres la liberté d'en juger: Mais il veut, comme ie disois, que cha-

cun le reconnoiſſe pour Maiſtre : & de peur que l'on n'euſt repugnance à flêchir le genou devant cette nouvelle Idole, il ſe transforme en Vaugelas, veut abſolument qu'on le regarde comme le Souverain Legiſlateur de la Langue, & ſur ce pied, declare la guerre à tous les Sçavans, & à tous les Eloquents du Siecle.

N'eſt-ce pas-là, Mademoiſelle, replique Theotée, ce que ie vous diſois. Je gage que cet homme ſe croit le plus grand Orateur, le plus ſçavant, & le plus capable qui ſoit ou qui ait iamais eſté dans le Royaume. Et cela ſeul fait voir qu'il ne ſçait pas ſon meſtier : car quand meſme la modeſtie ne ſeroit pas une vertu qui oblige tout le monde, ou quand il auroit quelque raiſon de famille pour n'eſtre point modeſte, il devroit l'eſtre neanmoins puiſqu'il veut paſſer pour Orateur ; & c'eſt une regle indiſpenſable, que la Rhetorique donne à ceux qui veulent plaire & perſuader. a

La préſomption de cet Auteur, dit Angelique, ſaute aux yeux de ceux qui liſent ſes Ouvrages. Et cependant la verité eſt, qu'il n'y a rien de plus foible ny de ſi

a Modeſtia & vere cumdia multùm confert, quia odio habentur homines pompatici qui ſibi putant vel ad dignitati creputum ſilentium deberis omnesque præ ſe tenum eſſe oportere. *Voſſ. inſtit. Orat. 6. cap. 7. 141.*

plat, que tout ce qui eſt ſorti juſqu'icy de ſa *Minerve*. Toutes les productions de ſon Eſprit roulent ſur la meſme paſſion.

D'abord ſon premier Ouvrage [b] qu'il avoit regardé comme un chef-d'œuvre, juſqu'à ce qu'un certain [c] Avanturier en fit voir galamment & ſçavament la pauvreté, la foibleſſe, l'ignorance & le peu d'eſprit; découvrit le party qu'il prenoit dans la Republique des Lettres, & que ce party eſtoit de chercher dans les Livres des autres des mots, des fraſes, des lambeaux pour les cenſurer, & les tourner en ridicule.

Son ſecond Ouvrage [a] dans lequel ſe couvrant de ſon Vaugelas il fait le campagnard, agreablement comme vous pouvez penſer; & où ſous ce maſque il propoſe à Meſſieurs de l'Academie, des doutes ſur la Langue Françoiſe, eſt conduit du meſme eſprit. Il ne l'a entrepris que pour déchirer encore par morceaux les Ouvrages de ceux dont la reputation l'incommode. Et dans ce troiſiéme-cy, il couronne ſon œuvre en achevant de ſignaler ſa mauvaiſe volonté contre tout le monde. Enfin on peut dire que iamais homme n'a plus enrichy un meſme

[b] *Entretiens d'Ariſte, & d'Eugene.*

[c] *Sentimens de Cleante, ſur les entretiens d'Ariſte, & d'Eugene.*

[a] *Doutes ſur la Langue Françoiſe propoſez a Meſſieurs de l'Academie, par un Gentilhomme bas Breton.*

ſujet, ou pluſtoſt on peut dire que jamais Auteur n'a fait de Livres qui luy ayent moins couſté. Il les farcit tous de ce ramas de fraſes, & il n'y met preſque rien du ſien; ou s'il y met quelque choſe pour inſulter aux uns & aux autres: Ce quelque choſe, eſt ſi inſipide qu'il ne ſert qu'à relever ce qu'il veut condamner.

Mais comme il y a dans tous les Romans un Heros, qui en remplit les principaux evenemens; Auſſi le Livre dont nous parlons, a particulierement choiſi trois differentes eſpeces de perſonnes, pour eſtre l'objet de ſa malignité & de ſa jalouſie. Certains Auteurs qui ne ſe nomment point; L'Illuſtre M. Ménage, & l'Auteur d'un Livre de Civilité qui paroît dans le monde il y a déja quelques années. On ne ſçauroit dire qui de ces trois ſortes d'ennemis eſt le moins mal traité par ce galant homme.

Qui ſont donc ces Auteurs ſans nom? interrompit Zeroandre.

Ce ſont certains Auteurs, reſpondit Angelique, qui enſeignent la verité & la vertu dans leurs Livres, & leſquels pour cette raiſon on appelle *Enſeignuſtes*. Je ne puis pas bien comprendre quel ſujet

peut avoir l'Auteur des Remarques nouvelles, de les pouſſer en particulier comme il fait.

Les querelles, dit Theotée, naiſſent ſouvent pour de tres-petits ſujets. Diogene oſa bien autrefois faire querelle à Alexandre, parce qu'il luy déroboit ſon Soleil & qu'il le mettoit à l'ombre.

A l'egard de M. Ménage, reprend Angelique, iamais je n'ay eſté plus étonnée que quand j'ay lû la maniere injurieuſe avec laquelle il le traite, l'attaquãt meſme perſonnellement, & encore en avoüant qu'il eſt ſon amy. Excez indigne d'une ame meſme la plus dépravée! M. Ménage qui eſt un homme ſingulier dans le monde par ſa vertu & ſa probité. M. Ménage, qui eſt la bonté & la candeur meſme. M. Ménage qui par ſa profonde erudition, tient un des premiers rangs entre les plus Sçavants. M. Ménage que les Muſes ont eſtably depuis long-temps comme leur Legiſlateur. M. Ménage, qui a enrichy le public d'un nombre preſqu'infiny de beaux & de ſolides Ouvrages. M. Ménage, que tous les gens de Lettres honorent & conſiderent. M. Ménage, qui eſt d'un corps compoſé de

l'élite des plus beaux Esprits. M. Ménage enfin, qui est l'amour & les delices de tous les honnestes gens. Je ne sçaurois revenir de l'estonnement où je suis. Je ne puis assez témoigner combien ie suis surprise de la temerité, de la mal-honnesteté, & de l'insolence de ce Manuscrit.

De la maniere dont vous en parlez Mademoiselle, interrompit Theotée, c'est le Scarabée qui défie l'Aigle: un disciple qui s'esleve contre son Maistre; un sujet qui se revolte contre son propre Souverain.

Pour l'Auteur de la Civilité, reprit Angelique, je ne trouve point estrange qu'il l'ait mal-traité: il n'a que ce qu'il merite. Je l'en avois averty, car il est le meilleur de mes Amis. Je luy ay dit cent fois de quoy il se mesloit de faire des Livres; si c'estoit-là son mestier; où il avoit appris cet air d'Auteur, ou cet air suffisant qu'il faut avoir pour estre Auteur. Rien pourtant ne l'a pû dissuader, & ie n'en ay tiré d'autre response, sinon qu'il aimoit mieux faire des Livres, que des Contes *à la Cicogne*.

Mais je reviens à mon Manuscrit; l'Es-

prit de ce Livre, eſt donc proprement une ſatyre ou une médiſance publique ſous le nom de Remarques : Et pour le ſtile, c'eſt un tiſſu dont le fond eſt plat, le corps de l'Ouvrage nué de vanité, & le tout dénué de jugement.

Vous avez donc, Mademoiſelle dit Theotée, lû bien ſoigneuſement cet Ouvrage.

Je voy bien, Monſieur, répondit Angelique, que l'aſſeurance avec laquelle ie juge de ce Critique, vous eſtonne; mais ie ne croy pas m'attirer une grande loüange, en faiſant la capable ſur des Livres, dont non ſeulement des filles comme moy ; mais meſme des enfans, peuvent découvrir le foible Je veux bien pourtant ajoûter que j'en ay tenu une eſpece d'Academie entre quelques-uns de mes Amis, dont le gouſt eſt bon & delicat ; & c'eſt particulierement de leur ſentiment, dont ie pretens icy me faire honneur.

Cet Auteur, dit Theotée, a dû s'attendre d'eſtre traité de la meſme maniere qu'il a traité les autres ; & cela eſt du droit des gens.

En un mot, ajoûta Angelique, toute la

Science de cet Ecrivain eſt, cõme ie vous diſois de ramaſſer de certains Auteurs des morceaux détachez & de diverſes figures. Il s'en fait comme le Harlequin de la Comedie, un habit groteſque & de pieces rapportées. Et ne prenant pas garde qu'un habit bizarre & groteſque, ne ſied pas à un Magiſtrat, il paroiſt ſur la Scene avec la meſme fierté que s'il avoit les haches & les faiſceaux. Il decide, il prononce, il condamne, & ſe croit l'Arbitre ſouverain, & l'Oracle infaillible de la Langue. Si quelque piece manque à ſon habit, ou s'il ne la trouve pas taillée à ſa fantaiſie, il ne fait point de ſcrupule d'en couper en pleine eſtoffe. Et ie tiens cela de luy-meſme. *Les Ouvrages*, dit-il, *auſquels ie me ſuis le plus attaché, ne m'ont pas toûiours fourni les exemples dont i'avois beſoin: & c'eſt ce qui m'a obligé quelquefois d'en faire.* Remarques dans l'Avertiſſement.

Voilà, s'écria en riant Zeroandre, un plaiſant reformateur? N'a-t'il pas peur qu'on le iouë ſous le nom de *Harlequin Maiſtre de langue.*

On le pourroit, dit Angelique, ſi on vouloit le traiter comme il merite: mais il ne faut dire d'injures à perſonne, ce

ſont de foibles & d'indignes armes pour ſe deffendre. Il faut deffendre la verité, & ne point attaquer la perſonne. Il faut faire voir que cet Auteur a tort de blaſmer ainſi ſans raiſon ce qui ne luy plaiſt pas, & de vouloir que ſon propre ſens ſoit la Regle du ſens commun.

Il en a donc beaucoup, s'il pretend cela, dit Nientilde; car pour monſtrer que les autres manquent d'eſprit, il faut en avoir beaucoup ſoy-meſme.

Je vous ay déja dit, reprit Angelique, qu'il en eſtoit fort legerement pourveu. Et certes il en a paru ſi peu de ſa part iuſqu'icy, que voulant comme ie diſois, que tout le monde iure ſur Vaugelas, qui ne iure luy-meſme que ſur l'uſage, il combat dans un autre endroit ce meſme uſage que ſon Maiſtre a propoſé pour unique regle: Et voulant avec cela que les Loix de ce Souverain paſſent pour inviolables, il n'a pas l'eſprit de taire que ce Prince de l'Eloquence a dit de luy-meſme qu'il ne les avoit pas ſuivies.

Il faut, pourſuivit-elle, que ie vous liſe quelque choſe de ce Manuſcrit, & que j'en propoſe quelques doutes à l'ou-

verture du Livre. Je vous prie, Monſieur, s'adreſſant à Theotée, obligez-moy de me dire, *Si demander excuſe* eſt François.

Quoy, Mademoiſelle, répond Theotée, vous voulez donc auſſi que ie ſois un faiſeur de Remarques?

Je ſçais, Monſieur, reprit Angelique, que ce ne ſera pas l'ambition d'eſtre Auteur, ny de donner la Loy qui vous les fera faire; ce ſera ſeulement pour nous éclaircir de nos doutes, & en meſme temps découvrir l'abſurdité de tels Ouvrages; afin que l'on voye par experience combien vous avez de raiſon de dire qu'ils ſont inutiles.

Mais, Mademoiſelle, dit Theotée, le moyen que i'en juge? On n'eſt encore point, ainſi que i'avois commencé à vous dire, demeuré d'accord des Regles: Et c'eſt ce qui rend noſtre Langue ſi changeante, ſi difficile & ſi biſare. De quel droit peut-on cenſurer qui que ce ſoit ſur ſon expreſſion, ſi on ne peut luy monſtrer, quelles ſont les Loix qu'il a violées?

Il eſt bien vray que ces Critiques à force de tourner & de retourner cette ma-

tiere, ont trouvé les noms des veritables moyens d'examiner une Langue, j'entens l'Usage & l'Autorité. Mais ce n'est pas encore-là tout : il faudroit comme ie disois y ioindre aussi la raison.

Ces mesmes Auteurs, me direz-vous, l'admettent aussi : Oüy, mais c'est pour en abuser. Tantost ils prennent le change sur ce mot de raison, & iugent de l'esprit au lieu de iuger des termes, quoy qu'il y ait bien de la difference. Un homme exprimera si vous voulez en termes fort elegants une pensée ou un raisonnement, qui ne sera pas iuste, & cependant celuy qui l'en reprendra en qualité de Maistre de Langue, se trompera luy-mesme grossierement. Tantost ils entendent peu le mot de raison au sens qu'il faut l'entendre; mais ils se forgent eux-mesmes cette raison; & comme ils font des Remarques nouvelles, ils font aussi pour les soûtenir une raison nouvelle, dont iamais personne n'a entendu parler. Il faudroit donc se servir de la veritable raison, & non pas d'une raison chimerique. Or la veritable raison, pour ce qui regarde le Langage est *le rapport, que l'esprit trouve, qu'un terme, ou une*

expreſſion ont avec des principes établis, certains, & immuables.

Quelle eſt par exemple, la raiſon qui me fait dire : *Cét Auteur va eſtre drapé*, & non pas *drapée*, c'eſt que ce principe ayant eſté de tout temps étably qu'un ſubſtantif maſculin comme on l'appelle, doit avoir un adjectif maſculin. L'eſprit qui compare incontinent l'expreſſion au principe, iuge certainement que *drapé*, convient à ce mot, *auteur*, & non pas *drapée*. Que ſi donc toutes les regles de noſtre Langue eſtoient établies, comme celle-cy, qui eſt facile, il n'y auroit rien de ſi aiſé que d'en iuger, & par conſequent de redreſſer ceux qui manqueroient : Mais les principes n'eſtant pas établis, & chacun les ſuppoſant tels que bon luy ſemble, & enſuite iugeant de ces conformitez ſelon la portée de ſon eſprit, il arrive que pour toute raiſon de quelque mot, ou de quelque expreſſion, on établit ſouvent ſes propres imaginations.

Et c'eſt d'où vient qu'il n'y a rien de ſi temeraire, ny meſme de ſi injuſte, que les nouveaux remarqueurs du genre de celuy dont vous me parlez, & en meſ-

me temps rien de si absurde, que de vouloir renvoyer tout le monde à l'usage & à l'authorité, sans y joindre la raison.

L'usage, me dit-on, fait les mots, il est ce tyran inexorable, qui se fait faire joug par la raison. Ce sont d'agreables peintures : mais la verité est que si cét usage n'est toûjours joint à la raison, c'est proposer l'abus pour l'usage. Combien y a-t'il eu de Siecles qui ont, par exemple, gemi sous *liberal arbitre*, pour dire libre arbitre ; sous *recouvert*, pour dire recouvré, & sous une infinité d'autres mots impropres ? *On s'est à la fin mocqué de ceux qui disent ; qu'il ne faut point raisonner en matiere d'usage ; qu'il faut s'assuiettir & s'aveugler en quelque façon.* On en a au contraire appellé à la raison ; & l'esprit ayant appliqué ces termes à leurs principes, & vû qu'ils n'y convenoient point, & que l'on prenoit un adjectif & un participe pour un autre, a surmonté le torrent de l'usage & a recouvré son libre arbitre.

Remarques nouvelles page 62

Il faut dire la mesme chose de l'autorité. Quelques éloquents que soient ces reformateurs, c'est en vain qu'ils se proposent pour modeles, s'ils n'ont agy

eux-mesmes dans leurs jugemens par une raison & par un usage fondez sur des principes certains : Et ils ne peuvent pas l'avoir fait, puis qu'ils ne peuvent pas demeurer d'accord entr'eux de ces mesmes regles. Ils ne vont pas toûjours « la mesme route, quoy qu'ils battent le « mesme païs, l'un fait d'autres décou- « vertes que l'autre ; & puis s'ils se ren- « contrent en deux ou trois choses, ils « s'écartent assez souvent dans le reste. « Remarques nouvelles dans l'Avertissement.

Il n'ont par consequent non plus que moy, que la conjecture & la cadance de l'oreille pour iuge ; & ce ne sont pas d'assez fortes raisons pour pretendre que tout le monde s'y soûmette.

Au contraire, tout ce que ie viens de dire fait toucher au doigt, que l'on peut aussi bien accuser de mal écrire ces Maîtres-là mesmes, qu'ils en accusent les autres ; puis qu'en effet sur ce mesme fondement on peut dire de tous ceux qui écrivent en François, quelques habiles qu'ils soient, qu'il n'y en a aucun qui écrive purement.

Cependant comme il y a plusieurs degrez de pureté, il est vray de dire aussi, qu'il y a des Auteurs qui écrivent plus

purement les uns que les autres : Et ce ſont ceux qui malgré cette irregularité, & ce conflit de Maiſtres & de regles, *penetrent vivement & profondément les conſequences des principes*, pour l'exprimer par les paroles d'un Ecrivain qui penſoit iuſte, [a] & qui, en un mot, tâchent de garder une Grammaire la plus raiſonnable qu'il eſt poſſible, & de conformer autant qu'ils peuvent l'uſage à cette raiſon : En ſorte que s'empeſchant de rien dire qui choque l'eſprit, ils ne diſent rien auſſi qui offence l'oreille; j'entens l'eſprit & l'oreille de ceux qui ont l'un & l'autre iuſte.

a *Penſées de M. Paſcal.*

C'eſt auſſi par ces deux principes, tels qu'on peut maintenant les mettre en pratique, qu'il faut iuger du Langage François : Je veux dire par la raiſon & par l'uſage ; car pour l'autorité elle eſt de peu d'effet, ſi ces deux autres regles ne l'accompagnent. Et puiſque Vaugelas, par exemple, ne ſe ſuit pas luy-meſme, & que ſon Campagnard le deſavouë ſouvent, ſe fondant ſur cette maxime, que *l'autorité d'un ſeul homme, quelque intelligent qu'il ſoit, ne regle iamais l'uſage en matiere de Langue*, [b] ce ſeroit

b Remarques nouvelles. *venuſté.*

estre ridicule de pretendre que les autres le suiviſſent; comme d'autre coſté ſi on montre qu'une expreſſion eſt iuſte ſelon la raiſon & l'uſage, ce ſeroit eſtre déraiſonnable de la condamner, parce qu'elle ne viendroit ny de Vaugelas, ny de ſon Campagnard.

Réponce par occaſion à la calomnie des remarques nouvelles, contre le Livre de la civilité.

Mais ie ne me ſouviens plus, Mademoiſelle, du mot que vous me demandiez.

Je vous avois prié, Monſieur, reprit Angelique, de me dire, ſi *demander excuſe* [a] eſt une fraſe qui ſoit Françoiſe.

[a] Remarques nouvelles page 31.

TOUT le monde le dit à preſent, répondit Theotée.

I. POINT. ON MONTRE QU'IL FAUT TOÛJOURS DEMANDER EXCUSE, AVANT QUE DE DIRE QUELQUE CHOSE QUI CONTREDISE CEUX A QUI ON PARLE.

Voila donc l'uſage, reprit Angelique.

Et ie penſe, continuë Theotée, qu'il s'eſt introduit, parce qu'il n'y a rien de barbare dans cette façon de parler: car *demander* eſt François, *excuſe* l'eſt auſſi; & ioindre *demander* à *excuſe* n'eſt pas un plus grand inconvenient, que de le ioindre *à pardon* ou à *grace*. *Ie vous demande pardon*, c'eſt en d'autres termes: Je vous prie de me pardonner. *Ie vous demande grace*, c'eſt ie vous prie de me

faire grace. *Ie vous demande excuſe*, c'eſt ie vous prie de m'excuſer. Et la raiſon meſme porte à cette expreſſion : car y ayant divers degrez de fautes, il eſt iuſte qu'il y ait auſſi divers degrez d'expiation ou de ſatisfaction de ces fautes. Le pardon porte l'image de l'expiation de quelque crime, qu'il faut effacer par un grand abbaiſſement, & l'excuſe donne l'idée de la ſatisfaction d'une faute legere qu'une ſimple honneſteté peut expier, comme ſeroit une faute *contre la civilité, ou contre la diſcretion.* [a] Ce qui fait qu'en ce dernier cas, l'uſage ſecondant la raiſon, comme il le faut ſelon les regles que nous venons d'établir, il y a plus de iuſteſſe de dire : *Ie vous demande excuſe*, que de dire, *ie vous demande pardon* ; parce que la faute dont il s'agit eſtant legere, *excuſe* luy convient mieux que *pardon* : Et meſme parmy certaines perſonnes de qualité, pour venir du general au particulier, ce terme devient neceſſaire : car tel peut demander excuſe à un autre, qui ne pourroit pas luy demander pardon ſans choquer les regles de la bien-ſeance.

[a] Remarques nouvelles page 52.

Et la raiſon pourquoy il ne faut pas

dans cette espece varier la frase, en disant, ie vous prie de m'excuser, au lieu de dire ie vous demande excuse, est que retenant le mot de demander qui a toûjours accoûtumé d'estre ioint à pardon, il frappe l'oreille comme par la mesme soûmission, & devient par ce moyen plus energique & plus obligeant : quoy qu'il y ait bien de la difference, ainsi que nous avons dit, le pardon estant un terme de devoir, auquel certaines personnes ne sont point obligées, & l'excuse pouvant n'estre qu'une pure demonstration d'honnesteté qui convient à tout le monde.

Voicy pourtant, replique Angelique, comment cet Auteur soûtient que *demander excuse* est insoûtenable. *Nous ne demandons*, dit-il, *à une autre dans les regles de la Grammaire, que ce qu'il peut accorder. On dit* ie vous demande pardon, *parce que celuy à qui ie parle peut me répondre* : Je vous accorde le pardon que vous me demandez. *Selon ce principe on ne peut pas dire :* ie vous demande excuse ; *parce que celuy à qui ie parle ne peut pas me répondre,* ie vous l'accorde. *Accorder une excuse estant barbare*, [a]

[a] Remarques nouvelles page 32.

& ne signifiant rien en nostre Langue.

Vous riez, ajoûta Angelique, qui vit toute la compagnie s'éclater de rire : c'est pourtant, dit-elle, une raison, à ce qu'il croit, & une preuve invincible.

Mais d'où vient, interrompit Theotée, que cét Auteur n'a pû demander permission à sa Grammaire de faire retour pour un moment sur luy-mesme. Il auroit vû la fausseté de ce raisonnement en toutes ses parties.

Il est aisé, Monsieur, répondit Angelique, d'en trouver la raison ; c'est parce qu'il suit luy-mesme la regle qu'il donne aux autres pour bien écrire. *Quand on commence à composer*, dit-il, dans son Avertissement, *il faut ietter sur le papier tout ce qui vient en l'esprit. Il ne faut refuser rien de ce que l'imagination presente. Il faut s'abandonner à son feu, comme s'il n'y avoit ny Grammaire, ny exactitude au monde. Il ne faut pas mesme dans la suite de la composition s'attacher trop au Langage, c'est assez que nous exprimions nos pensées, sans nous mettre en peine si toutes nos expressions sont iustes : Mais apres que nous avons achevé nostre ouvrage, il faut le revoir*

& le retoucher, & c'eſt dans cette ſeconde compoſition qu'il faut ſonger aux paroles & à cette iuſteſſe de ſtile, qui eſt tant recommandée dans ces remarques. D'où vous pouvez conclure qu'il ne revoit pas ſon Ouvrage pour y donner la iuſteſſe du raiſonnement, mais bien la iuſteſſe du ſtile.

C'eſt toutefois, reprit Theotée, cette premiere iuſteſſe qu'il faut regarder avant toutes choſes; car d'exprimer des impertinences avec des termes bien chaſtiez, *les bien limer, & les bien polir*, ce n'eſt que les rendre plus remarquables. De plus, ie voudrois bien luy demander moy-meſme à propos de cette iuſteſſe, ce qu'il entend par ce galimatias: *Nous ne demandons à un autre dans les regles de la Grammaire, que ce qu'il peut accorder*; & quelles regles de Grammaire ont iamais empeſché qui que ce fuſt de demander ce qu'il veut?

Chacun ne demande-t'il pas tous les iours cent choſes qui luy viennent en penſée, ſans regarder s'il les obtiendra, ou s'il ne les obtiendra pas? Mais on void bien que la paſſion de reprendre l'a préoccupé, & qu'il s'eſt mépris. Il a

voulu, ſans doute, raiſonner ainſi : *Il eſt ridicule de demander a quelqu'un ce qu'il ne peut pas accorder : Or eſt-il que de demander excuſe à quelqu'un, c'eſt luy demander une choſe qu'il ne peut pas accorder ; donc il eſt ridicule de luy demander excuſe.* Voila ce qu'il vouloit dire, & voyons comme il le ſoûtiendra en luy niant la ſeconde propoſition. *Vn homme*, dit-il, *à qui on demande pardon a un pardon à accorder, mais non pas une excuſe, quand on luy demande excuſe. Donc de luy demander excuſe, c'eſt luy demander une choſe qu'il ne peut pas accorder.* Que vous en ſemble ; car voila le nœud de la difficulté.

Il me ſemble, dit Angelique, que cét homme ne ſçait pas ce qu'il dit. Ce Serin, dit-elle, montrant un oiſeau qui eſtoit dans une cage, raiſonneroit mieux : car poſant, comme il fait, qu'un homme eſt en pouvoir d'accorder un pardon, il eſt clair comme le iour, qu'il peut accorder encore beaucoup plus facilement une excuſe. C'eſt une regle certaine, que qui peut le plus, peut le moins : & il n'eſt pas queſtion pour m'accorder cette excuſe, que cét homme me diſe

préciſement, ie vous l'accorde; il peut me l'accorder en pluſieurs autres façons de parler: Il peut, par exemple, quand ie luy dis, *ie vous demande excuſe*, me répondre, *ie vous excuſe*: & ainſi de dire qu'un homme offencé, lors que ie luy dis, ie vous demande pardon, peut bien me l'accorder; mais qu'il n'eſt pas en ſon pouvoir de m'accorder une excuſe quand ie luy demande excuſe, c'eſt le comble de l'extravagance.

Vous l'entendez admirablement, Mademoiſelle, répondit Theotée: Mais ce qui eſt encore plus ridicule, continua-t'il, eſt que toutes ſes preuves ne ſervent de rien pour prouver que *demander excuſe* n'eſt point François. Car autre choſe eſt de dire, qu'un homme n'eſt pas en pouvoir de m'excuſer quand ie l'en prie; & autre choſe de dire que ie l'en prie en mauvais termes: & c'eſtoit-là toutefois ce qu'il pretendoit prouver; & à quoy vous avez répondu par charité, comme s'il l'avoit prouvé.

C'eſt vous en effet, Mademoiſelle, pourſuivit Theotée, qui avez dénoüé la difficulté; car vous venez de dire un

mot qui decide la queſtion, en faiſant remarquer que celuy à qui on dit, ie vous demande excuſe, peut répondre, *ie vous excuſe*. Perſonne ne peut deſavoüer que cette façon de parler ne ſoit Françoiſe & ordinaire dans le commerce du monde ; & que quand un homme a manqué, & qu'il dit, par exemple, à celuy qu'il a offencé ; ie vous prie, Monſieur, de m'excuſer, ie vous en fais mille excuſes, ie n'y penſois pas ; l'autre luy répond en tres-bon François : *ie vous excuſe* pour cette fois, ſi vous voulez, mais, &c. Or ſelon la regle ordinaire & l'Analogie du Latin, qu'il faut conſulter pour trouver la pureté, parce que noſtre Langue en dérive preſque toute, dire, *Ie vous excuſe*, eſt un auſſi grand barbariſme, comme de dire : *Ie vous demande excuſe*, la raiſon eſt, que ſelon les veritables principes *excuſer*, ne peut iamais s'appliquer à l'offencé, mais ſeulement à celuy qui offence : parce qu'excuſer eſt proprement laver, purger, iuſtifier une faute par le deſaveu, ou autres raiſons qui adouciſſent cette faute : & ce deſaveu, ou ces raiſons, ſont ce que l'on appelle excuſe.

Comme

Comme donc de laver, de iuſtifier, de deſavoüer, d'excuſer une faute, ne convient iamais qu'à une perſonne qui a fait cette faute : Il s'enſuit que quand une perſonne, qui non ſeulement ne l'a point faite, mais contre qui meſme elle a eſté faite, vient à dire, *ie vous excuſe*, il dit, ie vous iuſtifie, ie vous lave, ie vous purifie ; & qu'ainſi il fait par une bizarerie de Langue, l'office de l'offençant, au lieu qu'il eſt l'offencé. Auſſi le Latin, comme ie diſois, ne ſe ſert iamais de ce terme *excuſer*, que pour iuſtifier une faute. On dit bien à quelqu'un, ie vous demande, ou ie vous prie de me tenir pour excuſé : mais iamais on ne luy répond : *Ie vous excuſe*, on répond comme luy, ie vous tiens pour excuſé, ou bien, ie reçois voſtre excuſe. Cependant au prejudice de cette regle du Latin, *ie vous excuſe*, eſt dans la bouche de l'offencé fort bon François : & cela eſtant la meſme raiſon qui fait pour *ie vous excuſe*, iuſtifie *ie vous demande excuſe* : Et ſi on a receu l'un, on ne peut pas s'empeſcher de recevoir l'autre, le premier eſtant en pareille eſpece d'irregularité que le ſecond.

Maintenant il eſt aiſé de voir que ce qui a introduit ces fraſes eſt l'humeur Françoiſe, qui aime tellement à abreger, qu'elle ſubſtituë le ſens en la place des paroles : *Ie vous demande excuſe*, eſt en abregé ce que le Latin dit : Je vous demande, ou ie vous prie de recevoir mon excuſe : & quand celuy à qui nous le diſons nous répond, *Ie vous excuſe*, il veut dire, ie reçois voſtre excuſe, ou vos raiſons. Toute noſtre Langue eſt pleine de ces abbreviations, ou tranſports d'action : On me dira : Voila un feu qui chauffe de loin, voulant me repreſenter par là l'action naturelle du feu, qui eſt de produire de la chaleur ; & cependant lors que l'on me demande ce que ie fais prés du feu, ie répond ; *Ie me chauffe*, tranſportant ainſi l'action du feu à ma perſonne, & voulant dire que ie me tiens prés du feu, afin qu'il me communique ſa chaleur. *Voila une chandelle qui n'éclaire point*, me dira-t'on, parce que c'eſt l'action & l'effet naturel d'une chandelle d'éclairer, & on me dira en meſme temps : *Prenez cette chandelle, & éclairez-moy* ; m'appliquant ainſi l'action meſme de la chandelle, & vou-

lant dire en abregé, prenez cette chandelle, & faites qu'elle m'éclaire.

Joignez à cela la conformité que ce terme *excuse* a avec d'autres termes François qui sont actifs & passifs sous differentes idées, laquelle conformité est d'un pouvoir extrême dans nostre Langue pour legitimer une diction: *Grace* est actif, quand le Roy dit à quelqu'un, *Je vous ay déja fait plusieurs graces*: & il est passif, quand ie vous dis: *Je vous rends graces*. *Excuse* est passif dans la bouche de l'offençant, & il est actif dans la bouche de l'offencé.

Je puis dire à un Prince qui aura, par exemple, un passage sur une riviere, *Ie vous demande passage*, pour dire, ie vous demande que vous souffriez que ie passe: Et si ie passe sans qu'il m'accorde cette permission, ce Prince me pourra répondre: *Vous avez forcé, vous avez violé mon passage*, & alors il semblera que c'est luy qui ait voulu passer; & il s'attribuëra un mot qui ne peut convenir qu'à moy; le faisant ainsi pour abreger cette circonlocution, vous forcez un lieu qui m'appartient, & que i'ay droit d'ouvrir & de fermer comme il me plaist

à ceux qui veulent prendre leur passage par là.

Encore un exemple plus irregulier, & pourtant fort bon François, & fort en usage. Je dis au Roy: *Ie supplie Vostre Maiesté d'agréer mon tres-humble service*, pour dire d'agréer que ie vous serve à l'avenir dans les affaires qu'il vous plaira me commettre; & sa Majesté me peut dire de sa part: *Ie suis contant du zele que vous témoignez pour mon service. Ayez l'œil sur tout à ce qui regarde mon service: ces gens-là agissent contre mon service, &c.* Ne me diriez-vous pas que le Roy parle du service qu'il rendroit luy-mesme: Cependant ce seroit un blaspheme de dire que le Roy rende service à quelqu'un: Or cela ne veut dire autre chose en le supprimant pour abreger le discours, sinon; *Ie suis contant du zele que vous témoignez dans les occasions où vous pouvez me rendre service, &c.* Il y a donc une infinité de mots que l'usage rend ambidextres, s'il m'est permis d'user de ce terme, & que la raison souffre pour la necessité & la commodité.

Et c'est cette conformité que cette fa-

çon de parler, *Ie vous demande excuſe*, a avec de pareilles fraſes, qui a fait qu'on la conſtruite de meſme, & particulierement le raport qu'a le mot d'*excuſe* avec celuy de pardon. On diſoit, *ie vous demande pardon*, & on a dit inſenſiblement, *ie vous demande excuſe*. On diſoit, *ie vous pardonne*, & on a dit, *ie vous excuſe*. On diſoit, ſi vous voulez, *ie vous accorde le pardon que vous me demandez* : Et on peut dire ſans ſcrupule, *ie vous accorde l'excuſe que vous me demandez*. Car l'uſage eſtant une fois convenu de faire le mot d'excuſe actif, comme celuy de pardon, il peut ſouffrir les meſmes conſtructions & les meſmes expreſſions.

Mais pourquoy, Monſieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, voulez-vous qu'icy on ſuive l'uſage, & qu'ailleurs on luy reſiſte : que l'on paſſe la meſme irregularité dans cette façon de parler, *ie vous demande excuſe*, que vous condamniez tantoſt ſi fortement dans *liberal arbitre*.

Pourquoy, Monſieur, répondit Theotée, parce qu'icy la raiſon iuſtifie l'uſage, comme vous venez de le voir par des

principes certains & uniformes, par la conformité, par l'exemple, par la neceſſité, la commodité, & par le genie de la Langue, & qu'à l'égard de *liberal arbitre* on ne peut alleguer aucune raiſon. Auſſi eſt-ce l'unique regle de noſtre Langue de joindre toûjours la raiſon à l'uſage, & ce qui a fait que les honneſtes gens qui ont rejetté *liberal arbitre* comme une locution viſionnaire qui n'étoit appuyée ſur aucune raiſon, ont non ſeulement applaudi à l'uſage qui introduiſoit une façon de parler raiſonnable en introduiſant: *Je vous demande excuſe*, mais meſme que ioignant cette raiſon & cet uſage aux regles de l'honneſteté, ils l'ont renduë neceſſaire pour ſauver la bien-ſeance. a

Ce qui me fait rire, reprit Angelique, eſt que ce Critique l'avoüe luy-meſme, & cependant il ne laiſſe pas de dire, que *demander excuſe eſt un vrai galimatias, qui choque également & l'uſage & la raiſon*, b qui n'eſt ſupportable qu'à des Allemands, qui n'eſt propre qu'à des negotiations & accommodemens d'Ambaſſadeurs; mais qui dans le fond eſt une fraſe dont il n'y a que les Bourgeois, &

a Longè alia ratio eſt eorum quæ novata ſunt vulgi imperitiâ, alia vero eorum quæ novarunt docti; imprimis ſi non auctore modò commendentur, ſed etiam neceſſitate & elegantiâ *Voſſ. Inſtit. Orat. lib. 1. cap. 1. 8.*

b Remarques nouvelles page 51. & ſuivantes.

la populace qui se servent, & quelques femmes du monde qui d'ailleurs ont de la politesse & du sens. Accordez, ie vous prie tout ce raisonnement : Cette frase est inconnuë en France, & pourquoy ? parce que tout le monde, Ambassadeurs, Bourgeois, populace, hommes & femmes l'ont mise en usage. C'est une sotte de frase, & la raison ? parce qu'il n'y a que des femmes de bon sens qui s'en servent. Si vous trouvez dans tout cela du sens commun, ie vous feray trouver de l'honnesteté dans ce qui suit.

Nostre Critique en colere contre le livre de la civilité, parce qu'il l'a averti, quoy que civilement de ses défauts, s'écrie, *la belle civilité Françoise de ne contredire qu'aprés avoir demandé excuse*, b

Cela ne s'accorde pas ie l'avouë, poursuivit Angelique, avec l'orgueil naturel de certaines gens qui sont en possession de rompre impunément en visiere à tout le monde : mais cela convient aux honnestes gens, qui ne voulant pas pour quoy que ce soit desobliger personne, prennent ce tour honneste pour insinuer une chose, qui sans cela auroit

a *Traité de la Civilité Françoise, où on fait voir combien l'éloquente badine des Entretiens d'Ariste & d'Eugene, est dangereuse pour ceux qui veulent bien écrire.* Ch. 17.

b Remarques nouvelles Page 33.

peut-estre quelque chose de choquant. L'Auteur voudroit donc, que quand un grand Seigneur me dira par exemple, de l'aller trouver à saint Germain où est la Cour, & que ie sçauray neantmoins estre à Fontainebleau, ie luy répondisse sans le preparer par quelques paroles honnestes, qu'il se trompe, & qu'il veut dire à Fontainebleau, & non pas à saint Germain : Mais les regles que nous prescrit l'honnesteté sont bien differentes de celles de ce censeur : C'est pourquoy, comme ces contradictions arrivent souvent, parce qu'il est naturel de se méprendre, il falloit de necessité donner dans un traité de civilité un avis pour se conduire honnestement dans ces sortes de rencontres, puis que l'on avoit intention de donner les vrayes regles de la Civilité, qui se pratique parmi les honestes gens. [a]

[a] *Civilité, chap. 6.*

Il n'y a rien de plus raisonnable, dit Theotée, & ce censeur parle contre luy-mesme : On pourroit luy pardonner de ne pas admettre les regles de la Civilité, puis qu'il n'en fait pas profession : mais d'ignorer les regles de la Rhetorique, luy qui veut

passer pour une Rhetorique vivante, c'est ce qui doit donner de la pitié à ses plus opiniastres partisans.

Il y a une figure dans la Rhetorique qui donne precisément le mesme precepte que vous venez de toucher, & on l'appelle *liberté de parler.* Cette figure est introduite pour pareilles rencontres de contradictions, elle prescrit de ne iamais contredire une personne à qui nous devons du respect, sans y ajoûter quelque adoucissement, comme est celuy de luy demander pardon ou excuse si vous voulez, de peur que l'on ne s'offence de nostre contradiction. [a]

[a] παῤῥησία. five libertas fit quandocumque apud eos quos vereri debemus, quædam liberiùs, attamen cum venustate aegratiâ quâdam pronuntiamus vel commonendi vel objurgandi causâ. *Et un peu après.* Quia periculum est ne eâ offendatur auditor idcircò præmuniri hanc solere certo remedio, nam interdum veniam petimus, &c. *Voss. Instit. orator. lib. 5. cap. 13. 1.*

Cet Auteur, dit Angelique, ne se met en peine d'aucunes regles : mais se tenant uniquement à celles dont il est capable, qui sont de ne rien dire que de rampant, d'injurieux, d'arrogant, & sur tout d'impertinent, il pousse sa pointe en ces termes : *C'est*, dit-il, *parmy les honnestes gens de la ruë S. Denis*

que cette civilité ſe pratique, Et c'eſt là ſans doute que ce Maiſtre des bienſeances a appris un ſi beau precepte. Car s'il avoit conſulté les honneſtes gens qui ſçavent vivre, & qui parlent poliment, s'il ſçavoit vivre, ou s'il parloit poliment luy-meſme, il ne ſe ſeroit iamais aviſé d'inſtruire de la ſorte ceux qui approchent les perſonnes de qualité. Ce ſeul article du Livre de la civilité me rend ſuſpect tout le reſte.

On void là en ſon iour le genie de noſtre Cenſeur. Il parle de la ruë ſaint Denis, croyant que l'Auteur de la Civilité y tient boutique *de bien-ſeances.*

Je veux, dit bruſquement Zeroandre, le confondre avec un ſeul raiſonnement. Je vous prie de m'entendre, ie me meſle auſſi dans les Compagnies de cette ſorte de Critique; & ie n'en laiſſe point échaper. Voicy donc comment ie raiſonne: Si les ruës qui ſont en un païs plat, comme la ruë ſaint Denis, apprennent à demander excuſe; c'eſt à dire, apprennent l'humilité & la modeſtie. Je ne ſçay ſi ie m'explique, ie veux dire: Si les.....

Qui doute, dit Angelique qui l'interrompit, que l'on ne puſt luy fermer la

bouche avec une infinité de raisonnements, ou de consequences tirées de ses propres raisonnemens, si on estoit d'humeur comme luy à battre le païs. Il vaut mieux entrer dans sa pensée : On void bien que son dessein est de traiter avec dérision les Marchands de la ruë saint Denis, ou pour mieux dire tout le Corps des Marchands. Il affecte tant qu'il peut dans son Livre ces outrages obliques. C'est-là tout son fort & tout son fin, ses paroles sont toûjours les fausses attaques, & son fiel fait les veritables. Il se croit fort spirituel de parler d'une façon, & de penser autrement qu'il ne parle.

J'y avois moy-mesme pris garde, Mademoiselle, dit Theotée; mais ie ne voulois pas vous interrompre. Il parle là des honnestes gens de la ruë S. Denis, & il entend les Marchands : Il dit par dérision qu'ils sont honnestes gens; & cela signifie qu'ils sont gens de neant; ou, comme on l'exprime autrement de la canaille. C'est ainsi que ie veux luy estre favorable, ne croyant pas qu'il ait voulu dire qu'ils sont gens sans honneur, quoy qu'on pust l'inferer de ses paroles ; tant il est vray qu'il y a peu de jugement dans ce qu'il

dit : Il s'adreſſe aux Marchands de la ruë ſaint Denis, & il envelope tout le Corps des Marchands : car tout Marchand eſtant Marchand en quelque ruë qu'il demeure, ceux de la ruë ſaint Denis, n'eſtant point honneſtes gens ſelon ſon ſentiment parce qu'ils ſont tous Marchands, il s'enſuit qu'il n'y en a point ſelon luy, qu'ils le ſoient en quelque ruë qu'ils demeurent. Voila ſa penſée à découvert; on peut apres cela, Madamoiſelle, luy demander quel mal luy ont fait les Marchands pour les traiter avec tant d'indignité, on peut luy demander quel intereſt ont les Marchands en une conteſtation de Critique ſur la Langue Françoiſe.

Plus que vous ne penſez, interrompit Zeroandre, il y a toûjours un peu d'envie entre Marchands, quelque eſloigné que ſoit leur negoce. Que ſçait-on. Celuy-cy qui eſt un Marchand de mots & de vent, veut peut-eſtre eſtablir ſa manufacture au préiudice de tout autre commerce.

Vous pourriez, Mademoiſelle, continua Theotée, luy demander dans quelles regles de ſa Grammaire à qui il

veut que l'on défere comme aux Loix des douze Tables, il a trouvé qu'il fuſt permis de punir tout un Corps pour la faute des particuliers. Seroit-il bien aiſe que l'on tournaſt en ridicule à cauſe de luy, le corps dont il peut eſtre membre? Car ie ſuppoſe, quoy que ie ne le connoiſſe que par ſes Ecrits, qu'il eſt de quelque Corps, quand il ne devroit eſtre que du Corps des mauvais Auteurs. Il le trouveroit ſans doute iniuſte, & il auroit raiſon.

Vous voyez donc bien, reprit Angelique, qu'il y a dans ſon écrit, comme un mariage indiſſoluble entre le peu d'eſprit & le peu d'honneſteté. Je ne veux pas au reſte vetiller comme luy ſur les mots, ny vous faire remarquer le François de ce Maiſtre des mignardiſes. Où a-t'il vû que l'on dît ailleurs qu'en ſtile pedant, *le Maiſtre des bien-ſeances.*

Quoy! s'eſcria Zeroandre, manquer auſſi aux mots: ſi ie voulois paſſer comme luy pour le Maiſtre bannal des Prétieuſes, & de ceux qui s'eſtudient à faire la petite bouche, & les agreables; j'aurois bien moins de honte d'avoir dit: *Je vous demande excuſe*, que de dire *le Maiſtre*

des bien-seances. Car d'ignorer les mots est à mon avis une ignorance d'un degré encore plus bas, que de ne pas sçavoir les mettre ensemble.

Je ne pense pas, dit Theotée, que *bien-seance* ait de pluriel; & c'est ce me semble la mesme incongruité, que de dire *le Maistre des humilitez, des modesties, des prudences*. Ces mots qui signifient des vertus ont le singulier d'une signification si generale en elle-mesme, qu'elle embrasse toutes les especes qui y sont contenuës.

Mais nostre Censeur n'en demeure pas là, reprit Angelique. Il bat en ruïne, comme il croit ce Livre de la Civilité, & toûjours avec la mesme iustesse d'esprit & la mesme bonne foy. Il sçait luy-mesme que l'on en est à la cinquiéme Edition, sans compter les impressions contrefaites dans plusieurs villes du Royaume, & que la guerre fermant le passage aux Ouvrages de ceux qui n'ont pas de correspondance dans les païs estrangers, il faut bien de necessité. que ces Editions se soient toutes debitées en France; Cependant *ce Livre*, dit-il, en s'applaudissant comme d'une belle pointe d'esprit, & outrageant

les gens à ſon ordinaire, *n'eſt pas mauvais pour tous les peuples du Nord, & pour leur apprendre à connoiſtre les bons morceaux.* Il a raiſon, & c'eſt du moins la difference qu'il y a entre des Livres ſolides, & ceux où il n'y a pour le dire ainſi qu'à maſcher à vuide, & qui font mourir de faim leurs Libraires.

Remarques nouvelles page 34.

II. POINT. LES REGLES QUE L'ON A DONNE'ES DANS LA CIVILITE', POUR FAIRE DES COMPLIMENS SONT LES VERITABLES REGLES.

IL faut, Monſieur, que ie vous conſulte encore, pourſuivit Angelique, en parlant à Theotée. Il y a dans cette Civilité un chapitre, pour donner quelque idée de la maniere dont on peut faire des complimens. On propoſe un Cavalier, qui voulant entrer dans la chambre d'une Demoiſelle, en témoigne pour mieux marquer ſon reſpect, quelque repugnance. Remarquez, ie vous prie, que l'un & l'autre ſont de ieunes gens, la Demoiſelle par honneſteté, luy dit. *Hé quoy, Monſieur, attendre que l'on vous faſſe entrer? On doit, Mademoiſelle, ce reſpect au Temple des Muſes*, reprend le Cavalier, *i'ay peur de le profaner. Vous faites, Monſieur, bien de l'honneur à ce Cabinet*, répond la ieune Dame. *Quoy Mademoiſelle,*

continuë le Cavalier, *vous ne voulez pas que le ſeiour des Muſes ſoit où regnent les beaux Arts ? Mais, Monſieur, i'ay entendu dire*, répond la Dame, *que les Muſes eſtoient neuf, & ie ſuis ſeule. Elles eſtoient neuf, ie l'avouë*, dit le Cavalier, *mais vous ſeule, Mademoiſelle, les valez toutes neuf. L'une ignoroit ce que l'autre ſçavoit, & vous en ſçavez plus que toutes enſemble*, &c.

Civilité chap. 8.

Voila Monſieur, continua Angelique, une partie des complimens que l'Auteur de la Civilité a propoſez pour marquer les quatre circonſtances qu'il faut obſerver dans la Converſation, & particulierement dans l'entretien des ieunes gens qui ſouvent dégenere en bagatelles, comme il l'explique dans ce chapitre. Je vous prie, Monſieur, de me dire ſerieuſement ce que vous y trouvez de monſtreux, de ridicule, d'extravagant.

Vous avez, répondit Theotée, ſatisfait à la queſtion vous-meſme, en diſant que c'eſtoit des complimens, qu'on les propoſoit pour complimens; & que ce ſont de ieunes gens qui ſe les faiſoient: Car quiconque dit com-

compliment, dit un discours Allegorique qui roule tout sur l'Hyperbole. Or l'Allegorie aussi bien que l'Hyperbole, sont des figures qui vont à la verité par la fiction : car l'Hyperbole pour faire croire ce qui n'est presque pas croyable, se sert d'une chose incroyable. *a* Par exemple il n'y a point de compliment plus ordinaire, que de dire : *Ie suis, Monsieur, vostre tres-humble Serviteur.* Qu'un homme de qualité beaucoup au dessus de moy, me fasse ce compliment, il dit une chose qui n'est pas, & cependant j'en conclus une verité ; car se disant *tres-humble Serviteur*, il comprend par cette Hyperbole tous les degrez d'humilité & de services : Et comme il y a des services que tres-asseurément il ne me rendroit pas, il s'ensuit qu'il ne dit pas vray toutes les fois qu'il me dit : *Ie suis vostre Serviteur tres-humble.* Mais parce que d'un autre costé il me donne en me le disant, l'idée d'un grand dévoüement à me rendre service; de cette fiction j'infere cette verité qu'il me serviroit, ou m'obligeroit si j'avois besoin de sa protection.

a Allegoria aliud dicit, aliud verò intelligit. *Arnob. lib.* 5. In hoc omnis hyperbole extenditur, ut ad verum mendacio veniat. *Senec. de Benef. lib.* 7. *cap.* 23.

Il en est de mesme, Mademoiselle,

pourſuit Theotée, de tous ces complimens que vous venez de marquer. On void bien que le Cavalier ne dit pas vray, quand il dit que le Cabinet de cette Dame eſt un Temple des Muſes : mais cela ne laiſſe pas de donner lieu à cette conſequence : que comme on a grand reſpect pour des Temples, ce Cavalier a grand reſpect auſſi pour ce Cabinet ; & c'eſt ce qu'il veut perſuader auſſi lors qu'il dit que cette Dame vaut les neuf Muſes, il n'a pas envie qu'on le croye ; mais on en conclud naturellement qu'il veut marquer que c'eſt une Dame parfaite, & d'un merite ſingulier. L'Hyperbole eſt donc l'ame du compliment, qui n'eſt luy-meſme qu'une allegorie continuelle.

Tout ce qu'il y a à obſerver eſt que cette figure ne ſoit pas tellement forcée, ny de choſes qui conviennent ſi peu enſemble, qu'elle choque la raiſon & la bien-ſeance. *a* Ainſi voſtre Critique n'a pas dû ſe plaindre que l'on ait appellé le Cabinet d'une vertueuſe, le Temple des Muſes : car autrement il auroit bien un autre démeſlé avec Virgile, qui donne à des Navires le nom d'Iſles flotan-

a Allegoria reſtringi debet ad aliud ſimile vel ſaltem conjunctum aut amicè conſpirans

tes, & qui parlant d'une Nymphe fort legere à la course, dit qu'elle marcheroit sur la pointe des Epics sans les faire ployer, & sur les eaux de la Mer sans y enfoncer, ou mesme sans se moüiller. *b* Et il ne peut non plus blasmer l'Hyperbole dans la bouche de ces ieunes gens : car c'est à cet âge particulierement qu'elle convient lors que l'imagination est toutede feu. *c*

Je suis fort aise, Monsieur, reprit Angelique, que vous m'ayez instruite; Et j'aurois voulu que nostre Critique se fust apperçeu de ces raisons, il n'auroit pas esté si ridicule que de censurer ces complimens, & encore de la maniere du monde la plus ridicule.

Il ne critique pas le compliment en luy-mesme, ny en la personne de ceux qui le font, mais il s'en taille des pieces pour les coudre, comme ie disois, à son habit Burlesque & de Harlequin : *Ce respect*, dit-il, *qu'on doit au Temple des Muses, ce Temple qu'on a peur de profaner; ces Muses qui estoient neuf, quoy que la Demoiselle soit toute seule : Cette Demoiselle qui toute seule les vaut toutes neuf, qui en sçait plus que toutes ces neuf*

cum eo quod dicitur, non item ad quidam inimicum ac repugnans, *Vest. instit. or. lib. 4. cap. 11. 1*

b Credas innare revulsas cycladas. *Æn. 8. id. lib. 1.*

c Sunt autem hyperbolæ juveniles, nam vehementiam indicant. *Aris. Rhet. 3.*

ſçavantes enſemble, & cent autres choſes ſont de cette force. a

a Remarques nouvelles page 35.

Voila un plaiſant homme ! s'écria Zeroandre, i'aime ces ſortes de Livres, il me font rire.

Plaiſant, reprit Angelique, il l'eſt bien plus qu'il ne penſe : il ſe moque là-deſſus en toute ſureté de conſcience de l'Auteur de la Civilité. *Ces choſes*, dit-il, *m'ont fait croire d'abord que c'eſtoit un extrait du Secretaire de la Cour, ou des complimens de la Langue Françoiſe : mais on m'a aſſeuré que ce n'eſtoit ny le meſme tour, ny les meſmes termes, & qu'il n'y avoit que les penſées qui fuſſent ſemblables.* Voila à l'ordinaire ce ſtile plat, arrogant, deſobligeant, extravagant. Il croyoit que les complimens *de la Civilité*, fuſſent un extrait de deux Livres peu eſtimez pour ce genre-là : Et d'où l'auroit-il pû croire, s'il ne les avoit lûs luy-meſme ? Neanmoins ſa vanité qui trouble toûjours le peu de iugement qu'il a, luy ayant repreſenté qu'il ſe deshonoroit de témoigner qu'il avoit lû de méchans Livres, il ne dit pas dans la ſuite : *Ie m'en ſuis deſabuſé en les conſiderant de plus prés*, mais il dit : *On*

m'a asseuré : c'eſt à dire de petites gens de ma connoiſſance qui ſont verſez dans ces ſortes de Livres.

Il en eſt de meſme de ce qu'il dit apres en ces termes : *Ie ne croy pas que l'Auteur de la Civilité ait volé Nerveze, ou la Serre : Il arrive tous les iours que deux Eſcrivains ſe rencontrent ; & quand on a le meſme caractere d'eſprit, on penſe d'ordinaire la meſme choſe.* Vous ſeriez bien empéché, continua Angelique, de deviner quelle eſt ſa penſée, en faiſant de ſi indignes reproches à ſon Adverſaire. Il faut pour cela avoir lû ſon Livre, ie m'en vais vous l'expliquer : Car de m'amuſer à vous faire remarquer la ſechereſſe de ce Critique, qui ne rebat par tout que les meſmes pointes d'eſprit ; de vous faire, dis-je, prendre garde, qu'il avoit dit plus haut, que *ce n'eſtoit ny le meſme tour, ny les meſmes termes, qu'il n'y avoit que les penſées qui fuſſent ſemblables* ; & qu'icy c'eſt à dire dans la periode ſuivante : Il dit, que l'Auteur de la Civilité *ne dit pas, mais qu'il penſe la meſme choſe que Nerveze.* De m'arreſter enfin à cette Critique ie vous ennuyerois, ie veux pluſtoſt vous dire, que ce

n'eſt pas ſeulement pour l'encens qu'il croit ſe donner à luy-meſme, qu'il reproche à l'Auteur de la Civilité de reſſembler à tous ceux à qui il ſe compare ; mais c'eſt particulierement pour l'intereſt qu'il a de donner credit à un certain raiſonnement, qu'il voudroit bien que tout le monde fiſt comme luy. L'Auteur de la Civilité a le meſme caractere d'eſprit que Nerveze & la Serre, donc il penſe de meſme. Et pourquoy à voſtre avis ? c'eſt afin que quand on lit dans le Livre du Remarqueur toutes les choſes qu'il a volées aux uns & aux autres, on ne s'aviſe pas de le prendre à partie pour un pillage ſi viſible ; mais que raiſonnant en forme, ſelon ſon principe, on diſe & on concluë. Le faiſeur de Remarques a le meſme caractere que les meilleurs Ecrivains de noſtre Siecle, donc il penſe les meſmes choſes. Mais ſon larcin eſt ſi public & ſi viſible, qu'il n'y a perſonne qui ne diſcerne dans ſes Ouvrages, quand c'eſt luy ou d'autres qui penſent & qui parlent : qui ne découvre qu'il penſe & parle toûjours mal, quand il penſe & parle de ſon chef.

Mais, dit tout d'un coup Zeroandre, pourquoy ne bourre-t-on point ce bourru?

On ne le bourreroit que trop, respondit Angelique. Mais....

Quoy: mais reprit Zeroandre, est-ce qu'on le craint?

Ce n'est pas qu'on le craigne, ajoûta Angelique. Ces sortes de gens sont assez accoustumez a estre bernez: Outre que si on s'emporte contre luy, il n'a qu'à s'en prendre à luy-mesme: car ie ne croy pas que les Loix donnent moins de droit à ceux qu'il injurie, & qu'il affronte de se deffendre, qu'il pretend qu'elles luy donnent de privilege de les insolenter, & de les outrager: mai ie veux dire que chacun a ses raisons.

Déja à l'égard de ces Auteurs dont ie parlois, ils ne luy repondront point, on m'a rapporté qu'ils n'en avoient pas le loisir, & qu'ils s'estoient contentez de faire trois reflexions sur la Critique de ce Grammairien. La premiere est, qu'il reprend dans leurs Ouvrages des façons de parler, qui ne meritent aucune censure, & qu'ainsi elles se deffendent d'elles-mesmes. La seconde, qu'il en reprend

qui n'en valent pas la peine, & qu'il ſe fait par conſequent plus de mal en s'y amuſant, qu'il n'en fait aux autres en les cenſurant. Et la troiſiéme, qu'il y en a qu'il cenſure avec raiſon : Que pour cela on luy eſt obligé, que l'on s'en corrigera, & que l'on conſent meſme qu'il ait pour recompenſe de ſes bons & agreables ſervices, la charge de ſurintendant de l'*Errata* des bons Livres.

Voila des gens de bonne foy, dit Zeroandre.

Veritablement on m'a dit, continuë Angelique, que M. Ménage n'en quittera pas le Cenſeur à ſi bon marché, & qu'il pretend non ſeulement luy répondre, mais ſe ſignaler dans cette réponſe. Si cela eſt, comme les Muſes parlent par la bouche de ce ſçavant homme, ce ne ſera proprement pas luy, mais toute cette ſçavante troupe, qui ſe vangera des offenſes qu'elle a receuës du Remarqueur.

Pour ce qui eſt de l'Auteur de la Civilité, il n'en fait que rire. Il dit que le Critique l'ayant reduit à la ruë ſaint Denis, il ne doit plus deſormais eſtre équipé qu'en marchandiſe : Et lors que

ie

ie luy ay lû cet Entousiasme frenetique, & ces Paralleles à perte de veuë, dont ie vous parlois. *Ces Muses qui sont neuf, la Dame qui est seule, le Nerveze & le reste.* Il ne m'a répondu autre chose sinon : *Ces neuf Muses, cette Dame, la Dame de ce Censeur, le Censeur de ce Nerveze, le Nerveze de ce la Serre, ce Caractere d'esprit, cet esprit de Caractere, ces pensées & ces choses, les choses de ces pensées, & cent autres niaiseries de cette sorte, font toute la beauté des Remarques nouvelles sur la Langue Françoise.*

Voila, s'escria Zeroandre, le Magister plaisamment refuté.

On le bat avec ses propres armes, reprit Angelique : car il ne faut opposer au galimatias, que du galimatias ; & lors qu'il fait l'enjoüé, en disant : *qu'il ne reste plus à l'Auteur de la Civilité, qu'à donner des Regles pour rire à propos.* Remarques nouvelles page 34.

L'Auteur de la Civilité n'a qu'à répondre, qu'il lui avoit laissé cela pour son partage. Ce Critique s'en est en effet d'autant mieux acquité, qu'il a fait comme doivent faire les bons plaisans, il fait rire dans son plus grand serieux. Vous en avez vû un échantillon, & vous m'o-

bligerez, dit-elle, regardant la compagnie, de me dire si vous trouvez qu'il ait, comme il pretendoit décrié, ou plûtost détruit de fond en comble ce Livre *de la Civilité Françoise.*

Pour moy, dit Nientilde, je ne suis pas trop capable d'en juger : mais heureux sont les Libraires, dont ce Reformateur décriera les Livres. On jugera de-là qu'ils sont bons ; c'est à dire d'un autre caractere, & d'une plus grande utilité que les siens : Car pour ne point sortir du sujet, toutes les personnes raisonnables font estat de ce petit Livre de la Civilité, & il y en a peu dans le commun du monde, soit jeunes, soit vieux, qui n'en puissent profiter.

Vous avez raison, Madame, interrompit Theotée, & il n'y a aussi personne de bon sens, qui ne juge que ce Critique a plus besoin luy-mesme de ce Livre pour apprendre les Regles de l'honnesteté, que les autres n'ont besoin du sien, pour apprendre celles de la Langue Françoise.

Il pretend toutesfois, ajoûta Angelique, que tous ses livres sont autant de prodiges d'Eloquence, qui doivent

surprendre les Muſes meſmes. Nous verrons maintenant quelle ſera leur reconnoiſſance. Elles ont en une main la Couronne de Laurier pour ceux qui les ſervent, & en l'autre la Couronne de Midas pour ceux qui les deshonorent.....

Cela me paſſe, dit impatiemment Zeroandre : mais ie ſçay bien que du moins il merite... Sçavez-vous quoy ? qu'elles luy faſſent un Maſque..... Je ne veux pas dire le reſte.

On vous entend, Monſieur, reprit Theotée en riant ; & c'eſt-là tout le prix que remporta Ajax dans le jeu public de la Courſe. *a*

Mais, dit Angelique, en ſerrant ſon Manuſcrit, nous ſommes trop long-temps ſur cette eſpece de pareſſeux, & d'inutiles.

a Fimo bovino impletus eſt orequè naribuſque. *Homer. Iliad.* 23.

XII. GENS QUI PASSENT LEUR VIE A FAIRE LES AMOUREUX.

TROUVEZ bon, s'il vous plaiſt, Monſieur, pourſuivit-elle, que ie revienne à mon ſujet : car ie me trouve ſi bien de vos inſtructions, que ie croirois faire un crime ſi ie changeois de Maiſtre. Dites-moy ie vous prie, quel ſentiment vous avez de ces Amoureux, comme pourroit eſtre Monſieur, dit-

elle en regardant Zeroandre, qui vont par toutes les maisons où il y a quelque riche party, comme ceans par exemple, & là ne font que soûpirer, gémir & grimasser. Je veux, dis-je, vous demander Monsieur, si ces soupirans de profession ne peuvent pas à bon droit estre mis au nombre de ces faineans qui mènent une vie morte? Car ils n'ont aucun dessein, & il n'y a en tout cet empressement ny raison ny excuse.

Ce sont gens qui sont amoureux, parce qu'ils n'ont pas l'esprit d'estre autre chose, je parle en general; ils ne font que cela dans le monde, c'est leur unique employ; ils y vivent & y meurent sans qu'on leur ait iamais vû faire autre chose que tenir un Ecran, ou un Evantail, ny parler que de tours blonds, de Juppes à la Psyché, de Points de Paris, ou de France.

Je vous demande donc, Monsieur l'Abbé, avec la permission de Monsieur Zeroandre; si ce ne sont pas-là de nos paresseux.

Il n'en faut pas douter, répondit Theotée, quelle vie est-ce là? Je veux qu'il y ait de l'innocence, & que ces hommes-

là ne soient pas redoutables ny fort dangereux, puis qu'ils sont comme vous dites, amoureux en titre d'Office, neanmoins ils font perdre le temps, & le perdent aussi eux-mesmes. Et si les Dames à qui ils s'addressent, avoient seulement un peu de bon sens, elles se garderoient bien de les souffrir, quand ce ne seroit que parce que cela peut quelquefois intéresser leur reputation.

XIII. GENS D'EGLISE OCCUPEZ A AUTRE CHOSE QU'A LEUR PROFESSION.

JE veux aussi, Monsieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, vous faire une question à mon tour. Je vois que vous mettez sous un mesme Drapeau, tous ces gens qui s'occupent à des choses inutiles en abandonnant celles qui regardent leur veritable profession. Où mettrez-vous, ie vous prie, la pluspart des gens d'Eglise, & de Cloistre, qui se meslent toute leur vie des affaires du monde?

En verité, s'écria Angelique, ie ne l'attendois pas-là, il a sa revanche.

Où ie les mettray, répondit Theotée, au mesme endroit où i'ay mis les autres. Et encore en un lieu plus indigne s'il y en a: car outre que c'est une vie paresseuse & inutile, elle est scandaleuse

en eux apres les engagemens où ils ſont entrez.

Il y a plaiſir, reprit Angelique, Monſieur l'Abbé ne biaiſe point.

Ces gens-là, pourſuit Theotée, ſont bien éloignez, auſſi bien que ie le puis eſtre, de ſuivre les preceptes que donne ſur cela ſaint Paul. [a] Ils ſont bien éloignez de la vie que nous devons mener, qui eſt une vie toute de meditation, & toute ſpirituelle, & qui par conſequent *ne peut pas meſme s'allier avec les vertus civiles*, pour me ſervir des paroles d'un Eveſque, & bien moins encore avec les vices. Ils ſont bien éloignez de l'eſprit de l'Egliſe, qui ordonne par les Conciles, *qu'aucun Preſtre ou Diacre, n'ait à s'occuper aux affaires Seculieres, qu'ils ne prennent point la charge des affaires d'autruy, ou de leur procez.*

[a] 2. Tim. 4. 5.

Synesius Epiſt. 67.

Conc. Tolet. can. 6. Afric. can. 6.

Pourſuivray-je ? ajoûta Zeroandre.

Ne feignez-point, répondit Theotée.

Et pourquoy le faites-vous donc vous-meſme, Monſieur l'Abbé ? repliqua Zeroandre.

Ho ! cela eſt un peu fort, Monſieur, commença à dire Philargie.

Vous me pardonnerez, Madame, ré-

pondit Theotée, Monsieur a raison, pourquoy me flatter ? Je l'en aime davantage, & ie veux luy rendre raison des sentimens que peut-estre ie n'ay pas, mais que ie dois avoir. Je dis donc Monsieur, s'adressant à Zeroandre, que ie ne dois nullement me méler des affaires Seculieres, pour en faire mon employ ordinaire, & me détourner de celuy auquel il a plû à Dieu de m'appeller. C'est une prévarication si ie le fais.

En quel sens les Personnes d'Eglise se peuvent mesler des affaires du monde.

Mais, comme toute la vie Chrestienne, dans quelque condition où nous soyons, doit rouler sur la Charité ; c'est cette Charité qui non seulement excuse ce que ie fais, mais qui me l'ordonne. C'est elle, dis-ie, qui m'ordonne de quitter toutes mes affaires & de venir icy.

Madame sçait ce qui m'y amene, elle sçait que ie n'agis pas dans cette occasion par le Principe dont il est question icy, que ce n'est pas par une profession que ie fasse de me mesler des affaires du monde : mais que c'est purement & simplement cette Charité, dont ie vous parle qui m'y oblige. Je ne vous dis pas cecy pour me iustifier, mais afin

de lever le scandale qu'il semble que ie vous aye donné ; & pour vous dire tout ce qui en est, i'ay moy-mesme assez de repugnance à toutes ces allées & venuës: mais enfin ie me sers pour la surmonter, des mesmes moyens que ie me suis ingeré de vous proposer icy.

J'écoute la Charité, comme ie vous ay exhorté iusqu'icy de l'écouter dans toutes les occasions qui s'en presentent, sçachant bien que Dieu qui nous donne cette vertu pour triompher icy-bas de nostre chair, en couronnera le triomphe dans le Ciel.

C'est donc la Charité qui agit, & qui doit agir en nous. C'est elle qui autrefois a fait sortir les plus Solitaires du fond des Deserts, & des Cloistres ; Et si apres cela il se trouve parmy nous des gens qui y mêlent quelqu'autre motif, qui en corrompe la pureté, ou si i'y en mêle moy-mesme, malheur à eux & à moy.

Quelqu'un ayant encore frappé à la porte ; A la porte Angelique, cria Philargie.

Angelique revenant tout court, Madame, dit-elle ; c'est Monsieur *Potacry* vo-

ſtre Medecin, qui vient pour vous voir.

Excuſez-moy donc, Monſieur l'Abbé, dit Philargie pour auiourd'huy ; mais à demain ſans faute, i'eſpere de me mieux porter.

De grace, Monſieur l'Abbé, ajoûta Nientilde, n'y manquez pas, nous vous en prions tous : car ie m'y veux trouver, & profiter de tous les bons avis que vous nous donnez.

J'y viendray, Madame, répondit Theotée, pour obeïr à vos ordres ; mais non pas pour recevoir des loüanges que ie ne merite point.

III. ENTRETIEN.

Le travail & l'action regardent naturellement toutes sortes de personnes, chacune selon sa condition: & s'en dispenser c'est attirer de grands maux sur soy-mesme & sur les autres.

TOUT le monde s'estant trouvé le lendemain chez Philargie à l'heure accoustumée, & s'estant placé aprés les civilitez ordinaires; Puisque c'est moy, qui dois mettre Monsieur l'Abbé sur les voyes, commença d'abord à dire Angelique, ; il se souviendra bien sans doute, que tout nostre entretien iusqu'icy a esté sur la Paresse, cette tirannique & tout ensemble douce souveraine, dont pour nous bien priser tout ce que nous sommes icy qui composons cét Auguste Senat, nous avons toûjours esté les soûmis & tres-fidelles sujets. J'en excepte Monsieur l'Abbé, comme celuy qui doit estre nostre Liberateur. Pour-

suivez donc, Monsieur, s'il vous plaist, s'addressant à luy, & hastez-vous de nous convertir : car ces Dames attendent un inutile qui interrompra nostre conversation.

I. TOUTE LA NATURE EST DANS L'ACTION, ET NE SUBSISTE QUE PAR L'ACTION.

POUR moy, répondit Theotée, ie ne pense pas qu'il y ait rien qui soit plus desagreable à Dieu que la Paresse; car si nous iettons les yeux sur toutes les choses qu'il a creées, nous verrons qu'elles sont toutes dans l'action, selon le dessein du Createur, & selon l'ordre qui leur a esté prescrit conformément à leur nature. Le Ciel, la Terre, la Mer, les Plantes, & les Animaux, sont dans un travail continuel. Si on considere l'agitation où sont incessamment ces corps, on iugera aisément que l'action est la perfection & l'accomplissement de tous les estres, & que Dieu n'a estably entr'eux la correspondance que l'on y remarque, & cette dépendance qu'ils ont les uns des autres, qu'afin que ce besoin leur servist comme d'un aiguillon pour les faire agir & travailler.

Et cela estant, un paresseux ne doit-il pas mourir de honte de se voir au mi-

lieu de toutes ces choſes qui ſont en un mouvement perpetuel, qui vont & viennent ſans ceſſe, & d'eſtre luy ſeul immobile, inutile, & comme perclus de tous ſes membres. De ſe voir, dis-je, au milieu de luy-meſme, pour dire ainſi, de ſentir la nature qui agit, & qui travaille en luy, de ſe voir, veiller, manger, boire; de ſe ſentir nourrir & croiſtre, ce qui ſe fait par un mouvement continuel, quoy qu'imperceptible, & de demeurer ſans mouvement; d'eſtre ſourd & inſenſible à tant de voix, qui luy préchent le travail; de demeurer ſans action au milieu de tant d'actions. En verité il n'y a rien à mon ſens qui ſoit moins digne d'un homme, & d'un homme qui a receu de Dieu pour Loy irrevocable. *De manger ſon pain à la ſueur de ſon corps*; comme ſaint Paul l'explique & l'ordonne, en diſant: *Que celuy qui ne veut point travailler, ne doit point manger. Car nous apprenons*, pourſuit-il, *qu'il y en a parmy vous qui ſont déreglez, qui ne travaillent point, & qui ſe mélent de ce qui ne les regarde point. Or nous ordonnons à ces perſonnes, & nous les conjurons par Noſtre Seigneur*

Geneſ. cap. 3.

Iesus-Christ, de manger leur pain en travaillant paisiblement. 1. Thess. ch 3. 11 12.

Et il avoit dit auparavant : *Ie vous Exhorte de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire, de travailler de vos propres mains, ainsi que nous l'avons ordonné.* 1. Thess. cap. 4. 2.

Mais, Monsieur, interrompit Zeroandre, encore faut-il faire justice à tout le monde. Est-ce donc que vous voudriez que les personnes de qualité allassent travailler à la journée ?

Rien moins que cela, reprit Theotée, mais ie voudrois bien que l'on ne se servît pas de ce mot *de qualité*, pour couvrir sa Paresse : comme si la qualité nous donnoit privilege de ne rien faire ; au contraire, elle nous oblige de travailler avec plus d'application, & à plus de choses, parce que la naissance ou l'élevation de la fortune nous en fournit plus de causes, & plus de moyens. *a*

La voye de la vertu est toute laborieuse, *b* & si une personne quelque rang qu'elle tienne dans la vie civile, veut bien employer les talens, & les occasions qu'elle en a, *c* il n'y aura point de vie plus active que la sienne, quoy que cela

a Inest unicuique rei naturalis inclinatio ad exequendam actionem commensuratam suæ potentiæ S. Thom. 2. 2. q. 133. art. 2.

b Sapientiæ etia negotia

se faſſe, ſi vous voulez, ſans aucune ſueur, ny aucune fatigue corporelle.

ſunt, & quo otioſior eſt ſapientia, ea exercitatior in genere ſuo. *S. Bern. ſuper cant. form.* 85. c Puſilla animitas eſt quâ quis ea non attentat, quæ ſuæ naturali virtuti ſunt commenſuratæ, &c. Id ò eſt peccatum *S. Thom. ibid. ut ſupra.* Qui bona diſpoſitione naturæ, vel ſcientiâ, vel exteriori fortunâ recuſat uti ad virtutem puſillanimus eſt. *Ibid.*

II. SENSUALITE' DE LA PLUSPART DU MONDE A L'EGARD D'EUX-MESMES.

IL eſt bien vray, dit Angelique, que ſouvent ie ſuis interieurement en colere de voir des hommes mener une vie de femme, & de les voir auſſi ſatisfaits, & auſſi contens de leurs perſonnes, comme s'ils faiſoient les plus grandes affaires de l'Eſtat. Pour moy, ie croy que ce n'eſt pas tant manque de vertu, que manque d'eſprit; car s'ils avoient le moindre rayon de jugement, ils feroient reflexion ſur eux-meſmes, & mourreroient de honte en penſant au mépris ſecret que l'on a pour leur inutilité ſur la terre. Et en effet, quoy que de leur coſté ils ayent un nombre infiny de ridicules comme eux qui les encenſent; neanmoins ie craindrois plus le blâme d'un ſeul homme ſage, que ie n'aimerois l'approbation de tous ces gens-là.

Tu n'as garde, reprit Zeroandre en riant, de parler des femmes.

Et n'eſt-ce pas la meſme choſe, répondit Angelique ? car en parlant de ces ſortes d'hõmes qui valent moins que des femmes, eux qui ſont obligez de valoir davantage ; c'eſt dire en meſme temps, tout ce que l'on peut dire des femmes.

Mais avec la permiſſion de ces Dames, puiſqu'il faut dire quelque choſe de nôtre ſexe, ie ne puis m'empeſcher de rire, quand ie voy la moleſſe & l'immobilité de nos Maiſtreſſes ; elles ſont toute une matinée dans une chaiſe ſans aucune action, comme ſi elles eſtoient des Idoles. Quand ie coëffe, & que j'habille Madame, ie crois quelquefois eſtre un Sculpteur qui travaille à une Statuë qu'il taille & tourne comme il veut, avec cette difference toutefois, que nos Statuës parlent & grondent toûjours, & que celles des Sculpteurs ne diſent mot.

C'eſt auſſi un grand divertiſſement pour moy, de voir des femmes qui ne marchent iamais, & qui quand il n'y auroit que vingt pas de chez elles à l'Egliſe, ny voudroient pas aller, ſi on ne les y menoit en caroſſe. De voir que quand elles arrivent au logis, ou qu'el-

les en sortent, elles sont si lassés de n'avoir point marché, qu'elles se font porter sur les degrez, pour n'avoir pas la fatigue de monter ou de descendre, à peine ont-elles la force & le courage de porter la main à la bouche pour manger; *a* Et quand on leur demande à table, *voulez-vous*, Madame, *que ie vous serve de quelque chose ?* Elles vous répondent, *ie ne sçais si i'ay faim.*

a Abscondet piger manum sub ascella sua, & laborat si ad os suum eam convertit, *Prov. c. 26.*

Philargie s'émut un peu en cét endroit, & dit d'un ton dédaigneux, ce que vous dites-là Angelique, me semble un peu familier.

C'est, Madame, répondit Angelique, pour montrer que nous sommes de bonne foy; & que si nous trouvons à redire aux hommes qui nous donnent eux-mesmes l'exemple de cette molesse, nous ne voulons pas nous espargner nous-mesmes, ny la dissimuler en nous.

Il est vray reprit Zeroandre, qu'il y a des gens qui sçavent si peu se servir d'eux-mesmes, qu'il arriva il y a quelques années, qu'un jeune Seigneur de la premiere qualité allant à la promenade, surpris par la pluye se tourna

vers

vers ſon Gouverneur, & luy dit comme en pleurant : *il me pleut dans la bouche:* L'autre luy répondit, *fermez-là Monſieur.*

Helas ; dit Angelique en ſoûpirant, ſe donna-t'il bien cette peine ?

On dit que oüy, répondit froidement Zeroandre ; mais non ſans que nature en patiſt.

Cela me fait ſouvenir, reprit Angelique, d'une Pareſſe tresbien peinte, & qui vient fort à propos icy.

Colin pour tout meſtier, ronfle, baille & s'alonge,
Il étend peu le bras, ſi ce n'eſt quand il boit :
Il eſt ſi pareſſeux, que s'il ſe ſouvenoit
D'avoir par un hazard, pris quelque peine en ſonge, Triſtan l'Hermite.
Ce ſeroit malgré luy ſi iamais il dormoit.

Il en eſt de meſme, ajoûta-t'elle, de nos Maiſtreſſes ; Mais il faut que ie diſe cecy un peu bas de peur d'eſtre grondée. Quand nous les couchons, c'eſt comme ſi nous les enterrions.

Il ſemble qu'elles n'ayent ny bras ny jambes ; il les faut coucher, non en gros, comme on dit, mais en détail ; quand une jambe eſt en ſa place, il faut y mettre l'autre ; apres le bras gauche vient le bras droit ; la teſte eſt tantoſt trop haute, tantoſt trop baſſe, ſelon les hautes ou baſſes idées qui les frapent alors ; & aprés que cét enterrement eſt fait, elles nous demandent, *ſuis-je bien.*

Là toute la Compagnie ne put s'empeſcher de rire.

Mais que direz-vous, pourſuivit-elle, d'une Dame qui aprés s'eſtre levée de table ſe met dans un fauteüil comme en extaſe, ne ſouffrant pas que perſonne aille ny vienne autour d'elle, iuſque-là qu'un iour ſa Demoiſelle ayant voulu par mégarde marcher dans ſa chambre, elle s'emporta contre elle, & luy dit d'un ton de colere. *Arreſtez-vous, du Perche, vous empeſchez ma digeſtion.* Il eſt vray, reprit Zeroandre, que ie ne puis que ie ne ſois comme indigné, quand ie me ſouviens d'un certain homme, en verité ie n'en ay iamais vû qui le ſurpaſſaſt dans noſtre genre de pareſſeux & d'inutiles, quoy qu'il faſſe l'impor-

tant. Il eſt plain de ſanté & d'embonpoint : cependant d'abord qu'il ſe met au lit, il faut l'endormir, en luy frottant deux heures durant la plante des pieds avec des linges chauds.

Et que diriez-vous, ajoûta Angelique, d'une Dame chez qui ie me rencontray l'autre iour, quand on luy vint dire qu'une Ducheſſe alloit venir pour la voir, elle appella incontinent ſa Demoiſelle : *Pigremont, venez me faire mes deux mentons*, s'écriant avec un abbatement de cœur extrême : *Que cette Dame eſt tuante avec ſes viſites! il faudra que ie me tienne droite.*

III. INCOMMODITEZ ET MAUX QUE CAUSE AUX AUTRES CETTE SEULE MOLLE.

MAIS cela n'eſt que plaiſant, cette pareſſe produit bien de plus ſiniſtres effets, & ie ne puis, ie vous avoüe, que ie ne ſois touchée de compaſſion, quand ie vois de ces Dames aſſiſes le dos au feu, qui par une extrême laſſitude, comme elles le croyent, ne pouvant porter leur teſte, ou s'éloigner un peu du feu, diſent à un Laquais : *Mets-toy derriere moy, la Vieilleſſe, ſoûtiens-moy la teſte:* Et ce pauvre garçon faiſant ainſi l'écran & le fauteüil à oreilles, ſi long-temps

qu'il plaiſt à Madame, fume de tous coſtez, ſe couvre comme il peut, tantoſt une jambe, tantoſt l'autre ; brûle enfin tout vif, comme ſi pour la pareſſe de ſa Maiſtreſſe il eſtoit condamné au plus cruel de tous les ſupplices.

C'eſt une choſe étrange, dit Theotée, mais il ne faut pas s'en étonner, le propre de la pareſſe & des pareſſeux, eſt de n'aymer qu'eux-meſmes, de n'eſtre nais que pour eux, & de croire que tout le genre humain, & toute la nature ne ſoit faite que pour eux ; & comme cela eſt tout à fait contraire à la charité, ils ſont reſponſables en l'autre monde de toutes les tyrannies qu'ils exercent en celuy-cy ſur les autres.

Je ne dis pas qu'il ſoit deffendu d'avoir des valets ; au contraire c'eſt une choſe loüable, puiſque c'eſt exercer la charité envers des pauvres, qui n'auroient pas ſans cela de quoy vivre, ny de quoy apprendre meſtier.

Je ne dis pas non plus qu'il ſoit défendu de ſe ſervir de ſes valets & de ſes ſervantes, & de les faire travailler ; car on y eſt meſme obligé, pour ne les pas laiſſer vivre dans la pareſſe, qui eſt le lit de re-

pos du Diable, & le plus infaillible moyen qu'il ait pour introduire dans les maisons toutes sortes de vices, & par consequent en chasser la saintеté & la benediction.

Mais comme ce seroit pecher que de laisser les valets dans la paresse; aussi est-ce un grand peché de ne s'en servir que pour s'entretenir soy-mesme dans une paresse & une delicatesse criminelles. C'est pourquoy tout ce que nous leur cõmandons pour nous épargner les choses que nous pourrions faire nous-mesmes, est une usurpation injuste que nous nous faisons sur eux, dont nous rendrons un compte d'autãt plus exact, que si nous ne les tenions pas appliquez à ces services de sensualité, ils feroient quelque chose de bon & d'utile, par où ils se sanctifieroient devant Dieu.

Il en est de mesme de ceux qui ont commerce avec les paresseux: Ils souffrent de cette paresse, & quelques affaires qu'ils ayent avec eux, il leur est impossible d'en sortir.

Je le sçais par experience, dit Nientilde, i'ay un certain compte à souder avec un homme, & ie n'en puis pas venir à

bout, il n'a iamais le loisir, ce sera pour demain, & il y a deux ans que demain vient tous les iours, sans que le veritable demain vienne; il n'y a peut-estre pas pour deux heures d'ouvrage. Cependant ie suis toûjours dans l'apprehension: car il a des décharges qui me sont d'une extrême consequence, & si la mauvaise foy se méloit avec la paresse, ou si l'un de nous deux mouroit, cela jetteroit nos familles dans des embarras terribles, & pourroit les ruiner sans ressource.

Vous voyez donc, Madame, reprit Theorée, que ce ne sont pas de mediocres desordres, que ceux que cause la paresse.

Nous avons ceans une affaire, dit Angelique, qui est presque de la mesme nature.

Madame, parlant de Philargie, a donné de certains titres & papiers à un homme pour en faire faire des copies, on ne sçauroit les retirer de ses mains. Voila vingt fois qu'elle y envoye: Et comme c'est un homme fort negligent, il faut sans doute, ou qu'il les ait égarez, ou que les ayant laissé traisner, quelqu'un

les ait pris & déchirez, comme il arriva ces iours passez à une Dame, qui se papillota les cheveux d'une promesse que son mary laissa traisner avec sa boëtte à tabac : elle la prenoit, dit-elle, pour un papier mal écrit, & qui ne servoit de rien.

De bonne fortune, celuy qui en estoit le debiteur fut de bonne foy ; mais il falut aller devant les Juges Consuls, jurer, certifier & affirmer, & faire pour la sûreté de cét homme mille autres procedures que ie n'entens pas, & le tout à cause de la paresse & de la nonchalance. Nous serons bien-heureuses, si les contracts & papiers de Madame, n'ont point une pareille destinée.

Je vous asseure, dit Theotée, qu'il y a de plus grands maux à apprehender de ce méchant vice, & ie pense que la destinée dont vous parlez, Mademoiselle s'en sert, si on n'y prend garde plus que de toute autre chose, pour traverser, pour arrester, pour broüiller & gaster les affaires parmy les hommes.

Un honneste homme de mes amis, interrompit Zeroandre, a un procez que ie puis appeller le procez éternel, parce

que ie ne voy pas qu'il finisse. Il ne se plaint d'autre chose, que de ce qu'il a un Rapporteur à la verité fort honneste homme & bon Juge, mais qui fuit le travail.

Et cette fuite de travail, reprit Theotée, est peut-estre ce qui ruinera ce pauvre homme & sa famille. D'où est-il, Monsieur, si i'ose le demander ?

Il est de cent lieuës d'icy, Monsieur, répondit Zeroandre.

Voyez, ie vous prie, repliqua Theotée, quel desastre. Une famille se consume des deux costez à cause de la paresse d'un homme. Pernicieux vice, & que l'on ne sçauroit trop detester ! y en a-t'il qui puisse causer de plus grandes desolations ? La maison d'un homme brûlera, ou pour mieux dire ne brûlera presque iamais, que par la paresse de quelqu'un : Et ce qui est déplorable, l'incendie gagnant souvent les maisons voisines, cette paresse reduira quelquefois des villes entieres en cendre.

Il n'y a rien de plus vray, dit Nientilde, quoy qu'on n'y fasse point de reflexion.

Il y a des païs, reprit Angelique, où on

on en eſt fort perſuadé, Madame, comme ie l'ay appris de cet amy qui a voyagé : Car pour prevenir une pareſſe ſi funeſte, il y a des Officiers commis pour aller de temps en temps dans les maiſons viſiter les cheminées ; & quand ils en trouvent qui ont beſoin d'eſtre nettoyées, ils les marquent ſur un regiſtre, & quelque temps apres il vient des Ramoneurs qui nettoyent ces cheminées ſans en demander permiſſion à perſonne, & on eſt obligé de les ſouffrir, & de les payer, ſinon on eſt condamné à une groſſe amande.

C'eſt une tres-bonne police, repliqua Nientilde, & ie voudrois qu'il y en eût une pareille contre toutes les incommoditez que cauſe ce vice : car à le regarder de prés, il n'y a rien de ſi embarraſſant dans le cours de la vie ny de ſi incommode, que d'avoir affaire à des pareſſeux. Ils ne ſont iamais preſts, ils ſe font toûjours attendre, ce que l'on expedie avec cette ſorte de gens n'eſt pas de faire les affaires ; mais d'attendre à les faire : & toute la vie ſe paſſe dans cette attente.

Bien davantage, ajoûta Angelique, quand l'heure qu'on a priſe pour les con-

clure dans des rendez-vous, ou par des abouchemens eſt venuë, la pareſſe s'en meſle encore, & on ſort ſans rien faire. Il me prend toûjours envie de rire, continua-t'elle, quand ie me ſouviens d'une pareille rencontre. Deux hommes de qualité avoient des affaires importantes à terminer enſemble. L'un pourſuivoit l'autre ſans ceſſe, de luy donner une heure; à la fin ils demeurerent d'accord de diſner enſemble, afin qu'au ſortir du diſner ils puſſent s'entretenir à loiſir de leurs affaires. Celuy qui donna à diſner eſtoit un de nos Meſſieurs plus couché que debout, & n'aymant rien tant au monde, que le repos d'eſprit & du corps : L'autre eſtoit un homme replet & un peu ſur l'âge. Lors qu'ils eurent diſné, celuy-cy qui avoit le plus d'intereſt dans les affaires qu'ils avoient enſemble, commença à entrer en matiere : L'autre apres avoir donné un peu d'attention, baaille, s'aſſoupit, & s'endort : Le gros homme ſujet à cette qualité dominante des gens replets qui eſt l'aſſoupiſſement, voulant un peu s'arreſter, de peur de parler en l'air, & ſans eſtre eſcouté, & meſme par honneſteté pour ne pas éveiller celuy qui

dormoit, se laisse aller à sa disposition naturelle, & s'endort aussi. Les voila donc tous deux endormis, & dans un si profond sommeil, qu'ils y passent toute l'apresdisnée sans se réveiller.

Ceux qui estoient dans l'anti-chambre s'étonnant d'une si longue conference, & croyant neanmoins qu'ils traitoient de grandes affaires, n'oserent pas les interrompre. La nuit survint, & un Valet de chambre leur portant de la chandelle, les trouva dans une tranquillité admirable, la teste panchée, l'un d'un costé, & l'autre de l'autre. Ce bruit & cette lumiere les éveillant, ils crurent d'abord estre enchantez; & à la fin s'étant reconnus, ils remirent la partie à une autre fois.

Mais Angelique, dit en riant Zeroandre, tu interromps à ton tour Monsieur l'Abbé.

Au contraire, Monsieur, répondit Theotée, Mademoiselle dit merveilles, & ie voy bien qu'elle nous donneroit elle-mesme des preceptes sur le sujet que nous traitons.

Oüi Monsieur, repartit Angelique, pourveû que j'eusse étudié long-temps à vostre école.

On heurte, interrompit Philargie; & Angelique revenant de la porte, c'eſt, dit-elle, ce Gentil-homme.

Paſſons dans mon cabinet, Madame, dit Philargie à Nientilde, Monſieur l'Abbé & ces Meſſieurs auront bien la bonté de s'entretenir enſemble, nous ne ſerons qu'un moment.

Fin du premier Volume du Traité de la Pareſſe.

TRAITE'
DE LA
PARESSE,
OU L'ART
De bien employer le Temps en toute ſorte de conditions.

VOLVME SECOND.

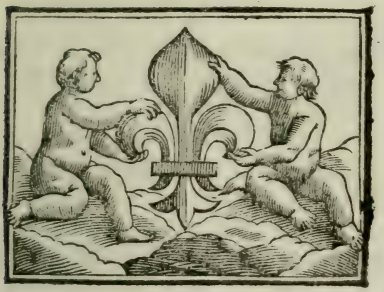

A PARIS,
Chez HELIE JOSSET, ruë Saint Jacques, à la Fleur de Lys d'or.

M. DC. LXXVII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

TRAITE'
DE LA
PARESSE,
OU
L'Art de bien employer le Temps en toute sorte de conditions.

VOLVME SECOND.

QUATRIE'ME ENTRETIEN.

Préceptes generaux contre la Pareſſe.

LE Gentil-homme eſtant ſorti, & tout le monde s'eſtant remis en ſa place, Zeroandre commença le diſcours en ces termes.

Parlons ſérieuſement, Monſieur l'Ab-

bé, dit-il à Theotée, & puiſque vous nous avez montré iuſqu'icy les deſordres de la Pareſſe, encore faut-il que vous nous enſeigniez auſſi quelque remede qui y ſoit propre; & que vous nous preſcriviez quelque forme de vie qui nous approche des bons principes autant que nous en ſommes éloignez.

Je ne ſuis pas Docteur, interrompit Angelique en prenant la parole, & pourtant ie ne laiſſeray pas, ſi vous voulez, Monſieur, de vous donner un admirable conſeil

Et de grace, Angelique, que ie t'aye cette obligation, répondit Zeroandre.

I QU'IL FAUT FAIRE PROMPTEMENT LE BIEN.

JE n'ay qu'à parler comme Salomon, dont i'ay les Proverbes reprit Angelique : *Allez à la Fourmi, ô Pareſſeux; conſiderez ſa conduite, & apprenez d'elle à devenir ſage; puis que n'ayant ni Chef, ni Maiſtre, ni Prince, elle fait neanmoins ſa proviſion durant l'Eſté, & amaſſe pendant la moiſſon dequoy ſe nourrir.*

Prov. c. 6 v. 7. 8.

Tu as raiſon, Angelique, dit Zeroandre, mais laiſſe parler les Docteurs meſmes.

Je ne ſuis rien de tout cela, Monſieur, reprit Theotée ; mais pour ne vous rien refuſer, ie me hazarderay de vous dire mon ſentiment ſur ce ſujet.

Je vous ay dit dés le commencement, que la pareſſe eſtoit la fille de l'amour propre : nous la pouvons appeller ſa fille avec d'autant plus de juſtice & de raiſon, que par tous les mouvemens qu'elle nous inſpire, nous la voyons agir comme une fille pleine de tendreſſe, qui cherche de tous coſtez les avantages de ſon pere, & qui luy procure par tout, ſa ſatisfaction, ſon plaiſir & ſes aiſes. Or comme on ne peut vaincre l'amour propre qu'en luy refuſant toutes choſes, on ne peut non plus ſurmonter la pareſſe que par un pareil refus : Et parce qu'on peut la reconnoiſtre à ce caractere, qu'elle eſt toute revêtuë de douceur & de promeſſes de plaiſir, nous n'avons toutes les fois qu'il s'agit de faire quelque choſe, qui dans l'execution nous promet de la ioye, j'entens une ioye ſenſuelle nous n'avons, dis-je, qu'à établir pour principe, que ce n'eſt pas une action de vertu, & par conſequent qu'il faut s'en abſtenir ; mais avec une reſolu-

tion prompte, mâle, & genereuſe. Comme d'autre part lors que nous ſentons en nous de la repugnance à entreprendre cette action, il faut en conclure que la choſe eſt loüable, & qu'il faut la faire, excitant noſtre courage, pour affronter ſans autre déliberation toutes les difficultez qui la peuvent accompagner : Je veux dire, en un mot, que pour vaincre la pareſſe, qui nous ſollicite, ou qui nous aſſiege de la part de l'amour propre, il faut toûjours embraſſer le contraire de ce qu'elle nous ſuggere, & de ce que nous propoſe nôtre volonté qu'elle corrompt.

Il ne faut pas uſer de déliberation dans ces rencontres, parce que le moindre retardement amolit ou ralentit le courage. La chair par ſa corruption naturelle ſe rend la maiſtreſſe de l'eſprit, pour peu qu'on luy donne le temps de l'amuſer, & le fait ſuccomber par les fauſſes douceurs qu'elle luy preſente en cent differentes manieres, & dont s'il en refuſe d'abord quelques-unes, il embraſſe les autres toſt ou tard. La déliberation eſtant donc l'écüeil où la pareſſe, fait faire naufrage à nos reſolutions. Il

faut nous faire une maxime de ne iamais differer un moment le bien que nous devons faire.

Des resolutions lentes, & des resolutions précipitées, & quelles regles il faut obſerver pour prẽdre des reſolutions.

Pour éclaircir davantage la choſe, nous nous ſouviendrons de ce que nous diſions hier en parlant de la prudence. Il ſe paſſe toûjours quatre choſes en nous qui regardent toutes nos actions, meſme ſans que nous y faſſions d'attention. La premiere eſt l'action de noſtre eſprit, qui ſe porte à diſcerner le bien ou le mal qui ſe preſente à nous, & c'eſt comme nous diſions l'office de la prudence intellectuelle, ou de la ſageſſe.

La ſeconde eſt la déliberation, par laquelle nous conſultons en nous-meſme ſi nous embraſſerons ce bien, ou ſi nous affronterons ce mal.

La troiſieſme eſt la reſolution que nous prenons de l'embraſſer, ou de ne le pas embraſſer; de l'affronter, ou de ne le pas affronter.

Et la quatriéme, eſt l'execution de cette reſolution, ce qui comprend le choix des moyens propres pour faire reüſſir cette executiõ. Ce ſont-là les trois parties qui font la matiere de la prudence active. Elle nous détermine pour

toutes ces choſes; elle nous fait délibe-rer, reſoudre, & entreprendre dans le temps & le lieu qu'il faut pour bien reüſſir.

Et ainſi quand on dit que la déliberation eſt un écüeil, il ne faut pas l'entendre comme ſi on ne devoit point déliberer du tout: puis qu'au contraire c'eſt une maxime de vertu de deliberer toûjours, & long-temps, avant que de reſoudre les choſes: mais on veut dire qu'il n'eſt pas temps de deliberer, quand il s'agit de mettre une choſe reſoluë à execution: En effet la reſolution, comme nous venons de voir, n'eſt pas la meſme choſe que la déliberation; celle-cy eſt proprement ce que l'on appelle conſeil, qui conſiſte à voir s'il faut ou ne faut pas faire une choſe; quels moyens peuvent la faire reüſſir ou non: celle-là eſt le reſultat du conſeil, & la fin à laquelle on ſe détermine par le conſeil, comme l'action eſt l'execution de ce reſultat.

C'eſt donc la prudence qui donne les regles, tant pour deliberer ſagement, & reſoudre à propos, que pour executer loüablement: & la principale de ces regles ſe tire du temps. *Le temps*, dit

Demosthene, *est de grande consideration, & il importe extrémement de deliberer d'une chose, de l'entreprendre, & de l'executer avant ou aprés un certain temps.*[a] a *Philip.*

Or cette prudence a des extremitez vitieuses dans tous ses differens effets, ainsi que nous disions ; car la paresse d'un costé ralentit les deliberations, les résolutions, & l'execution des choses résoluës ; & la précipitation de l'autre costé les presse tellement, qu'elle les fait avorter & eschoüer. Ces excez & l'aveuglement qui est opposé à la sagesse, ou à la prudence intellectuelle joints ensemble, font ce que nous appellons imprudence, laquelle n'est autre chose qu'un composé d'aveuglement, de negligence, & d'empressement Le premier défaut nous fait prendre le mal pour le bien, & nous jette dans de fausses mesures. Le second nous fait negliger les bons moyens, & le temps, ou l'occasion qui ne revient plus, & qui estoit favorable & propre : Et le troisiesme nous porte à prevenir, & à hâter ce temps & cette occasion, dont les momens ne sont point en la main des hommes : Defauts certes si

funeſtes à toutes ſortes d'entrepriſes, qu'un Ancien crut ſignaler ſon amitié envers un Empereur, de l'avertir, quoy que Prince de luy-meſme fort prudent, que *l'imprudence ſe iettoit elle-meſme, & toutes les choſes qu'elle entreprenoit, dans le precipice.* a

a Salluſt. ad Cæſ.

Si donc le temps ou la conjoncture ne permet pas d'entreprendre une choſe, il eſt inutile de prendre réſolution, & cette réſolution eſt précipitée & temeraire, & un effet d'imprudence, elle gaſte l'affaire, tant s'en faut qu'elle l'avance. *Le trop grand empreſſement*, dit un Hiſtorien, *eſt temeraire & aveugle* : b *& rien n'eſt plus contraire à la bonne conduite* c, que cette précipitation. *Auſſi eſt-elle d'ordinaire ſuivie d'un prompt repentir, quoy qu'il vienne trop tard & qu'il ſoit inutile.* d

b Liv. l. 22.
c Thuan. d. lib. 3.
d Liv. l. 31.

De meſme ſi l'eſtat des choſes permet, & veut meſme qu'on prenne une prompte réſolution, temporiſer alors eſt auſſi un effet d'imprudence qui procede de ſtupidité, ou de pareſſe; puis que c'eſt de la pareſſe que viennent la pluſpart de ces reſolutions, pour ainſi dire, irreſoluës, ou cette lenteur pareſ-

seuse, qui nous fait hésiter à nous déterminer, & qui chancelant sur toutes choses, fait que nous n'entreprenons point dans le temps ce qu'il faudroit entreprendre; & qu'ainsi nous perdons l'occasion, qui cõme nous venons de dire, ne revient plus, nous laissons amasser affaires sur affaires qui nous accablent ensuite. *Nous consumons le temps à des apprests*, cõme le reprochoit Demosthene à ses Atheniens, [a] *sans prendre garde que l'occasion n'attend pas la commodité de nostre paresse, & de nôtre irresolution.* [b] *Nous perdons par d'inutiles delais le temps qui est necessaire pour agir. Nous perdons en paroles le temps destiné aux actions.* [c] On en voit l'experience dans certains Esprits si mous, & pour ainsi dire, si liquides, qu'ils ne sçauroient s'arrester ny se fixer à rien. Quelque avantage qu'ils apperçoivent dans la resolution qu'ils devroient prendre, la peine qu'ils envisagent en mesme temps dans l'execution les effraye, & cette idée fait qu'ils flottent, & qu'ils hésitent continuellement pour voir s'ils ne trouveront pas quelque honeste excuse. Et lors mesme qu'il n'y a aucune peine à prendre dans l'action, qui

a *Phil. 1.*

b *Tacit. 3. hist.*

c *Ibid.*

dépend de cette réſolution, & qu'il n'y a ſeulement qu'à vouloir, cette volonté ne laiſſe pas de les incommoder, parce qu'elle eſt la reſolution d'une ame accoûtumée à demeurer immobile, & morte dans un corps ſans action. Ce ſont des hommes de papier moüillé, ou ſemblables à des outils pour uſer de cette comparaiſon ; il faut que d'autres les mettent en œuvre, ou ſi vous voulez, ils ſont comme des Cadrans au Soleil, qui ſervent de quelque choſe, ſans pourtant travailler ny rien faire. Auſſi tout ſe perd & s'aneantit entre leurs mains.

J'en donnerois bien un exemple, dit Angelique, ſi Madame vouloit me le permettre regardant Philargie, & ſi j'oſois meſler aux penſées relevées de Monſieur l'Abbé, des choſes qui y ſont ſi peu conformes. Madame avoit deux chevaux de carroſſe à vendre ; on luy en offroit un prix raiſonnable. Cette humeur temporiſante l'empêchant de ſe reſoudre, les chevaux ont mangé deux fois plus qu'elle n'en a retiré.

Cét exemple, reprit Theotée, eſt tres-à-propos Mademoiſelle ; c'eſt juſtement ce que l'on gagne avec ces delais ſans fin.

Revenons maintenant à nostre sujet, & imprimons-nous fortement cette maxime dans l'esprit, que pour éviter le mal nous devons faire tout le contraire de ce qu'il faut faire quand il s'agit de la pratique de la vertu. Car s'il faut estre tres-paresseux à faire le mal, & s'il faut vaincre les passions qui nous y portent, par de fortes & puissantes reflexions, nous representant d'un costé la défense qui nous en est faite de la part d'un Dieu, qui doit faire justice de la moindre de nos fautes : pensant de l'autre à l'obligation que nous avons nous-mêmes à bien faire pour nôtre interest particulier, puisque si nous faisons bien nous serons recompensez d'une vie & d'une gloire Eternelle ; considerant enfin combien il est injuste d'offenser un Dieu si bon, qui nous a comblez, & qui nous comble encore tous les iours de biens & de graces : S'il faut, dis-je, estre tres-paresseux à faire le mal, il ne faut estre au contraire nullement paresseux ni indifferent à faire le bien ; mais par une promptitude qui n'admette aucun delay, il faut vaincre toutes les repugnances que nous y aurions.

Par exemple, la paresse nous retient

au lit, & nous propose de differer à nous lever : que nous avons encore une heure, une demie-heure, &c. Que l'on trouve des Messes à une heure apres midy, &c. La bonne regle nous suggere au contraire, & nous en devons estre tout persuadez que c'est une honte, ainsi qu'on le fit voir hier, de passer la meilleure partie de sa vie dans un lit à tourner, dit l'Ecriture, comme une porte sur ses gonds : Et par consequent, il faut quand il est heure de se lever, estre levé plûtost que l'on n'ait deliberé, ou pensé à se lever : & ainsi de toutes nos autres actions.

a Sicut ostium vertitur in cardine suo, ita piger in lectulo suo. *Proverb.26.*

Il ne faut donc pas differer en disant : je feray demain cecy ; j'iray demain là, ce sera pour une autrefois, &c. Car ce sont tous mouvemens de paresse ; j'entens, comme i'ay dit, à l'égard des actions loüables & utiles, & qui dépendent de nous.

En effet, on peut distinguer les choses en celles qui dépendent de nous, & en celles qui n'en dépendent point, & comme on a dit, le temps nous doit regler dans les unes & les autres pour nos resolutions, aussi bien que pour nos actions. Si nous avons à nous determi-

ner sur les choses qui ne dépendent pas de nous, il faut attendre que le temps les ait preparées, de peur de les entreprendre précipitamment & témerairement. Mais si ce sont choses qui dépendent de nous, & ausquelles nostre devoir & le temps nous obligent, il faut se déterminer sans tergiversation, de peur de tomber dans cette irresolution paresseuse dont nous parlons.

Il n'y a qu'une seule difference à faire : c'est que dans les affaires communes de la vie il ne faut prendre sa resolution, qu'apres en avoir déliberé le plus sagement qu'il est possible; & qu'à l'esgard de la vertu, il faut que les resolutions qu'on prend soient promptes & sans delay, ou mesme sans aucune deliberatiõ; car outre les raisons que nous avons apportées, les maximes de la morale qui regle la conduite des Chrestiens étant tout établies, il n'est pas besoin de deliberer; on void incontinent & en toutes rencontres le bien que l'on doit faire, & le mal que l'on doit éviter.

II. QU'IL FAUT AVANT TOUTES CHOSES AVOIR DE BONS SENTIMENS DE LA RELIGION POUR SE PORTER A LA VERTU, ET QUELS SONT CES SENTIMENS.

MAis comment connoiſtre ce bien, interrompit Zeroandre.

Comment, reprit Theotée, il ne faut que ſçavoir ſa religion: elle nous preſcrit le bien que nous devons faire, & nous deffend le mal que nous devons fuïr: Elle nous a marqué les vertus & les vices, les bonnes actions & les mauvaiſes; celles qui nous meriteront la grace d'entendre pour dernier arreſt: *Venez, vous qui avez eſté benits de mon Pere, &c. Car i'ay eu faim, & vous m'avez donné à manger, &c.* Et celles qui nous peuvent attirer ces funeſtes & foudroyantes paroles: *Retirez-vous de moy, maudits, & c Car i'ay eu faim, & vous ne m'avez point donné à manger.* De façon que ſi nous avons un peu de teinture de la Religion, il eſt aiſé de ſçavoir ce que nous devons faire, ou ne pas faire pour noſtre ſalut & noſtre devoir qui eſt ce dont il s'agit icy.

a Matth. 25. 31.

Mais encore, Monſieur l'Abbé, inſiſta Zeroandre, quelles ſont ces œuvres? car pour moy ie n'ay pas toûjours le loiſir ce dont il d'aller au Sermon.

Ce manque de loiſir eſt bien là, dit Angelique.

Oüy, répondit Theotée; mais Monsieur, si j'entame cette matiere, vous vous récrierez que l'on vous preſche, que l'on vous catechiſe.

Non, non, Monſieur l'Abbé, repliqua Zeroandre, vous parlez des choſes franchement, & c'eſt ce que j'aime. On nous dit toûjours qu'il faut mener une vie Chreſtienne, & qu'il faut pour cela non ſeulement des Oeuvres Chreſtiennes: mais auſſi des Actes de Foy, des Actes d'Amour, & de ma vie je n'ay ſçeu ce que c'eſtoit que ces Actes.

Dieu me garde, Monſieur, de parler autrement que dans un eſprit de verité & de ſincerité, & principalement dans les choſes de la Religion. La verité qui eſt une par tout, doit nous faire parler un meſme langage, en toute occaſion, & dans un meſme eſprit. Ainſi je ſuivray l'ouverture que vous me donnez vous-meſme, pour ne dire rien icy de mon propre mouvement: car en parlant de la Foy & de l'amour, vous avez ſans y penſer, Monſieur, touché tout ce qui forme la Religion.

Que même la nature

Et pour commencer par ce qui eſt meſme purement de la nature, obſervez

seule donne la connoissance de Dieu.

que la seule consideration des choses creées nous méne à la connoissance de quelque chose qui n'est pas creé, c'est à dire de Dieu : car les choses que nous voyons, ne s'estant point faites d'elles-mesmes ; mais ayant visiblement un principe, elles nous conduisent necessairement à quelque chose qui n'a point esté faite ; & ainsi montant de dégré en dégré, le sens commun nous oblige de reconnoistre qu'il y a quelque chose plus sublime que ce que nous voyons, qui n'est rien de ce qui tombe sous nos yeux, & qui ne peut estre que la maistresse & la souveraine cause de toutes choses, qui les a creées, & qui en suite les regle, les gouverne, les maintient, & les fait agir selon son bon plaisir, ou selon la Loy qu'elle leur a prescrite, & cette cause n'est autre que Dieu mesme.

a Invisibilia enim ipsius à creatura mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur : sempiterna quoque eius virtus & divinitas. *Ad Rom.* 1. 20.

Toute la nature nous prêche cette verité, & mesme nostre propre aveuglement, s'il faut dire ainsi, nous la fait voir; car rien ne nous doit tant persuader que nous sommes dépendants, que de voir que nous avons un corps & une ame par lesquels nous voyons les autres choses, & qui ne se voyent pas eux mesmes.

Or connoiſtre que Dieu eſt l'Auteur & le Conſervateur de toutes choſes & de nous-meſmes, c'eſt reconnoiſtre en meſme temps, ſa Bonté, ſa Sageſſe, ſon Eternité, ſa Puiſſance ; Auſſi ces notions ſpeculatives nous portent à des notions actives, ſçavoir à aymer, à honorer, à ſervir Dieu, & à luy obeïr.

L'Ecriture Sainte nous confirme cette connoiſſance: Nous predit I. Chriſt, & pourquoy il eſt venu ſe faire homme.

Ce ſont les ſentimens que nous pouvions avoir par noſtre lumiere naturelle : mais afin que nous fuſſions tout à fait convaincus d'une verité, dont dépend tout noſtre bon-heur, elle nous a eſté revelée par les Eſcritures Saintes, confirmée par une Tradition perpetuelle, & appuyée d'une infinité de miracles.

Cette verité nous donne en meſme temps les aſſurances ſolemnelles d'une vie Eternelle apres celle-cy. Elle nous en aſſeure dautant plus certainement, qu'elle nous fait voir que c'eſt Dieu meſme qui a eû la bonté de nous faire ces promeſſes, tant par luy-meſme, que par la bouche de ſon Fils ; que ce Fils s'eſt fait homme, afin de nous rendre capables de cette vie Eternelle, en nous enſeignant la voye qu'il faut tenir, & nous

donnant la force de faire le bien qu'il faut faire pour parvenir à cette Eternité bien-heureuſe, c'eſt ce que ce divin Maiſtre eſt venu faire au monde. Il eſt venu non ſeulement nous faire connoiſtre le crime & la dépravation de la nature qui regnoit aprés le peché d'Adam, & que cette nature enſuite n'eſt plus par elle-meſme capable que de mal, ainſi que l'experience nous le fait ſentir: mais meſme il eſt venu nous en délivrer par la toute-puiſſance de ſa grace, dont il nous a rendu digne en nous reconciliant à ſon Pere par ſa mort.

Les effets de cette grace ſont ſi admirables, & cette doctrine eſt ſi ſage, ſi ſainte & ſi miraculeuſement preſchée, qu'il paroiſt viſiblement, que ce ne peut eſtre que le Fils de Dieu, qui l'a publiée & eſtablie, & qu'il eſt vray que c'eſt l'Eſprit Saint avec lequel le Pere & le Fils ne ſont qu'un, qui la répand dans les cœurs. C'eſt cette Trinité de Perſonnes, qui eſt un ſeul Dieu, & qui par conſequent nous perſuade que nous devons eſtre d'autant plus obeïſſants & fideles au Fils de Dieu, & à l'obſervation de ſa Loy, que non ſeulement il a droit de

nous commander, & que ce qu'il nous commande eſt tout à fait ſage, honneſte & conforme à la raiſon, puiſque cette Loy vient de la ſageſſe meſme, & de la raiſon ou du Verbe de Dieu : mais qu'il nous donne luy-meſme la force de faire ce qu'il nous commande : en ſorte qu'il n'y a point de ſalut à eſperer pour nous, qu'en luy & par luy, & qu'il eſt la voye, la verité & la vie. a Ioan. 14. 6.

C'eſt ce qu'il eſt venu nous apprendre, faiſant de tous ceux qui ont crû en luy un corps de fidelles, qui eſt ſon Egliſe, dont il eſt le Chef, & à laquelle il a laiſſé ſa verité, ſon Eſprit & ſon Corps, & le pouvoir de diſtribuer ſes graces par les Sacremens : C'eſt pourquoy il eſt & ſera réellement avec Elle, comme il luy a promis, juſqu'à la conſommation des Siecles. Et comme une partie de cette Egliſe eſt déja reünie à ce divin Chef dans le Ciel, Elle eſt appellée l'Egliſe Triomphante en comparaiſon de celle-cy, qui eſtant encore dans de continuels combats ſur la terre contre la chair du peché, eſt appellée l'Egliſe Militante : toutes deux n'en faiſant qu'une, par un meſme lien de b Matth. 28. 27.

charité qui rend commun tout le bien qui s'y opere : Et c'eſt-là la Communion des Saints, qui durera juſqu'à ce que par la Reſurrection des Morts, cette charité les reüniſſe tous en corps & en ame à leur Principe ou à leur Chef, chacun de nous devant reſuſciter comme ce Chef eſt reſuſcité luy-meſme.

Ainſi donc convaincus par de ſi puiſſantes raiſons, & aidez par ſa grace, & l'Eſprit divin, nous croyons qu'il y a un Dieu ; & voyant combien il eſt aimable, & combien il nous a aimez, nous l'aimons : Et enfin eſtant aſſeurez de l'Eternité qu'il nous a promiſe ſi nous gardons ſes commandemens, nous l'eſperons ; ſçachant bien qu'il peut par ſa toute-puiſſance ce qu'il veut par ſon extrême bonté ; c'eſt à dire eſtant éternel luy-meſme, donner des recompenſes éternelles à ceux qui luy obeïſſent. Et voila ce que l'on appelle, Foy, Eſperance, & Charité, qui ſont trois Vertus, qui, comme vous voyez, ſe reproduiſent continuellement l'une l'autre.

Mais la Foy & l'Eſperance finiront apres cette vie ; & il n'y aura, comme nous venons de dire, que la Charité qui

demeurera éternellement, estant la plus excellente des trois, [a] & celle qui est le lien de la perfection, [b] & la fin de la consommation de la vie spirituelle de l'ame.

[a] Cor. 13. 13.
[b] Ad Col. 3. 14.

Aussi est-ce de cette Charité si importante dont nostre Seigneur nous est venu donner des regles, afin que nous sceussions comment il faut aimer : Et pour cela, aprés avoir répeté les deux Commandemens de Dieu : de l'aimer de tout nostre cœur, de toute nostre ame, & de tout nostre esprit, c'est à dire plus que nous-mesmes ; & d'aimer nostre prochain comme nous-mesmes, ajoûtant que le second Commandement est semblable au premier, & que toute la Loy & les Prophetes sont renfermez dans ces deux Commandemens : [a] Il dit dans un autre endroit, pour nous faire voir qu'il n'entend pas que cét amour demeure en nous oisif, ny qu'il se borne à la pure contemplation, que cét amour doit passer aux actions ; & que si on l'aime, on doit garder ses Commandemens ; [b] assurant que l'on ne peut demeurer dans son amour si on ne garde ses Commandemens, comme il a gardé les Comman-

La Religion ne doit point estre oisive ; mais toûjours dans l'action.

[a] Matth. 23. 37. & suivantes.
[b] Joan. 14. 15. 21. 23. 24.

demens de son Pere, & est demeuré dans son amour. c Ce qui signifie qu'il ne faut pas seulement s'abstenir du mal qu'il nous défend, mais qu'il faut faire aussi le bien qu'il nous a ordonné.

c *Ioan.* 15. 10.

Ce n'est pas que de considerer les grandeurs de Dieu, d'adorer les merveilles qui sont en luy, de l'adorer comme Auteur de toutes choses, de considerer que rien n'arrive que par son ordre & sa volonté, de considerer son immensité qui le rend present en tous lieux, & à toutes nos actions : Ce n'est pas, dis-je, que de nourrir l'ame de ces considerations interieures, ce ne soient des actions : car les adorations, les regards, les prieres, les desirs, les gemissemens, les aneantissemens de l'esprit devant Dieu, sont des actions de l'ame ; mais ces actions demeurent dans l'ame mesme, & s'appellent pour cela, comme vous disiez Monsieur, des Actes de Foy, des Actes d'amour, des Actes d'adoration, &c. ce qui fait la vie interieure, la vie contemplative des Chrestiens.

Mais comme les actions exterieures sont celles proprement qui font voir l'interieur de l'homme, ce sont aussi ces actions

actions que nostre Seigneur nous recommande sur toutes choses. Il veut que nous mettions en pratique par de bonnes œuvres l'amour dont nous aymons Dieu & nostre prochain, & c'est là la vie active, & celle proprement qui est de nôtre sujet.

Elle est en effet tellement essentielle à la Religion, que c'est sur ces actions-là mesmes, comme nous disions, que nous serons jugez : parce que ce sont elles qui verifient si nous aymons veritablement Dieu, ou si nous ne l'aymons pas. Et c'est ce que je voulois vous donner succinctement à connoistre, en vous rapportant les propres termes de l'arrest que nôtre Seigneur prononcera lors qu'il viendra à la fin du monde juger les vivants & les morts, & qu'il prononcera pour nous ou contre nous, car je ne croyois pas que vous vouluſſiez avoir un plus ample commentaire sur cette matiere.

Nôtre Seigneur ne dit donc pas, *Venez, vous qui êtes benis de mon Pere*, &c. parce que vous l'avez aymé de tout vôtre cœur, &c. mais il dit, *car j'ay eu faim & vous m'avez donné à manger*, &c. prou-

vant tout d'un coup la cauſe par les effets, & l'amour par les actions de l'amour. De meſme ſaint Paul ne diſtingue point les actions d'avec l'amour; mais il les fait conſiſter dans l'amour meſme, *Celuy*, dit l'Apôtre, *qui ayme le prochain accomplit la Loy: parce que ces commandemens de Dieu: Vous ne commettrez point d'adultere; vous ne tuerez point; vous ne déroberez point: vous ne porterez point faux témoignage: vous ne déſirerez rien des biens d'autruy: & s'il y en a quelqu'autre ſemblable, tous ces Commandemens diſie, ſont compris dans cette parole, Vous aymerez vôtre prochain comme vous-méme. L'amour qu'on a pour le prochain*, continuë ſaint Paul, *ne ſouffre point qu'on luy faſſe aucun mal; & ainſi l'amour eſt l'accompliſſement de la Loy.* a

a ad Rom 13. 8.9.10

Par où vous voyez que c'eſt l'amour qui nous fait faire le bien que nous faiſons à nôtre prochain, & qui nous eſt marqué par les paroles de nôtre Seigneur: & que c'eſt ce même amour qui empeſche que nous ne luy faſſions aucun mal, ſuivant celles de ſaint Paul. Il faut donc s'étudier à avoir & à pratiquer cét amour; & pour cela, la plus courte & la

plus infaillible regle est, de faire à autruy ce que nous voudrions qui nous fût fait, & de ne luy point faire ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fit. *Agissez*, ordonne nôtre Seigneur, *vous-mesme, envers les hommes, comme vous voudriez qu'ils agissent envers vous : car c'est toute la Loy & les Prophetes.* [a]

[a] Matth. 7. 12.

Il est donc constant que nôtre religion consiste en charité ou en amour, & cét amour en bonnes actions : Que Dieu ne nous défend certaines choses que parce qu'elles sont contraires à la pureté de l'amour que nous devons avoir pour luy & pour le prochain ; & qu'il ne nous en commande d'autres, que parce que cét amour ne peut pas subsister autrement.

Si donc vous estes en peine, Monsieur, continua Theotée en s'adressant à Zerondre, de sçavoir le mal qu'il faut fuïr & le bien qu'il faut faire : vous n'avez qu'à voir ce qu'ordonnent les Commandemens de Dieu & de l'Eglise ; qu'à éviter le peché ; qu'à pratiquer les œuvres de misericorde que nôtre Seigneur nous prescrit, & dont nous avons dit un mot ; & pour tout dire en abregé, qu'à *vous abstenir*, comme dit saint Paul, *des œuvres*

de la chair, & à faire celles de l'Esprit, c'est au cinquiéme Chapitre de son Epître aux Galates que vous pouvez lire, Monsieur, si vous le jugez à propos. Enfin pour racourcir encore davantage cette Doctrine, sur laquelle je n'ay peut-estre esté déja que trop long : ayez cette verité fortement gravée & toûjours presente dans l'esprit, que vous devez mourir pour estre, ou puny, ou recompensé de vos actions, & vous ne pecherez iamais. «

« In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, & in æternum non peccabis. *Eccl.* »

III. QU'IL FAUT CONFORMER SES ACTIONS A SA CONDITION.

JE le comprens maintenant, dit Zeroandre; mais à quoy faut-il donc s'employer dans la vie? Vous venez, Monsieur, de nous faire voir les vices & les vertus; dites-nous maintenant quelles occupations on peut se donner dans la vie, qui soient comme vous le desirez, selon cette vie active & honneste, car ie commence d'entrer dans vos principes.

Il seroit tres-difficile, reprit Theotée, de prescrire icy une forme de vie à toutes sortes de personnes, chacun doit le faire luy-même, & considerer premierement ce qu'il est, & de quelle condition il est; s'il est dépendant de quelqu'un, ou indé-

pendant; s'il eſt riche ou pauvre, &c. Et aprés il faut que chacun rapporte & proportione ſes actions à cét eſtat, tant pour ce qui regarde l'exercice de la vertu, dont aucune condition n'eſt exempte, que pour ce qui regarde la condition même, & l'employ où Dieu établit chacun de nous. Il y a dans la pratique de la vertu certaines actions qui conviennent aux uns & qui ne conviennent pas aux autres; il y en a quelques-unes qui paſſent le pouvoir des foibles, & qui ne peuvent eſtre executées que par des perſonnes aiſées & accommodées.

Comme il faut donc conformer à nôtre condition les actions qui regardent noſtre ſalut, il faut auſſi rapporter à nôtre condition nos autres actions, & eſtre enſuite auſſi ſoigneux de s'acquitter de ce qui la regarde, comme de ce qui regarde nôtre ſalut; parce que la pareſſe & le relâchement qu'on y apporte eſt une eſpece de larcin que l'on fait au public, ſi on eſt perſonne publique: à ſa famille ſi elle en ſouffre du dommage; & aux particuliers ſi on eſt dépendant d'eux: car c'eſt ce grand principe que nous avons établi dans tous ces entretiens, que perſonne

dans le monde n'eſt exempt de l'obligation d'agir & de faire quelque choſe, & que Dieu veut ces actions-là de chacun de nous dans la condition où il nous a mis.

Que ſi on peut donc dire à un pauvre, & à un homme de mediocre condition, ſuivant le ſens litteral de l'Ecriture: *Juſqu'à quand dormirez-vous ô pareſſeux? quand vous reveillerez-vous de voſtre ſommeil? vous dormirez un peu, vous ſommeillerez un peu, vous mettrez un peu les mains l'une dans l'autre pour vous repoſer, & l'indigence vous viendra ſurprendre comme un homme qui marche à grand pas, & la pauvreté ſe ſaiſira de vous comme un homme armé: Que ſi vous eſtes diligent, voſtre maiſon ſera comme une ſource abondante, & l'indigence fuira loin de vous:*

a Prov. ch. 7. 9. 10. 11. a Si on leur peut dire, *Le pareſſeux n'a pas voulu labourer à cauſe du froid; il mendiera donc pendant l'Eſté, & on ne luy donnera rien.* b Si on peut leur dire: *que les penſées de l'homme courageux produiſent toûjours l'abondance, au lieu que tout pareſſeux eſt toûjours pauvre:* c Si on peut leur repreſenter, *que les deſirs tuent les pareſſeux; car ſes mains ne veulent rien*

b Ib. ch. 20. 4.

c Ib. 21. 5.

faire ; qu'il passe toute la iournée à faire des souhaits : mais que celuy qui est iuste, donne & ne cesse point d'agir ; [a] que quand il se presente quelque occasion de travailler & d'agir, *le paresseux dit, le Lyon est là dehors, ie seray tué au milieu des ruës.* [b]

a *Ib.* 13. 26.

b *Ib. h.* 20. 13.

Si on peut, dis-ie, exciter par ces sages reproches, une personne qui pour vivre est obligée de travailler actuellement, il ne s'ensuit pas que ces paroles ne s'adressent aussi en un sens aux personnes qui ne sont pas obligées de travailler pour gagner du pain ; car comme il n'y a personne qui ne soit au monde pour quelque chose, & qui ne soit tenu sous peine de peché de faire des actions conformes à son estat : & parce que d'ailleurs la vie est courte, & qu'il n'y a point de gens qui naissent parfaits ; il n'y a personne aussi qui pour se rendre par l'estude & par l'exercice encore plus capable qu'il n'est de servir son Prince, le public, & les particuliers dans la condition où il a plû à Dieu le mettre, n'ait besoin de profiter de tout ce qui peut luy rester de temps aprés ses fonctions ordinaires.

Et cela ioint aux actions de pieté qui se presentent sans cesse, & qui doivent preceder toutes les autres actions, il ne restera tres-asseurément point de temps à perdre par oysiveté, ny aux grands ny aux mediocres.

Mais, Monsieur, interrompit Angelique, vous oubliez les Dames.

Vous me pardonnerez, Mademoiselle, reprit-il, car les principes generaux, comme sont ceux-cy, regardent en leur maniere aussi-bien les femmes que les hommes.

Il est bien vray que nous pouvons dire qu'il y a deux choses qui doivent proprement faire l'occupation des femmes. La premiere.....

Quelqu'un heurte, dit Philargie; voyez Angelique.

C'est peut-estre moy, dit Nientilde que l'on demande, car on doit venir m'appeller pour une affaire.

C'est un Laquais de Madame la Marquise, dit Angelique, qui demande à luy parler.

Adieu Madame, dit Nientilde à Philargie. Je suis fort fâchée de ce qu'il faut que ie sorte, & encore plus de ce que ie

ne pourray peut-estre pas rencontrer une autrefois l'occasion d'un si utile entretien.

Sçavez-vous ce qu'il faut faire? dit promptement Angelique; il faut que demain tout le monde se rende icy à dix heures precises; que Madame vous donne à disner, monstrant Philargie, & qu'avant & aprés le disner nous entendions à nostre aise le bon Monsieur l'Abbé.

De bon cœur, répondit Philargie.

Et Nientilde prenant la parole: Voilà qui est fait, Madame, dit-elle, ie répond pour toute la troupe: Mais ce sera sans façon.

Pour moy, Madame, repliqua Theotée, ie ne.....

Vous n'avez pas le mot à dire, interrompit Zeroandre, vous ne voudriez pas démentir Madame la Marquise.

Et bien, il faudra donc obeïr, répondit honnestement Theotée.

V. ENTRETIEN.

Devoir des Chefs de Famille.

I. PARTIE.

Où il eſt parlé de l'education des Enfans.

LE lendemain les conviez s'étant rendus à dix heures à l'aſſignation, trouverent Philargie au lit, & aprés avoir pris place, & s'eſtre fait quelques civilitez, Angelique parlant à Theotée commença à dire: Reprenons le fil de nôtre diſcours, Monſieur.

J'avois pris la derniere fois la liberté de vous demander quels conſeils vous aviez à donner aux femmes, ou quelles armes vous leur mettriez en main pour combattre la pareſſe, ce monſtre ſi terrible qui inceſſamment nous aſſiege. Il me ſouvient à ce ſujet de la Fable d'Andromede;

une belle perſonne & de grande qualité, car ſon pere eſtoit Roy, eſtoit attachée par les pieds & les mains à un rocher au bord de la mer, & un Dragon alloit la devorer ſans le ſecours du ſage Perſée: qui monté ſur un cheval qui avoit des aiſles, vient fondre ſur ce monſtre, le tuë & met en liberté cette mal-heureuſe Princeſſe. C'eſt, Monſieur, l'eſtat où nous ſommes pour la pluſpart; car ie ne m'en exempte pas moy-meſme. La pareſſe nous tient liées & garottées, & l'Enfer comme un monſtre a la gueule ouverte pour nous engloutir. Soyez noſtre Perſée: Venez à noſtre ſecours, & ſecondé du bon ſens & de la vertu, qui ſont comme les deux aiſles de la raiſon, terraſſez ce Dragon qui nous deſole, & rompez ces funeſtes liens.

Je rougis, Mademoiſelle dit Theotée, de vous entendre faire un parallele qui eſt ſi fort à ma confuſion: Pour éviter un plus grand detail de cette comparaiſon, il vaut mieux obeïr. Je me ſouviens que ie vous diſois, qu'il y avoit deux choſes qui faiſoient à proprement parler l'occupation des femmes.

I. QUE LES MERES DOIVENT AVOIR SOIN DE LEURS ENFANS, ET LES NOURRIR ELLES MESMES, SI ELLES LE PEUVENT.

LA premiere est le soin qu'elles doivent à leurs enfans, si Dieu leur en donne, & particulierement lors qu'ils sont dans le bas âge. Je n'ose pas dire qu'elles doivent leur donner la mammelle.

Vous faites bien, Monsieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, avez-vous vû des femmes de qualité nourrices.

Je n'en ay guere vû à la verité, répondit Theotée. Mais faut-il s'arrester à ce que le monde fait : Le monde est dans l'extravagance, donc il faut extravaguer. a C'est un des plus grands abus qu'il y ait : car si la nature a donné aux femmes, quelques foibles qu'elles soient, la force de porter leurs enfans, & d'accoucher ; elle leur donne aussi celle de les nourrir, & il en est de mesme de toutes les choses de la nature. C'est n'estre mere qu'à demy, que de ne pas nourrir le fruit que l'on met au monde : La terre qui est la mere commune de toutes choses, ne l'est pas pour les produire seulement ; mais bien plus encore, pour les nourrir : Et il n'y a point d'animaux qui ne nourrissent leurs petits. Aussi ne fe-

a Pessimum [illegible] no[illegible] [illegible]ctorem re[illegible] [illegible] vulgum : Vulgò peccatur ; vulgò luditur aleâ ; vulgò commeatur ad fornices : vulgò fraudatur potatur, insanitur. *Erasm. col. puerp.*

rois-je point difficulté de mettre ces meres, qui abandonnent ainſi leurs enfans à des meres ſuppoſées, au rang de celles qui les jettent ou qui les expoſent.

Vous nous dites-là, Monſieur l'Abbé, s'écria Zeroandre, une choſe qui fait peur.

Et c'eſt, Monſieur, reprit Theotée, pour nous donner de l'horreur de cette conduite. Car n'eſt-ce pas une eſpece d'expoſition que de laiſſer un enfant tout tendre, tout chaud encore de la chaleur du ſein & du ſang de ſa mere, ne ſoûpirant qu'apres ſa mere, ne demandant que ſa mere par des cris qui toucheroient des beſtes ſauvages, de le laiſſer, dis-je, & de l'expoſer à une femme qui peut-eſtre n'a pas le corps ſain, non plus que l'ame, & qui fait plus d'eſtat d'un peu d'argent qu'on luy promet, que de l'enfant qu'on luy donne? Je veux meſme ſi vous le voulez, continuë Theotée, que cette femme ſoit ſaine. Croyez-vous pour cela que la ſanté d'un enfant encore tout tendre ne ſoit pas intereſſée, de luy oſter une nourriture à laquelle il eſtoit accouſtumé, pour luy donner une nourriture eſtrangere? Nous en faiſons nous-

meſmes tous les jours l'experience, & nous voyons combien noſtre ſanté s'altere par de mauvaiſes viandes, ou auſquelles nôtre eſtomach n'eſt point fait.

Que la mauvaiſe nourriture corrompt le corps, & que la corruptiõ du corps cauſe celle de l'eſprit.

Mais c'eſt là peu de choſe, le mal eſt bien plus grand, en ce que cette meſme nourriture qui luy corrompt le corps, luy corrompt auſſi l'eſprit.

Je ne vous pardonneray pas cette Philoſophie, interrompit Zeroandre. Car à ce compte-là, l'ame dépendroit des viandes que nous mangerions, & ce ſeroit une ame corporelle.

Voſtre conſequence, Monſieur, reprit Theotée, gaſte voſtre raiſonnement, qui du reſte eſt iuſte.

Quoy? s'écria Zeroandre, mon ame dépend de ce que ie mange.

Sans doute, répond Theotée, & il eſt aiſé de le voir; car ſi le corps ſe corrompt par la mauvaiſe viande, & ſi l'ame ne peut pas agir ſans les organes du corps, il s'enſuit qu'elle ne peut pas agir, ou qu'elle agit mal, ſi ces organes ſont corrompus. a

a Vitiato corpore non agere animum aut incommodius agere oportet. *Eraſm. col. puerp.*

Et pour vous le prouver, n'eſt-il pas vray que ſi les yeux ſont malades, l'ame a de la peine à voir? que ſi les oreilles

ſont bouchées, elle entend avec difficulté ? que ſi le cerveau eſt engagé de fluxions, elle a l'odorat empeſché ? que ſi les membres ſont engourdis, elle en diſcerne moins par l'attouchement ? & que ſi la langue eſt malade, elle en a le gouſt dépravé ?

Je le veux, Monſieur l'Abbé, interrompit Zeroandre ; mais qu'eſt-ce que toutes ces choſes-là ont de commun avec l'eſprit ? Eſt-ce que quand ie me ſuis brûlé la langue, & que ie trouve apres cela ma viande inſipide, i'en raiſonne moins ?

Vous l'allez voir, Monſieur, reprit Theotée ; n'eſt-il pas vray qu'un homme, par exemple, qui aura eu l'eſprit vif & bonne memoire, devient ſtupide & ne ſe ſouvient preſque plus de rien, quand il a receu quelque grande playe à la teſte, ou qu'il a fait quelque grande chute, ou qu'il luy eſt arrivé quelque grande maladie, ou qu'enfin il eſt dans un âge fort avancé ? Et cela vient de ce que les organes qui ſervent au raiſonnement, à la memoire, & aux paſſions, eſtant bleſſées, l'ame qui ne peut pas raiſonner, ny ſe ſouvenir, ou vouloir ſans ces organes, non plus que voir & entendre ſans

les yeux & les oreilles, déregle auſſi toutes ſes operations intellectuelles. Or comme les organes de ces operations reſident dans le cerveau, il eſt aiſé de voir que la mauvaiſe nourriture & les maladies qu'elle cauſe, peuvent nuire au cerveau, de meſme qu'elles nuiſent aux organes des ſens; puiſque l'experience nous montre que la coction des viandes ſe faiſant dans l'homme comme dans un alambic, les bonnes ou les mauvaiſes vapeurs s'élevent au cerveau, & ſe communiquent aux organes de l'eſprit.

Et c'eſt d'où vient que ceux qui ſont ſujets au vin, par exemple, ont mauvaiſe memoire, qu'une trop grande repletion cauſe l'apoplexie, & qu'enfin comme la trop grande faim & la trop grãde ſoif dans les enfans émouſſe l'eſprit & la memoire, le trop de nourriture au contraire les rend ſtupides, ſi on en croit Ariſtote, éteignant la vivacité de l'eſprit, comme ſi on étouffoit un petit feu en jettant deſſus trop de bois.

Je commence à comprendre, interrompit Zeroandre.

Ainſi, reprend Theotée, vous voyez combien il eſt important d'empeſcher que

que le corps tendre d'un enfant ne ſe corrompe dans le commencement ; parce que toutes les maladies qu'il contracte alors ſont preſque incurables, & qu'il n'en contracte pas pour une ſeule, puiſque de là viennent les epilepſies, les maigreurs, les foibleſſes, les ſurditez, les infirmitez du cerveau, les ſtupiditez de l'eſprit, & par une ſuite infaillible les déreglemens & les vices, ſans dire que par le peu de ſoin des Nourrices grand nombre d'enfans ont auſſi des ruptures, des membres tortus & d'autres difformitez. [a]

[a] Eraſm. coll. puerp.

Une mere perſuadée de ces choſes-là, comme il faut qu'elle le ſoit, ſi elle n'eſt aveugle, peut-elle renoncer au nom & au veritable devoir de mere ?

Oüy, Monſieur l'Abbé, interrompit Zeroandre mais voudriez-vous que les meres intereſſaſſent elles-meſmes leur ſanté ?

Non, Monſieur, répondit Theotée, ie ne le voudrois pas : car la premiere charité ſelon la loy naturelle, commence par ſoy-meſme. Je ſçay que de nourrir un enfant c'eſt une grande peine, qui demande beaucoup plus de force & de ſanté,

qu'en ont peut-eſtre des Dames de qualité nourries délicatement ; mais ce n'eſt pas toûjours leur foibleſſe qui eſt cauſe qu'elles s'épargnent en cela.

Je vous entends, dit Zeroandre, vous eſtes de l'opinion de ceux qui croyent, que c'eſt pour ſe trop aimer elles-meſmes.

Je m'en rapporte, reprend Theotée, à leur conſcience ; mais il eſt toûjours tres-aſſeuré que la pareſſe y a bonne part. Le ſoin continuel que demandent les enfans les fait fremir : cet embarras, ces cris les importunent ; elles éloignent le plus qu'elles peuvent de leur veuë cet objet fâcheux.

Inhumanité de certaines meres à l'égard de leurs enfans.

Il y a encore une raiſon, ajoûta Angelique, pourquoy ces Dames haïſſent leurs enfans ; vous ne la ſçavez peut-eſtre pas ; c'eſt parce qu'elles ont honte d'être plus vieilles que leurs enfans. Elles ont pour cela ſi grande peur, qu'ils les appellent leur mere, ou maman, que quand cela leur arrive, elles leur donnent le foüet ; il faut les appeller ma *menone*, ou pour le plus ſeur s'aller cacher quand il vient compagnie ; parce que cela les vieillit moins à ce qu'elles croyent. Et

combien en voyons-nous qui les chaſſent tout à fait de leurs maiſons, pour les envoyer chez des parens éloignez, & pour les enfermer dans des Cloiſtres, où ſouvent ces enfans paſſent leur vie, ſans ſçavoir que par des idées confuſes, qui ſont leur pere & leur mere ?

C'eſt une cruauté, dit Theotée avec indignation, & Dieu en tirera ſans doute une vengeance terrible. Traiter ainſi leurs enfans, pendant qu'elles apportent un ſoin extrême à careſſer leurs petits chiens ; pendant que ces chiens ont leurs gouvernantes, & leur viande à part, que toute la maiſon eſt en trouble quand le petit chien eſt dégouſté ; que la Dame meſme eſt dans une eſpece de fureur ſi on le luy dérobe, & qu'elle eſt inconſolable s'il meurt.

Amour excéſſif & ridicule pour certaines beſtes.

J'allay voir dernierement une Dame, interrompit Angelique, qui eſt juſtement l'original d'une pareille copie. Je vous feray l'hiſtoire, & ne vous la déguiſeray pas d'un mot. Je l'allay voir de la part de Madame, pour la conſoler d'une petite fille qu'elle avoit, qui eſtoit à l'extremité, & ie la trouvay querelant un de ſes amis, parce qu'il avoit fait mine de

battre un petit chien qui luy avoit sauté au bas de soye, & qui peut-estre l'avoit mordu; car c'est bien la plus méchante petite beste que l'on puisse voir, toûjours grondant, toûiours aboyant, iusqu'à faire perdre patience. C'est de quoy i'ay veu aussi l'experience un autre iour, à l'égard d'un homme qui ne va pas souvent, comme ie pense, dans cette maison. Il s'étoit mis en devoir de faire civilité à cette Dame, & il commença plus de six fois à luy dire, *Madame*, sans pouvoir passer outre: Car comme il pensoit faire son compliment, ce petit chien se iettoit à ses iambes; & cet homme songeant au plus pressé quittoit aussi-tost le compliment, & se baissoit pour se garder comme il pouvoit avec son gand, puis se redressant, il recommençoit toûiours, *Madame*, & le petit chien de revenir à la charge, & l'homme de se mettre en deffense; enfin on ne s'entendoit point parler; la Dame cependant étenduë dans son fauteüil, se contentoit de dire de temps en temps d'un ton grave, *Taisez-vous, fripon*: Et le fripon qui est élevé en enfant gasté, aboyoit toûjours; ie pensay

mourir de rire. Il fut impossible à cet homme de passer le mot de *Madame*, sans se mettre au hazard d'estre mordu, & ie croy qu'il en seroit encore là, si de bonne fortune une Demoiselle ne fust venuë dans la chambre, & n'eust pris le chien.

Mais pour revenir à mon histoire lugubre, ie ne luy eus pas plustost fait entendre la part que Madame prenoit à son affliction, qu'il entra une femme de chambre toute épleurée & hors d'elle-mesme, qui luy dit, *Madame, nostre pauvre enfant rend le dernier soûpir, venez, Madame, pour luy donner vostre benediction. On est allé avertir Monsieur. Le voila qui monte à grand haste! Ho, l'Epine*, répondit-elle, *que m'allez-vous dire là? où voulez-vous que ie monte à une seconde chambre?* L'Epine redouble fondant en larmes: *He, Madame, venez voir mourir vostre enfant. Mon Dieu laisse-moy là*, dit la Dame en fronçant le sourcil, *ne me romps point la teste.* Et ce fut là tout ce que l'on en put tirer; l'enfant mourut un quart d'heure apres, & cette Dame en recût la nouvelle de la mesme façon.

Tout ce que ie vous dis, ie l'ay veu de mes propres yeux, & entendu, comme on dit, de mes oreilles.

Abominable pareſſe, qui renverſe les loix de la nature ! s'écria Theotée touché de cette inſenſibilité ; meres dénaturées ! vous avez bon beſoin que Dieu ſoit voſtre pere d'une autre maniere, que vous n'eſtes meres à vos enfans. Je ſuis tout émeû de cette inhumanité. Les bêtes qu'elles cheriſſent tant ſerviront un iour à leur condamnation. Elles devroient du moins ſuivre leur exemple, & voir les ſoins que chacun a de ſes petits, juſqu'à hazarder ſa propre vie. C'eſt violer les loix de la nature & celles de Dieu, que de faire autrement.

Et c'eſt pour cela, comme j'avois commencé à dire, que le ſoin que doit avoir une mere de ſon enfant, eſt un devoir indiſpenſable, & le plus digne d'une femme qui a de la vertu. C'eſt auſſi ce que nous enſeigne ſaint Paul, lors qu'il dit, que ce ſeront meſme les enfans qui ſauveront leurs meres, peu ſaintes d'ailleurs;

1 Timoth. II. ch. 15. *Elles ſe ſauveront neantmoins*, dit ce grand Apoſtre, *par les enfans qu'elles mettent au monde, en procurant qu'ils de-*

meurent dans la foy, dans la charité, dans la saincteté, & dans une vie bien reglée. Il veut que ce soit leur principale occupation, comme il l'ordonne à toutes les meres en l'ordonnant aux veuves : *Que si*, dit-il, *quelque veuve a des fils, ou de petits-fils, qu'elle apprenne premierement à rendre pieuse sa famille, donnant à ses enfans l'education qu'elle a receüe de son pere & de sa mere.* *Ibid. ch. v. 4.*

C'estoit cette éducation qui sur toutes choses établissoit la reputation d'une femme, quand il s'agissoit de l'admettre au ministere de l'Eglise. *Qu'on puisse*, dit le mesme Apostre, *rendre tesmoignage de ses bonnes œuvres, si elle a bien élevé ses enfans.* C'est donc cette éducation qu'une honneste femme se doit proposer pour la premiere & principale partie de son occupation ; & si elle a des raisons de ne point nourrir elle-mesme ses enfans, elle n'en a point de leur refuser cette seconde nourriture, puis qu'il y va de son salut, comme nous venons de voir. *Ibid. 10.*

Mais, Monsieur l'Abbé, dit Zeroandre, est-ce donc que l'éducation des en- *Que l'éducation des enfãs*

regardẽt également, mais différemment le mary aussi biẽ que la femme.

fans ne regardera que la mere, & que le pere ne s'en mettra point en peine? Je croirois tout le contraire: car les hommes ont pour la pluſpart de l'étude, & de l'experience, & ſçavent mieux qu'une femme la conduite qu'il faut tenir pour élever un enfant.

Quoy que ie recommande ce ſoin à la mere, répondit Theotée, ie ne vous dis pas, Monſieur, que le pere ſoit diſpenſé de l'éducation des enfans; ie parlerois moy-meſme contre ſaint Paul, qui dit en termes precis: *Et vous peres, ayez ſoin de bien elever vos enfans, en les corrigeant & les inſtruiſant ſelon le Seigneur.*

a *Eph. c. 6. 4.*

Bien loin donc de dire que les peres peuvent s'exempter de cette application, ie pretens au contraire qu'elle doit faire leur principal employ, puiſque les enfans ſont un bien qui eſt commun au mary & à la femme. Mais parce que le mary a le faix des affaire du dehors à porter, & que ces affaires l'engagent & le détournent, j'entens que la femme qui a la conduite du dedans de la maiſon le ſeconde, & le repreſente dans cette occaſion; j'entens qu'elle n'ait rien tant à

b *Liberi bonum ſunt utrique conjugi commune, ut dent operam eos & ſocios, & qui parentes inſenecture alant longè optimos conſequi. Xenoph. memor 5.*

cœur

cœur que la bonne éducation de ſes enfans, qu'elle y veille inceſſamment pour elle & pour ſon mary, a qui elle eſt obligée d'en rendre compte.

De plus on peut faire de ce ſoin-là un partage égal, laiſſant l'éducation des enfans à la femme ſous les ordres du mary pendant leur premiere jeuneſſe; cet âge eſtant plus propre à eſtre gouverné par des femmes que par des hommes : Et aux maris en ſuite le ſoin de les élever, lors qu'ils ſeront plus avancez en âge; & qu'ayant l'eſprit un peu formé, ils commenceront à eſtre capables de choſes plus ſolides. [a]

[a] Litteris jam ac ſanioribus diſciplinis imbuendum, quæ patris eſt potius quam matris. *Eraſm. coll. puerp.*

C'eſt un partage qui eſt ſi naturel dans le mariage, que meſme il en a eſté de tous temps une des conſolations eſſentielles. *Il n'y a point*, dit un ancien plus prudent que ie ne ſuis, *de plus honneſte conſolation à un homme, que de prendre une femme qui partage avec luy la bonne & la mauvaiſe fortune, a qui il puiſſe confier ſes ſecrets, a qui il puiſſe confier ſes enfans dans leur bas âge.* [b]

[b] *Tacit. 11. ann.*

L'éducation des enfans, dit Ariſtote, eſt le partage de la femme, & leur inſtruction dans les ſciences eſt celuy du mary. [c]

[c] *Huius id. Uxoris eſt educatio, illius Id.*

Vid. inſtitutio. Ariſt. de cura rei fam. c. 3.

Cependant ie ne ſçaurois vous dire à qui nous donnons le plus important ſoin. Car toute la vie de l'homme dépend abſolument du tour qu'on luy donne dans ſon enfance; & ie ne ſuis pas du ſentiment de ces gens, qui s'imaginent qu'il faut les traiter comme de petits animaux, ſans avoir d'autre ſoin pour eux, que de leur donner à manger, leur laiſſant ſur ce principe, corrompre l'eſprit & les mœurs par des gouvernantes & des valets. C'eſt une erreur qui eſt d'autant plus pernicieuſe, que l'homme eſt bien ſouvent tel dans ſes derniers iours qu'il a eſté dans ſes premieres années.

C'eſt, dit Zeroandre, une remarque que chacun fait tous les iours ſans y penſer, lors que par exemple, on ſe plaint d'un homme à un autre, & que l'on dit bien ſouvent, c'eſt un obſtiné, c'eſt un intereſſé: *Ah ie le connois*, répond celuy a qui on parle, *Nous avons eſtudié enſemble, nous avons eſté tous petits chez un meſme maiſtre, il ſe battoit deux heures pour une pomme.*

C'eſt donc, continua Theotée, de ces premieres teintures que l'on donne aux

enfans touchant l'honneſteté, la vertu, la crainte de Dieu, que dépend la ſuite de leur vie : car comme ſelon la nature corrompuë, la jeuneſſe panche toûjours au mal ; c'eſt lors que la plante eſt tendre, pour me ſervir de la comparaiſon ordinaire mais iuſte, qu'il faut la redreſſer ; parce que ſi on attend qu'elle ſe ſoit fortifiée dans une mauvaiſe habitude, elle ſera inflexible au bien, de meſme qu'un arbre, qui rompt pluſtoſt qu'il ne ploye.

Vous avez raiſon, Monſieur l'Abbé, dit Nientilde, & ie vois tout le monde de voſtre ſentiment. Cependant on ſe contente de dire en abregé, qu'il faut bien élever ſes enfans, & perſonne n'en donne bien préciſement les regles.

II. CE QUE C'EST QUE L'EDUCATION DES ENFANS QU'ELLE SE DIVISE EN TROIS TEMPS.

C'EST, Madame, répondit Theotée, qu'entre Chreſtiens on ſuppoſe que chacun ſçait que pour bien élever un enfant, il ne faut en general que tourner ſes ſentimens, ſes volontez, & ſes actions, au bien dont noſtre Religion nous donne les regles, & qu'il ne faut en particulier que les appliquer à la fin que l'on ſe propoſe, c'eſt à dire à la condition, à l'eſtat, à l'employ où on deſtine l'enfant.

Voila ce que l'on appelle éducation. Elle eſt au reſte ſi importante, comme nous avons commencé à dire, que c'eſt la ſource ou le germe de tout le bien ou de tout le mal, que nous voyons faire à un homme pendant toute ſa vie. [a] Que dis-je? c'eſt de là meſme d'où vient le bon-heur, & le mal-heur des Eſtats, puis que l'un ou l'autre dépend de la vertu, ou du déreglement des Citoyens.

Educatio eſt rei principiũ. *Xenoph. mem. II.*

Et c'eſtoit la raiſon pourquoy, au rapport de Xenophon, les enfans de Perſe eſtoient élevez par le public. Il y a, dit-il, pluſieurs Eſtats, où chacun a la liberté d'élever ſes enfans comme il luy plaiſt, & où on ſe contente de faire des loix contre les crimes, pour empeſcher qu'on les commette, & de les punir apres qu'on les a commis: Mais il n'en eſt pas de meſme en Perſe, on y a des loix qui previenent ces crimes, en rendant les Citoyens incapables d'en commettre: & c'eſtoit les loix de cette éducation publique.

Ex Xenoph. I Cyri.

Auſſi tous les momens de l'éducation d'un enfant ſont ſi precieux, qu'il n'y en a aucun; remarquez, ie vous prie, ce que ie dis, qui puiſſe eſtre exempt de preceptes.

Quoy, Monsieur l'Abbé, interrompit Leroandre, instruire des enfans qui sont à la mamelle!

Oüi Monsieur, répondit Theotée, ou du moins dés le temps qu'ils se sentent vouloir, & qu'ils ont du discernement.

J'en ay veu, dit Angelique, a qui on donnoit si long-temps à teter, qu'ils avoient l'esprit, l'adresse, & la force de porter un siege à leur nourrice, pour la faire asseoir afin qu'ils tetassent.

Et pourquoy donc Monsieur, reprit Theotée, ayant assez de connoissance pour sçavoir ce qui leur est utile, ne voudriez-vous pas qu'ils fussent capables de connoistre aussi ce qui est honneste, puisque mesme la nature nous porte imperceptiblement à l'honnesteté? Or on peut donner des regles de cette honnesteté, dans l'âge mesme où tout l'esprit de l'enfant ne se porte qu'au manger.

Mais avant que de passer outre, il faut supposer que nous ayions un enfant à élever, qui soit de parents accommodez, & qui ayent le moyen de fournir tout ce qui peut regarder son éducatron. Car les preceptes descendent plustost qu'ils

ne montent ; ie veux dire qu'il eſt bien plus facile de prendre ce qui nous convient, d'un riche modele qui comprend le grand & le mediocre, que d'un autre qui ne ſeroit que d'un ordre moyen, & où les grands n'auroient point de part.

Cela poſé, il n'y a point de perſonnes de qualité, qui ne veüillent que leurs enfans ſoient honneſtes gens, puis que tout le monde le veut. Ceux meſmes qui ſont les plus déreglez, ce qui eſt admirable, & qui fuyent la vertu, l'aiment & la deſirent dans les enfans. Ils veulent avec cela que leurs enfans ſe rendent capables de devenir quelque choſe dans le monde, pour repondre à leur naiſſance. Et ainſi [illegible] d'un enfant [illegible] homme, & qu'il ait des talens pour le monde.

Pour y parvenir, il eſt à propos de ſçavoir, que toute la conduite que l'on doit garder à l'égard d'un enfant, ſe diviſe en trois temps. Le premier eſt, comme nous diſions, celuy qui eſt de la juriſdiction de la femme. Le ſecond eſt celuy qui eſt du reſſort du mary. Et le troiſieſme eſt le temps auquel l'enfant que nous avons élevé ſort de cette éducation, & eſt laiſſé

à sa propre conduite. Et c'eſt à ce troiſieſme temps que les deux autres ſe doivent rapporter : car c'eſt alors que l'éleve a ſujet de pleurer ou de ſe réjoüir des bons ou des mauvais preceptes qu'on luy a donnés, & qu'il eſt capable ou non de parvenir à la fin à laquelle on l'avoit deſtiné.

III. TEMPS QUI REGARDE LA FEMME DANS L'EDUCATION D'UN ENFANT.

DAns le partage de la femme vient donc ce premier temps, qui eſt tout animal ſelon ces Vers d'Æſchile :

Comme une beſte dans l'enfance,
On a beſoin de la prudence,
Et de la conduite d'autruy,
Pour ſon guid[illegible]

Et il faut d'autant plus d'adreſſe, que tous les mouvemens d'une nature que la raiſon ne conduit pas, ſont extrémement violens. Un enfant ne ſe meut que pour manger, & par le manger ; il ne s'adoucit que de la meſme maniere que l'on apprivoiſe les beſtes, c'eſt à dire par la mangeaille. Et comme les beſtes meſmes n'inſtruiſent leurs petits qu'en les laiſſant avoir faim, c'eſt preſque la ſeule regle que la nature & l'art nous donnent,

pour instruire un enfant dans ce premier âge.

J'ay quelquefois plaisir, dit Angelique, de voir des oiseaux, qui apres avoir élevé leurs petits, leur veulent apprẽdre à manger d'eux-mesmes. Ils ont beau crier autour d'eux, ils sont inexorables & ne leur donnent rien. Ils les menent où il y a de quoy manger, leur monstrant à bequeter la terre; cet exemple & la faim leur apprennent à manger.

Qu'il faut profiter du besoin des enfans pour leur tourner l'esprit.

C'est cela mesme, reprit Theotée, dés qu'un enfant commence à avoir du discernement, donnez-luy tout ce qu'il demande, & plus qu'il ne faut, il devient, entier, volontaire, sujet à ses appetits & à sa bouche, a des aversions pour certaines viandes, dont souvent à la honte de ceux qui l'ont élevé, & à sa propre derision, il ne se desabuse iamais; donnez-luy au contraire les choses par mesure, & toûjours à certaines conditions, comme de baiser la main, de se tenir propre, de remercier, vous luy apprenez insensiblement la civilité & la propreté, sans qu'il la connoisse: Ne luy donnez rien lors qu'il demande, qu'il crie, qu'il s'obstine, qu'il se dépite, il prend dans

son petit esprit un horreur pour tous ces defauts : & voyant que c'est une loy inviolable, que pour avoir à manger il faut estre doux, obeïssant, patient, paisible, vous luy tournez insensiblement l'esprit, & luy donnez la premiere teinture de la vertu, en le rendant souple, docile, caressant & sans bruit.

Bien davantage, de ce regime c'est à dire de ne point donner trop ou mal à propos à manger aux enfans, il arrive un bien inestimable ; & c'est qu'insensiblement ils s'accoûtument à souffrir la faim, estant tres-vray de dire, qu'il est impossible de rien faire de grand, d'un homme sujet à sa bouche. Il faut, dit Socrate, qu'un homme qui est destiné au commandement, sçache supporter la faim, la soif, le chaud, le froid, les veilles, ou bien il ne reüssira iamais Et c'est dans ces premiers temps où il faut luy inspirer adroitement une certaine indifference pour le manger. Il ne faut pas luy donner à manger, comme la plus part font, à toutes les heures du iour, ny l'accabler de manger quand on luy en donne ; mais il faut regler les heures, & le traiter sobrement à chaque fois. Ce sont ces intervalles &

a Ex Xenoph. mem. l.

cette frugalité, qui luy insinuënt la patience & l'abstinence, & qui l'endurcissent à la faim.

Il faut de plus avoir égard à la qualité des choses qu'on luy donne à manger, & ne le point accoustumer à mille friandises, qui dans la suite le rendent gourmand, delicat, & sujet à son ventre, c'est à dire inutile pour tout ce qui est digne d'un homme : Il faut luy donner les choses les plus communes, l'accoûtumer à manger de tout, chaud, froid, doux, salé. C'est cette temperance que l'on a toûjours loüée dans les plus grands hommes, pour nous montrer qu'il n'y en a point eu qui n'ayent esté temperants.

Vous voyez que dans toutes ces choses, ie ne m'arreste pas à faire des exceptions. Je parle à des personnes raisonnables, qui sçavent qu'il faut un peu condescendre à la complexion : car si l'enfant est mal sain, par exemple, on n'ignore pas qu'il ne faille avoir plus d'indulgence, & luy donner des viandes plus délicates. Quoy que mesme, s'il faut dire la verité, ie ne voye pas que les enfans des païsans, que l'on nourrit sans façon, en soient plus infirmes : Au contraire, ils sont gros,

gras, gais, robuſtes, & c'eſt ce qu'on doit particulierement rechercher dans cet âge, où comme nous diſions, il ne s'agit preſque que de la vie animale.

Il en eſt de meſme des habits ; il ne faut iamais accoûtumer les enfans à eſtre trop veſtus : car plus on eſt veſtu, plus on le veut eſtre à meſure qu'il fait froid, & on ſe rend ainſi le corps ſi ſenſible aux injures du temps, que l'on devient incapable de les ſupporter tout à fait.

Il faut de plus prendre garde de ne pas tenir les enfans trop braves : car quand ils ſe voyent mieux parez que les autres, ils prennent de là bonne opinion d'eux-meſmes, deviennent orgueilleux & arrogans ; & ce vice ſeul ſans qu'on s'en apperçoive, empeſche que la vertu ne puiſſe faire de progrez dans leur eſprit ; auſſi bien que quand on leur donne une haute idée de leurs biens & de leur qualité.

C'eſt une illuſion, qui eſtant pernitieuſe aux grandes perſonnes meſmes, l'eſt par conſequent à plus forte raiſon bien davantage à des enfans. Elle fait qu'ils ſe tournent l'eſprit du coſté de la ſenſualité, & qu'ils ſe croyent exempts de bien faire & de travailler. Le ſecret eſt donc

de s'appliquer seulement à leur tenir le corps net & propre.

Instruction, sentimens, & inclinations que l'on doit donner aux enfans.

L'enfant commençant à parler, on peut sans aucune peine luy montrer à connoistre les lettres, & à lire peu à peu sans le dégouster. Ce n'est pas une affaire que cette lecture, si on prend son temps pour cela, & si on en fait un ieu à un enfant : C'est pourquoy il faut observer que la personne qui luy montrera soit aussi la mesme qui luy fasse le plus de bien, afin que ce soit celle qui plaise le plus à l'enfant. Comme donc la lecture dépend entierement de la memoire que les enfans ont extrémement heureuse, c'est le vray temps de leur faire apprendre tout ce qui ne demande que de la memoire.

On m'a dit, interrompit Angelique, que ie lisois dés l'âge de six ans, & que ie lisois mesme pour estudier & pour me divertir.

Cela n'est pas surprenant, Mademoiselle, reprit Theotée, & c'est de cette maniere que l'on doit monstrer à lire aux enfans. On doit de mesme leur insinuer doucement les mysteres de nostre Religion, leur apprendre à prier Dieu, & sur

tout en leur langue naturelle ; afin qu'entendant ce qu'ils disent, ils s'instruisent & s'excitent au bien par la priere. Ce n'est pas qu'il faille negliger de leur apprendre à prier Dieu dans le langage de l'Eglise : mais l'un ne doit pas empescher l'autre.

Et il ne faut pas se contenter de leur enseigner simplement comme font la plupart, les Mysteres de la Foy : mais il faut les leur expliquer peu à peu & à plusieurs repriſes ; les étendre pour les leur faire comprendre. Par exemple, que Dieu est le Maistre absolu de toutes choses, qu'il en fait ce qu'il veut, qu'il nous envoye les biens & les maux comme il luy plaist, qu'il nous donne & nous ôte la vie quand il veut : & qu'encore que nous ne le voyions point, il est toutesfois par tout qui meut, qui regle, & comme nous disions, qui détermine toutes choses : Qu'il luy plaist de se cacher de nous, parce que nous ne sommes pas capables de le voir ; & qu'il arrive à cét égard ce que nous voyons arriver à l'égard du Soleil, que des nuages cachent, il éclaire toutes choses, encore que nous ne le voyions pas luy-mesme. Que par conse-

quent tout noſtre reſpect, noſtre amour, noſtre reconnoiſſance, doit tendre à luy. Que nous ne pouvons tendre à luy qu'en ſuivant la vertu : Que les regles de la vertu ſont les Loix qu'il nous a preſcrites : Que ces Loix ſont ſes Commandemens : & qu'il a promis la vie eternelle à ceux qui les garderoient, & l'Enfer à ceux qui ne les obſerveroient pas.

Que ſi nous vivons ſelon ſes Commandemens, nous ne devons rien craindre au monde, ny les dangers, ny l'infortune, ny la mort meſme; parce que rien ne nous arrive qu'il ne le veüille, & que ce ne ſont proprement, ny les dangers, ny les maladies, ny la peſte, ny la guerre qui nous ôtent la vie : mais la volonté de Dieu, qui fait agir toutes ces choſes-là quand il luy plaiſt, pour executer les Arreſts immuables qu'il a prononcé ſur nous de toute eternité, pour ſa gloire & pour le bien de ceux qui l'aiment.

Et comme nous devons agir nous-meſmes pour nous conformer à ſa volonté, il demande de nous deux choſes: L'une, que nous le priyons ſans ceſſe de nous donner les biens qui nous ſont neceſſaires, & de détourner les maux qui

nous menacent. L'autre, que nous contribuyons nous-meſmes à nous rendre capables de recevoir ce que nous luy demandons : Car, comme diſoit Cyrus, ſuivant les preceptes qu'il avoit receu de ſon pere ; ceux qui travaillent profitent de la benediction de Dieu, & non pas ceux qui vivent dans la pareſſe. Et il eſt inutile, par exemple, de demander la victoire ſi on ne veut combattre : de demander d'eſtre adroit aux Armes, ſi on ne s'en rend capable : de demander de ſauver un Navire dont on tient le gouvernail, ſi on ne veut apprendre à gouverner : de demander une bonne moiſſon ſi on ne prend la peine de ſemer : car toutes ces demandes eſtant contre la Loy de Dieu, on ne peut pas les obtenir. *Ex Xenoph. Cyropæd. Lib. 1.*

On doit donc inſinuër à l'enfant ; qu'il faut joindre enſemble ces deux choſes, le travail & la priere ; parce que nous n'obtenons rien que nous ne le demandions, & qu'il ne ſert de rien de demander ſi nous ne nous rendons capables d'obtenir : Que c'eſt là cette condition ſous laquelle nous obtenons tres-aſſeurément ce que nous demandons en ſon equivalent, ſelon que Dieu juge qu'il

nous est le plus propre : car il sçait mieux de quoy nous avons besoin que nous-mesmes.

Et pour convaincre ces petits esprits de la toute-puissance de Dieu, il faut leur faire remarquer la nature, la structure de l'Univers, les Cieux, les Planettes, la revolution des saisons.

Quoy à des enfans, interrompit Zeroandre, je ne sçais plus où j'en suis. J'ignore moy-mesme la moitié de ces choses-là.

Et c'est, Monsieur, reprit Theotée, que l'on ne vous en a point donné d'idée dans vostre jeunesse : car c'est le vray temps pour les veritez de la Foy, pour lesquelles il ne faut point de raison. Et pour celles qui sont plus sensibles, les sens en peuvent estre les juges aussi-bien dans un enfant que dans une grande personne.

Quand un enfant void le Soleil, il void sans doute une merveille, qu'il ne peut ny approcher ny toucher : Et quel inconvenient y a-t'il de luy faire connoître que ce Soleil, qui est incomparablement plus grand que la terre, n'est que le valet de Dieu qui éclaire la nature, parce qu'il

qu'il luy en a donné l'ordre: De luy inſpirer ce raiſonnement qui eſt, ſi une choſe ſi éclatante, ſi admirable, ſi grande, ne manque jamais d'obeïr à ce grand Maiſtre, Que ne doit pas faire l'homme ſi petit, ſi miſerable, ſi foible, & qui paſſe comme ſon ombre?

Enfin pour le dire une fois pour toutes: il faut obſerver, ſi on veut faire meurir de bonne-heure l'eſprit des enfans, de ne leur jamais parler comme à des enfans; mais bien comme à une perſonne de trente ans.

Il faut leur donner de bonne-heure de grandes idées; parce qu'outre que ces veritez leur élevent l'eſprit, leur impriment de la crainte, de l'amour, de la confiance pour un Dieu tout-puiſſant, leur font connoiſtre ſa grandeur, & en même temps le neant de l'homme, c'eſt qu'inſenſiblement on rend les enfans courageux dans les dangers, reſignez à la volonté de Dieu, preſts à ſe poſter dans la ſuite, avec une ame ferme & intrepide à tout ce que leur devoir demande d'eux.

Et c'eſt pour ce ſujet qu'il faut empeſcher qu'on ne leur donne jamais de ter-

reurs paniques, de frayeur d'esprits, de fantosmes, de loups garous, de corps morts, d'une nuit sombre, & le reste. Il faut leur faire voir le peu de fondement de toutes ces choses, la vanité de la magie, la foiblesse & l'impuissance des Demons, qui sont des creatures rebelles & maudites : qu'ils ont corrompu l'homme : mais qu'ils n'en sont point les maîtres : au contraire, que les hommes sont l'heritage & la conqueste de Jesus-Christ qu'il a faite sur ces Demons, dont il est venu détruire l'Empire : Que c'est luy qui est nostre veritable Maistre, nôtre Protecteur ;& qu'estant pour nous, quand nous sommes gens de bien, rien ne peut estre contre nous.

Que tant s'en faut que nous devions craindre ou avoir de l'horreur pour un corps mort, que nous devons au contraire l'aimer & l'honorer. Que nous ne devons pas le craindre, puis qu'il ne nous peut faire de mal non plus qu'une pierre ou autre chose qui est sans sentiment.

Que nous devons l'aimer; parce que c'est nostre semblable, pour lequel nous devons avoir la mesme compassion & la mesme charité que nous serions bien-ai-

ſes que l'on eût pour nous aprés noſtre
„ mort. Et qu'enfin nous devons l'ho-
„ norer, en ne le regardant pas comme
„ un cadavre infect, ſelon que la nature
„ trompeuſe le figure : mais comme le
„ Temple inviolable & eternel du ſaint
„ Eſprit, ſelon que la foy nous l'apprend.
„ Elle nous apprend en effet que le ſaint
„ Eſprit repoſe inviſiblement dans le
„ corps de ceux qui ſont morts en la gra-
„ ce de Dieu, juſqu'à ce qu'il paroiſſe vi-
„ ſiblement dans la reſurrection. Il faut
leur ôter de même la peur que la nuit leur
donne, & leur dire qu'il ne fait noir que
parce qu'il ne fait point iour pendant
ces tenebres: que toutes choſes ſont en
la meſme place où elles eſtoient pendant
le iour, & que ſi des gens y apperçoivent
des obiets ſurprenans, ce ſont des vi-
ſions & des ſonges de gens qui veillent,
c'eſt à dire dont l'imagination reſve en
ne dormant pas, comme les veritables
ſonges ſont les viſions de la meſme ima-
gination dans un corps qui dort. On ne
ſçauroit trop dire de quelle importance
il eſt de banir ces ſortes de craintes de l'eſ-
prit des enfans.

Penſées de M. Paſcal. T. 28. & 30.

Il ne faut leur faire peur que du peché

ou des mauvaiſes actions. Il faut leur en imprimer ſans ceſſe l'horreur & la laideur, expliquant toutes ces choſes-là ſelon les principes de la Morale Chreſtienne & civile, dont nous avons une infinité de bons livres, ſans qu'il ſoit beſoin d'en parler icy.

Aprés ces connoiſſances de Dieu, de l'homme, & de la nature, il leur faut donner une grande veneration pour l'ordre Eccleſiaſtique, qui parmy les hommes fait les fonctions de Dieu.

Il faut enſuite leur faire entendre que le Roy tient la place de Dieu, pour nous favoriſer dans le bien, & nous punir dans le mal : que c'eſt luy qui nous fait ioüir de tous les biens dont nous ioüiſſons, & qu'ainſi nous devons l'aimer, le reſpecter, & luy obeïr comme à Dieu meſme, puiſque c'eſt Dieu qui nous dit ces paroles : *Mon fils, craignez le Seigneur & le Roy, & n'ayez point de commerce avec les mediſans.* Proverb. 24 21.

Il faut luy faire comprendre que les peres & les meres tiennent à l'égard des enfans la place de Dieu & du Roy, & qu'ils doivent avoir pour eux de l'amour, du reſpect, & de l'obeïſſance: Dieu

leur disant encore, que *celuy qui craint le Seigneur honore son Pere & sa Mere, & sert ceux qui l'ont mis au monde comme ses Seigneurs*; [a] qu'on rend cét honneur *par les effets, les paroles, & la patience: afin que la benediction de Dieu vienne sur l'enfant, & y demeure iusqu'à la fin* [b]

a *Eccleſiaſt.* 3. 8.

b *Ibid.* 9. 10.

Et pour toutes ces choſes, on peut leur donner des Livres où il y ait des figures, je veux dire l'abbregé de la Bible, la vie de nôtre Seigneur en taille-douces, les Fables d'Eſope, de Phedre, & autres qui les divertiſſent, & en meſme-temps qui les inſtruiſent. Il faut avec cela leur faire apprendre par cœur des Sentences qui ayent rapport à leur âge & à leur perſonne; les Mimes que l'on appelle, & autres choſes qui ne les embaraſſent point, & qui cependant leur laiſſent quelqu'impreſſion de l'honneſteté.

Il faudra leur inſinuër en meſme-temps les maximes de la Juſtice, c'eſt à dire, leur donner de l'averſion pour tout ce qui eſt injuſte, leur montrant, & ne ceſſant de leur montrer le crime énorme que c'eſt d'outrager, d'offenſer, de dérober quelqu'un.

Il faudra leur apprendre auſſi, com-

me nous avons déja dit, les principes de la Civilité, dont on a donné des Traitez à part, leur montrer à estre honnestes, modestes, humbles, bien-faisans, officieux, complaisans, faciles à pardonner; & sur tout à n'estre point envieux ny jaloux de voir les autres prosperer ou faire mieux les choses qu'ils ne font eux-mesmes; leur faisant entendre qu'un bon naturel se confesse le premier vaincu, & se moque de luy-mesme le premier, comme faisoit Cyrus, & mesme dans sa plus grande jeunesse. Ce precepte est d'une grande consequence, pour éteindre de bonne-heure l'orgueil & la presomption dans ces tendres Ames, & les rendre commodes & aymables à tout le monde.

a Quin ab aliis Vinceretur ipse præsertim sese deridebat. Xenoph. Cyrop. 1.

Mais ce qui y contribuë infiniment est, si on leur imprime de grands sentimens pour la verité, la sincerité, l'ingenuité, la simplicité, qui sont les caracteres d'un honneste-homme; & si au contraire on leur donne de l'horreur pour la duplicité, la ruse, la fineſſe, le mensonge. C'est en abbregé une partie de l'instruction qu'il faut donner aux enfans à mesure qu'ils croissent.

Mais pour ce qui est des mœurs,

car c'eſt dequoy il s'agit, rien au monde ne peut mieux les inſtruire ou leur nuire, que le bon ou le mauvais exemple: juſque-là meſme que certains peuples, comme rapporte un Hiſtorien, n'accoûtumoient les enfans à la patience, à l'abſtinence, à l'obeïſſance, que par cette addreſſe. Ils en meſloient parmy eux de plus âgez, qui eſtoient en toute leur conduite, patients, ſobres, obeïſſants, reſpectueux, vertueux. [a] Auſſi eſt-il vray que les enfans ſont, comme on dit, de petits ſinges, ils contrefont tout ce qu'ils voyent faire.

L'exemple a une force incroyable ſur l'eſprit des enfans.

C'eſt pourquoy il faut ſur toutes choſes prendre garde à ne jamais rien faire ny rien dire devant eux, je ne dis pas ſeulement de mal, mais meſme de libre: Il faut avoir ſoin que les domeſtiques qui les approchent ſoient bien reglez: car tels que ſeront ces gens-là, tels ſeront les enfans. L'experience le montre tous les iours: voyent-ils leur mere ou d'autres gens aigres, criards, ſenſuels, pareſſeux, ioüeurs, libres, libertins, ils deviennent de meſme.

C'eſt donc par l'exemple que le vice entame ces ieunes eſprits, & c'eſt par conſequent ce qui nous doit obliger à appor-

[a] Pueros ad temperantiam conducit facilius exemplo ſeniorum quos vident toto die temperanter agere. *Xenoph. inſtit. Cyr.* 1.

ter un extréme ſoin à ne leur en point donner de mauvais. Il ne les faut iamais perdre de veuë. Il faut les faire coucher ſeuls : & les filles, dans l'appartement meſme de leurs meres, c'eſt à dire, dans une chambre où on n'entre que par celle de la mere, ou qui y communique. C'eſt une excellente choſe, quand on peut trouver, comme nous diſions, d'autres ieunes enfans bien reglez, & d'un naturel doux & honneſte qu'on leur puiſſe choiſir pour camarades, & dont on leur propoſe l'exemple.

Suite de l'inſtruction, & quelle methode il faut tenir pour apprendre le Latin.

Ce qui regarde les mœurs eſtant ainſi eſtably, on peut en chemin faiſant leur faire apprendre les commencemens des langues, & particulierement du Latin comme de la plus neceſſaire, & de celle qui eſt une eſpecé de vehicule pour les autres ſciences, l'interprete des meilleurs Auteurs, & le lien commun preſque de tous les habitans du monde.

Certains Illuſtres, interrompit Angelique, ont voulu depuis quelques années eſſayer s'il eſtoit poſſible de faire apprendre le Latin aux enfans, comme ils apprennent le François, ſans principes, naturellement, & entre les bras de leurs nourrices,

nourrices ; & ils y ont reüſſi. J'ay veu moy-meſme de ces petits enfans qui paſſoient pour des prodiges.

Il eſt vray, Mademoiſelle, répondit Theotée: mais ces meſmes Illuſtres ayant auſſi remarqué dans la ſuite deux defauts dans cette Methode, ils la rectifient aprés que l'enfant s'eſt fortifié dans le Latin. Le premier defaut eſt, que ne ſçachant point les regles de la langue, ils ne peuvent iamais la parler ny l'écrire, que par memoire: & ils tombent dans l'inconvenient du menu peuple, qui eſt de ne pouvoir iamais rendre raiſon de ce qu'ils diſent. Ce qui eſt un defaut qui empeſche tout ſeul que l'on ne puiſſe iamais devenir habile; parce que l'on ne peut, ny ſe redreſſer ſoy-meſme, ſi on fait quelque faute, ny redreſſer les autres quand ils manquent. L'autre defaut eſt, que comme en croiſſant ils ne ſont plus enfans, ils ne peuvent plus auſſi apprendre aucune autre langue, ſoit vivante, ſoit morte: car ne pouvant plus retourner, comme vous dites Mademoiſelle, entre les bras de leur nourrice, qui la leur apprenoit inſenſiblement, & ne connoiſſant aucune des regles pour l'apprendre, ils ne peu-

vent qu'avec une peine & un temps incroyable ſe l'enſeigner eux-meſmes à fonds, ny ſe la faire enſeigner par aucun Maiſtre : l'uſage en cela ne pouvant contribuer que tres peu de choſe à des gens avancez en âge.

Mais les regles du Latin, interrompit Zeroandre, conviennent-elles, par exemple, à l'Hebreu, à l'Allemand, à l'Eſpagnol ?

Elles ſervent, répondit Theotée, pour toutes les langues, & c'eſt aſſez de les ſçavoir une fois, on eſt capable d'apprendre toutes ſortes de langues, à quelques irregularitez ou ſingularitez prés, qu'il y a dans chaque langue : mais on ne laiſſe pas dans le fonds d'en avoir les notions generales, parce qu'il y a generalement dans toutes les langues des noms, des verbes, des adverbes, du maſculin, du feminin, & le reſte. Or ceux qui n'ont point ces notions, & qui n'ont iamais appris ces regles, ne peuvent venir à bout d'une langue qu'en les apprenant, comme s'ils eſtoient encore enfans. Ces excellens Maiſtres font donc apprendre les regles aprés que l'on a appris la langue ; & on peut de meſme en faiſant apprendre

quantité de mots & de fraſes Latines à noſtre enfant ſans le ſurcharger neanmoins, luy inſinuer tout doucement les regles.

Mais puiſque nous en ſommes ſur le Latin, il n'eſt peut-eſtre pas hors de propos de dire qu'il y en a d'autres qui croyent que quand une fois on ſçait les regles, il ſuffit pour bien apprendre la langue de lire les bons Auteurs, & de mettre toute ſon étude à cette lecture, ſans qu'il ſoit beſoin de beaucoup cõpoſer. Cependant on a obſervé, que ce n'eſt ſçavoir que la Theorie de la langue, pour ainſi dire, & qu'il faut la tourner & retourner par la pratique, ſi on veut ſe faire un ſtile aiſé, naturel, & eloquent.

Nous en avons l'experience en certaines pieces Latines, qui ſont ſorties de la plume de quelques Sçavans, qui vrayſemblablement ont ſuivy cette methode: On void dans ces pieces un Latin empeſché & ſec; la raiſon eſt que noſtre langue eſtant ſterile, & à cauſe de cela toute Metaphorique, il faut avoir compoſé long-temps en Latin, pour ſçavoir trouver l'expreſſion ou le tour naturel que la langue Latine donne à chaque fraſe Françoiſe.

Mais je m'écarte un peu de mon sujet. Outre les principes des Langues, on peut pour quelques Langues vivantes qui sont difficiles, comme l'Allemande, leur donner un Laquais de cette nation, qui insensiblement leur apprenne à le lire & à le prononcer. On doit aussi leur montrer à écrire, & il est bon quand ils le sçavent un peu, de leur faire coppier quelque chose d'un Livre imprimé, pour leur apprendre l'Ortographe, & à distinguer le discours par points & par virgules.

Il ne faut pas non plus oublier de leur faire apprendre l'Arithmetique, aussi-bien que la Musique, qui se peut tres-facilement apprendre en cét âge-là. C'est une honte qu'en ce Païs les enfans l'ignorent. Par tout ailleurs les mesmes Maîtres qui leur montrent à lire, la leur montrent en mesme-temps, & ils la sçavent presque tous. Aussi seroit-ce bien fait si on defendoit de recevoir aucun Maître d'Ecole qui ne sçût, & qui ne s'obligeât de montrer la Musique.

De plus, on peut donner à l'enfant quelque teinture de la Geographie, quelque idée de l'Astrologie, comme je dis-fois, de l'Anatomie, & autres choses qui demandent plus de memoire que d'appli-

cation. Que si on l'éleve pour la guerre, soit par Terre, soit par Mer, on peut luy faire apprendre à mettre des hommes en bataille avec des échets en forme d'hommes; & luy faire voir toutes les parties d'un vaisseau : cela l'amuse & l'instruit.

Mais si c'est une fille, Monsieur, dit Nientilde ?

On peut, répondit Theotée, retrancher de tout ceey ce qui ne convient point aux filles, & leur faire apprendre des choses qui leur soient propres, comme la coûture, à dessiner, à faire des dantelles, de la tapisserie. Le vray merite d'une fille est de n'ignorer aucuns ouvrages, quand ce ne seroit que pour pouvoir les ordonner aux autres.

Il me souvient, dit Angelique, que ma mere se servoit de ce stratageme pour me faire prendre goust à ces ouvrages. Elle m'achetoit des poupées toutes nuës, & me les donnoit à habiller, & elle me les achetoit grandes; parce, disoit-elle, que les hardes que l'on fait pour de petites poupées, ne sont que de petits chiffons, qui ne marquent pas assez la forme, l'air, & la façon des habits.

Madame vostre mere, repliqua Theo-

tée, en usoit fort sagement: Et c'est ainsi qu'il faut amorcer les enfans, comme nous avons dit jusqu'à cette heure.

Del'exercice que l'on peut laisser prendre aux enfans.

Pour l'exercice, il est fort bon continua Theotée, de les laisser aller courir au Soleil, au vent, à la pluye, au froid, joüer à la paume, au volant, aux quilles, cela les fortifie & les endurcit. Mais il faut prendre garde que ce ne soit avec excez: car outre qu'ils pourroient interesser leur santé, c'est que cette agitation démesurée dissipe l'esprit, & rend les enfans insensiblement libertins & volontaires.

Mais Monsieur l'Abbé, dit Zeroandre, je ne vois pas que vous parliez de leur faire apprendre à dancer & à joüer des instrumens.

Je ne l'improuve pas, Monsieur, répondit Theotée, & mesme aux filles, car il faut remplir les intervalles de leurs occupations ordinaires, ausquelles elles ne peuvent pas estre toûjours attachées. Mais il faut observer que quelques Maîtres qu'on leur donne, il ne faut jamais les laisser seules.

Pour les garçons, on peut de mesme leur faire apprendre de bonne-heure à

dancer ; cela leur fait la taille, & leur rend le corps leger & disposé. Pour les instrumens, s'ils y ont inclination, & qu'ils s'y portent d'eux-mesmes, il ne faut pas s'opposer à cette disposition naturelle ; pourveu que cela ne les détourne pas de quelque chose de plus solide.

Tout ce qui m'embaraſſe encore une fois, interrompit Zeroandre, est de comprendre, comment il est possible que l'on puisse faire entrer tant de choses dans l'esprit d'un enfant, aussi-tost qu'il commence à parler.

Vous avez raison, Monsieur, repartit Theotée, de vous en étonner ; & ie n'ay iamais pretendu que l'on fist entrer toutes ces choses dans l'esprit d'un enfant dés qu'il commence à parler ; mais i'ay voulu dire qu'il falloit commencer à l'instruire aussi-tost qu'il commençoit à parler ; parce que c'est en ce temps-là que la raison commence d'éclorre, pour ainsi dire, qu'il falloit continuer peu à peu pendant tout le temps qu'il demeure sous l'aisle de sa mere, luy insinuant les choses les plus faciles dans l'âge le plus foible, & les plus fortes, dans l'âge le plus fort, parce qu'ainsi il ne s'en dégoute point, & que mesme il ne s'en apperçoit pas.

De la correction des enfans, elle eſt abſolument neceſſaire; quand & pourquoy il faut en uſer.

Or toute cette éducation dont nous avons parlé iuſqu'icy, ne ſe pouvant executer ſans employer la correction pour les fautes que commettent les enfans; puiſque ſelon les paroles du Sage, *La folie eſt liée au cœur de l'enfant, & la verge de la correction l'en chaſſera.* [a] Il ne faut point, pour continuer par les meſmes paroles du Saint Eſprit, épargner la correction à l'enfant : car *ſi vous le frappez avec la verge*, [b] non ſeulement *il n'en mourra pas*; mais *vous delivrerez ſon ame de l'Enfer.* [c] Et c'eſt une ſi grande neceſſité de le chaſtier, que c'eſt le haïr, dit l'Ecriture, que de luy épargner la verge; comme au contraire, c'eſt l'aimer que de le corriger. [d]

a Prov. 22. 15.
b 23. 13.
c Ibid. 14.
d Prov. 13. 24.

C'eſt donc un commandement de Dieu, de châtier les enfans pour les tenir dans l'ordre. *Dieu nous commande*, dit Lactance, *d'avoir touſiours la main ſur les enfans; c'eſt à dire, de ne perdre aucune occaſion de les corriger par un continuel chaſtiment, quand ils font mal; de peur que leur teſmoignant trop de tendreſſe & une trop grande indulgence, cette education relaſchée n'en corrompe les mœurs avec le temps.* [e] L'intereſt des enfans de-

e Lib. 6. cap. 19.

mande absolument cela des peres & des meres : Mais l'interest mesme des peres & des meres les y doit encore obliger davantage, puisque selon les paroles du saint Esprit, *Vn enfant sage est la ioye du pere, & l'enfant insensé, est la tristesse de sa mere.* a

a Prov. 10. 1.

Mais autant que la correction est necessaire & loüable, autant est-elle dangereuse, lors qu'on ne l'employe point avec sagesse & iugement. Il faut observer pour cela de ne se iamais montrer severe aux enfans ; de peur que s'ils ont quelque mauvaise inclination, ils ne l'augmentent par de petites ruses, pour se sauver d'une colere tumultuaire, & continuë. Il faut au contraire conniver le plus souvent à leurs petits defauts, pour les découvrir. C'est souvent la politique de certaines personnes d'esprit, qui affectent l'apparence des vices, quoy qu'interieurement il les abhorrent ; afin de découvrir l'interieur & les mauvaises inclinations de ceux avec qui ils ont à vivre, & de s'y précautionner. Il faut de mesme tâcher d'entrer dans la confidence de ces petits enfans, iusque mesme à leur pardonner le mal qu'ils avoüent. Car

comme il eſt d'une extréme importance de connoiſtre le panchant de la nature vers le bien, pour pouvoir la ſuivre, il eſt encore plus important de le faire à l'égard du mal pour la prevenir.

Il faut auſſi faire une grande diſtinction du mal que les enfans font. Tout ce qui part d'un mauvais principe, je veux dire de malice, d'opiniâtreté, de deſobeïſſance, de menterie, il faut le chaſtier: Mais pour toutes les choſes involontaires, il faut le pardonner, de peur de cabrer & de rebuter ces petits eſprits.

Il faut de meſme prendre garde, que ſouvent ces pauvres petits enfans crient, & que l'on prend ces cris pour des dépits & des obſtinations; au lieu que c'eſt quelquefois quelque indiſpoſition, & la douleur qu'ils ſentent, qui les fait pleurer. Il y a des meres cependant qui s'irritent, qui s'emportent, qui les battent; & c'eſt une grande inhumanité. On doit donc étudier tous les mouvemens de ces ames tendres, pour pouvoir leur appliquer le remede convenable.

Il faut diſtinguer leurs pleurs, & voir ceux qui partent d'une volonté aheurtée & obſtinée, & ceux qui viennent d'une

cauſe legitime : Ce qu'il eſt tres-aiſé de connoiſtre. Il faut punir ceux-là, & non ſeulement pardonner ceux-cy ; mais les conſoler. Et il ne faut pas ſur tout uſer de violence pour leur faire avoir plus d'eſprit qu'ils n'en ont, j'entens pour leur faire faire les choſes mieux qu'ils ne ſont capables de les faire : car ce n'eſt pas par la force ny par les coups que l'on donne de l'eſprit ; au contraire, la vertu que l'on imprime par la contrainte n'eſt jamais de longue durée. Il faut faire tous ſes efforts pour y attirer la volonté ; & comme c'eſt Dieu, qui peut ſeul la rectifier & la perfectionner, il faut dans cette éducation porter ſans ceſſe ſon cœur & ſes yeux vers ce Pere commun, pour le prier d'élever luy-meſme par noſtre main nos enfans, qui ſont les ſiens.

On oppoſe toûjours les recompenſes aux chaſtimens, & c'eſt un uſage de la prudence de tous les temps, d'affecter des recompences aux bonnes actions, comme on deſtine les ſupplices aux mauvaiſes. C'eſt pourquoy il n'y aura point de danger d'exciter ces petits naturels, qui ſe conduiſent tout par ce qui eſt exterieur : de les exciter, dis-je, par de pe-

tits bien-faits, & de les porter au bien par les careſſes & les loüanges, parce qu'elles ont un grand pouvoir ſur les Ames nobles. a

a Laudis amatores neceſſe eſt ejus adipiſcendæ gratiâ, laboré omnem, & omneque periculum quàm lubentiſſimè ſubire. *Xenoph. Cyrop.* 1.

J'ajoûteray pour finir cét article de la correction, qu'il ne faut jamais icy ny ailleurs ſe laiſſer préoccuper par la nature à l'égard des enfans. Il les faut aimer tous également, ſi on en a pluſieurs; mais il faut haïr leurs defauts, & n'en jamais ſouffrir.

Voilà ce que l'on peut dire pour cette premiere ébauche : mais il ne faut pas croire, quoy que nous en ayons dit, que nous ayons encore formé un grand homme. Nous n'avons voulu que ietter les ſemences de la Vertu & des Arts dans ce ieune eſprit; & nous n'aurons pas perdu noſtre temps, ſi on les cultive enſuite ſoigneuſement. C'eſt deſormais l'office du mary : la femme luy donne cette ieune plante à élever à ſon tour, ſi c'eſt un garçon. Que ſi c'eſt une fille, elle en continuë l'education elle-meſme.

IV. TEMPS DE L'EDUCATION D'UN

POur dire maintenant en peu de mots quelle conduite doit tenir ce pere de famille envers cét enfant, dont il luy ap-

partient à son tour de prendre soin, & qu'on suppose avoir huit ou neuf ans. Il n'a qu'à suivre les mesmes brisées, & ne rien relascher de ce premier train de vie. Mais c'est icy, où il faut tascher de bien découvrir les inclinations, ou le naturel des enfans; car c'est presque de cela seul que dépend le succez de son éducation & de son instruction; c'est à dire, de suivre le penchant de la nature, & de marcher, s'il se peut, de compagnie avec elle: car c'est ce qui sert de regle pour les choses qu'on luy doit faire apprendre, & pour l'employ que l'on peut luy destiner. Si par exemple il se porte naturellement aux armes, il faut se proposer ce but dans son éducation: si c'est à la Robe, si c'est au negoce, à l'Eglise, à un mestier, il faut cultiver cet esprit selon ces differentes fins: mais il faut scavoir distinguer les veritables inclinations, d'avec certaines petites curiositez & ferveurs, qui prennent aux enfans, & qui les quittent un moment apres.

ENFANT QUI REGARDE LE MARY.

La seconde chose qu'il faut observer pour l'instruction d'un enfant est, qu'au lieu que nous nous sommes contentez pendant le bas âge, dont nous venons de

parler, que l'enfant euſt quelque legere teinture des choſes, il faut maintenant le porter de plus en plus à la perfection, obſervant de ne luy iamais faire rien apprendre d'imparfait ; car il vaut mieux ignorer tout-à-fait les choſes, que de les ſcavoir mal ; & tout ce qu'il y a au monde de mal, ne vient preſque que de ce que les gens croyent ſcavoir bien les choſes, & qu'ils ne les ſcavent pas.

Jugez, ie vous prie, quel deſordre il arrive tous les jours d'un Directeur à qui on a perſuadé, ou qui peut-eſtre s'eſt dit à luy-meſme, qu'il eſt fort ſçavant, & qui ſait pourtant à peine, les principales veritez de noſtre Religion, ou qui les ſait mal : d'un Juge qui n'a iamais ſceu d'autres loix que celle ſur laquelle il a eſté receu, quoy que peut-eſtre il ne la ſeût pas trop bien. Il faut donc bien ſçavoir ce que l'on ſe meſle d'apprendre, ſur tout pour les choſes eſſentielles.

Ce qui peut enſuite infiniment contribuer à l'éducation de noſtre ieune enfant, eſt que ſi on l'envoye au College, il faut que ce ſoit dans un College le mieux diſcipliné qu'il ſe pourra, & ſous des Regens qui ſoient honneſtes gens, &

gens de merite & d'esprit.

Qualitez & devoirs d'un Precepteur.

Que si on est en pouvoir de donner un Precepteur à ce ieune enfant, il faut estre extremément soigneux de le bien choisir, & tascher de prendre un homme prudent, c'est à dire de bon sens, point pedant ou d'un esprit estroit, enfin d'une vertu à toutes espreuves; mais avec cela fort affectionné, car on ne sçauroit croire le penible mestier qu'est la conduite & l'instruction d'un ieune homme. Et comme il faut luy ordonner pour principale obligation de n'abandonner point de veuë son disciple, ce que ie dis pour prevenir tous les desordres de sa ieunesse; il faut aussi que le pere de famille y ait l'œil luy-mesme. Il n'a point d'affaire plus pressante ny plus importante, que de rendre son fils honneste homme; & pour cela il faut qu'il le suive par tout de corps & d'esprit. Le respect que le ieune homme aura pour son pere, & l'ardeur de luy plaire le porteront au bien.

Etudes où on doit appliquer un ieune homme.

Il ne serviroit de rien de dire icy ce que nostre ieune homme doit apprendre. L'ordre en est tout estably dans les Colleges: mais cet ordre n'empesche pas qu'il ne faille extremément veiller à son

instruction, puis que c'est ce qui doit faire toute la ioye d'un pere : *Instruisez vostre fils*, dit le Sage, *& il vous consolera & deviendra les delices de vostre ame.* a

a Prov. 29. 17.

On pourroit avant toutes choses cultiver la teinture que nous luy avons donnée de la morale, en luy faisant soigneusement lire & étudier le vieux & le nouveau Testament, c'est à dire l'Escriture sainte, & les livres qui la commentent, afin de se faire un fond solide de preceptes. Car c'est là la veritable Philosophie, & l'étude solide de la sagesse On peut y joindre quelques œuvres de Plutarque, & quelques traitez de Seneque.

a Mihi ille detur puer, quem gloria juvet, qui victus fleant, hic erit alendus ambitu, hunc mordebit objurgatio, hunc honor excitabit; nec hoc desidiam nunquam verebor. *Quint. lib. cap. 3.*

Mais il est à propos de seconder de l'instruction cette lecture, & de piquer d'honneur nostre Escolier, en luy faisant entendre qu'un homme ne se peut rendre recommandable dans le monde que par la vertu : Il faut le rendre sensible à l'honneur, parce qu'il est incroyable combien cet éguillon est puissant.

Luy representer que cette vertu a deux parties, la pieté & la probité. Que la pieté en est le fondement, & qu'elle consiste particulierement à connoistre & à aimer Dieu, à le craindre & à garder ses com-

commandemens ; & que la probité eſt celle qui deſcend dans le détail des actions, qui regardent le commerce que nous avons avec les autres hommes, & qui a pour fondement la juſtice. Que cette juſtice eſt interieure & exterieure ; que la juſtice interieure eſt ce que nous appellons bonne foy, qui nous porte toûjours à dire la verité, à tenir religieuſement noſtre parole, & à ne iamais rien faire contre noſtre conſcience. Que la juſtice exterieure eſt celle qui nous ordonne de ne faire tort à perſonne, & de reparer le tort que nous pourrions avoir fait à quelqu'un. Que c'eſt enfin par ces vertus que l'on eſt ce que l'on appelle honneſte homme, & qu'il faut s'attendre à n'avoir iamais ny honneur ny reputation dans le monde, ſi elles nous manquent.

Il faut donc ne iamais ceſſer d'inculquer d'inſinuer dans l'eſprit de noſtre ieune homme, qu'il doit eſtre pieux envers Dieu, & homme de bien, ſincere & veritable dans ſes paroles, de bonne foy dans ſes promeſſes, iuſte & équitable dans toutes ſes actions.

Noſtre Ecolier doit ſe perfectionner

dans les Langues, & particulierement dans le Latin. Nous en avons déja parlé, & nous avons dit que les principes ou les regles de la Grammaire estoient absolument necessaires. Et il faut prendre garde de ne pas seulement le faire composer en Latin sur du François, mais de luy faire aussi traduire du Latin en la mesme Langue ; parce que la traduction forme le stile, l'approche de la pensée des Auteurs, & empesche qu'il ne s'écarte ou se dissipe en paroles superfluës.

On peut mettre aussi dans ce Chapitre tout ce qui fait à l'expression : Apres la Grammaire qui apprend à parler correctement, il faut apprendre la dialectique, qui montre d'où on peut tirer des raisons, pour appuyer ce que l'on dit.

La Logique, ou l'art de penser, qui donne des regles pour tirer de ces raisons des consequences iustes & directes, & la Rhetorique qui apprend à exprimer ces raisons purement, precisément, agreablement, afin qu'elles entrent dans l'esprit de ceux qui escoutent, qu'elles plaisent, qu'elles touchent, qu'elles persuadent.

Vous baniſſez donc, Monſieur, tout à

fait la Poëſie, interrompit Angelique.

Il ne s'enſuit pas, Mademoiſelle, repartit Theotée : mais comme elle n'eſt pas entre les choſes bien neceſſaires, ie la mets au meſme rang que ie mets la Muſique, plutoſt pour un accompagnement, que pour une choſe eſſentielle, puis que meſme elle dépend d'un certain feu que la nature donne, & qui ne s'aquiert pas. Cependant quoy qu'on n'ait pas ce talent, il ne faut pas laiſſer d'en apprendre les regles, & en François, & en Latin, pour en ſçavoir iuger, & pour lire, prononcer, & écrire correctement ; car on ne le peut pas ſans cela.

La Politique & l'Hiſtoire contribuë viſiblement à la prudence : Celle-là peut s'apprendre dans la *Politique d'Ariſtote*, auquel ie voudrois ajoûter les Loix & la *Republique de Platon*, *le Cyrus de Xenophon*; & pour les modernes, *la Politique de Iuſte Lipſe*. Pour l Hiſtoire on pourroit parcourir les meilleurs Hiſtoriens, chacun en ſçait les noms. Il eſt ſeulement bon d'obſerver, qu'il ne faut pas ſe contenter des Hiſtoires generales ; mais qu'il faut tâcher d'y ioindre les Hiſtoires particulieres, parce qu'eſtant

d'ordinaire plus exactes & plus precises, elles sont plus instructives, apprenant des particularitez que n'apprennent pas les generales, qui comme dit un Auteur, voltigent sur le sommet des choses.

On peut ioindre à l'Histoire, des tables de Chronologie pour s'en mieux souvenir. Celle de *Ron* contiennent d'une maniere curieuse, outre les temps, ce qui est de plus memorable dans chaque Histoire.

Il faut aussi ajoûter la Physique & l'Astrologie, parce qu'elles élevent & fortifient l'esprit, en ce qu'elles le gueriſſent de la vaine crainte, dont nous avons déja dit quelque chose, ou de l'étonnement que plusieurs choses luy pourroient donner. C'est le bien qu'Anaxagoras fit à Pericles, dont il fut le Précepteur : *Il la delivré*, dit Plutarque, *de toute superstition pour ces choses qui se font dans l'air & au Ciel, & qui donnent de la terreur à ceux qui en ignorent la cause : c'est la science des choses naturelles qui dissipe cette crainte, & qui au lieu de cette superstition, qui remplit l'esprit d'épouvante & de trouble, inspire un respect & une Religion tranquille appuyée sur une*

In Pericle.

ferme confiance. L'Astronomie sert aussi à donner la connoissance des temps & des saisons de l'année, à faire voir la difference qu'il y a des iours & des nuits de nostre climat, d'avec ceux des autres païs ; en general le cours des Astres, & autres choses agreables & utiles.

Il faut aussi que nostre Eleve se perfectionne dans la Geographie, pour apprendre la situation des differens Estats, leur étenduë, la distance des lieux, les ports, les rivieres, les passages, les montagnes, les principales villes, & le reste. Il est bon aussi de sçavoir un peu de Geometrie, & particulierement s'il se porte à la guerre, afin de sçavoir prendre le plan des places, & les fortifier.

En ce cas, il faudra ioindre l'art militaire, dont outre *le Cyrus de Xenophon, Vegece & l'Empereur Leon*, dans le petit livre qu'il en a fait, quantité d'Auteurs nouveaux qui en ont aussi traité. Si on destine ce ieune homme aux charges de Judicature, il apprendra la Jurisprudence à fond ; & quand mesme on ne l'y destineroit pas, il est bon toûiours de luy en donner une teinture, parce que cela rend l'esprit iuste, & sert à appliquer iudicieu-

ſement, & ſelon les regles de l'équité ou des loix, l'amour qu'on a tâché de luy donner pour la Juſtice. C'eſt pourquoy il faut luy propoſer ſouvent des doutes, luy donner à iuger des procez qui font bruit dans le Barreau.

C'eſt iuſtement, dit Angelique, ce que fait mon pere: Il deffend à ſes habitans de plaider l'un contre l'autre, que premierement ils ne viennent luy faire leurs plaintes, parce qu'il tâche de les accommoder, & de les entretenir dans la paix: & au lieu de les entendre, il donne ordre qu'on en inſtruiſe mes freres tour à tour, pour luy en faire le rapport. Ils eſtoient les Avocats des hommes, & moy l'Avocat des femmes, quand quelque affaire les regardoit; & mon pere nous demandoit noſtre ſentiment, & nous en faiſoit voir l'abſurdité, lors que nous nous écartions des termes de la Juſtice. De plus, il pretendoit que cela nous devoit apprendre à parler iuſte, & exactement: La veritable éloquence, diſoit-il, conſiſtant à ne dire que ce qu'il faut, c'eſt à dire ny plus ny moins qu'il faut.

Cela me fait ſouvenir, dit Theotée, de ce que i'ay lû dans un Auteur; que pour

apprendre le droit & les loix aux enfans, on faiſoit le procez par les formes à ceux qui avoient fait quelque faute. Le demandeur & le deffendeur plaidoient leur cauſe, les autres donnoient leurs avis, & un d'eux qui eſtoit le Juge prononçoit la Sentence. Mais ſur tout on puniſſoit rigoureuſement l'ingratitude, quoy que les loix ordinaires la laiſſent impunie, & on le faiſoit exprez, pour imprimer inſenſiblement dans l'eſprit des enfans, du reſpect envers Dieu, envers les Puiſſances Souveraines, envers les peres & mere, & envers les bien-faicteurs, parce que l'on ne peut avoir trop de reconnoiſſance pour ces ſortes de perſonnes.

Vous ſçavez l'hiſtoire du ieune Cyrus, qui dans Xenophon dit de luy-meſme, qu'il eſtoit ſi habile (il avoit alors environ douze ans) que ſon Maiſtre luy avoit donné l'Office de Juge ſur ſes camarades, & qu'il le fit chaſtier pour avoir prononcé une ſentence injuſte.

Ce devoit eſtre, dit Zeroandre, un plaiſant procez.

Le fait eſtoit qu'un grand garçon qui avoit un petit juſt'au-corps, voyant un petit garcon qui en avoit un grand, le luy

osta, & luy donna le sien. Surquoy Cyrus ayant iugé qu'il estoit iuste que chacun eust ce qui luy estoit le plus propre, son Maistre luy fit donner le foüet, en luy disant que cela seroit bon s'il ne s'agissoit que de voir ce qui convenoit à quelqu'un ; mais qu'estant icy question d'examiner si ce mesme homme possedoit iustement ce qui luy convenoit, il faloit regarder s'il estoit plus iuste d'adjuger le just'au-corps à un homme qui l'avoit pris de force, qu'à celuy qui se l'estoit fait, ou qu'il l'avoit achepté. a

Mais puis que nous sommes tombez sur ce ieune Prince, on prendra garde à éviter le defaut dont l'accuse son Historien mesme, qui estoit de trop parler. „ Il estoit, dit-il, un peu suiet à trop par-
a *Xenoph. Cyr. pred. l. 1.* „ ler : ce qu'il avoit contracté, tant par-
„ ce qu'on les obligeoit de rendre rai-
„ son de leurs actions, & qu'il exami-
„ noit les autres quand il en estoit le Ju-
„ ge : que parce qu'il avoit une extrême
„ curiosité d'apprendre tout ce qui se
b *Ibid.* passoit. b

Plusieurs de ceux qui sont nourris dans le Palais ont ce vice ; c'est pourquoy il faut aioûter à cette regle de l'éloquence, que

que Mademoiſelle vient de donner, qui eſtoit de ne dire que ce qu'il faut, celle de ne parler que quand il faut.

On peut donc faire apprendre à noſtre Eſcolier quelque choſe des Loix. *Les Inſtituts*, comme on ſait, en ſont l'abbregé, & le Livre de *Grotius du droit de la guerre & de la paix*, en eſt comme un précis achevé pour des perſonnes d'Etat.

Pour tous les autres Arts, qui ſervent plus au divertiſſement qu'à l'uſage, il les faut laiſſer à l'inclination, ainſi que nous avons dit, & ne l'y appliquer que pour le deſennuyer.

Quand aux exercices, on peut continuer à apprendre à dancer, ioüer à la paume, au balon, au mail, à nager, grimper ſur des arbres, franchir des hayes, des foſſez, pour maintenir le corps adroit & ſouple. La chaſſe eſt auſſi fort propre pour cela ; car pour l'exprimer par les paroles d'un Auteur de bon ſens, elle eſt « une veritable image de la guerre ; par- « ce qu'elle accouſtume à ſe lever matin, « à ſouffrir le froid, le chaud, à marcher, « à courir. Il faut ſeulement remarquer « que l'on ne faſſe point l'occupation de *Exercice.*

a Xenoph inst. Cyr. l. 1. l'esprit, de ce qui ne doit servir qu'à le délasser. a

Il n'y a pas de danger aussi de luy laisser faire seul plusieurs choses, que des valets ou ouvriers luy feroient, & de le laisser travailler de la main selon son inclination. Cela rend agissant & industrieux, & fait que dans la rencontre, où le secours des autres manque, on est capable de s'ayder soy-mesme, & de se tirer d'affaires.

J'ayme cela, dit Angelique, autant que ie hay ces enfans dorlotez, qui vieillissant sans savoir autre chose que peigner leur perruque devant un miroir. J'ay oüi dire que dans les païs étrangers, les gens de qualité & plusieurs Princes mesmes, scavent toûjours travailler à quelque mestier, & mesme en perfection. J'ay veu des ouvrages d'yvoire faits au tour par un Prince, qui estoient des chefs-d'œuvres. Bien plus i'ay lû, mais ie ne me souviens pas où, qu'un Empereur faisoit apprendre un mestier à tous ses enfans, de peur, disoit-il, qu'étant pris à la guerre par les ennemis, & faits esclaves, ils ne fussent mal-heureux, & ne mourussent de faim, à cause

qu'ils ne seroient bons à rien.

On se souviendra, reprit Theotée, & de tout ce que nous venons de dire on le iuge assez, qu'il est à propos d'envoyer querir de temps en temps nostre Eleve, pour le façonner doucement, en luy faisant voir un peu le monde, cela luy ostera un certain air sauvage & craintif qui se contracte dans les Colleges, si on y est toûjours enfermé.

Mais, Monsieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, voila bien étudier, il y a long-temps que i'ay impatience d'apprendre ce que vous ferez de vostre ieune homme, apres que vous l'aurez tiré du College.

Et bien, Monsieur, répondit Theotée, ie le veux, faisons-l'en sortir, & supposons qu'il ait dix-sept ans. Estant hors de ses études, & ayant l'ame pleine de sagesse, & le corps adroit & bien-fait, Je veux le mettre un an à l'Academie, & qu'il y soit assidu, pour apprendre à monter à cheval, à faire des armes, & generalement tous les autres exercices. Un homme, si vous y prenez garde, passant la plus grande partie de sa vie à cheval, il n'y a rien qui terniſſe plus un ieune hom-

me de qualité, que quand on le void novice, & mal adroit à cet exercice: Outre que cette ignorance le rend timide, & luy donne quelquefois la confusion de voir des Dames, des Princesses, des Reines, mesmes aller à cheval comme des Amazones, pendant qu'il ne sait pas seulement de quelle main il faut tenir la bride, ny si elle sert pour faire avancer, ou reculer un cheval.

Voila, Monsieur, qui s'adresse à vous, dit Angelique, parlant à Zeroandre. Nous estions avec Madame elle montra Philargie, à une maison des champs, & on fit une partie de chasse. Jamais ie ne pûs faire galopper Monsieur: Il se tint toûjours à la portiere du carosse où estoit Madame: Enfin, il court le Liévre à pas comptez.

Je ne suis pas comme vous, Mademoiselle, repliqua Zeroandre, qui poussiez un Barbe à toute bride, en écervelée & encore assise; ce que ie ne croy pas que l'on puisse faire si le Diable ne s'en mesle.

C'est au contraire, Monsieur, reprit Angelique, mon bon Ange qui me soûtient: mais est-ce estre écervelée que de

ſuivre la chaſſe en la compagnie de plus de vingt perſonnes, tant hommes que femmes ? Nous ne mangerions gueres de gibier, ſi tout le monde chaſſoit comme vous en eſprit fort. Il me ſemble que ie vois un Medecin ſur ſon Mulet dans les ruës de Paris.

Et c'eſt comme cela, replique Zeroandre, qu'il faut chaſſer. Ce Medecin prend plus de gibier en badinant à la cadance des oreilles de ſa beſte, que vous autres qui courez comme des fous. Mais n'interrompez pas davantage Monſieur l'Abbé.

Ho Monſieur, reprit Theotée, il n'y a que plaiſir de vous entendre. Aprés donc que noſtre ieune Cavalier ſeroit ſorty de l'Academie, ie voudrois luy faire faire une campagne ou deux à la ſuite de quelque perſonne de commandement qui fût honneſte homme, pour luy faire voir ſeulement ce que c'eſt que la guerre, afin d'en pouvoir parler, ce que j'entens toûjours en la compagnie de ſon Precepteur ou Gouverneur, ſans toutefois faire paroiſtre qu'il le fuſt ; & puis ie voudrois le faire voyager. Or c'eſt icy où il faut que ie redouble le ſouhait que i'ay *Voyage.*

fait, lorſque ie deſirois ardemment que ce Precepteur fuſt honneſte homme. Car ſi iamais on a beſoin qu'il ait de la ſageſſe & de la vertu, du phlegme, du bon ſens, de l'affection, de la fidelité, c'eſt dans ces voyages; parce que le ieune homme ne ſera plus éclairé de perſonne, pour qui il ait de la crainte, & que les yeux ſeuls de ce Gouverneur tiendront lieu de ceux du pere & de la mere.

Il faudroit avec ce Precepteur luy donner un valet bien intentionné, afin que ſi l'un tomboit malade, l'autre puſt ſuppléer.

Or ces voyages ſont d'une extréme importance: ils ouvrent l'eſprit à un ieune homme, luy font voir les mœurs de de differentes nations, le rendent habile, hardy, iudicieux, circonſpect, rompu, comme on dit, dans les choſes du mondé, & luy font apprendre les Langues vivantes preſque ſans peine & en ſe divertiſſant. De plus, ils luy ſont une occaſion pour écrire à ſon pere, non ſeulement en ſa Langue naturelle, mais auſſi dans les autres Langues, & par conſequent pour ſe former le ſtile & acquerir la liberté de la plume, qui eſt d'une ex-

treme neceſſité dans le commerce de la vie.

Enfin les Nations eſtrangeres qui ne ſont pas moins prudentes que nous, font un ſi grand eſtat des voyages, qu'elles les regardent comme un des principaux talens d'un ieune homme, & que c'eſt communément une des raiſons à cauſe de laquelle on luy confie des emplois : Je dis meſme quand il ne ſeroit pas retourné de ſes voyages plus grand perſonnage qu'il eſtoit auparavant. C'eſt aſſez qu'il ait voyagé & qu'il ait vû le monde. Auſſi cela fait que ceux qui n'ont point voyagé ont honte de ſe trouver dans les compagnies, & ſouhaitteroient ſouvent pouvoir renaiſtre pour mieux diſpoſer & uſer de leur vie.

Mais ie n'entens pas que l'on voyage en courier, & ſeulement pour aller & venir. Je voudrois que noſtre ieune Cavalier fuſt ſix ans à ſes voyages, pour pouvoir non ſeulement apprendre les differentes Langues, mais auſſi les differents intereſts des Princes, leurs forces, leurs revenus, leurs places, leurs ports, leur commerce.

Je voudrois qu'il commençaſt par la

Flandre & la Hollande ; qu'il viſt une partie de l'Alemagne lentement & de Cour en Cour, mais ſans toutesfois ſejourner long-temps, apprenant cependant quelque choſe de la Langue : Qu'il paſſaſt de là en Dannemark, en Suede, & en ſuite en Pruſſe : Là, ie voudrois m'arreſter un an ou 18. mois à Thorn, ou à Elbing, parce que dans ces Villes on y parle également bien Alemand & Polonois, & qu'un ieune homme peut apprendre ces deux Langues tout à la fois & ſans peine.

J'entens auſſi qu'en faiſant ſejour dans ces differens lieux, il appriſt outre les Langues, ce qu'il pourroit de ſes autres exercices, frequentant les Ecoles, viſitant les gens celebres, & prenant des Maiſtres pour les Sciences où il voudroit ſe perfectionner ; car il y a des vertueux par tout : ce que ie dis, parce qu'il faut luy faire cultiver ce qu'il ſçait, & empeſcher que les voyages ne luy faſſent rien oublier. De là il iroit à la Cour de Pologne ; & aprés à Vienne, où il ſeroit quelque temps, pour s'inſtruire de toutes choſes. Dans ces Cours il ſe ſerviroit de l'occaſion, s'il en trouvoit, pour paſſer à Conſtan-

tinople : Car on rencontre des Ambaſſadeurs, ou autres compagnies ſûres. De Conſtantinople il pourroit revenir en deçà & aller à Rome, y ſejourner & y apprendre la Langue, qui eſt aiſée à ceux qui ſçavent le Latin. Apres avoir vû les Cours des Princes & les Republiques d'Italie, il pourroit paſſer en Eſpagne, en Portugal, & apprendre auſſi l'Eſpagnol, & de là en Angleterre, & d'Angleterre en France.

Dans tous ces voyages, ie ſuppoſe que rien ne manque à noſtre ieune homme, & que l'on a un ſoin particulier de luy envoyer des lettres de credit & de recommandation ſur toute ſa route. Ce qui fait que ie ne marque pas icy les chemins qu'il doit prendre ; car c'eſt ſur les lieux qu'il faut s'en inſtruire par le conſeil des Marchands à qui on eſt recommandé, qui vous adreſſent à d'autres, & qui ſe font un ſi grand point d'honneur de vous ſervir, de vous accompagner, de vous faire voir tout ce qu'il y a de rare & de vous regaler, que l'on ne recevroit iamais tant d'amitié ny d'honneſteté de ſes plus proches.

Education d'une fille, Angelique decrit la sienne.

Et pour dire quelque chose de l'éducation des filles, continua Theotée.

C'est tout iuste, Monsieur, dit Nientilde, ce que ie vous allois demander.

Je n'avois garde, Madame, reprit Theotée, de l'oublier, car il y a quelque chose à changer. Comme donc une fille, selon ce que nous avons déja dit, n'a pas besoin, ny des mesmes études, ny des mesmes exercices qu'un garçon, il faut tourner tout son soin à luy faire apprendre les choses qui luy conviennent, & qui peuvent luy servir dans le cours de sa vie.

Vous les savez mieux vous-mesme, Madame, continua Theotée en s'adressant à Nientilde, que ie ne pourrois vous les dire icy, puis que mesme ayant la connoissance de Mademoiselle Angelique, vous avez un modele de toutes les bonnes maximes que ie pourrois vous donner sur ce sujet.

Ho Monsieur! interrompit Angelique, vostre bonté se préoccupe en ma faveur.

Monsieur l'Abbé dit vray, Made-

moiſelle, reprit Nientilde, & il faut que vous nous inſtruiſiez à voſtre tour, afin que nous vous propoſions pour exemple à nos filles. Madame, ajoûta Nientilde parlant à Philargie, faites-luy faire un peu le recit de ſa vie.

En verité, dit Angelique, s'adreſſant à Theotée, vous m'avez, Monſieur, attiré innocemment une eſtrange affaire.

Contentez la compagnie, Angelique, cria Philargie.

Mais Madame, répondit Angelique, vous ne voyez donc pas que Madame la Marquiſe veut railler.

Non en verité, Mademoiſelle, reprit Nientilde, vous m'obligerez ſenſiblement.

Et bien donc, repliqua Angelique, il faut obeïr; mais ie pourrois commencer comme Ænée:

Vous me commandez, Reyne, un recit bien funeſte.

Je veux dire que repaſſant par tous les ſoins, les aſſiduitez, les fatigues que i'ay couſté à mon pere & à ma mere, ie ne puis qu'avoir une ex-

trême douleur d'en avoir ſi peu profité. J'ay eſté élevée à la campagne dans une maiſon de mon pere, & l'avantage que i'ay eû, eſt que tous les Maîtres que l'on donnoit à deux freres que i'ay, qui ſont mes aiſnez, m'ont profité de meſme qu'à eux. J'ay appris le Latin comme en me divertiſſant, & à force d'entendre les lecons qu'on leur faiſoit. J'ay appris avec cela l'Italien & l'Eſpagnol preſque de moy-meſme. Je ſais auſſi un peu de tous les exercices qui ne choquent pas la bienſeance du ſexe.

Mais le fort de ma doctrine, puis qu'il faut que ie me loüe, eſt que ie ſcay faire avec l'aiguille tous les ouvrages qui me peuvent eſtre neceſſaires. Le plus grand ſoin de ma mere s'eſt appliqué à me faire apprendre à coudre, à tricoter, à broder, à faire toutes ſortes de points, de dantelle, de guipures, de tapiſſerie. Je ſais auſſi un peu peindre en mignature pour me divertir, & voila le portrait de Madame, montrant celuy Philargie, qui eſt de ma façon.

Je le ſais, Mademoiſelle, dit Nientilde. Il y a long-temps que ie le vois dans cette ruelle : Il eſt fort beau & bien reſſemblant.

Je ſais un peu de Muſique, & ie iouë du Claveſſin. Voilà tout, comme ie crois.

Je vous ay dit que c'eſtoit par occaſion que ie ſavois un peu de quelques-unes de ces choſes, ſans cela ie vous confeſſe que la pluſpart ſont aſſez inutiles. Déja pour mon Latin, il ne m'eſt d'aucun uſage : car depuis que l'on fait tant de belles traductions, elles ſuffiſent à noſtre ſexe, ſans ſe mettre en peine d'entendre les Originaux.

Mais je veux rendre icy l'honneur à qui il eſt dû. Si je ſay quelque choſe, j'en ſuis redevable au ſoin que mon pere & ma mere ont pris de moy. Mon pere aime les Lettres ; mais encore plus les honneſtes gens. Je luy ay ſouvent oüy dire, que rien ne découvroit tant l'eſprit d'un homme, que les gens avec qui il avoit liaiſon. Il y en a, diſoit-il, qui ſe propoſent cõme de grands hommes, & des Illuſtres, certaines gens qui n'ont pas le ſens commun ; & avec leſquels il n'y a par conſequent à eſperer ny honneur, ny

profit. A ſon égard je pourrois dire, ſi cela ſe peut ſans bleſſer la modeſtie, que ie n'ay iamais vû venir chez mon pere, que des gens de merite : & comme il fait profeſſion d'obliger tous ceux qu'il peut, & de ne deſobliger perſonne, il eſt fort aimé & fort viſité : & c'eſt, à vous dire la pure verité, dans ces compagnies, où ſans me détourner de mon ouvrage i'entendois un nombre infiny de bonnes choſes, que i'ay plus appris qu'avec tous mes Livres.

Pour ma mere, qui a eſté une Dame extrémement vigilante, active, & entenduë dans la conduite d'une maiſon : J'ay pris garde qu'elle a toûiours obſervé deux choſes en mon endroit. L'une, de ne me laiſſer iamais ſans rien faire ; car outre mes exercices & mes ouvrages, i'en ay toûiours eſté, tant qu'elle a vécu, comme, le Lieutenant, le Secretaire, le Lecteur, la Treſoriere, la dépenciere, quoy que meſme ie fuſſe toute ieune. L'autre choſe eſt, qu'elle m'a toûiours ſuivie des yeux, excepté dans les rencontres où elle me donnoit, ou à quelque parente, ou à quelque Dame de qualité dont elle eſtoit auſſi ſeure que d'elle-meſme.

Je finis là mon éloge : car il ne serviroit de rien de vous dire, qu'aprés la mort de ma mere, Madame, en montrant Philargie, m'a fait l'honneur ayant celuy de luy estre alliée, de me prendre prés d'elle, pour me tenir lieu de mere, comme de mon costé i'ay pour elle un respect de fille, & une soumission de servante, ne pouvant assez reconnoistre les bontez qu'elle a pour moy. Tout cela vous est connu.

Oüy, Mademoiselle, aioûta Nientilde, & nous vous en aymons & estimons tous.

Je vous suis, Madame, reprit Angelique, étroitement obligée d'excuser ainsi mes defauts.

Et bien, Monsieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, voilà de la matiere pour faire une belle vie.

On n'y peut rien aioûter, répondit Theotée, quoy que ie sçache mesme que Mademoiselle n'en a pas tant dit qu'il y en a. Il faut cependant loüer & admirer la sagesse de Madame sa mere en un petit mot, qu'il semble que Mademoiselle ne nous ait dit qu'en passant, qui est, qu'elle la conduisoit toûiours de la veuë. Nous

en avions touché quelque chose, & c'est presque la principale obligation des meres à l'égard des filles, de ne les iamais laisser sur leur bonne foy, & à leur propre conduite, que lors qu'elles sont mariées, ou qu'elles entrent dans un Convent. Les grands inconveniens qui en peuvent arriver font fremir.

Les meres doivent donc avoir un soin tres-particulier de conserver à leurs filles la pudeur, qui est d'autant plus precieuse, que l'honneur des femmes est du nombre de ces choses, qui, comme la vie, ne se reparent point quand elles sont perduës. Il faut empêcher que rien n'en corrompe la pureté. Il ne faut point souffrir toutes ces humeurs & ces façons de faire libres, ces paroles hardies, équivoques, quand même elles ne le seroient que par le son, & generalement tout ce qui sort d'un cœur corrompu. C'est le precepte de nostre Seigneur, qui dit, que c'est ce qui sort du cœur qui corrompt l'homme : où il faut remarquer qu'il ne dit pas, que c'est ce qui sort de l'esprit ; mais seulement ce qui sort du cœur. En effet, on n'entend pas blasmer la vivacité de l'esprit, les paroles spirituelles, &

& dont le tour eſt agreable, cét enioüement tout innocent, où on void la gayeté avoir toûiours une onction d'honneſteté. On entend parler des mouvemens de la volonté où reſident nos paſſions & noſtre corruption. On entend parler de tout ce qui porte des marques de la depravation de cette volonté. On entend parler enfin de ces paroles & de ces actions, qui ſous l'apparence de quelque agrément, ou de quelque innocence, ont pourtant une teinture de malice.

C'eſt pour ce ſuiet que le ſaint Eſprit veut que l'on veille ſans ceſſe ſur les filles, & que meſme on ne leur témoigne iamais trop de douceur; a qu'il dit, qu'*une fille demande de ſon pere une attention ſecrette, & que le ſoin qu'il eſt obligé d'avoir d'elle, interrompe ſon ſommeil, craignant que peut-eſtre il n'en meſarrive, & qu'elle ne ſoit apres la haine de ſon mary:* b *qu'il ne luy arrive quelque mal-heur dans la maiſon de ſon pere.* c C'eſt pour ce ſujet que l'Ecriture Sainte parle encore en ces termes: *Mettez une garde continuelle prés de la fille voluptueuſe, de peur qu'elle ne vous attire non ſeulement quel-*

a Eccleſ. 7. 26.

b 42. 9.

c Ibid. 10.

que honte envers vos ennemis ; mais la médisance & le mépris du monde, & qu'elle ne vous couvre de confusion. a

a Ibid. 42. 11.

Et afin que l'on ne crût pas que ce fût le crime seul qui attirât ce des-honneur à à ses parens, la mesme Ecriture aioûte ces paroles à propos de ces petites libertez, dont ie vous parlois : *Une fille hardie est un des-honneur à son pere, & elle sera celuy de son mary : elle ne sera pas en moindre opprobre que les méchans mêmes, & elle sera mépriſée de l'un & de l'autre.* b

b 22. 5.

Il ne faut point porter une fille par des voyes illegitimes à se faire Religieuse.

Pour ce qui est de mettre une fille dans un Convent, c'est à dire, de la faire Religieuse, si on ne remarque pas en elle un naturel pour la retraite ; & si on ne la porte, soit directement, soit indirectement a quitter le monde, que pour laisser à un autre la place & la part qu'elle pourroit pretendre en l'affection, & au bien de ses pere & mere, ou pour quelqu'autre consideration que ce soit, c'est un sacrilege & une inhumanité ; & le Concile de Trente, c suivant en cela le droit de nature, prononce Anatheme contre ceux qui auroient contribué, en quelque maniere que ce fût à vne action si denaturée, & declarant nulles toutes les professions faites

c Sess. 25. cap. 15 & 18.

avant l'âge de 16. ans. Ceſt l'ordre & le ſentiment de l'Egliſe, qui ne veut point faire de ſes Enfans des victimes au démon. Mais qui d'autre-part louë & aime ſi fort la vertu dans ſes meſmes enfans, qu'elle fulmine le meſme Anatheme contre tous ceux qui empeſcheroient la retraite d'vne fille; lors que ſa vocation eſt veritable & legitime. *a*

a *Ibid.*

V. TEMP. QU'I REGARDE L'ENFANT MESME.

MAis, Monſieur l'Abbé, dit Zeroandre, vous ne dites plus rien de noſtre homme depuis qu'il eſt de retour. Il a bien vû du païs & j'ay grande curioſité de ſçavoir s'il fera mentir le proverbe, qui dit, que *jamais beſte ny homme n'amenda pour aller à Rome.*

N'en doutez point, Monſieur, répondit Theotée, tout dépend de l'éducation; & aprés luy avoir enrichi l'ame de tant de beaux ſentimens, & de tant de belles connoiſſances, nous n'avons rien à craindre: Le venin n'a aucune force, quand on s'eſt muni de contre-poiſon.

Or voicy maintenant un autre effet de ces voyages. Son pere & ſa mere avoient vû partir un enfant, & ils voyent retourner un homme fait, & c'eſt pourquoy il

faut desormais luy ôter ses Precepteurs: Il faut le mettre dans le monde, & penser à un établissement; car il sera tres-asseurément capable de servir son Prince, sa famille, ses amis.

Qu'il faut recompenser les Precepteurs.

Et quand je dis qu'il faut luy ôter ses Precepteurs, j'entens en mesme-temps qu'il faut reconnoistre & recompenser ses Precepteurs s'ils se sont bien acquittez de leur devoir. C'est de cette loüable maniere, dont on en usoit, selon les termes de l'Historien que nous avons déja cité: „ On ne remercioit, dit-il, & on ne re„ compençoit pas un jeune homme „ quand il donnoit quelques témoigna„ ges singuliers de son habileté, de son „ courage, de son zele pour sa patrie en „ quelque rencontre; mais on remer„ cioit & on recompençoit publique„ ment son gouverneur, & mesmes ce„ luy qui l'avoit élevé dans son enfance. *a*

a Xenoph. inst. Cyr. lib. 1

Produire le jeune homme dans le monde & les emplois, &

On imite en cela la sagesse de ces peuples, & on suivra en mesme-temps leurs maximes à l'égard de nostre jeune hommr. On le presentera au public & aux af„ faires, comme ils faisoient: Car aprés „ que leurs enfans avoient atteint l'âge de „ 25. ans, ainsi que le nostre, & qu'ils s'é-

„ toient perfectionnez dans toutes sortes
„ de talens & d'exercices, ils se presen-
„ toient au Magistrat, & alors si on les
„ destinoit à la guerre, ils y alloient. *a*

ne le point forcer de se faire d'Eglise.

a Xenoph. inst. Cyr. lib. 1.

Il faut l'envoyer de mesme à la guerre s'il a inclination pour les armes. Et afin qu'il y reüssisse, il est bon de le faire passer par les charges de la milice, le rendant digne des plus hautes, par le merite qu'il aura témoigné dans les plus basses.

S'il est né pour la Robe, il faut le consacrer à la iurisprudence, & le porter d'abord à l'action, plûtost qu'à se revétir d'un nom oisif, qui ne profite à personne ny à soy-mesme.

Se devouë-t'il à l'Eglise, ce qu'il faut connoistre par ses inclinations, & par sa pieté, il faut l'en rendre capable; mais il faut sur tout bien se garder de contribuer par aucun motif temporel a l'engager à cét estat, car il n'y va pas de moins, que de l'Enfer pour le pere & la mere, & peut-estre aussi pour le fils, ainsi que nous disions parlant de la fille. Il faudra donc, sa vocation estant veritable, le remettre à l'étude, & luy faire prendre les degrez du Doctorat, s'il le veut ainsi, sinon il ne faut pas laisser de le porter à se rendre ca-

pable de servir l'Eglise par sa doctrine, aussi-bien que par son bon exemple. Car pour n'envisager dans l'estat de la Prestrise que le repos & le soulagement, que l'on se figure estre dans cét ordre, c'est n'y trouver dans la suite ny l'un ny l'autre ; & au lieu de ce Threſor imaginaire, se thesauriser la colere de Dieu.

Tout cela cependant vous doit faire juger, que ce n'est pas sans raison que nous avons compris ce troisiéme temps, dans les temps qui regardent l'éducation & l'instruction d'un homme. Voyez, ie vous prie, combien de choses il doit sçavoir dans le cours de la vie pour s'acquitter en honneste homme des emplois qu'il aura. Aussi toute la vie ne doit estre qu'une étude continuelle; puisque même quelque application que l'on apporte à devenir parfait, on est si malheureux, que ce n'est qu'en l'autre monde & dans la veuë de Dieu, que l'on trouve la perfection. Ce n'est donc pas assez que la mere iette les semences de l'éducation & de l'instruction d'un enfant : Que le pere les fasse germer & fructifier ; il faut encore que le ieune homme cultive sans cesse luy-mesme cette plante ; il faut qu'il se

dise ce que Solon disoit de luy-mesme :

I'avance vers la mort en ne cessant d'apprendre.

Au reste, ie vous ay déia dit, qu'il falloit se proportionner les preceptes, lors qu'ils ne nous convenoient pas en toutes leur parties. Par exemple, si un ieune homme n'a pas le moyen d'avoir de Precepteur pour ses études, il faut veiller avec plus d'attention sur luy, que l'on ne feroit s'il en avoit. S'il ne peut pas même employer tant de temps à l'étude, & s'il est obligé d'apprendre un mestier pour gagner sa vie, il faudra uniquement s'attacher au necessaire. Si un ieune homme ne peut pas voyager de son chef, il peut le faire avec un Ambassadeur ou un grand Seigneur. Et s'il a un mestier, il peut sur ce mestier, qui est le veritable Viatique que les voleurs ne luy peuvent ravir, voyager pour s'y perfectionner, & choisir pour cela les païs où le mestier qu'il profesſe excelle.

Il faut proportiõner tous ces preceptes à la condition de la personne. Commẽt ils peuvent être utiles aux gens mediocres.

Si c'est un Peintre, par exemple, un Sculpteur, chacun sait qu'il doit aller en Italie; si c'est un Orphévre, dans la haute Allemagne; si c'est en gros ouvrages de fer, il ne fera pas mal d'aller dans le Nord.

Et cependant les peres & meres de tous ces ieunes gens qui n'ont pas tant de biens de fortune ne doivent pas laiſſer de s'appliquer avec le meſme ſoin à leur conduite & à leur avancement dans la vertu ; puiſque meſme c'eſt un grand moyen pour devenir honneſte homme, que d'eſtre pauvre.

Devoir des enfans meſmes à l'égard de leurs pere & mere.

Il y a donc trois temps qui diviſent, comme nous avons dit, l'éducation d'un ieune homme. Le premier eſt celuy de l'enfance, lors qu'il n'a pas le iugement formé, c'eſt à dire, lors qu'il n'a pas encore comme l'exprime Ariſtote, [a] cette vertu electrice, qui ſert à nous faire faire le choix & le diſcernement des choſes, & ce temps-là eſt celuy où la mere en prend ſoin. Le ſecond eſt celuy où on cultive les ſemences de vertu que la mere avoit iettées dans ce jeune eſprit, & c'eſt celuy où le pere s'en doit charger. Le troiſiéme eſt le temps auquel le ieune homme ayant le iugement formé, acquiert la puiſſance d'agir par luy-meſme ; & c'eſt le temps où il eſt ſon propre maiſtre.

[a] Nico. l. 3.

Mais il n'en eſt iamais tellement le Maiſtre, qu'il puiſſe ſe diſpenſer du reſpect, de l'amitié, & de la reconnoiſſance qu'il

qu'il doit à ſes pere & mere. Car cela meſme eſtant un Commandement exprés de Dieu, eſt une Loy invariable & indiſpenſable. C'eſt pourquoy le Sage nous dit ſans preſcrire aucun temps, que *celuy qui afflige ſon pere & met en fuite ſa mere, eſt infame & mal-heureux.* a Comme au contraire, que *celuy qui honore ſa mere amaſſe des treſors* : b Et que *quiconque honore ſon pere aura luy-meſme de la ioye dans ſes enfans, ſera exaucé au iour de ſon Oraiſon,* c *& vivra longues années.* d

a *Prov.* 19. 26.

b *Eccleſiaſtic.* 3. 5.

c *Ibid.* 6.

d *Eccleſiaſtic.* 3. 7.

Il faut donc avoir une grande charité pour ſes pere & mere, quelque neceſſité, quelque infirmité, & quelque defaut qu'ils ayent. *Mon fils, ſupportez la vieilleſſe de voſtre pere*, dit encore l'Ecriture, *& ne le mortifiez point pendant ſa vie.* e *Quand meſme ſon eſprit s'affoibliroit, pardonnez-luy, & ne le mépriſez point, pour eſtre vous-meſme en meilleur eſtat que luy.* f Rien auſſi n'eſt ſi odieux ny ſi abominable devant Dieu & les hommes, qu'un fils dénaturé : *Que la reputation de celuy qui delaiſſe ſon pere eſt odieuſe*, s'écrie l'Ecriture Sainte : *& celuy qui afflige ſa mere eſt maudit de Dieu.* g

e *Ibid.* 14.

f *Ibid.* 15.

g *Ibid.* 18

Il me ſemble, dit Nientilde, que i'entens gratter à la porte.

Ne bougez, ie vous ſupplie, Madame, répondit Angelique en ſe levant promptement, cela me regarde. J'aime mieux avoir la peine d'aller à la porte que laiſſer icy des Laquais, qui ne nous font que du bruit. C'eſt Monſieur le Maiſtre, revint-elle dire à Philargie, qui demande Madame s'il vous plaiſt, qu'on mette le couvert, & où.

On n'a, repartit Philargie, qu'à le mettre prés de mon lit. Et cependant Madame la Marquiſe aura la bonté d'aller faire un tour de Jardin avec ces Meſſieurs.

C'eſt bien dit, répondit Nientilde, allons Meſſieurs.

Angelique, aioûta Philargie, faites-moy venir une femme de chambre, & accompagnez Madame.

VI. ENTRETIEN.

II. PARTIE.

Où il eſt parlé du devoir des Chefs de famille, & de la conduite domeſtique.

APRES le diſné qu'Angelique remplit de gayeté & de bons mots, aux dépens de Zeroandre, qui s'eſtoit embaraſſé à faire le Naturaliſte ſur les viandes, chacun s'eſtant remis en place.

I. LES FEMME NE SONT POINT EXEMPTES DU SOIN ET DE LA CONDUITE DE LA MAISON.

NOus avons aſſez parlé, commença Theotée, de la premiere partie de l'occupation d'une honneſte femme, ou ſi vous voulez, du ſoin des peres de famille, qui eſt l'éducation de leurs enfans. Si meſme nous n'y avions pas aſſez ſpecifié les choſes, ou déduit les matieres dans toute leur étenduë, on pourra conſulter pour y ſuppléer, les Livres qui ont eſté faits en particulier ſur ce ſuiet, ou qui y ont relation.

La seconde partie de cette occupation, selon saint Paul, est le ménage.

Il me semble cependant, interrompit Zeroandre, que celle-cy devroit estre la premiere : car une femme se marie & se met en ménage avant que d'avoir des enfans, & souvent mesme elle n'en a point du tout.

Vous avez raison, Monsieur, repartit Theotée, celle-cy est la premiere selon l'ordre de necessité ; mais l'autre la precede par la dignité : car le premier, le principal & le plus important de tous les soins doit estre l'éducation des enfans, Cette éducation est de telle consequence, qu'il vaudroit mieux que la maison renversast de fond en comble, que d'y avoir manqué.

La seconde partie de l'occupation d'une femme est donc le ménage : *Apprenez*, dit S. Paul, *aux femmes avancées en âge, à inspirer aux ieunes d'aimer leurs maris, & leurs enfans, à estre bien reglées, chastes, sobres, attachées à leur ménage.* a

a *Ad tit.* II. 4. 5.

La conduite de la maison est bien plus l'employ de la femme, que celuy de l'homme ; celuy-cy ayant naturellement pour sa part la peine de gagner de quoy

faire subsister sa famille; & la femme ayant pour la sienne le soin de bien ménager au dedans ce que son mary a acquis au dehors. *a* Et ce ménage qui comprend aussi le travail des maris, n'occuperoit que trop les femmes si elles avoient le courage de s'y appliquer.

a Ut ille foris parta afferret, hæc intus conservaret allata. *Arist. de cura rei fam. c. 3.*

Je vois bien, Monsieur, continua-t'il en regardant Zeroandre, que vous avez la bouche ouverte pour me dire que cette occupation ne convient pas à des personnes de qualité.

Je le crois ainsi, Monsieur, luy dit Zeroandre.

C'est pourtant ce qui leur appartient veritablement, repliqua Theotée: la raison est, que les personnes de qualité estant obligées de faire de grandes dépenses pour maintenir leur rang, elles ont par consequent plus besoin que les autres d'un grand ordre & d'une grande œconomie dans leur maison. Aussi voyons-nous sans cela les maisons les mieux établies perir miserablement; parce que les Dames laissent toutes choses à l'abandon pour mener une vie sensuelle, dans les plaisirs & dans l'oisiveté. Dieu qui ne reside plus dans ces familles, en retire sa benediction;

& alors tout le revenu se mange en herbe, le fond se trouve engagé par de grandes debtes, & à la fin les enfans qui surviennent à ces peres & meres oisifs & faineants, se trouvent accablez de misere, ne leur restant pour toutes choses que cette idole ou cette qualité, sans qu'ils puissent dire par où leurs grands biens se sont évanoüis.

Ainsi, Monsieur l'Abbé, dit Zeroandre, vous ne voudriez point de paresseuses; mais vous voudriez des avares.

A Dieu ne plaise, répondit Theotée, je veux des œconomes: car il y a bien de la difference entre ménager le bien, & l'aymer.

II. DEFENCE DU TITRE DE CE LIVRE.

PASSONS, passons, replique Zeroandre, cela n'est pas nostre sujet.

Vous me pardonnerez, Monsieur, repartit Theotée, rien n'y entre plus naturellement que cette œconomie: car puisque ce que nous avons dit jusqu'icy est veritablement un *Traité de paresse, ou l'Art de bien employer le temps*, nous ne... Theotée s'arresta là tout court, regardant Zeroandre qui rioit en hochant la teste. Ah, Monsieur, dit-il, je vois bien que ie

vous ennuye. Je me tairai.

Non, non, Monſieur, repartit Nientilde, nous ſommes charmez de voſtre entretien.

Voulez-vous que je vous diſe la verité, Monſieur l'Abbé, répondit Zeroandre; ce qui m'a fait rire eſt, que vous vous eſtes coupé ſans y penſer, comme il arrive ſouvent en parlant: car comment accorderez-vous deux choſes qui ſe contrediſent. Vous dites que nous traittons de la pareſſe ou de l'Art de bien employer le temps: Si vous traitez de la pareſſe, qui eſt l'Art de perdre le temps, vous ne traitez donc pas de celuy de le bien employer. Cela ſe contredit.

Je croyois avoir fait quelque grande faute, dit Theotée; mais je ſuis bien-aiſe, Monſieur, que vous n'ayez à vous plaindre que de cela; vous ne le feriez peut-eſtre pas ſi vous y aviez fait attention: car ce que j'ay dit n'eſt pas ſans raiſon, & ne ſe contredit nullement; s'il vous plaiſt d'y prendre garde vous-meſme.

Vous ſavez, Monſieur, que les principes de la nature & de la Religion ſont établis & connus: & qu'ainſi c'eſt une choſe toute évidente, que quand on parle de

la pareſſe, ce n'eſt pas pour l'introduire ou la juſtifier, car on établiroit un peché; mais c'eſt au contraire pour la détruire.

Or la deſtruction d'un vice, ſuppoſant neceſſairement & naturellement la vertu qui luy eſt oppoſée, il s'enſuit que quand on traite de la pareſſe, pour en faire voir les excez, les déreglemens, les funeſtes ſuites, & le reſte, on donne par là des regles pour bien employer le temps; parce que le bon uſage du temps eſt une vertu oppoſée à la pareſſe, & qui naturellement naiſt de la deſtruction de ce vice. Cela s'entend de ſoy-meſme, & on n'a pas beſoin de circollocution. Nous en avons une infinité d'exemples; & meſme ie voy ſur cette tablette, *La Guide des Pecheurs*, qui prouve ce que ie dis ſans aller plus loing. Un critique indevot pourroit dire de la meſme façon, que ce Livre eſt fait pour conduire les pecheurs dans le peché; car guider un pecheur eſt le guider comme pecheur: Cependant par la raiſon que ie viens de dire, c'eſt un guide qui le tire du peché, & le conduit à la vertu, & elle le guide par la deſtruction du vice. C'eſt ainſi qu'on parle à des gens d'eſprit, qui penetrant d'abord le ſens de ce que

l'on dit; parce qu'ils connoiſſent les principes, ſuppléent d'eux-meſmes ce que les paroles laiſſent ſans explication, & ce que meſme elles affectent de ne pas expliquer, pour paroiſtre plus ſpirituels, par des paradoxes apparents, qui pourtant n'ont rien de paradoxe. Autre choſe ſeroit, ſi on avoit affaire à des ſtupides ou à des infidelles.

Mais je pourſuis, puiſque le temps nous preſſe, & qu'il eſt de mon devoir de vous tirer de l'erreur où il ſemble que vous ſoyez. Il faut vous faire voir ce que c'eſt qu'œconomie; ce que c'eſt que ménage, & que ces choſes-là ne ſont pas comme vous croyez, Monſieur, des effets de l'avarice.

III. CE QUE C'EST QUE L'OECONOMIE, ET QUEL EST LE PARTAGE DU MARY DANS LE GOUVERNEMENT DOMESTIQUE

L'OEconomie eſt proprement *le gouvernement, ou la conduite d'une maiſon ou d'une famille*. Et une famille eſt en petit ce qu'eſt en grand un Eſtat politique; c'eſt à dire, une ſocieté de perſonnes qui vivent enſemble ſous un meſme chef pour le bien de la vie: En ſorte que comme un Eſtat eſt un corps compoſé de pluſieurs familles, une famille eſt un cõpoſé de pluſieurs teſtes, dont le ma-

ry est le Souverain, la femme est cõme son Viceroy, ou son Lieutenãt: mais d'une maniere que cette societé pour l'administration de la maison ne la doit pas moins interesser que le mary : car Dieu, dit Socrate dans Xenophon, ayant instituë le mariage: En premier lieu pour conserver l'espece : Secondement pour élever des enfans qui nourrissent & consolent leurs peres & leurs meres dãs leur vieillesse: En troisiéme lieu, pour passer la vie non en pleine campagne comme les bestes, mais dans une maison; tout cela par consequent regarde la femme aussi-bien que l'homme. Ils mettent pour cela, ajoûte-t'il, ce qu'ils ont l'un & l'autre de bien en commun : mais ce n'est pas le plus ou le moins que chacun y a apporté, qui doit estre la mesure du soin qu'il doit prendre de la conduite de la maison; puisque ce soin est ce que chacun doit se piquer de contribuer le plus qu'il luy est possible, comme une chose infiniment plus precieuse que les biens.

a *Memorab. lib. 2.*

Ce que c'est qu'une famille & qu'il le doit être a cõ

Une maison est donc un petit Estat; & les sujets y sont distinguez de mesme : car les enfans tiennent le premier rang, les domestiques le second, & les pauvres le troisiéme.

Je dis les pauvres : car encore qu'ils ne soient pas actuellement les membres de la famille, le droit de nature neanmoins, ne souffre pas qu'on laisse un autre homme dans la necessité ; & le droit divin qui le commande par tout indispensablement, comme nous avons dit ailleurs, ordonne si precisement qu'ils ayent leur part dans le bien des riches, qu'il n'est pas plus permis de les exclure que ses propres enfans, si la necessité qui fait taire toutes les Loix ne s'y oppose. Et dautant plus qu'un homme n'a que l'usufruit des biens qu'il possede, ces biens-là mesmes appartenant en propre au genre humain, à qui Dieu les a donnez comme le reste, pour l'entretien & l'usage de la vie. Un pere de famille n'a donc que l'administration du bien que Dieu luy donne à distribuer ; & c'est à quoy il s'en doit tenir. Il est vray que cette administration luy est confiée avec tant de droit, qu'il en est le maistre, & qu'il a toute liberté d'en disposer : aussi est-ce sur cela qu'on luy en demandera compte. *duite d'un pere de famille à son égard.*

En effet, quoy que i'aye dit que les biens appartenoient en general aux hommes, il ne s'ensuit pas qu'il soit permis à

un homme de prendre le bien d'un autre homme : car aprés que le partage en a eſté fait, prendre le bien d'autruy c'eſt violer le droit naturel, parce que c'eſt la nature meſme qui ordonne ce qui ſert au bien de la ſocieté. Juſques-là, qu'il n'eſt pas permis de rien prendre à perſonne pour faire des charitez, & qu'un homme endetté n'a pas droit de donner ſon bien aux pauvres, parce qu'en ce cas là il donneroit le bien d'autruy, ſur lequel il n'a aucun droit.

Le devoir d'un pere de famille conſiſte donc à avoir ſoin de ſes enfans, de ſes domeſtiques, & des pauvres : & comme la fin unique que regarde le Prince dans le gouvernement de ſon Eſtat, eſt de rendre ſes ſujets heureux, c'eſt à dire, de leur procurer la paix, & l'abondance : C'eſt de meſme à quoy le chef d'une maiſon doit s'employer, ie veux dire à établir d'une-part la paix & l'union dans ſa famille, & de l'autre à en chaſſer la neceſſité, autant que ſes forces le peuvent permettre.

Vn pere de famille le doit procurer

Et cette paix ne doit pas ſeulement s'établir au dedans de la maiſon ; mais auſſi au dehors, car les maiſons ont leurs guer-

res inteſtines, auſſi-bien que leurs guerres étrangeres; les inteſtines ſont les diviſions, les mauvaiſes humeurs, les querelles, les tuëries, les animoſitez, qui produiſent les faux rapports & le reſte, dans l'interieur de la famille : & les guerres étrangeres ſont les procez.

la paix à la maiſõ, & pour cela, maintenir l'union & la diſcipline au dedãs & fuir les procez au dehors.

Or de meſme qu'un Prince ſage n'entreprend jamais la guerre, ou que s'il l'entreprend, c'eſt pour s'oppoſer à des injures ou à des injuſtices viſibles, par un motif de charité pour ſes ſujets : Un pere de famille doit de meſme, s'il eſt ſage, & s'il eſt Chreſtien, éviter toutes ſortes de procez, & à plus forte raiſon ceux qui fomentent la mauvaiſe foy, l'animoſité, la cupidité, & qui ne tournent, quelque ſuccez qu'ils ayent, qu'à l'accablement & à la ruïne d'une maiſon.

Pour la paix interieure, il faut obſerver pareillement, que de meſme que la paix du dedans d'un Eſtat vient d'une exacte diſcipline, & que la principale partie de cette diſcipline eſt la ſubordination, il faut pareillement qu'un pere de famille faſſe obſerver cette diſcipline & cette ſubordination, ayant l'œil d'une-part que chacun s'aquite exactement des cho-

ſes auſquelles il eſt appliqué, ſans ſouffrir jamais perſonne dans l'oiſiveté & la moleſſe, & maintenant un chacun d'autre-part, dans le rang où il doit eſtre.

C'eſt pourquoy ſelon cette ſubordination, on doit aux enfans qui vont les premiers, comme nous avions commencé de dire, la plus grande partie non ſeulement des biens dont la ſucceſſion les regarde; mais particulierement du ſoin du pere & de la mere pour leur éducation dont nous avons parlé; & ſous le nom d'enfans ſont compris nos parens, nos proches: Car il peut arriver, que meſme on n'aura point du tout d'enfans. Aprés ceux-cy viennent les domeſtiques, à qui le Maiſtre & la Maiſtreſſe de la maiſon doivent tenir lieu de pere & de mere; puiſque la providence de Dieu leur en a donné la charge, & enſuite viennent les pauvres: En ſorte qu'il n'eſt pas permis de donner aux domeſtiques ce qui appartient de droit naturel aux enfans, ny aux pauvres ce que nous devons à nos domeſtiques, ſoit pour leur ſalaire, ſoit pour leur faire apprendre meſtier, ou pour les avancer dans le monde, ſoit enfin pour ſubvenir à leurs neceſſitez. On ne doit

pas dõner non plus à des pauvres étrãgers ce que nous devons donner aux pauvres de noſtre parroiſſe & de la ville, dont la neceſſité nous eſt plus connuë, & dont la ſubſiſtance ſelon l'ordre de nos Directeurs, dépend de cette contribution.

Ce n'eſt pas, quand ie fais ces gradations, que ie veüille empeſcher la charité univerſelle & Chreſtienne, depuis le Chriſtianiſme établi qui embraſſe tous les hõmes, ſur ce principe qu'ils ſont tous d'un meſme ſang, admis à la meſme grace, compris dans la meſme promeſſe, membres d'un meſme Chef, & freres d'un meſme pere.

Je ſais que la veritable charité ne reconnoiſt point ces diſtinctions: mais puis que Dieu a mis des liens plus ou moins étroits entre les hommes, il faut ſur cela regler la charité, & tenir pour maxime, que comme il faut faire du bien, quand on le peut, à tout le monde indiſtinctement, auſſi ne faut-il pas le faire, ſi en le faiſant on bleſſe une plus grande charité.

A l'égard du domeſtique, cette ſubordination demande auſſi que l'un dépende de l'autre, chacun ſelon ſa qualité & ſa

fonction ; que celuy-cy réponde & rende raiſon à celuy-là, de main en main juſqu'à la Maiſtreſſe & au Maiſtre, afin qu'il n'y ait point pluſieurs Maiſtres dans une meſme maiſon, & que ſous une ſeule autorité regnent la docilité, le reſpect, le ſilence, c'eſt à dire, la paix.

Or, rien au monde, dit Socrate *a* n'eſt „ plus capable de maintenir l'ordre, „ la diſcipline, & la vertu dans une fa„ mille auſſi-bien que dans un Eſtat, que „ d'avoir ſoy-meſme l'œil ſur la conduite & les actions de ſes domeſtiques, „ ſelon le Proverbe, *l'œil du Maiſtre en„ graiſſe le cheval* ; que de recompen„ cer ceux qui font bien, & de châtier „ ceux qui font mal.

a Xenoph. memor. 5.

Je vois, Monſieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, que vous nous faites icy une Republique de Platon : Et où trouver ces gens dociles, ces gens reſpecteux? Vous voulez donc fonder un Convent?

Je veux, Monſieur, répondit Theotée, une maiſon mieux reglée & plus paiſible qu'un Convent. La raiſon eſt, que dans un Monaſtere, il faut que tout y demeure, bon ou mauvais, dés qu'il y eſt entré : Mais dans une famille, il faut ſupporter

porter à la verité les infirmitez & les fautes legeres, ou involontaires, & tâcher avec une charité paternelle de les redreſſer, & de les corriger, & eſtre au contraire extrémement rigide à n'en ſouffrir point de contagieuſes, ny qui ſoient de mauvais exemple. Il faut ſans autre façon payer un valet débauché & incorrigible, & le mettre dehors, de peur qu'il ne gaſte les autres. *Lors que ie vois*, dit le meſme Philoſophe, *que le bon traitement que ie fais à un domeſtique, ne ſert qu'à le porter au mal, ie m'en défais auſſi-toſt, comme d'un eſprit incurable.* a *Xenoph. memor. 5.*

Et afin meſme que l'on n'ait rien à ſe reprocher ſur le ſoin que l'on eſt obligé d'avoir de ſes domeſtiques, il faut aller au devant des trop grandes familiaritez des uns avec les autres. Il faut faire coucher les valets éloignez des ſervantes: faire coucher, autant que cela ſe peut, tous les valets en un meſme lieu, & les ſervantes auſſi toutes enſembles en un, & mettre dans chaque lieu une perſonne ſage de chaque ſexe, & pour laquelle on ait quelque égard; afin de les tenir en bride & dans la modeſtie, & pour avoir ſoin auſſi de faire bien éteindre le feu & les lumie-

res en s'allant coucher, car il arrive sans cela de grands mal-heurs.

Vous voulez, Monsieur l'Abbé, dit Zeroandre, faire comme dans une Armée, où on divise les soldats par chambrées.

C'est la mesme chose, reprit Theotée, & c'est pour le mesme sujet. Car on ne les met ensemble, qu'afin que les uns soient témoins, & répondent en quelque façon des actions des autres.

En un mot, il faut avoir le mesme soin de ses domestiques pour ce qui regarde leurs mœurs, leur instruction, leur éducation, que de ses propres enfans. J'entens autant que cela se peut. Pour ce sujet, il faut faire tout ce qu'il est possible au monde pour en avoir qui ayent le fond ou le naturel bon; n'importe s'ils sont mal adroits, le temps, la patience, & un peu d'application les façonne : & c'est dans cette veuë, & pour cõprendre en abregé tous les devoirs des Maistres Chrestiens envers leurs domestiques, que l'Ecriture leur parle ainsi. [a] *Vous Maistres, rendez à vos serviteurs ce que l'equité & la iustice demandent de vous.* Et en un autre endroit. [b] *Vous Maistres, témoignez de*

a *Ephes.* 6. 9.

b *Coloss.* 4. 1.

l'affection à vos serviteurs, ne les traittant point avec rudesse & avec menaces; sachant que vous avez les uns & les autres un Maistre commun dans le Ciel, qui n'aura point d'égard à la condition des personnes.

Venons maintenant à l'abondance, c'est à dire, au soin que l'on doit avoir de tirer sa famille de la necessité. C'est cette partie d'œconomie que Socrate définit. *Une science qui donne aux hommes des regles pour faire une bonne maison.* [a] Elle consiste en deux choses; à aquerir du bien, & à le dépenser. La premiere se fait hors la maison, & la seconde au dedans.

Un pere de famille doit procurer le necessaire à sa famille.

[a] *Xenoph. memor. 5.*

Pour retoucher maintenant ce que nous avons déja dit en passant, & savoir à qui convient le soin du dehors, & à qui appartient celuy du dedans, il ne faut que „ consulter la nature: Nous voyons que „ Dieu a formé le corps & l'ame de „ l'homme, d'une maniere qu'il est plus „ capable de supporter le froid, le chaud, „ les voyages, les fatigues de la guerre, & „ repousser les iniures avec plus de coura- „ ge, que les femmes; & qu'ainsi c'est luy „ qui doit estre naturellement chargé de „ tout l'exterieur de la maison; c'est à di-

„ re, sur qui tombe proprement le soin
„ d'aquerir. Et d'autre costé, parce que
„ Dieu a fait les femmes plus delicates, il
„ semble aussi qu'il leur ait voulu laisser
„ la charge du dedans de la maison. C'est
„ pour cette raison que comme la nourri-
„ ture & le soin des enfans en fait la prin-
„ cipale partie: La nature a imprimé dans
„ le cœur des femmes plus de tendresse
„ pour les enfans, que dans celuy des hom-
„ mes.

„ De mesme la conservation des choses
„ que le mary fait venir dans la maison,
„ faisant l'autre partie de cette admini-
„ stration interieure, Dieu qui savoit que
„ la crainte & la défiance sont propres
„ pour bien garder les choses, a fait les
„ femmes plus craintives que les hom-
„ mes. Et ce partage est en effet si égal,
„ que l'on ne peut pas preferer en cela
„ l'homme à la femme; puisque mesme
„ c'est par le moyen de l'homme, ou par
„ ses bonnes instructions, que la femme
„ se rend capable de son devoir.

„ En quoy nous voyons que l'usage &
„ la bien-seance seconde la nature: car se-
„ lon les mœurs de tous les peuples & de
„ tous les temps, il est plus honneste que

„ les femmes se tiennent dans la maison,
„ que de courir les ruës : comme au con-
„ traire, il est honteux à un homme de se
„ tenir toûjours enfermé, negligeant les
„ affaires du dehors. Et mesme ce seroit
„ troubler l'ordre établi de Dieu, de la
„ nature, & des Loix, si un homme ou
„ une femme usurpoit le devoir de l'un
„ ou de l'autre ; ce seroit un attentat qui
„ ne demeureroit pas impuny.

Ex. Xenoph. memor. 5.

Mais Monsieur l'Abbé, interrompit Zeroandre, si un homme a un employ ou un mestier qui l'oblige à ne point sortir de la maison, il ne s'aquitera donc pas de ce qu'il doit, & il offensera Dieu.

Ah Monsieur! répondit Theotée un peu brusquement, il faut s'ayder : car encore que ce mestier tienne un homme attaché au dedans de la maison, il a pourtant relation au dehors, & en fait venir ce qui doit entretenir la maison. Et en ce cas là cét homme-là mesme, seroit aussi coupable de ne pas demeurer dans la maison pour y travailler, comme un autre seroit à blasmer de s'y tenir pour n'y rien faire.

Toutes les affaires qui regardent le dehors de la maisõ dépendét donc du mary.

„ C'eſt à luy a avoir ſoin de conſerver ce „ qu'il poſſede déja, & d'en aquerir en„ core par des voyes honneſtes & juſtes.

Et comme cét employ eſt de grande étenduë, & demande de grandes qualitez; non ſeulement un homme doit eſtre honneſte homme luy-meſme; mais il doit auſſi ſe former des aydes qui le ſecondent, & qui le repreſentent dans les fonctions qui dépendent de luy.

Qualitez d'un pere de famille.

Pour ce qui regarde ſa perſonne: En premier lieu, il faut qu'il évite tous les obſtacles ou les vices qui empeſchent les hommes de faire une bonne maiſon. „ L'ignorance eſt un de ces obſtacles: car „ un homme qui ſçaura les choſes, tour„ nera à bien ce qu'un ignorant croira „ n'eſtre d'aucune utilité: la pareſſe, la „ moleſſe, & la negligence en ſont auſſi: „ l'aiſe & les plaiſirs de la vie, le jeu, & „ les converſations & compagnies inu„ tiles: Le luxe, la débauche, l'yvrogne„ rie, les dépenſes foles, & que l'on fait „ pour paroiſtre. Il doit auſſi ſe garder „ de prendre une trop grande élevation, „ & qui conſume trois fois plus qu'il n'a „ de revenu: qu'il ſe garde avec ſoin de „ ſe croire riche; car cette folle opinion

„ endort un homme, & le porte à negli-
„ ger ſes affaires.

Ex. Xenoph. memor. 5.

Un pere de famille doit donc éviter tous les vices qui vont à détruire. Il faut en ſecond lieu, qu'il ait les vertus qui contribuënt à édifier. Sur quoy on ne peut pas donner de meilleure idée que celle que noſtre Philoſophe nous trace luy-meſme, introduiſant un homme qui paſſoit dans le monde pour eſtre un veritable homme de bien, & honneſte homme. Il luy fait faire un abbregé de ſa vie, qui peut ſervir de modele à tous les honneſtes gens, & particulierement à des Gentils-hommes. *Ie commence*, dit-il, *la iournée par la priere. Ie demande aux Dieux, qu'ils me donnent la ſanté, qu'ils me maintiennent en honneur dans la Republique, qu'ils me conſervent mes amis, qu'ils me preſervent d'accident dans la guerre, qu'ils faſſent proſperer mon travail.*

Voilà, interrompit Zeroandre, une priere toute payenne.

Oüy, reprit Theotée, ſi vous y joignez l'attachemẽt du cœur: car du reſte, il n'eſt pas deffendu de demander ny d'avoir du bien: il eſt ſeulement deffendu de l'ai-

mer & d'en mal uſer. Auſſi ce Philoſophe meſme qui ſçavoit combien cét attachement eſt indigne d'un honneſte homme, & qui devinoit peut-eſtre que vous luy feriez cette objection, répond incontinent : *Ie demande des biens pour eſtre en eſtat de faire aux Dieux des liberalitez plus magnifiques, d'aſſiſter mes amis dans leurs beſoins; & d'enrichir & embellir ma patrie.*

Quoy, dit Angelique, des gens qui n'avoient point de lumiere de la veritable Religion, avoir de ſi loüables ſentimens? cela nous devroit faire mourir de honte,

Sans doute, répondit Theotée; mais il faut achever d'entendre ce galant homme, dont i'ay voulu apprendre toutes les belles maximes par cœur. *Or c'eſt*, dit-il, *par le moyen du travail, que les Dieux m'accordent tout ce que ie leur demande; car travaillant, cela meſme me fait mieux porter; me portant bien, ie ſuis plus actif, & ainſi plus capable de me ſauver des dangers dans la guerre; & me portant bien & travaillant, ie rends ma maiſon riche. Ie me leve matin pour trouver au logis ceux à qui i'ay a parler: & tout d'un temps ie fais dans la Ville ce que i'y ay à faire. Mes*

affaires

affaires faites, ie vais aux champs voir ceux qui travaillent pour moy, & j'y donne ordre à toutes choſes; & ie vais plûtoſt à pied qu'à cheval pour faire exercice. Cela fait, ie monte à cheval & fais manége, dreſſant mon cheval pour la guerre. I'obſerve dans mes repas de ne manger iamais, ny trop, ny trop peu. Ie m'applique à l'étude, & particulierement à l'eloquence, comme à celle qui eſt la plus neceſſaire pour tout le commerce de la vie. Ex. Xenoph. mem 5.

Voilà en general les qualitez d'un veritable pere de famille: il faut joindre com-
„me la principale, le talent de bien com-
„mander. Tout dépend de là dans toutes
„ſortes de gouvernemens ou de com-
„mandemens; ſoit celuy d'un Eſtat, ſoit
„celuy d'une Armée, ſoit enfin le gou-
„vernement domeſtique. Et quiconque
„ſçait faire de grandes choſes, plûtoſt par
„la prudence que par la force, & qui a
„l'adreſſe de rendre ſes gens vigilans,
„actifs & laborieux: Celuy-là ſans doute
„eſt un grand homme, & il ne peut qu'il
„ne devienne riche, & ne faſſe une bonne
„maiſon. Ibid.

Mais parce qu'il ne ſuffit pas qu'un chef de famille ſoit honneſte homme luy-

meſme, puis qu'il ne peut pas luy ſeul ſuffire à tout; il faut auſſi qu'il ait un ſoin tres-particulier de bien choiſir & former ceux qui doivent agir pour luy & en ſon abſence ; parce que tout homme qui agit pour un autre, ne doit pas eſtre ny moins honneſte homme , ny moins entendu, que celuy pour lequel il agit.

Et c'eſt meſme la raiſon pour laquelle quand il n'y en auroit point d'autre, un chef de famille doit eſtre honneſte hõme: „ Car ſi dans un Eſtat tout le monde ſe „ forme ſur le Prince, dans une famille „ tous les domeſtiques ſe reglent de meſ- „ me ſur le Maiſtre. Et comme il eſt im- „ poſſible qu'un homme qui ne ſait point „ la Muſique la monſtre aux autres, il eſt „ pareillement impoſſible d'avoir des „ gens diligens & aſſidus, quand ils „ voyent leur Maiſtre pareſſeux & negli- „ gent. Et c'eſt une conſequence infail- „ lible, qu'un Maiſtre pareſſeux rend pa- „ reſſeux tous ceux qui ſont ſous luy ; & „ qu'il les rend vigilants, s'il eſt vigilant „ luy-meſme.

Ibid. Qualitez des agens a cono- mes ,

Il eſt donc à propos d'avoir d'honneſtes gens pour travailler ſous ſoy ſi on a des charges à exercer ; pour en faire des œco-

nomes, si on a des biens à la campagne; & pour Maistres d'hostel, si on a un grand domestique à conduire. Il faut premie-
„ rement, dit nostre Philosophe, qu'ils
„ ayent de l'affection pour nous & pour
„ les nostres: & c'est par le moyen du
„ bon traitement & des biens-faits,
„ qu'ils deviennent bien intentionnez.

maistres d'Hostel, & generalement de tous ceux qui ont à obeir.

„ En second lieu, il faut qu'ils soient
„ soigneux: & pour cét effet il est à re-
„ marquer que ceux qui sont sujets au
„ vin ont rarement cette qualité, parce
„ que le vin les abrutit & leur oste la me-
„ moire. Ceux de mesme qui ayment à
„ dormir, parce que celuy qui dort ne
„ fait point luy-mesme ce qu'il est obligé
„ de faire, & ne le fait faire à personne.
„ Ceux pareillement qui sont addonnez
„ aux femmes sont de la mesme cate-
„ gorie, n'ayant de pensée qu'aux fem-
„ mes. Ceux qui sont sujets au jeu, com-
„ me nous avons dit en un autre ren-
„ contre. Ceux qui sont trop attachez à
„ leurs interests, car ils les preferent à
„ celuy du Maistre.

„ En troisiéme lieu, ce subalterne doit
„ estre habile, c'est à dire, savoir ce qu'il
„ faut faire, quand & comment il le faut

„ faire. Sans cela cét homme ne ſera pas
„ de plus grand ſervice, que le ſeroit un
„ Medecin fort aſſidu à la verité, & qui
„ ne manqueroit pas de viſiter ſes mala-
„ des matin & ſoir, mais qui ne ſçauroit
„ pas leur ordonner ce qui pourroit les
„ guerir.

„ En quatriéme lieu, il faut qu'il ſache
„ ſe faire obeïr; ce que l'on obtient de la
„ meſme maniere que l'on parvient a
„ dreſſer les beſtes; & c'eſt en uſant de
„ chaſtiment contre les refractaires, & de
„ douceur & de bon traitement envers
„ ceux qui font bien leur devoir. Ce bon
„ traitement a auſſi ſes circonſtances: car
„ aux ames ſerviles, la bonne nourriture
„ ſert d'aiguillon; à des natures plus
„ élevées & plus ſenſibles à l'honneur, les
„ careſſes tiennent lieu de choſe plus
„ effective, y ayant des hommes auſſi
„ affamez de loüanges, comme ils le ſont
„ de pain. De meſme on peut donner les
„ meilleures choſes aux meilleurs, & les
„ moindres aux moins vertueux. Ce qui
„ eſt d'autant plus conſiderable, que rien
„ ne décourage ny ne mortifie tant les
„ honneſtes gens, & ceux qui font ce
„ qu'ils doivent, que de voir qu'on les

„ égale en toutes choſes, à ceux qui ſe
„ conduiſent mal, ou qui ne rendent au- *Ibid.*
„ cun ſervice.

Mais, Monſieur l'Abbé, dit Nientilde, ſi c'eſt une injuſtice que d'en uſer ainſi, comment accorder ces principes avec ceux de l'Evangile, où nous voyons que Dieu donne à ceux qui n'ont travaillé qu'une heure, la meſme recompence qu'aux autres qui avoient porté le chaud & le poids du jour.

Il eſt vray, Madame, répondit Theotée : ces choſes paroiſſent differentes; mais elles ne le ſont pourtant point. Ce que faiſoit alors le pere de famille, paroiſſoit une injuſtice à ceux qui ne regardoient cette action qu'exterieurement; mais c'eſtoit pourtant une juſtice, car il recompenſoit la bonne volonté, qui eſt ce que Dieu demande particulierement de nous. Ces gens n'avoient à la verité travaillé qu'une heure; mais ils avoient auſſi bonne volonté de travailler, & ils euſſent meſme travaillé tout le jour ſi on les eût employez.

Il en eſt de meſme à l'égard de nos domeſtiques; il ne faut pas toûjours s'attacher à ce qu'ils font, mais à leur bonne

volonté. Tel aura grand courage, grande affection, & grand zele, qui n'aura pas les forces de pareille étenduë; & ce ne ſont pas les moins dignes de recompenſe. Mais comme icy nous avons à combattre une mauvaiſe volonté qui ſe roidit contre le travail & contre ſon devoir, il faut faire cette difference, & ſe ſervir de tous les moyens honneſtes pour „ porter ces gens à la vertu. Il faut leur „ faire voir que ce ſont les bonnes actions „ que l'on recompenſe, & que ny les flatteries, ny aucune autre ſoupleſſe n'eſt „ capable de faire ſortir un Maiſtre des „ regles qu'il s'eſt établi.

„ La cinquiéme & derniere qualité que „ doit avoir l'homme, dont nous faiſons „ icy la deſcription, eſt la fidelité, elle „ doit comme couronner toutes les autres: car quelque habile, quelque prudent qu'il ſoit, tout cela ne ſervira de „ rien s'il n'a de la conſcience. C'eſt pourquoy il faut luy imprimer de bonne „ heure la crainte de Dieu & des Loix.

Il faut enfin luy apprendre, & generalement à tous ceux qui ſont nez pour obeïr, ce que l'Ecriture Sainte leur dit, & qui comprend en peu de mots tout ce qui

se peut dire sur ce sujet.

Saint Jean Baptiste disoit aux soldats, qui ordinairement sont sujets à la rapine, & à opprimer les autres : *N'usez point de violence ny de fraude envers personne, & contentez-vous de vostre paye.* [a]

Saint Paul dit aux valets, dont le vice le plus commun est de murmurer, d'estre paresseux & faineants, & de n'estre pas fideles : *Obeissez à ceux qui sont vos Maîtres selon la chair, avec crainte & avec respect, dans la simplicité de vostre cœur, comme à Iesus-Christ mesme. Ne le servez pas seulement lors qu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes ; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme estant serviteurs de Iesus-Christ, servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur & non les hommes : sachant que chacun recevra du Seigneur la recompence du bien qu'il aura fait.* Il écrit encore sur le mesme sujet à Tite, en luy disant : *Exhortez les serviteurs a estre bien soûmis à leurs Maistres ; & à leur complaire en tout, à ne les contredire point, à ne détourner rien de leur bien ; mais à témoigner en tout une entiere fidelité.* [c]

[a] Luc. 3. 14.

[b] Ephes. 6. 5 6 7 8.

[1] Tim. 6. 1. 2.

[c] Tit. II. 9. 10.

Rien au monde ne doit plus encourager ceux qui ont à obeïr; rien ne peut davantage inſpirer la vertu, l'activité, & la fidelité dans ſon employ, que ces paroles.

Oüy à des valets, interrompit Zeroandre.

Je dis à tout le monde, reprit Theotée: car s'il n'appartient pas à tout le monde d'eſtre Maiſtre ou de commander, il convient à toutes ſortes de perſonnes d'obeïr. Les hommes ne venant au monde que pour vivre en ſocieté, c'eſt l'obeïſſance qui eſt le lien & le ciment de cette ſocieté. Ainſi tout le monde obeït: Les valets obeïſſent aux particuliers, les particuliers obeïſſent au Souverain, le Souverain obeït à Dieu: & les uns & les autres doivent ſe porter courageuſement & fidelement à cette obeïſſance, en faiſant reflexion, que quand ceux qui ont droit de leur commander leur ordonnent quelque choſe, c'eſt Dieu meſme qui le leur commande, & que ce ſera Dieu auſſi qui les jugera ſelon qu'ils ſe ſeront bien ou mal aquitez de leur employ.

Chacun [illegible] cher-cher les [illegible]

Ce ſont là les premiers devoirs d'un bon pere de famille. On auroit enſuite à parler des moyens d'aquerir; mais vous

voyez bien qu'il eſt impoſſible de donner des regles à un chacun pour gagner ſa vie. C'eſt la condition dans laquelle Dieu nous a fait naiſtre, & l'employ où nous met ſa Providence, qui les doivent donner. Il faut ſeulement ſe faire une Loy inviolable, de ſouffrir plûtoſt la derniere neceſſité, que d'aquerir du bien par des voyes illegitimes; j'entens par des emplois illicites, ou par la mauvaiſe foy & l'injuſtice: car ces ſortes de biens apportent la malediction dans une maiſon, devorent meſme les biens legitimes; & au lieu d'enrichir, appauvriſſent; ſoit par de mauvaiſes affaires qui les ſuivent, ſoit, comme nous avons dit, par la profuſion & le luxe de la vie molle: & ſi cela n'arrive peut-eſtre pas du vivant de celuy qui les a mal aquis, quoy que nous le voyions arriver tres-ſouvent, cela s'execute enfin en la perſonne de ſes heritiers. Il n'en faut point d'autre preuve que l'experience que nous en avons en un ſi grand nombre de grandes maiſons qui tombent en moins de temps qu'elles ne ſe ſont élevées.

d'aquerir du bien dans la condition où il eſt; mais uſer ſur toutes choſes des voyes legitimes pour s'enrichir.

Il faut donc ſe conſerver le cœur & les mains nettes, & ſe retrancher d'autant

plus soigneusement contre l'avarice, qui est un *desir démesuré de biens*, que c'est icy le champ où elle déploye toutes ses forces & tous ses stratagémes, pour perdre & surprendre les hommes. C'est icy où nous voyons de rudes combats dans certains esprits : car la necessité, ou veritable, ou supposée, d'une famille servant de pretexte à leur ambition insatiable, ils ne cessent d'amasser & d'accumuler : Et ce qui est déplorable, quelques riches qu'ils soient, ils n'osent ny boire ny manger : ils n'osent, dis-je, vivre; parce qu'ils ne se croyent pas assez riches, de ne l'estre que pour avoir dequoy vivre. Ils se reservent pour quand ils ne sçauront plus où mettre ce qu'ils auront aquis : Ils se flattent sans cesse de cette esperance : ils se disent par avance, selon la parabole : *Que feray-je de tant de biens, car ie n'ay point de lieu où ie puisse serrer tout ce que i'ay recueilly. Voicy ce que ie feray: I'abbatray mes greniers, & i'en bâtiray de plus grands; & i'y amasseray toute ma recolte & tous mes biens. Et ie diray à mon ame : mon ame, tu as beaucoup de biens en reserve pour beaucoup d'années. Repose-toy, mange, boy, fais bonne chere.* Ce sont là les pa-

roles & l'esprit de ces avares. Mais savez-vous ce que Dieu leur répond, pour nous enseigner la regle que nous devons suivre dans ces transports d'avarice & d'avidité: *Insensé que tu es, on s'en va te redemander ton ame cette nuit mesme: pour qui sera-ce que tu auras amassé?* [a]

a Luc. 12. 17. & suiv.

C'est en peu de mots nous marquer que c'est le temps, comme nous avons dit tant de fois, que nous devons toûjours avoir en veuë dans nos actions: cét homme amasse des tresors comme s'il devoit vivre deux cens ans, & la nuit suivante on luy doit redemander son ame! Il fait des apprets comme s'il devoit faire un long chemin; & il n'a qu'à passer cette vie qui est bien courte.

Outre cela, nôtre Seigneur en demandant à cét homme, pour qui sera-ce qu'il aura amassé, nous fait voir encore plus évidemment les pieges que nous tend cette avarice? car il n'y a rien de plus ordinaire, que de voir la plus part se servir du pretexte de leurs enfans, pour couvrir leur insatiabilité: *Je veux, disent-ils, laisser du bien à mes enfans, pour les tirer de la necessité: Je veux donner un bon party à ma fille, &c.*

Il n'y a rien de plus loüable, que de laisser du bien à ses enfans ; & on ne peut mesme les frustrer de leur legitime, c'est à dire, de leurs aliments, sans violer le droit de la nature, dont la Loy est, que qui donne la forme ou l'estre, doit aussi donner les choses qui servent à la conservation de cét estre. Tous les animaux en donnent l'exemple, & la nature nous fait sentir que les enfans sont une partie de nous-mesmes ; que ce seroit pecher contre nous-mesmes, & estre ingrats envers la nature, que de ne leur conserver pas le patrimoine que nous avons receu nous-mesmes de nos peres, ou de ne le pas remettre à leur defaut à ceux qui nous tiennent lieu d'enfans, c'est à dire, à nos proches : afin de rapporter par un principe de reconnoissance naturelle, le bien que nous avons receu à sa source, & à l'endroit d'où il nous est venu. Il n'y a, dis-je, rien de plus juste ; & c'est pour cette raison que Platon parle en ces termes : *Pour moy qui fais les Loix, ie vous declare que vous n'estes, ny maistres de vous-mesmes, ny de vostre patrimoine ; mais qu'il appartient & vous aussi, à toute vostre race, tant celle qui a esté que celle qui sera.*

Mais ce ne sont pas des biens mal aquis qu'il faut leur laisser : car comme il n'y a point de plus cruel supplice à un pere, que de voir souffrir à cause de luy une personne qu'il aime, ce n'est pareillement qu'ajoûter aux peines eternelles qu'il souffrira, le creve-cœur de voir qu'il a damné ses enfans en se damnant luy-mesme : Quelle folie de laisser icy des richesses, & d'en emporter le peché! Quelle fureur d'amasser du bien, & de perdre son ame! Quel aveuglement de se damner pour laisser de grands biens à des heritiers, qui peut-estre seront ou ingrats, ou prodigues, ou de mauvaise vie! Quelle extravagance de se consumer d'ambition, de desirs vagues, & de vains projets, puis qu'il faut mourir! *C'est une grande richesse*, dit le grand Apostre, *que la pieté & la moderation d'un esprit qui se contente de ce qui suffit: car nous n'avons rien apporté en ce monde, & il est sans doute que nous n'en pouvons aussi rien emporter. Ayant donc*, continuë-t'il, *de quoy nous nourrir, & de quoy nous couvrir, nous devons estre contens. Mais ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation & dans le piege du Diable, & en di-*

vers desirs inutiles & pernicieux, qui precipitent les hommes dans l'abisme de la perdition & de la damnation. Car l'amour du bien est la racine de tous maux, & quelques-uns en estant possedez se sont égarez de la foy, & se sont embarrassez dans une infinité d'afflictions & de peines a

a 1 Tim. 6. 6. 7. 8. 9 10.

Il faut donc encore un coup aquerir son bien par les bonnes voyes, & se borner à ce qu'il plaist à Dieu de nous envoyer : car c'est luy qui fait les riches, *En remplissant de biens ceux qui estoient dans la necessité, & dans l'indigence, & renvoyant vuides & pauvres ceux qui estoient riches.* b Il faut se desabuser du faux appas que nous tendent les richesses : tout ce qu'elles nous promettent n'estant qu'illusion, & la verité nous apprenant qu'elles n'empeschent pas que l'on ne naisse, & que l'on ne meure pauvre. La condition naturelle de l'homme est d'être pauvre ; & cela se void mesme dans les riches : car quelque riche que l'on soit, on est obligé malgré qu'on en ait, de se contenter aussi-bien que les pauvres, de ce qui suffit à la nature.

b Luc. 1.

IV. PARTAGE DE LA FEMME DANS LE GOUVERNEMENT DOMESTIQUE.

PASSONS maintenant à l'administration interieure de la maison. *Car bien user du bien n'est pas une moindre grace que Dieu nous fait*, dit l'Ecriture Sainte, *que celle qu'il nous a faite de nous le donner.* [a] C'est, comme nous avons dit, le partage & l'employ de la femme. C'est „ par où une honneste femme égale son „ mary, dans le soin & le gouvernement „ de leur famille. Si le bien vient dans la „ maison par le travail & l'industrie du „ mary, c'est par celle de la femme qu'il se „ dépense & se consume à propos ; & „ c'est un soin si considerable & si impor- „ tant, qu'à proprement parler, c'est de „ là que dépend la prosperité ou la ruïne „ des maisons.

[a] *Ecclesiastic. 6. 2.*

Ex. Xenophon. mem. 5.

Jugez donc, ie vous prie, quelle vertu, quelles qualitez doit avoir une femme pour estre bonne ménagere.

Aussi nostre Philosophe veut que ce soit le mary qui luy communique toute sa prudence, & luy prescrive d'abord les regles qu'elle doit observer dans son administration & sa conduite. Il faudra donc prendre tout ce que ces sages diront par ma bouche, comme si c'estoit un ma-

Vn mary doit instruire sa feme au ménage aussi-tost qu'ils sõt mariez ;

& comments.

ry qui le dit à sa femme incontinent après l'avoir épousée.

J'ay un grand plaisir, interompit Angelique, à voir les mœurs de ces anciens.

Il n'y a en effet, reprit Theotée, rien de plus instructif, & il l'est dautãt plus, qu'il ne faut pas recevoir ce qu'ils faisoient, comme venant de gens de basse condition, & qui ne puissent pas servir d'exemple aux personnes de qualité: c'estoit des Princes ou des grands Seigneurs, qui avoient des deux ou trois cens Esclaves pour leur domestique, & il estoit mesme des mediocres. Qui est le Seigneur parmy nous, qui ait un si grand nombre de valets? Or c'est un homme de cette trempe qui va instruire sa femme, qu'il avoit rendu, comme il l'estoit luy-mesme, un prodige de vertu, s'il faut ainsi dire. C'est aussi ce qui étonnoit le monde: & sur ce qu'on luy demandoit, si elle estoit sortie si parfaite de chez ses parens. *Nullement*, répondit-il, *elle n'avoit iamais, ny rien vû, ny rien oüy. Mais il nous suffit*, continuë-t'il, *que nos femmes sortant de dessous l'aile de leur pere & mere, sachent elles-mesmes travailler aux ouvrages qui se font*

font dans la maison, & y faire travailler leurs servantes : si avec cela elles ont l'humeur douce & docile, leur mary leur a bientost appris de quelle maniere elles doivent conduire leur ménage. Et c'est pour cét effet que la premiere chose qu'un homme & une femme apres qu'ils sont mariez font est de prier les Dieux Remarquez, ie vous prie : Ces gens commençoient toûjours leurs actions, leurs établissemens, leurs conseils, par la priere, *afin qu'ils inspirent le mary, pour pouvoir enseigner à la femme ce qui est du bien de l'un & de l'autre ; & qu'ils éclairent l'esprit de la femme pour apprendre & pour retenir ce que son mary luy enseignera, & demeurer telle qu'en presence des Dieux elle luy promet d'estre. Aussi-tost*, continuë-t'il, *que j'eus épousé ma femme, ie m'apperçus qu'elle se mettoit du blanc pour paroistre plus blanche qu'elle n'estoit ; qu'elle se mettoit du rouge pour paroistre plus vermeille, & mettoit des souliers hauts pour paroistre plus grande.*

Et bien, Monsieur l'Abbé, commença à dire Zéroandre avec un grand transport de joye, où en estes-vous ? Vous condamniez tant les toillettes, les ajustemens, &

vous voyez cependant, que dés ce temps-là meſme les Dames ſe fardoient. Il n'y a rien de plus ancien ny de plus autoriſé.

Sans doute, Monſieur, répondit Theotée, il n'y a rien de plus ancien que le vice; mais donnez-vous un peu de patience, & vous verrez s'il n'y a rien de plus autoriſé. *Voyant cela*, pourſuit noſtre honneſte homme, *ie commençay un iour à demander à ma femme ſi elle m'auroit eſtimé digne de ſon amitié, voyant qu'apres que i'avois voulu paſſer pour riche, elle auroit trouvé en effet que ie l'eſtois; ou ſi ie l'avois trompée, en diſant que i'avois des biens que ie n'aurois pas; beaucoup d'argenterie, qui ne fût pourtant que de l'Antimoine, & beaucoup de bijoux tous de faux or, & de faux diamans. Non ſans doute, me répondit-elle, ſans heſiter m'auriez-vous aimé, luy diſois-ie encore, ſi au lieu d'avoir le corps ſain & bien-fait comme ie vous paroiſſois, ie m'eſtois eſtudié à vous cacher mes defauts & mes infirmitez, & qu'apres vous avoir épouſée vous n'euſſiez trouvé qu'un corps infect & difforme. Sans doute que non, me répõdit-elle encore Et pourquoy donc, aioûtay-ie, croyez-vous vous-même que voſtre blanc & vôtre rouge*

me plaisent davantage que vôtre personne? Croyez-vous que tous ces artifices puissent long-temps tromper des personnes qui vivent ensemble? Il n'en fallut pas davantage: Remarquez, je vous prie cecy, Monsieur, *pour luy faire quitter toutes ces choses empruntées. Elle se contenta de se tenir propre & honnestement vestuë, selon sa condition. Et comme elle me demandoit si ie ne pourrois pas luy donner un secret pour estre belle en effet, & non seulement le paroistre: Ie luy dis que le meilleur moyen estoit l'exercice: que pour cela il falloit ne se pas tenir toûiours assise; mais agir, & montrer en allant & venant à travailler aux autres, & aider mesme ceux qui travailloient, que cette agitation luy serviroit d'exercice, en mesme-temps qu'elle s'aquiteroit de son devoir.*

Et bien, continua Theotée en soûriant & s'adressant à Zeroandre, ne pourrois-je pas vous dire à mon tour, où en estes-vous, Monsieur, avec vos Dames de qualité? car vous confessez vous-même que c'estoit des Dames de qualité: & cela me suffit. Mais nous ne sommes pas au bout.

Je luy disois aussi, ajoûte nostre hom-

me de qualité, *que de paîtrir, d'aider à secoüer & à plier des hardes, cela luy exerceroit le corps, que par ce moyen elle auroit toûiours bon appetit, se porteroit bien, seroit fraîsche, & auroit toûiours bon tein & bonne couleur.*

Xenob. mem. s.

Voilà un veritable fard, s'écria Angelique.

Tu n'auras, Angelique, interrompit Zeroandre, qu'à afficher, comme font les distilateurs. *Pour la beauté*, & mettre que tu fais un admirable secret pour rendre belle, & que ce secret est de paîtrir; toutes les Dames curieuses viendront en foule t'apporter leur argent.

Ne vous raillez point tant, Monsieur, répondit Angelique, l'experience nous juge: car s'il est vray que l'usage de la boëte ne rend belle que pour un moment, & qu'elle vieillit mesme avant l'âge: Il est constant aussi que l'experience & l'action rendent vigoureux, fort, & le tein frais: & c'est là la veritable beauté, ce que n'est pas une beauté de plâtre.

Mais pour revenir à nostre ménagere, „ reprit Theotée, il est certain que ce „ n'est pas la beauté; mais la vertu mê„ me parmy les personnes de la plus hau-

„ te qualité, qui fait prosperer leur mai-
„ son. C'est pour quoy le mary doit faire
„ comprendre à sa femme, que comme
„ dans les Estats où les Villes bien poli-
„ cées : ce n'est pas assez qu'il y ait de
„ bonnes Loix; mais qu'il faut aussi que
„ l'on fasse choix de personnes qui les
„ fassent observer, & qui ayent l'œil sur
„ tout; qui loüent ceux qui les obser-
„ vent, & repriment ceux qui les vio-
„ lent. Aussi une femme est établie pour
„ avoir le gouvernement de la maison, &
„ estre le Magistrat qui en maintienne les
„ Loix. Elle doit faire la ronde dans sa
„ maison, comme un Gouverneur au-
„ tour de sa place. Elle y doit faire re-
„ veuë, ainsi qu'un General d'Armée fait
„ de son Infanterie & de sa Cavalerie.
„ Elle doit, comme une Reine, louër &
„ recompenser selon son pouvoir ceux
„ qui le meritent, & faire des reproches,
„ & mesme chastier ceux qui ne font
„ point leur devoir; où il ne faut pas ou-
„ blier que quand quelqu'un de ses do-
„ mestiques est malade, elle doit avoir un
„ soin tres-particulier de le faire bien sol-
„ liciter. Or il ne faut pas qu'elle tienne le
„ ménage au dessous d'elle : car de la mê-

„ me maniere qu'il eſt plus naturel à „ une honneſte femme d'avoir ſoin de ſes „ enfans que de les abandonner, il luy eſt „ de meſme plus naturel de prendre ſoin „ de ſon bien, que de le negliger, puiſque „ meſme elle s'y porte par le plaiſir qu'el- „ le a de conſerver une choſe qui eſt à el- le. Je veux dire, pour donner plus de jour à cette penſée, que comme ce ſeroit violer la nature & avoir perdu le ſens que d'abandonner ſes enfans : ce ſeroit auſſi avoir perdu tout ſentiment naturel & n'avoir plus l'uſage de la raiſõ, que de negliger ou dédaigner la cõduite de ſa famille.

Ce que c'eſt que le ménage.

Or, c'eſt le ménage qui doit faire mouvoir tous les reſſorts de cette partie du gouvernement œconomique ; puiſque *c'eſt luy qui employe les choſes deſtinées à la ſubſiſtance d'une famille ſelon la plus grande utilité.* C'eſt une vertu qui a pour extremitez ou pour ſes contraires d'une part, la profuſion, & de l'autre la ſordidité ; & qui conſiſte preſque toute en commerce, c'eſt à dire, a donner & à prendre, à vendre, & à achepter ; à faire enfin recepte & dépence.

Le ménage conſiſte dans

L'employ de ce ménage à deux veuës, l'une regarde l'ordre, & l'autre l'utilité.

Dans le premier eſt contenu l'ornement & l'arrangement. Et comme cette partie tombe plus ſous les yeux que l'autre; c'eſt auſſi celle-là qui fait d'abord connoître ce que vaut la maiſtreſſe de la maiſon : car il eſt viſible que lors qu'une maiſon eſt dans la ſaleté & dans la confuſion, elle ne peut pas s'appeller une demeure raiſonnable d'hommes.

l'ordre, & l'utilité.

Par l'ornement on entend plûtoſt la propreté des meubles ſelon la condition d'un chacun, que la ſomptuoſité inutile des ameublemens; il eſt vray que ſi on a de grands biens, & une haute élevation de naiſſance & de fortune, on ne peut pas être blaſmé d'eſtre magnifique en ces choſes-là : puiſque cela non ſeulement fait rouler le commerce dans un eſtat: mais donne en meſme-temps du travail & du pain à une infinité de pauvres ouvriers, à qui la charité ordonne de ſubvenir, & particulierement à ceux dont les ouvrages n'ont rien de criminel. Or quand nous parlons de la propreté, nous entendons qu'elle ſoit generale, juſque-là meſme que les lieux les moins diſpoſez à eſtre propres le ſoient le plus : & qu'enſuite la netteté regne encore davantage à proportion

En quoy conſiſte l'ornemẽt & l'arrengemẽt d'une maiſon.

que les choſes approchent le plus prés de la perſonne, comme dans ce que l'on mange, dans le linge dont on ſe ſert, & dans le reſte de ces choſes.

En effet, interrompit Zeroandre, que me ſouciay-je, par exemple, que les chénets ſoient bien luiſans, & un plancher bien frotté : ſi la marmite, la vaiſſelle, la cuiſine enfin & le linge font mal au cœur?

C'eſt pourquoy, Monſieur, reprit Theotée, ie dis que cette propreté doit eſtre generale; & que non ſeulement la maiſon ſoit propre; mais que l'on ait ſoin que les domeſtiques le ſoient auſſi, afin que toutes choſes rendent témoignage de la vertu des Maiſtres.

Par l'arrangement i'ay voulu dire, continuë Theotée, quelque choſe de plus que la propreté.

Je crois pourtant, Monſieur l'Abbé, dit Zeroandre, que c'eſt la meſme choſe, & que la veritable propreté ne vient même que de l'arrangement : car de ſavoir par exemple bien placer un lict, une ruëlle, un miroir, une table, des chaiſes, des luſtres, & le reſte, c'eſt ce me ſemble la veritable propreté.

Les

Les noms n'y font rien, Monsieur, reprit Theotée, je puis si ie veux appeller ce que vous dites là un ajustement : & par l'arrangement j'entends en premier lieu que chaque chose soit en sa vraye place.

Je comprends bien ce que veut dire Monsieur l'Abbé, interrompit Nientilde, il entend par exemple, que l'on ne mette pas le foin à la cave, ny le vin au grenier; que l'on sache mettre les choses qui doivent estre sechement dans les lieux secs, & celles qui veulent estre fraîchement dans des lieux frais. Et Monsieur l'Abbé a raison; car combien se gâte-t'il de choses? combien s'en pourrit-il? combien y en a-t'il qui se moisissent & s'aigrissent, faute d'observer ce que dit Monsieur?

Vous l'expliquez fort bien, Madame, repliqua Theotée. Et c'est la mesme chose que nous marque nostre Sage. *a* Dans „ les lieux les plus seurs, dit-il, il faut serrer les choses les plus precieuses; dans „ les lieux secs, il faut mettre le blé, dans „ ceux qui sont frais, le vin, dans les „ lieux où il fait clair les choses qui demandent de la clairté.

a Ex Xenophonte.

Mais outre cét arrangement general,

j'entens que toutes choſes, & meſmes celles qui ne ſervent pas à la bouche, ſoient dans des lieux convenables.

Je comprens encore celuy-là, reprit Nientilde, vous entendez que la vaiſſelle ſoit en un endroit, la batterie en un autre, & ainſi des autres choſes qui ſervent à l'uſage de la maiſõ, en ſorte que celles dõt on a le plus beſoin ſoient le plus ſous la main.

Fort bien, Madame, répondit Theotée: Et ie voudrois meſme que chacune de ces choſes-là fût toûiours au meſme endroit, ſans qu'on les changeât iamais de place. Il en arrive deux utilitez: L'une, que l'on trouve incontinent la choſe dont on a affaire, ce qui épargne beaucoup de temps & eſt d'une tres-grande commodité: L'autre, que rien ne ſe broüille, ny ne ſe pert, comme il arrive quand les choſes ſont confuſes & quand elles changent de place, ainſi que Mademoiſelle Angelique nous diſoit: car voyant une place vuide, on ſe met en peine de demander ce que la choſe qui l'occupoit eſt devenuë, & de l'y remettre. Et c'eſt ce que noſtre Philoſophe entend par ces paroles: *Le lieu meſme cherche ce qui manque, & la veuë avertit*

qu'il la faut chercher. Et meſme de ſavoir où eſt chaque choſe, cela nous les met comme entre les mains, quand nous en avons beſoin, ſans eſtre obligez de les chercher? Sans cela toutes choſes ſont dans la confuſion, & c'eſt, comme dit encore ce Philoſophe, la meſme choſe „ que ſi un païſan qui laboure ſemoit „ tout à la fois de l'orge, du froment, & „ du ſeigle, & qu'apres il falût les tirer „ grain à grain à chaque fois que l'on „ voudroit faire du pain d'orge, du pain „ de froment, ou du pain de ſeigle: il „ n'y a donc rien dans le monde ni de plus „ beau, ni de plus utile que l'ordre. On en doit uſer de meſme à l'égard des choſes qui doivent eſtre enfermées, & il faut les tenir ſoigneuſement ſous la clef, les y remettant avec le meſme ſoin, quand on n'en a plus de beſoin, afin que rien ne ſe perde.

Xe ibid

Venons maintenant à l'utilité, qui a une infinité de branches, & qui conſiſte entre autres choſes à ſe regler ſur ſon revenu; à ſavoir acheter dans le temps les choſes dont on a beſoin; à vendre à propos celles que l'on a à vendre; à faire ſes proviſions en gros, & les faire en la quan-

En quoy conſiſte l'autre partie du ménage, qui eſt l'utilité.

tité & qualité qu'il faut; à distribuer avec iustice; à tenir un ordre exact; à prevenir les dépences & les dégats; à garder une certaine uniformité dans l'épargne. C'est en substance une partie du détail du ménage. Il est impossible d'en specifier toutes les regles dans une conversation. On les peut toutes comprendre en general dans cette maxime, qui est de détourner la perte & de tourner tout à profit : car selon les paroles de Socrate : *Quand nous voyons que quelqu'un a l'industrie de faire profiter iusqu'aux moindres choses. Il y a lieu d'esperer que dans le ménagement de choses plus considerables il produira l'abondance.* a

a Xenoph. memor. §.

Ces regles peuvent à proportiõ convenir aux pauures comme aux riches.

Vous abregez en effet un peu trop, Monsieur l'Abbé, dit Zeroandre : & avec cela ie m'apperçois que vos regles ne peuvent servir qu'à de grands Seigneurs qui ont beaucoup de bien.

A la verité, Monsieur, reprit Theotée, nous n'avons que faire de donner des reigles de ménage à des gens qui vivent au jour la journée, comme on dit, ou qui n'ont rien à ménager.

C'est, dit Angelique, comme répondoit un homme à qui on demandoit à

qu'elle heure il falloit disner.

Le riche quand il vouloit:
Le pauvre quand il l'avoit.

Il faut, continua Theotée, supposer qu'un homme ait quelque bien, pour estre en termes de luy donner des regles pour le ménage: car ménage signifie proprement un reglement de dépence, & on n'en a que faire où il n'y a rien à dépenser; & c'est ce que le mesme Philosophe, dont nous parlons depuis si long-temps, entendoit par cette comparaison: *Comment*, disoit-il, *un homme nous montrera-t'il à iouër de la flûte, si iamais il n'a eu luy-mesme de flûtes, ou si iamais personne ne luy en a presté pour apprendre à iouër, & comment un homme peut-il de mesme s'instruire ou se servir des regles du ménage, quand il n'a iamais eû de biens, qui sont les instrumens sur lesquels il faut s'apprendre, & quand personne ne luy en a donné à ménager.*

Ce n'est pas à le bien prendre, que personne soit exclus de ces regles, quelque peu de bien qu'il ait, car il n'a qu'à se les appliquer à proportion.

Et bien, Monsieur l'Abbé, repartit Zeroandre, supposons un homme qui ait mille écus de rente, quelle regle pretendriez-vous luy donner?

En verité, interrompit Angelique, il y a de la conscience, vous fatiguez trop Monsieur l'Abbé, il y a deux heures qu'il parle. J'en ay compassion: je veux vous répondre pour luy, afin de luy laisser un peu prendre halaine.

Je vous suis bien obligé, Mademoiselle, répondit Theotée.

Peinture d'une bõne ménagere.

Je m'en vais representer cette Illustre ménagere, dont Monsieur l'Abbé vient de nous faire une si agreable & si judicieuse peinture: Et ie tâcheray de m'en aquiter dautant moins mal, qu'outre les maximes de ménage que i'ay appriſes sous la direction de ma mere, comme ie vous disois, ie me suis fait expliquer autrefois les mesmes choses par un honneste homme de nos amis. Je me souviens qu'ils parloient le mesme langage que Monsieur l'Abbé; & ie vois par là que dans la bouche des gens d'esprit, la vertu part des mesmes principes. Pour me le faire mieux comprendre, il me faisoit aussi le crayon d'une femme mé-

nagere, en me disant qu'elle estoit
„ dans la maison, ce que la maistres-
„ se Abeille est dans une Ruche. Elle ne
„ souffre, disoit-il, aucune des autres
„ abeilles dans l'oisiveté; mais elle en-
„ voye à l'ouvrage celles qui sont desti-
„ nées pour aller travailler au dehors: Elle
„ reconnoist & reçoit ce que chacune ap-
„ porte; elle le serre & le garde iusqu'à
„ ce que le temps soit venu de le dépen-
„ ser: Ce temps-là estant arrivé, elle di-
„ stribuë équitablement à chacune la part
„ qu'elle doit avoir: Elle a aussi l'œil aux
„ ouvrages qui se font au dedans, & tient
„ la main qu'ils soient bien & prõptement
„ fais: Elle a soin d'élever les jeunes Es-
„ sains qui naissent; & aprés qu'ils sont
„ élevez & capables de travailler, elle en
„ fait des Colonies qu'elle envoye au de-
„ hors, leur donnant comme un General
„ pour conduire cette troupe, qui sont ses
„ descendans.

Voilà en peu de paroles l'office de nôtre ménagere; elle est dans la maison ainsi que vous le voyez, & que le disoit Monsieur l'Abbé, comme une Reine, comme un Gouverneur, comme un General d'Armée, comme un Magistrat: enfin ce que

l'ame est dans le corps, dont elle anime toutes les parties iusqu'aux moindres.

1. Regle de ménager; se regler sur son revenu; où il est parlé de pauvres, des debtes, & des reserves.

Mais pour satisfaire pleinement Monsieur, continua Angelique parlant de Zeroandre, je veux toute Reine que ie sois, estre la ménagere de cét honneste homme qui a mille écus de rente, & faire voir par nos regles de quelle maniere il faut en faire l'employ & la dépense. D'abord pour me conformer à ce premier precepte que nous a donné Monsieur l'Abbé, de se regler sur son revenu, j'enviſage mes mil écus de tous les sens, ie fais comme cét homme prudent de l'Ecriture, qui avoit une tour à bâtir. *Ie m'asseois, & ie supputte toute la dépense qui m'est necessaire, & regarde à loisir si i'ay de quoy l'achever, de peur qu'en ayant ietté les fondemens, & ne pouvant l'achever, on ne se moque de moy.* a

a Luc. 14. 28. 29.

Ayant bien consideré mon argent, ie me considere moy-mesme, & faisant reflexion que l'esprit se laisse enchanter dans ces rencontres à deux choses, à l'esperance, & à la curiosité, ie les étouffe en moy-mesme. Je veux dire que ie bannis d'un costé toute sorte d'esperance, quelque soû-ris que me face la fortune.

Je la bannis, dis-ie, pour ne pas bâtir ma tour sur le sable mouvant : & ie ferme d'autre costé les yeux à toutes sortes de curiositez, d'enjolivemens, de propretez, & autres choses qui dresseroient des embusches à mes mille écus: car ie sais bié que Monsieur l'Abbé n'a parlé de l'ornement avant le solide, que pour nous apprendre que le superflu devoit ceder au necessaire : & ie me souviens avec cela d'une Sentence qu'un homme d'esprit m'a apprise, qui est, que *la veritable épargne est, de savoir se passer de ce qui nous manque.*

Fort bien, ie vous asseure, dit Theotée.

Je me tiens donc uniquement, continuë Angelique, à mes mille écus: ie compte sur cela, ie suis contente de cela, comme si Dieu m'en envoyoit cent mille, & ie m'en réioüis mesme, puisque ie n'aurai pas un trop grand compte à luy rendre

Voulez-vous en savoir les articles ? les voicy. Mais auparavant ie veux vous dire, que ie ne veux point manger mon blé en herbe, comme on dit. Je veux, si ie n'ay pas mes mille écus frans, me retran-

cher à toute la plus petite dépense que ie pourray, pour une fois les avoir : car ie tiens pour maxime, que tout le reste de la vie roule sur ces commencemens, & que l'interest & le repos en dépendent absolument. Supposons donc que i'aye une année entiere de mon revenu devant moy.

D'abord i'oste le dixiéme de mes mil écus, & les mets à part pour donner aux pauvres : des neuf cens écus qui restent i'en défalque, pour parler en Financier, les gages ou salaires de mes domestiques, afin d'avoir toûiours l'argent à la main pour leur en donner sans m'incommoder, quand ils en demanderont, & ne pas imiter ceux qui s'endetent de iour en iour envers leurs valets, & se trouvent à la fin reduis à faire des iniustices qui crient vangeance devant Dieu, ou à en souffrir mille insolences : ensorte que la servante devient la Maistresse. C'est ce que i'entens à l'égard des domestiques qui gagnent des gages. Et pour ceux qui n'en gagnent point, ie ne laisse pas de faire la mesme chose d'une autre maniere : Je vois à peu prés ce qu'ils peuvent dépenser pour s'habiller, ou mesme ce

qu'ils pourroient gagner s'ils en avoient l'industrie, & ie le mets à part aussi, afin de fournir à leur entretenement, & avoir de quoi au bout de leur temps pour les mettre en mestier, ou leur donner recompense, sans toucher à mon autre fonds. Ces choses déduites, ie prens le quart de ce qui me reste, & ie le mets aussi en reserve pour payer de petites debtes si i'en ay à payer, ou subvenir à quelque maladie s'il m'en arrive, & à ma famille, ou à quelque mauvaise année s'il en vient, ou pour servir à avancer, ou à marier un iour mes enfans: car ie parle icy en mere de famille; à assister quelque parent ou quelque amy qui sera dans la necessité, & fournir enfin à quelques autres dépenses extraordinaires & impreveuës. Et pour les trois quarts restans, ie m'en sers pour me loger, pour vivre, & pour m'entretenir, moy & ma famille.

Et de tout cela aussi-bien que de tout le cours de mon ménage, ie tiens un registre exact, & mets tout en recepte & dépense. Je sais bien que la pluspart se moquent de cette exactitude: mais outre que l'on ne peut garder aucun ordre sans cela, quand elle ne serviroit que pour

voir de temps en temps, si on ne va pas trop viste, afin qu'en ce cas-là on tienne les resnes du gouvernement domestique un peu plus courtes, elle est d'une utilité incroyable.

Voila un plaisant partage, interrompit Zeroandre, il y a de la profusion & non pas du ménage. Nous parlons de ménager, & ce n'est pas ménager que d'oster d'abord cent écus de ta somme, pour donner aux pauvres : car charité bien ordonnée commence par soy-mesme, & c'est assez de leur donner ce qui reste de la table.

Oüy, Monsieur, reprit Angelique, si c'estoit assez de manger pour la necessité de la vie. Pour moy ie les veux servir les premiers : afin que Dieu donne sa benediction sur le reste. Que seroit-ce donc, si on vous obligeoit de donner la moitié de vostre revenu aux pauvres ?

Et qui seroit si simple que de le donner, repliqua Zeroandre ?

Qui ? répondit Angelique, vous en moureriez de honte, un Publicain le fait, un homme pécheur, comme il le dit de luy-mesme dans l'Evangile; *Seigneur, ie m'en vais donner la moitié de mon bien aux pauvres.*

a *Luc.19.8.*

C'eſt Monſieur, aioûta Theotée, que Mademoiſelle a le fond de l'ame Chrêtien. Cependant il eſt vray que l'on peut faire du bien aux pauvres en pluſieurs manieres, & chacun eſt aſſez libre de le faire de la façon qu'il veut, pourveu qu'il le faſſe, & qu'il ſe ſouvienne d'eux en ſe ſouvenant de luy-meſme. Car, comme dit ſaint Bernard, *vous n'eſtes que dépoſitaire du bien que vous avez, & le pain que vous ſerrez eſt aux pauvres, les habits que vous enfermez ſont à ceux qui ſont nuds, & l'argent que vous enterrez appartient aux neceſſiteux*. Il entend, Monſieur, que toutes ces reſerves inhumaines ſont criminelles: & ie ſerois fort de l'avis de Mademoiſelle, de commencer par les pauvres à repartir mon revenu. C'eſt ſelon la penſée d'un Pere de l'Egliſe, envoyer noſtre bien devant nous au païs où nous devons aller pour y demeurer eternellement: & où nous en avons par conſequent plus beſoin qu'icy où nous ne retournerons jamais, quand une fois nous en ſerons partis, & nous ne le pouvons pas mettre en meilleures mains qu'en celles des pauvres, puiſque c'eſt le mettre en celles de Dieu, comme il le dit luy même.

C'eſt donc, aioûte ce ſaint Homme, le bien que nous donnons, qui eſt veritablement celuy que nous emportons, voulant dire que c'eſt le fruit de nos aumônes ou noſtre vertu qui nous accompagne en l'autre monde. a

a *Chryſoſt. hom. 11. ad Timoth. cap. 4.*

Et bien, Monſieur, répondit Zeroandre, il faut donc tout donner, & ne ſe rien reſerver.

On peut, dit Theotée, ſe reſerver quelque choſe pour les fins honneſtes, que Mademoiſelle a tres iudicieuſement remarquées.

C'eſt, Monſieur, interrompit Angelique, parce que ie profite de vos leçons : car ſi c'eſt le tẽps qui nous doit regler, que ſais-je ce qui peut arriver. Pourquoy eſt-ce à voſtre avis, que ceux qui vont ſur mer prennent pour ſix mois de vivres, par exemple, lors meſme qu'ils n'ont que pour trois mois de voyage, & qu'ils emporteroient s'ils pouvoient la terre ſur la mer? Les blaſmerez-vous d'avarice? Vous eſtes trop équitable, Monſieur, & vous voyez bien que cette avidité eſt innocente, & qu'elle vient ſeulement de l'incertitude du temps, contre laquelle ils ſe veulent précautionner.

Mais pourquoy tant dépenſer, reprit Zeroandre, s'il faut eſtre dans un auſſi grand détachement des biens du monde, comme celuy dont parle Monſieur l'Abbé ? Ou pourquoy en reſerver pour le lendemain, ſi en le faiſant c'eſt aimer le bien, c'eſt theſoriſer, c'eſt faire injure à la providence de Dieu. Tu vois donc bien, Angelique, que ta Morale cloche, & que ton ménage tient de la profuſion & de l'avarice, contre tout ce qu'à dit Monſieur l'Abbé.

Je vois bien, Monſieur, répondit Angelique, que vous n'entrez pas vous-même dans mon partage. Souvenez-vous de ce qui me reſtoit toute déduction faite. Déduiſez-en un quart pour mettre comme i'ay dit, du coſté de l'épée pour l'avenir. Il reſtera trois autres 1. prenez de ces trois quarts le tiers, ou un peu plus pour le logement, le vétement, l'entretien, il ne reſtera plus que les deux autres tiers pour vivre : Et ſi vous prenez garde que ie ſuppoſe, par exemple, que la famille que i'en dois nourrir & entretenir conſiſte en un homme & une femme, deux petits enfans, un laquais, & une ſervante, vous verrez qu'il n'y aura point

de profusion en leur dépense.

Maintenant pour ce qui regarde l'avarice que vous me reprochez aussi, vostre reflexion n'a qu'à monter un peu plus haut, vous verrez que ce n'est pas offenser Dieu, que de se servir du bien qu'il nous envoye. Remarquez la conduite de ceux mesmes qui quittent le bien. Ils le quittent en particulier; c'est à dire, ils se détachent de toute affection pour le bien, ou de toute possession si vous voulez: parce que le genre de vie qu'ils menent, ne se conforme pas à ces ménages temporels, mais ils le possedent d'une autre maniere, & en pourvoient à leurs besoins: Ils ne le possedent pas immediatement, mais ils le possedent par leur communauté, & pretendent en le possedant ainsi, & s'en servant pour subvenir aux necessitez de la vie, ne point blesser la providence ny l'ordre de Dieu; parce que c'est même un effet de la providence de Dieu, de ce qu'il le leur envoye, & qu'il veut qu'ils s'en servent, & ils tomberoient dans l'avarice s'ils ne s'en servoient pas.

Mais vous savez bien que ces personnes détachées ne mangent pas neanmoins tout d'un coup ce qu'elles ont, & qu'au contraire,

contraire comme ordinairement ce ſont de grands œconomes, ils font auſſi des reſerves ſelon leurs forces, pour ſe mettre au large, & pour l'avenir.

C'eſt la meſme choſe à l'égard de mes enfans, par exemple, à qui ie fais comme ie puis, afin qu'il ne leur manque rien. Ils ne poſſedent aucune choſe de leur chef; mais ils poſſedent par moy-meſme. Et c'eſt dans cette veuë que ie mets un quart de mon revenu en reſerve, non par un motif d'avarice, mais pour les beſoins qu'ils en peuvent avoir un iour, & pour fournir comme i'ay dit à des dépenſes inopinées.

Que ſais-ie en effet, Monſieur, encore une fois, ce qui peut arriver à ma famille? Trouveriez-vous plus à propos qu'au lieu de cette reſerve ie m'engageaſſe dans des debtes pour me tirer d'affaire, s'il m'arrivoit ou à mes amis quelque diſgrace? Et c'eſt ce que la regle du bon ménage me deffend: car, ainſi que i'ay oüy dire à un homme de bon ſens; dés que les debtes entrent dans une maiſon, c'eſt le Loup qui entre dans la bergerie; ou pour le dire plus clairement, c'eſt la marque la plus aſſurée de la deſtruction de

cette famille, si on n'y met promptement ordre. La raison en est évidente, car un creancier n'entre dans aucune raison; & encore que mesme vous ne soyez point payé de ceux qui vous doivent, ou d'un Fermier qui sera peut-estre dans l'impuissance, parce que tout aura esté grêlé, celuy à qui vous devez ne prend toutefois point de connoissance de cela, & veut qu'on luy face raison à quelque prix que ce soit. Alors il faut vendre à la haste, se consumer en frais, & se ruïner pour le payer: c'est pourquoy il est de la prudence, disoit cét honneste homme, d'éviter toutes les debtes comme un écueïl, & de tout sacrifier pour s'en délivrer; afin de n'estre plus qu'en la main de Dieu, pour ainsi dire, en se tirant de celle des hommes.

Monsieur l'Abbé vous a déja dit quelque chose contre ces debtes, sans cela i'aurois moy-mesme commencé par le reglement de mon revenu, & ie vous aurois demandé, Monsieur, si les mille écus que vous me donniez de rente estoient liquides ou non s'ils eussent esté par exemple engagez pour mille francs de rente, ie n'eusse pas mis seulement mille livres à

part tous les ans pour payer cette rente ; mais i'euſſe vendu tout d'un coup pour vingt mille francs de mon bien, afin de mortir tout à fait.

Oüy, Mademoiſelle, dit Nientilde ; mais il y a certaines rentes, ou ſi vous voulez, certaines choſes, qu'il faut payer tous les ans, leſquelles vous ne pouvez pas amortir.

C'eſt ce que i'allois vous dire, Madame, dit Angelique : car ie ſais qu'il y en a en effet qui ſont de cette nature, & qu'il ne dépend pas de nous de rachepter, comme nous racheptons des rentes conſtituées, ou comme nous payons une debte. Il faut s'attendre à payer ces choſes-là tous les ans. Et en ce cas là, il faut en uſer comme i'ay dit, que ie ferois pour les gages de mes domeſtiques. Il faut le mettre à part, ſi cela ſe doit payer en un ſeul payement, ſinon par demie année, ou par quartier, ſelon les payemens que vous avez à faire. En un mot, ie veux dire qu'il faut le déduire de voſtre revenu & ſe faire une Loy de ne le point divertir à vos autres dépenſes quelles qu'elles ſoient, de peur que manquant à le payer vous ne vous attiriez un orage de mau-

vaiſes affaires, qui iroient à renverſer & abiſmer tout voſtre petit capital, & particulierement ſi ce ſont choſes que vous deviez au public.

Vous avez raiſon, Mademoiſelle, interrompit Theotée : car les impoſitions pour les dépenſes juſtes de l'Eſtat ſont meſme de droit Divin, auſſi-bien que la puiſſance ſuperieure. *a* Or comme elle eſt établie, ainſi que chacun ſait, pour maintenir l'ordre, la juſtice, la tranquillité, & la paix dans l'Eſtat; & comme on ne peut obtenir ces choſes-là *ſans avoir la force à la main, ny avoir la force ſans gens de guerre, ny entretenir ces gens de guerre ſans ſolde, ny payer cette ſolde ſans impoſitions*, ſelon les termes d'un ancien Politique : Il eſt viſible que le payement des impoſitions eſt d'obligation indiſpenſable.

Je déduirois donc, répond Angelique, tout ce que ie pourrois devoir dans le cours de l'année, & ſi enfin il ne me reſtoit que deux mil livres de revenu, ie ferois toute ma repartition ſur ce pied là, & m'eſtimerois opulente, puis que ie ſerois quitte & en repos; ſur ce principe, que quiconque ne doit rien eſt riche. C'eſt

a Non eſt poteſtas niſi à Deo; quæ autem ſunt à Deo ordinatæ ſunt; Itaque qui reſiſtit poteſtati, Dei ordinationi reſiſtit. *Rom.* 13. 1. 2. Ideo enim & tributa præſtatis; Miniſtri enim Dei ſunt in hoc ipſum ſervientes. Reddite ergo omnibus debita; cui tributum tributum, cui vectigal, vectigal *ib.* 6 7. *b Tac.* 4. *hiſt.*

donc là une maxime essentielle de la veritable œconomie, que tous bons ménagers doivent inviolablement observer de ne point faire de debtes, ou de les prevenir. J'ay voulu la garder moy-mesme, en faisant la reserve dont ie vous ay parlé, & particulierement puisque je suis obligée d'avoir toûjours en veuë le bien & l'avancement de mes enfans. Je prend Monsieur l'Abbé pour iuge, si c'est là un effet d'avarice.

Pour moy, Mademoiselle, dit Theotée, ie suis de vostre sentiment. Eviter d'un costé les debtes, c'est un effet de prudence: pourvoir à ses enfans en est un de justice. Nous l'avons déja fait voir, & que la nature imposoit cette obligation aux peres & meres: Mais il en vient une utilité importante pour les enfans: car mesme un homme qui naist avec quelque bien a fait dans la vie la moitié du chemin pour entrer dans les affaires, & embrasser le service que peuvent demander de luy le Prince & la Patrie; au lieu qu'un homme qui n'a point ce secours est reduit, sans quelque miracle inopiné de fortune, à passer une partie de la vie, non à vivre, pour ainsi dire, mais à gagner de quoy vivre.

Il faut seulement prendre garde, selon que nous avons déja remarqué, que l'avarice ne nous surprenne, & que sous pretexte d'aimer ses enfans, de les vouloir avancer & pourvoir, de vouloir prevenir les necessitez; ce qui est iuste: on n'aime en effet que les biens, qu'on ne les épargne, qu'on ne les accumule, que par une inclinatiõ avare & sordide; ce qui est tres-iniuste: Il s'ensuit mesme de là, sans qu'il faille le dire, que ceux qui n'ont pas les raisons dont Mademoiselle a parlé, péchent en faisant ces reserves avares, ou les faisant exorbitantes.

Je pourrois, continua Theotée, pour le faire mieux entendre, alleguer ce que porte la Loy ancienne que Dieu donna à son peuple; si ie m'en puis souvenir: *Six ans durant, vous semerez vos terres, & en recüillerez les fruis; mais la septiéme année vous les laisserez sans cultiver, & leur donnerez du repos; afin que les pauvres & les bestes des champs vivent de ce qu'elles produiront. Vous ferez la mesme chose à l'egard de vos vignes & de vos oliviers.* a Et parce que le peuple pouvoit demander à Dieu: de quoy vivrons-nous donc, Seigneur, la septiéme année? Dieu se

a Exod. 23. 10 11. Levit. 25. 3. 4. 5. 6. 7.

fait luy-meſme cette objection, & y répond ſur le champ. *Que ſi vous me dites*, ce ſont les paroles de Dieu, *que mangerons nous la ſeptiéme année, ſi nous ne ſemons ny ne recueillons? Ie vous donneray ma benediction la ſixiéme année, & elle vous produira du fruit pour trois ans. Vous en ſemerez la huitiéme année, & mangerez les fruits que vous aurez gardez, iuſqu'à la neuviéme année: vous mangerez les vieux fruits iuſqu'a-ce que les nouveaux ſoient venus.* a

a Levit. 25. 20. 21. 22

Vous voyez donc là, Monſieur, qu'il falloit indiſpenſablement mettre quelque choſe en reſerve, & il en faut conclure que la reſerve que l'on fait ainſi pour une fin honneſte, & pour ſubvenir à des neceſſitez auſquelles la charité nous oblige de pourvoir, eſt tres-legitime. Autre choſe ſeroit, ſi comme font la pluſpart des gens avares, on mettoit ſon blé en grenier, l'accumulant d'année en année, non pour ſe garentir de la gelée ou de la greſle qui peut ſurvenir; mais pour attendre impatiemment cette greſle, iuſqu'à murmurer ſi elle n'arrive; non pour ſe ſauver de la famine, mais pour y plonger les autres, en mettant à un prix exceſſif le blé que l'on a reſervé.

Ce ſont pourtant là, Monſieur, dit Angelique, s'adreſſant à Zeroandre, des reſerves qui ſeroient fort à vôtre gouſt, n'eſt-il pas vray ?

Pourquoy non, répondit Zeroandre ? ſi un homme a tout ſon revenu en terres, ne fait-il pas bien de garder ſon blé, & d'attendre qu'il vaille de l'argent ? Dequoy vivroient tant de pauvres perſonnes d'Egliſe s'ils ne le faiſoient?

Helas, dit Angelique ! cela fait pitié.

Non, non, Monſieur, reprit Theotée, ces reſerves, ſoit de blé, ſoit d'autre choſe, qui n'ont que l'avarice pour principe, ſont iniuſtes. Si Dieu a voulu qu'on laiſſât aux pauvres & aux beſtes meſmes tous les biens de la terre pendant un an, à combien plus forte raiſon deffend-il que l'on faſſe ces inhumanitez aux pauvres ? Qu'on attende la derniere neceſſité pour leur vendre le blé au prix de leur ſang ?

Et d'où vient donc, interrompit Zeroandre tout ioyeux, que Joſeph fit faire amas de blé au Roy d'Egypte, comme i'ay entendu conter ? Et que pour l'achepter, chacun luy donnoit ſes terres : en ſorte qu'il rendit, comme un ſage Miniſtre, le Roy Pharaon maiſtre de tout le

le domaine particulier de son Estat ?

Vous voilà pris, Monsieur l'Abbé.

Pas trop, répondit Theotée, car de faire cét amas estoit un ordre revelé de Dieu, & qui par consequent est la même nature, que cette reserve autorisée par la Loy de Dieu: Mesme de vendre le blé ensuite n'est pas un crime; & nous ne voyons pas que Joseph en refusast à personne: & il est à croire qu'il le donnoit à un prix raisonnable, en quoy il faisoit une charité, tant s'en faut qu'il fist une injustice. Que s'il fut maistre des terres, c'est la longueur de la disette qui y donna lieu. Les particuliers s'épuiserent d'argent, & furent obligez de donner autre chose pour s'empescher de mourir de faim; ce qui est tout un. Disons donc une fois pour toutes, qu'il faut avoir devant les yeux cette maxime, que tout ce que nous faisons hors les regles de la charité est un peché, parce que la charité est la Loy dominante & inviolable, que Jesus-Christ est venu établir.

Ainsi vous voyez, Monsieur, dit Angelique à Zeroandre, que mon ménage tient si peu de la profusion & de l'avarice, qu'il est au contraire dans le juste mi-

lieu de ces deux extremitez, c'eſt à dire, au point où doit eſtre la vertu œconomique.

Il y a quelque vray-ſemblance, répondit Zeroandre.

Je reprens donc maintenant mon calcul, continuë Angelique, & ne me reſtant que les trois quarts dont i'ay parlé, i'en prens un tiers, ou un peu plus, pour loger ma famille, & l'habiller, regardant à me loger le plus cõmodement que ie puis ſelon mes forces & mes affaires; car c'eſt ſur ces deux principes que ſe doit regler le logement, & à m'habiller honneſtement mais frugalement ſelon ma condition. Cela déduit, ie me ſers des deux autres tiers qui me reſtent pour ſubſiſter & pour vivre; ie veux dire pour fournir ma maiſon des proviſions neceſſaires, & pour ſubvenir au courant de celles qui ſe mangent & ſe conſument tous les iours.

Les proviſions déduites, ie partage encore la dépenſe qui regarde la bouche, & vois à combien elle ſe monte par mois: enfin ie la ſubdiviſe pour la derniere fois, & regarde combien i'ay à dépenſer par iour, & c'eſt là le point; car par ce moyen ie vois incontinent en moy-meſme, ſans

rien dire, sans m'inquieter, sans apprehender que terre me manque, comme certaines gens, si dans le courant de ma dépense ie demeure en deça, ou si ie vais au delà de la ligne, qui est ma route. Bien davantage, ie fais un memoire de toutes les choses que ie suis capable d'achepter, c'est à dire, qui me peuvent convenir, selon l'étenduë de mon fonds; & comme les unes coûtent plus que les autres, ie prens garde si la necessité m'oblige d'en achepter auiourd'huy de cheres, que demain i'en achepte d'un moindre prix; afin de remplacer d'un costé ce que ie puis exceder de l'autre.

II. Maxime de ménage, savoir achepter, & achepter dans le temps ce qui se consume dans la maison, & vendre de mesme ce que l'on a à ven-

Mais pour cela, il faut que nostre ménagere sache bien la qualité & le prix des choses, autrement c'est un Pilote aveugle qui se mesle de gouverner un Vaisseau. Et c'est là la seconde maxime que nous a prescrit Monsieur l'Abbé, en disant qu'il falloit savoir achepter. Je me souviens mesme qu'il a fait deux parties de cette maxime: La premiere, de savoir achepter: L'autre, d'achepter à temps les choses dont a besoin. Pour la premiere, il est visible que l'on ne sait point achepter si on ne sait la valeur des choses.

dre. On fait voir ce qu'il faut observer dans l'achapt & la vente pour les rendre legitimes.

Monsieur l'Abbé nous en a donné ce me semble quelques regles; vous vous en souviendrez.

Toute la regle, dit Zeroandre, que ie trouve en cela est, de se debattre du prix: car il dépend de la volonté de ceux qui vendent, de vendre autant qu'ils veulent.

On peut neanmoins, dit Theotée, établir quelques principes qui reglent cette volonté; & il semble qu'il y ait dans chaque chose des raisons interieures, & des raisons exterieures qui en arrestent le prix. Les raisons interieures se prennent de la qualité de la chose & du temps: car de quelque qualité que soit la chose que l'on veut achepter, soit qu'elle soit l'ouvrage de la nature, ou celuy des hommes; ces deux circonstances, si vous y prenez garde, en établissent la valeur. Les choses, par exemple, qui se mangent sont cheres, si le temps ou l'année sont mauvais, ou si la chose est rare & excellente en soy: comme au contraire, si l'année est bonne, les saisons bien reglées & fertiles, & si cette mesme chose n'est pas autrement difficile à recouvrer, elle est à bon marché. Il en est de mesme des Manufactures, si ce sont choses qui demandent

beaucoup de temps pour les faire, elles sont cheres; parce que l'ouvrier doit reprendre sur leur valeur sa nourriture & son entretenement pour tout ce temps-là : Cette nourriture croît aussi ou rabaisse, selon la cherté des vivres. Voilà le temps, & pour la qualité : si c'est une chose qui dépende toute de l'industrie, & dont le travail soit hors du commun, c'est encore cela qui la fait renchérir : car on ne sauroit trop payer l'esprit; & ainsi à l'opposite.

Pour les autres circonstances : comme s'il arrive que les mesmes choses soien en grande ou petite quantité, s'il y a peu ou beaucoup de Marchands, si l'argent est rare ou abondant, si le commerce de ces choses-là est facile, ou s'il ne se peut faire qu'avec grands frais & grandes risques, si le vendeur s'incommode luy-mesme en vous vendant, si on fait quelque dépense pour garder ces denrées en attendant qu'il se presente des Marchands, & autres veuës sur lesquelles on hausse ou baisse le prix : Pour ces circonstances, dis-je, ce sont les raisons exterieures. Et il est impossible, comme disoit fort bien, Mademoiselle, de savoir

achepter, si on ne s'applique à bien connoistre ce détail.

L'autre partie de l'achapt, reprit Angelique, est d'achepter les choses dans le temps : Et c'est justement le combat que i'ay tous les iours avec Madame, designant Philargie. Il m'est permis de tout dire à present; puisque me voilà erigée en Magistrat. La repugnance que l'on a à mettre la main à la bourse, ou à laisser sortir l'argent de ses mains, fait que l'on achepte les choses au double de ce qu'elles valent. On differe, on temporise, & on perd ainsi l'occasion de gagner : car quand on fait ses provisions dans un temps où la presse des achepteurs n'y est pas, & où par consequent le Marchand est luy-mesme pressé de vendre, il arrive que les marchandises estant à bon marché, & que les voitures n'estant pas cheres, vous faites toutes choses à loisir & à profit.

Il en est de mesme des choses que l'on a à vendre, si, par exemple, on a du bien à la campagne, il n'en faut point perdre l'occasion : Mais on a déja parlé de cette vente.

Il est vray, Mademoiselle, interrom-

pit Theorée; mais il n'y a pas de danger d'ajoûter icy, qu'il faut éviter quantité d'abus qu'on y pratique, & que si la Loy les tolere, la conscience les deffend absolument. Car l'achapt, & la vente estant une espece de Contract entre un vendeur & un achepteur, ce Contract ne peut subsister, si on n'y observe une égalité, ou une équité reciproque. Or cette égalité ne se peut observer, si celuy qui vend n'indique premierement les défauts que la marchandise dont est question peut avoir, ou mesme si l'achepteur n'avertit le vendeur, en cas qu'il se trompât. C'est ce que dit Lactance en ces termes : *Vn achepteur, qui exprés afin d'avoir à bon marché ce qu'on luy vend, n'avertit pas un vendeur qu'il voit qui se trompe: ou un vendeur qui ne déclare pas vendant, par exemple, un Esclave, ou une maison, que l'Esclave est fugitif, ou la maison infectée de peste, ne pensant qu'au gain & à son avantage particulier, ne doit point estre appellé un homme de bien; mais un fripon.*[a] [a] *Lib. 5.*

Autre chose est des circonstances dont ie parlois tout à l'heure lesquelles ne regardent pas essentiellement la chose;

ou de ſes defauts viſibles : car l'acheteur n'a alors à s'en prendre qu'à luy-même. En 2. lieu, cette égalité veut que l'on ne force point l'acheteur à acheter : Et en troiſiéme lieu, que l'on n'en demande que le prix iuſte & raiſonnable. Et cette circonſtance eſt tellement reciproque, qu'elle oblige autant l'acheteur à ne demander pas trop bon marché, que le vendeur à ne vendre pas trop cher. C'eſt en ce ſens que ſaint Chryſoſtome parle ainſi : *Toutes les fois*, dit-il, *que s'agiſſant d'acheter ou de payer quelque choſe, nous diſputons & faiſons tous nos efforts pour diminuer du iuſte prix, ne faiſons-nous pas en cela un larcin* ? Auſſi voyons-nous dans la vie de ſaint Iſidore, que voulant acheter quelque choſe, qu'on luy avoit fait moins qu'elle ne valoit, il en donna volontairement le ſurplus, eſtimant que d'en uſer autrement, c'eût eſté une injuſtice, quoy que connuë de peu de perſonnes.

Voilà les regles de la vente & de l'achat : Que doit-on dire aprés cela de certaines gens, qui non ſeulement marchandent, car pour marchander, la mauvaiſe foy dont on a preſque fait un principe de

prudence, peut en quelque façon l'excuser ; mais qui font iouer cent ressorts pour obliger un homme à vendre, ou qui trainant le payement en des longueurs insupportables, reduisent le vendeur à la necessité d'en venir, comme on dit, à composition, & de donner son bien presque pour rien.

Il faut mettre dans le mesme rang ceux qui ne payent, ni Boucher, ni Boulanger, ni Ouvriers, & qui les font aller & venir cent fois pour leur payement, bien souvent par pure paresse, & par la peine qu'ils ont d'arrester des parties, & de tirer de l'argent de leur coffre. Et savez-vous à quoy ces injustices les obligent ? à la reparation du dommage que ces pauvres gens souffrent : car une des maximes de l'équité estant, que qui paye plus tard paye moins, ils leur doivent le surplus, comme une dette legitime, dont ils ne peuvent les frustrer qu'injustement, sans compter le préjudice extréme que ces cruelles remises font souffrir à la famille & au negoce de ces pauvres gens.

Mais ie vous demande pardon, Mademoiselle, dit Theotée à Angelique, de vous avoir interrompuë. Vous pouvez

maintenant achever, si vous voulez prendre la peine de continuer à nous instruire.

Je commençois, Monsieur, reprit Angelique, à me reioüir de ce que ie remettois ma Magistrature entre les mains de celuy que ie ne representois qu'imparfaitement. Mais ie continuëray pour vous soulager, Monsieur, puisque vous me le commandez.

3. Regle de ménage, acheter en gros & en la quantité & qualité requise. Qualitez d'une femme de charge, entre les mains de qui on met toutes choses.

Ce qui vient aprés est une suite de l'achat dont nous avons parlé; c'est une regle de ménage qui ordonne d'acheter les choses en gros, i'entens celles qui se peuvent garder, dans la quantité & la qualité convenable. Pour cét effet, i'ay soin d'acheter tout d'un coup ce qui m'est necessaire pour ma provision: sachant bien que ce n'est pas ménage d'acheter les choses en détail, & de la seconde, ou peut-estre de la troisiéme & quatriéme main: car il est visible qu'il faut que ces Marchands subalternes gagnent; & qu'ainsi outre la commodité que vous avez d'avoir tout dans la maison, & que les choses ne sont pas sujettes à estre falsifiées, vous gagnez vous-mesme ce que les autres gagnent sur vous.

Avec cela ie supputte combien de pain, de vin, de viande, de bois, de chandelle, de beurre, de charbon, & autres pareilles denrées se peuvent consumer dans ma famille; & ie n'en achete que cela au iuste, de peur de faire des restes superflus, qui se gâtent & se perdent. Je veux mesme, afin que nostre ménagere ne se trompe point, ou si vous voulez, ne se laisse point tromper, qu'elle ait dans la maison des poids, des balances, une aulne, & les autres mesures. Je pretens aussi qu'elle sache reduire les poids & les mesures étrangeres à celles du païs, afin de connoître au iuste l'excez ou le déchet, & par consequent ne se point tromper dans la quantité des choses dont elle a besoin, & qui viennent du dehors.

C'est là la veritable regle, reprend Theotée.

„ Jobserve mesme, continuë Angeli-
„ que, de faire un partage de mes provi-
„ sions, de mettre à part au commence-
„ ment de chaque mois ce qui se doit
„ consumer ce mois là; & de mettre en
„ reserve, ce qui selon ma supputation
„ doit me servir pour toute l'année.

Et parce que ce détail dépend d'un

grand soin, & qu'il peut arriver que nôtre ménagere ne puisse pas toûjours s'y appliquer, à cause de quelque indisposition & de ses autres affaires; elle doit sur tout faire comme le Maistre de la maison a fait. Monsieur l'Abbé a remarqué qu'il avoit instruit un homme qui fût capable d'agir en sa place, & de le soulager, afin que les affaires ne souffrissent jamais d'alteration : Nostre ménagere doit de même se former & choisir une femme de charge, sur laquelle elle se puisse reposer de toute son administration. Elle doit luy remettre toutes choses entre les mains : j'entens tout ce qui se met en reserve & sous la clef, pour la bouche, & pour autre usage : Elle doit les luy compter, & luy montrer le lieu où chacune doit estre, luy ordonnant de donner ce qu'il faut à qui on le doit donner, de se souvenir à qui elle le donne, & de le remettre en son veritable lieu quand on luy rapporte, si ce ne sont des choses qui se consument sur le champ.

Pour les qualitez que doit avoir cette femme de charge, voicy à peu prés celles que ie me souviens que cét honneste homme me marquoit. Elle ne doit point

„ sur tout estre sujette au vin, ni au dor-
„ mir : & moins encore aimer la conver-
„ sation des hommes. Elle doit avoir
„ bonne memoire, estre affectionnée
„ pour son Maistre & sa Maistresse, &
„ chercher en toutes choses leur profit &
„ leur interest.

Ex. Xeno-phontis 5.

Mais pour revenir à nostre achat, pour-suivit Angelique, i'achete tout d'un coup mes provisions, & non seulement cela ; mais i'achete au juste les choses dont i'ay besoin. Et c'est là une maxime dautant plus importante, que si vous donnez trop à vos gens pour les choses qui ne regardent pas la bouche, c'est autant de perdu ; & que si vous leur en donnez trop pour celles qui se mangent, c'est les rendre aussi mécontens, comme si vous ne leur en donniez pas assez.

Tu as raison, Angelique, dit Zeroandre, un cheval à qui on donne trop d'avoine devient fougueux.

Aussi, reprit Angelique, me suis-je toûjours souvenuë de ce proverbe Espagnol : *Ne donne pas à tes valets leur saoul de pain, & ils ne te demanderont point de fromage.* „ Il ne veut pas dire que l'on ne doive pas leur donner leur suffi-

„ No hartos tus criados de pan,

y no te pedirá queso. *Refran.*

sance de pain, & de ce qui leur est necessaire, mais il entend qu'il ne faut pas leur en donner si abondamment qu'ils s'en dégoûtent; parce que ce dégoût fait qu'ils s'avisent de demander autre chose. Il faut donc que ce qu'on leur donne soit suffisant; mais non pas surchargeant: Et il est mesme de la prudence œconomique, de diversifier ce qu'on leur donne, en ne leur donnant pas tous les iours la mesme chose, ou ne la leur donnant pas de la même maniere.

En effet, Mademoiselle, dit icy Theotée, c'est une suite de l'infirmité humaine. Nous ne sommes pas seulement obligez de manger; mais mesme nous nous dégoûtons de ce manger, s'il est toûjours le mesme. J'entens plus ou moins, selon les differentes especes: car, par exemple, on ne se dégoûte iamais de pain ni d'eau: ce qui marque visiblement que la nourriture naturelle de l'homme est du pain & de l'eau: Mais que la foiblesse l'emportant sur la nature, il faut y ajoûter les autres viandes, & avec cela les diversifier; iusque-là mesme que ce changement de viande est devenu un principe de charité, que nous voyons que les plus reguliers

ordonnent d'obſerver.

Mais i'entens, reprit Angelique, que ce changement ſe faſſe dans les eſpeces qui ſont de ma portée : car ie ne pretens pas donner, par exemple, auiourd'huy du Bœuf, & demain des Perdrix ; mais i'entens que ſi ie fais mettre auiourd'huy des choux dans le pot, i'y feray mettre demain des herbes : ſi ie fais roſtir auiourd'huy ma viande, ie la feray demain mettre en ragoût. Vous riez, Monſieur, dit-elle à Zeroandre, qui rioit de toutes ſes forces. Cependant, ſi on veut parler du ménage, il faut parler de toutes ces vetilles. Cela n'eſt peut-eſtre pas du beau monde ; mais ie n'y ſaurois que faire, il faut que mes mille écus me menent au bout de l'année.

Tu parles iuſte, répondit Zeroandre, mais voyons la ſuite.

Je prens garde apres cela, dit Angelique, à la qualité des choſes, & je les achete toutes les meilleures que je puis trouver, c'eſt à dire, toûjours dans l'eſpece où je me dois retrancher. Par exemple, ſi je ſuis limitée à ne manger que du pain de cuiſſon, je l'acheteray le mieux levé, le mieux cuit, & le meilleur que je pourray ;

Non seulement par cette regle de ménage, que l'on n'a jamais bon marché de mauvaise marchandise; mais parce qu'outre les maladies & les incommoditez qui naissent de manger, ou de se servir de mauvaises choses, elles ne font aucun profit, & causent au contraire plus de dépense, que si elles estoient bonnes. La raison est que toutes choses pour tourner à profit, suivant une autre regle capitale de ménage, doivent foisonner, comme parlent les ménageres, & qu'elles ne peuvent foisonner, si elles ne sont bonnes. Or ce que l'on entend par ce terme, est qu'une mesme dépense dure & profite pour une mesme fin, plus qu'elle ne feroit sans cela.

Voilà mon fait, dit Zeroandre, il y a long-temps que je t'attendois-là. Je me suis toûjours étudié sans y pouvoir jamais parvenir, à trouver le moyen de faire grande dépense pour peu d'argent, d'avoir grand train, bonne table, & d'estre bien mis sans beaucoup dépenser; & ie crois, Angelique, que c'est là la pierre philosophale de tout le ménage.

Je vois bien, répondit Angelique, que vous estes du goust de la plus part des

gens,

gens. Ils veulent comme vous que l'on faſſe de rien quelque choſe : & c'eſt cette magie que le ménage que ie vous préche icy n'entend pas. Mais ie vois ce qui vous trompe, Monſieur, i'ay dit que l'on devoit faire profiter une meſme dépenſe pour la meſme fin, mais ie n'ay pas dit pour une meſme choſe. Je ne ſais ſi ie me fais entendre. Je vais vous l'expliquer ſi ie puis. N'eſt-il pas vray, Monſieur, que vous venez de me donner mille écus de rente.

Cette Angelique eſt agreable, dit Nientilde, en me regardant.

Et bien, qu'inferes-tu de là, replique Zeroandre?

Ce que i'en infere, répondit Angelique, ie veux dire que ſi vous entendiez, par exemple, que ie vous faſſe aller en caroſſe; que ie vous entretinſſe d'habits en broderie, de points à la mode, & de telles autres choſes, pour vos mille écus, ie vous en remercierois tres-humblement, quoy que le preſent me fût fort agreable venant de voſtre part : car ni moy ni perſonne ne pouvons faire cette dépenſe pour ſi peu d'argent. J'entens donc dire que ie feray une moindre dépenſe pour la

mesme fin, non pas pour la mesme chose.

Je comprens, interrompit Nientilde, ce que veut dire Mademoiselle, elle dit Monsieur, que si vous luy specifiez de vous donner tels & tels habits pour le revenu de mille ecus, & que ces habits excedassent son argent, elle ne le pourroit pas: Et en effet cela seroit impossible; mais si vous luy disiez simplement de vous habiller, n'ayant pour fin que d'estre habillé, c'est à dire couvert contre les injures du temps, elle le feroit.

C'est là iustement ce que ie veux dire, Madame, reprit Angelique, ne s'agissant que de s'habiller, ie fourniray à Monsieur pour mes mille escus d'habits honnestes d'Hyver & d'Esté, & mesme à changer, au lieu qu'il pourroit despencer ces mesmes mille escus tout d'un coup en un seul habit. C'est donc de la fin, & non pas de la chose dont il s'agit icy.

J'ay trois personnes à nourrir, par exemple, voila ma fin, il ne m'importe ce que ie leur donne, pourveu que ie les nourrisse honnestement. Je dis honnestement; car ie n'appelle point ménage ce qui est sordide. Or n'est-il pas vray, pour me tenir à mon exemple, que si

pour toutes viandes ie ne leur achepte par iour qu'une perdrix à eux trois, ils feront maigre chere, & i'aurois dépensé tout mon argent ; au lieu que si ie leur achete de la viande de Boucherie pour la valeur de la mesme perdrix, ie les nourriray suffisamment : c'est donc de cette maniere que le mesme argent qui me met à l'étroit en achetant une perdrix, foisonne en achetant du bœuf & du mouton. Et c'est sur ce principe, comme ie crois, que l'on a inventé la soupe, car pour faire encore foisonner cette viande de Boucherie, on fait du potage pour le matin & pour le soir, si on n'a pas le moyen de faire une cuisine nouvelle pour le souper, & par ce moyen vous nourrissez abondamment & à peu de frais vostre famille. C'est la la Chimie, pour dire ainsi, qui est presque le plus grand secret du ménage ; d'aller au mesme but, & de faire pareilles choses pour moins d'argent, ou d'en faire davantage pour la mesme despence.

Mais il faut pour cela que les choses soient bonnes : Car si par exemple cette viande ne vaut rien, non seulement elle ne foisonnera pas ; mais cela vous iettera

dans l'autre extremité, & au lieu d'épargner, vous prodiguerez. La raiſon eſt, que quand le domeſtique ne trouve point ſa nourriture d'une façon, il la cherche d'une autre, c'eſt une loy de la neceſſité; & ainſi il fait un dégaſt d'ailleurs, qui couſte plus que n'auroit couſté de bonne viande.

J'en dis de meſme de ce qui ne ſert point pour la bouche, il faut que cela ſoit bon & de ſervice; autrement c'eſt ouvrir la porte à la diſſipation.

Nous en avons eû un exemple plaiſant dans la maiſon de ceans. On s'eſtoit mis dans la teſte que le bois ſec alloit trop viſte pour la cuiſine, & que l'on trouveroit mieux ſon compte à bruſler du bois verd. La Cuiſiniere cependant ne s'en accommodoit pas; au contraire, ayant ſouvent repreſenté qu'elle quitteroit tout, ſi on ne luy donnoit quelques fagots pour méler avec ce bois. Le peu d'accez que trouverent ſes inſtances, & quelqu'autre choſe, l'obligerent de ſortir, & on s'en felicita, comme ſe voyant délivré d'une dépenciere & d'une prodigue. Il en vint une autre, & celle-cy continuant avec le meſme bois verd, fit la cui-

sine & mesme en Caresme où il y a beaucoup de fritures & de court-bouillons à faire, & où par consequent on a plus besoin de feu clair qu'en une autre saison. Chacun admirant ce bon ménage, ie voulus un peu penetrer la chose, & i'observay qu'au lieu de fagots, elle allumoit le feu avec du beurre. N'est-ce pas là bien reüssir en épargne.

La maxime qui suit est, si ie ne me trompe, de distribuer les choses avec justice. Et ie croy que Monsieur l'Abbé entend par là, que chacun ait suffisamment ce qu'il doit avoir: que ceux qui travaillent le plus, ayent plus que les autres en certaines choses; mais que pour le necessaire, tous ayent également.

Il y a des gens qui ont du pain à part pour eux, du vin de la bouche, & qui ne se contentant pas d'avoir toutes leurs commoditez, & de manger tout le meilleur, font encore serrer ce qui reste, sans se soucier si le domestique a dequoy se rassasier honestement. Et c'est cette injustice que l'on veut empescher par cette maxime: car encore qu'il soit permis à des personnes delicates d'avoir par exemple d'un pain pour elles, & d'un autre

pour celles qui ne le sont pas, puis qu'en cela elles ne leur font point d'injure: neâtmoins elles leurs en font, en ne leur donnant pas de quoy subsister honnestement, ou leur donnant des choses gastées ou de mauvaise qualité.

Il y a de ces bons ménagers, qui aiment mieux que des valets perdent le temps & dorment au coin du feu, apres avoir soupé; ou qu'ils se rompent le cou, ou renversent tout, que de leur donner un bout de chandelle, pour faire, ou pour chercher ce qu'ils ont besoin.

Il en arriva chez une de nos voisines, le desastre que chacun peut s'imaginer; elle envoya un Laquais dans une chambre sans lumiere querir quelque chose, il fit tomber & casser pour plus de cent francs de porcelaine; & voilà le grand ménage.

Mais cecy n'est encore rien. On void bien d'autres desordres par ces sortes d'épargne: car dans ces maisons inhumaines & sordides, les domestiques sont presque tous fripons. Ils ouvrent finement les portes, ils prennent tout, & font une dissipation generale de toutes choses.

Vous dites tres-vray, Mademoiſelle, interrompit Nientilde, & i'en ſais quelques nouvelles.

Je paſſe, continua Angelique, à la maxime, qui ordonne de prevenir ces diſſipations, & les dépences inutiles. C'eſt où la vigilance de noſtre ménagere doit s'exercer ſur toutes choſes, ayant l'œil à tout, prevoyant & prenant garde que rien ne ſe perde, que rien ne ſe gaſte, que rien ne traîne, que rien ne ſe diſſipe : car toutes choſes trouvent leur moment pour ſervir, il faut tout garder, tout ſerrer, meſmes iuſqu'aux plus inutiles.

5. Voy de menage. prevenir les diſſipations & les dépences inutiles : l'ordonnance & la commodité des baſtimens.

Il en eſt de meſme pour le manger. Comme il faut eſtre iuſte & humain en donnant les choſes neceſſaires, auſſi faut-il eſtre bon ménager à faire ſerrer ce qui demeure de trop, afin que cela puiſſe ſervir une autre fois, ou qu'on la donne aux pauvres.

Il ne faut pas oublier non plus que nôtre ménagere doit ſçavoir un peu les choſes qui ſe gardent, & celles qui ne ſe gardent pas, & de quelle maniere on conſerve celles qui ſe peuvent garder ſans qu'elles ſe gaſtent. Pour cela elles doivent

ſçavoir faire ou ordonner toutes ſortes de confitures, liquides & ſeches, celles au ſel, au vinaigre, &c. ſçavoir faire ſaler & fumer les viandes, afin que rien ne ſe perde.

Et generalement parlant, il faut qu'elle viſite, ou faſſe viſiter de temps en temps, non ſeulement les choſes qui ſe mangent, mais auſſi celles qui ne ſont point pour la bouche, afin de voir ſi rien ne ſe gaſte, ſi les ſouris ne les mangent pas, ou ſi les vers ne s'y mettent point, les faiſant nettoyer, mettre à l'air, & tenir propres. Ce qui doit s'obſerver pour les meubles, ſoit qu'ils ſervent, ſoit qu'ils ne ſervent pas, faiſant racommoder promptement ce qui eſt déchiré ou rompu: car les choſes déperiſſent encore davantage par le temps, ſi on n'a ce ſoin là.

On pourroit mettre en cet endroit la diſpoſition du baſtiment. Par où ie n'entens pas dire ſeulement ce que mon Precepteur en œconomie m'apprenoit, que la principale choſe que l'on doit regarder dans un baſtiment, n'eſt pas un beau deſſein qui donne dans la veuë, mais un „bon aſpect. Je veux dire de faire en

„ſorte

„ ſorte qu'une maiſon ſoit fraiſche l'E-
„ ſté, & chaude l'hyver ; qu'elle ſoit ou-
„ verte au midy pour n'eſtre point obſcu-
„ re ; mais avoir aſſez de iour en Hyver,
„ & aſſez d'ombre en Eſté : que le loge-
„ ment des hommes ſoit ſeparé de celuy
„ des femmes pour la bien-ſeance : que la
„ porte en ſoit diſpoſée d'une maniere,
„ que l'on voye qui ſort & qui entre, afin
„ que l'on n'emporte rien de ce que l'on
„ ne doit point emporter. Je veux auſſi
que le dedans de ce baſtiment ſoit telle-
ment diſpoſé, que tout ſoit ſous les
yeux, & comme ſous la main des Maî-
tres : car vous ne ſçauriez croire combien
il en revient d'utilité, & que de mauvais
ménage on évite.

a Ex Xe-noph. mem. ſ.

Mais à quoy ſert de dire cela : Il y a
des Dames qui ſe croyent deshonorées
d'entrer dans une cuiſine, dans un office :
Que ſeroit-ce donc s'il falloit deſcendre à
la cave ? Elles ont peur d'engraiſſer leurs
jupes, & de gaſter le titre auguſte de Da-
mes de qualité. Et moy qui ſuis devenuë
Legiſlatrice, ie leur declare que ie les ex-
clus pour iamais de la qualité illuſtre de
vertueuſes & de ménageres, ſi elles ne
ſurmontent cette fauſſe delicateſſe.

Je trouve donc, sauf meilleur avis, qu'il n'y a rien de si absurde dans nos bastimens, que de mettre, par exemple, la cuisine tout le plus loin que l'on peut de l'apartement des Maistres : Car c'est de cette mauvaise Architecture qu'il arrive un desordre incroyable. *On fait trop de bruit dans ma cuisine*, dira-t'on, *cela rompt la teste. Il y sent trop mauvais, cela est incommode.* Devinez d'où vient tout cela ; parce qu'elle est si loin, que les valets sçachant bien qu'ils ne sont ny vûs, ny contrôlez par personne, font tout le bruit & le dégast qu'il leur plaist, & laissent toutes choses dans la saleté : au lieu que s'ils estoient sous la main, & si on visitoit souvent ces lieux-là, les valets ne feroient pas tant de bruit, se tiendroient proprement, & ne dissiperoient point les choses que nous voyons qu'ils dissipent.

Mais il me semble, Angelique, interrompit Zeroandre, qu'il faut pourtant faire icy un peu de distinction : Car, par exemple, de grands Seigneurs ne peuvent pas avoir l'escurie & la cuisine si proches de leur appartement.

J'le veux, Monsieur, reprit Angeli-

que ; mais ces grands Seigneurs ont des gens sous eux, qui peuvent aller où ils ne peuvent pas aller eux-mesmes : & quand ils y iroient, ils ne seroient pas pour cela moins grands Seigneurs ; puisque ce n'est pas le lieu qui fait l'homme de qualité ; mais les prerogatives & les qualitez personneles qui le suivent par tout, sans s'effacer que par l'infamie des mauvaises actions. Or ce n'en est point une de faire le maistre dans sa maison, & on ne le sçauroit faire sans cela. C'est la mesme chose pour les femmes ; car quand ie parle des hommes, j'y comprens aussi les femmes. Mais laissons-là, si vous voulez les grands Seigneurs, & tenons-nous à nos mille escus de rente, pour rendre nos regles plus generales.

Je dis donc, que puisque c'est dans les endroits que i'ay marqué, où se fait le plus grand dégast, c'est aussi où doit aller le plus souvent nostre ménagere. Aussi ie loüe extremement ces peuples, dont cet honeste homme me raconte quelquefois les mœurs Il dit que la cuisine tient toûjours à la maistresse sale, qui est le sejour ordinaire du maistre & de la maistresse, & que si on n'y entre pas toû-

jours par là de plein pied, on y communique pourtant comme aux cuisines des refectoires des Religieux, par une fenestre : ce qui produit l'effet que i'ay marqué, & fait avec cela qu'il faut moins de valets pour servir, & que l'on mange toûjours les viandes chaudes. Que pour la cave, toutes les portes de dehors en sont fermées & inaccessibles, apres que la provision du vin est faite, & on n'y entre plus que par cette mesme sale, où il y a pour cela un petit degré dérobé, dont la porte est comme celle d'une armoire, qui ne marque nullement que ce soit un dégré. Ainsi on void les bouteill.s qui en sortent, & il ne se fait point de dégast ny de desordre. Cela est propre, & la maistresse y descend tres-souvent par occasion.

Bien davantage, en ces païs-là, les valets mangent dans la mesme sale & en mesme temps que le maistre. Je dis dans les meilleures maisons. Dés que le maistre a le premier service, les valets se servent eux-mesmes des viãdes que l'on peut faire doubles sans beaucoup de dépence ; & puis quand il faut resservir le maistre, ils se levent de table, & à mesure qu'ils

ſervent les autres ſervices ſur celle du maiſtre, ils portent ce que l'on deſſert ſur la leur, quand cela n'eſt pas de qualité à eſtre ſerré pour une autre fois, & cela fait, ils ſe remettent à table. Ainſi ces valets mangent dans le ſilence & la ſobrieté comme des Religieux, & par ce moyen toute la maiſon a diſné tout d'un temps. Il n'en eſt pas de meſme qu'icy, où quand le maiſtre à diné, il faut, s'il a à ſortir, qu'il attende preſque toute l'apredîſnée, pour laiſſer diner ſon monde.

Pour épargner le bois, ils font faire leur cheminée d'une maniere, qu'auſſitoſt que tout le bois eſt conſumé, & qu'il ne reſte plus de fumée, ie veux dire rien dans le feu qui puiſſe fumer, car cela eſt dangereux; ils la ferment par le haut, & cette braiſe qui n'a plus par où s'en aller, rend un air chaud & doux dans la chambre: En ſorte que celuy qui eſt prés de la porte, a auſſi chaud que celuy qui eſt prés de la cheminée: Ils font la meſme choſe par le moyen des poëſles ou fourneaux, pour chauffer tous les domeſtiques, & n'eſt beſoin de faire du feu qu'une fois, ou deux par iour. C'eſt où ie voudrois envoyer nos Dames, pour apprendre le

ménage. Je suis assurée qu'aprés cela elles n'auroient point de repugnance d'entrer dans une cuisine. & dans ces autres lieux, où il est si important de prevenir le desordre par sa presence.

Tu dis merveille, Angelique, interrompit Zeroandre; car le lieu d'honneur d'un General dans une armée, est où est le danger: si l'ennemy est sur la marche des troupes, le General se met à l'avant-garde: s'il est derriere, il se tient à l'arriere-garde: Comme donc la maistresse d'une maison est comme un General d'armée, qui a l'œil sur tout, il faut necessairement qu'elle courre aux endroits où il y a le plus à craindre.

Fort bien, Monsieur, répondit Angelique, i'ay grande ioye de vous voir dans les bonnes maximes.

Il en est de mesme, continua-t'elle, des personnes qui ne peuvent se resoudre à faire racommoder la moindre chose, quoy qu'il en revienne une épargne toute visible. Une Dame de nostre connoissance est de ce nombre. Pour épargner de faire refaire des vîtres à la cuisine, elle brûloit trois voyes de bois davantage par an qu'elle n'auroit fait; car il

venoit un vent continuël par ces fenestres, qui faisoit brusler le bois une fois plus viste.

Tout au contraire, il y en a qui font des despences considerables, pour se faire des profits qui n'y ont aucune proportion; comme seroit de faire faire un habit sans aucune necessité, & sans autre raison que pour employer une douzaine de boutons qu'on auroit de reste, afin que rien ne se perde. Il faut donc tenir pour maxime de ménage, d'avoir l'œil aux lieux où se consument le plus de choses; de ne point plaindre une petite despense pour en épargner une grande; & de n'en point faire une grande pour en éviter une petite, [a]

J'approche de la fin de mon entreprise, continua Angelique, & il ne me reste plus qu'une maxime à expliquer. C'est l'uniformité dans le ménage, c'est à dire en deux mots, qu'il ne faut pas épargner d'un costé, & prodiguer de l'autre, ny faire comme certaines ioüeuses, qui apres avoir perdu au ieu cinquante pistolles, iettent feu & flâme à leur retour chez elles, parce qu'elles trouveront deux chandelles allumées. Il y en a pareillement

a Quum sũptus integri ex re familiari procedunt, opera vero non perficiuntur; Ita ut ex sumptu aliqua redeat utilitas, mirum videri non debet, egestatem hinc pro abundantia rerum oriri. *Ex Xenoph. mem. 5.*

6. Regle de ménage, l'uniformité dans l'épargne.

d'autres qui ſont dans le faſte & la deſpenſe des habits & des ajuſtemens, & qui mangent ſordidement; d'autres qui ne plaignent aucune deſpenſe pour leur divertiſſement, & qui dans leur maiſon ſe paſſent à tres-peu de choſe pour le reſte. Il ne faut pas grand diſcours pour vous faire voir l'abſurdité de ce ménage. Vous me direz peut-eſtre, qu'il eſt toûjours bon d'épargner d'un coſté, ce que l'on dépenſe de l'autre.

Je l'avoüe en certaines rencontres: mais icy vous voyez bien que ce n'eſt qu'une grimace de ménage, & qu'il faudroit bien de ces ſortes de précautions pour rêtablir une famille qui ſe ruine par la prodigalité. Il ne faut donc pas perdre d'un coſté & ménager de l'autre, il faut ſelon cette regle eſtre par tout uniforme & frugal ſur ſoy-meſme, dans ſa maiſon, & dans toutes les choſes qui regardent la maiſon.

Voila les loix du ménage, & en voila l'éclairciſſement autant qu'une perſonne qui n'en a pas encore fait l'experience ſous ſa propre conduite, peut eſtre capable de le donner.

Vous meritez bien de la faire, Made-

moiſelle, luy repartit Nientilde : car vous en ſçavez parfaitement bien les principes. Heureux ſera le Souverain, qui vous fera la Reyne de ſon ménage.

Nous n'en ſommes pas encore à l'applaudiſſement, dit bruſquement Zeroandre, elle a oublié un article.

Un article, dit Angelique, ie les ay ce me ſemble tous parcourus.

Tu as oublié l'ordre qu'il faut garder dans une maiſon, dit Zeroandre.

7. Maxime de ménage qui cõſiſte à obſerver pour toutes choſes un temps reglé. On en donne la maniere au titre ſuivant. 6.

Ho, Monſieur, interrompit Theotée, il ne faut pas abuſer de la bonne volonté de Mademoiſelle. Cét ordre s'entend de faire reglement toutes choſes, dans le temps qu'on les aura une fois ordonnées pour la plus grande commodité de la maiſon. Cela viendra à propos une autre fois. Et cependant, Monſieur, continua-t'il à Zeroandre, ie ne doute nullement que tout ce que nous venons de dire, ne vous ait fait changer d'opinion.

V. OUVRAGE DES MAINS

IL en eſt de meſme de l'ouvrage des mains, n'eſt-il pas vray, Monſieur, s'adreſsãt encore à Zeroãdre, que ce n'eſt pas a faire à des Dames de qualité de travailler.

A la verité, répondit Zeroandre, ie ne

trouverois pas une Dame de qualité trop bien parée d'une quenoüille.

Cependant, reprit Theotée, vous avez veû que cela doit absolument faire la premiere qualité d'une honneste femme; & ie crois en effet qu'il n'y a rien qui soit plus selon la bien-seance, & qui tourne davantage à la loüange d'une Dame, mesme de la plus haute qualité, que le travail des mains. Car estant visible aux yeux de tout le monde, que ce n'est pas la necessité qui l'oblige de travailler, chacun en conclud qu'il faut tres-assurément que ce soit par le motif d'une grande vertu, & d'un bon naturel, que cette Dame travaille de la sorte.

Mais à le prendre de plus haut; n'est-il pas loüable aux yeux de Dieu & des hommes de voir de grandes Dames, comme nous en avons de si beaux témoignages dans le temps passé, & mesme encore aujourd'huy, qui pour bannir de leur maison l'oisiveté, cette mere de tous les vices, excitent les premieres leurs domestiques par leur exemple, & font ou aident à faire les choses qu'elles seroient obligées d'achepter? Ainsi elles soulagent leur famille par cette petite épargne

ou bien en donnent la valeur aux pauvres, a qui de droit naturel & divin appartient le ſuperflu des riches, comme nous avons dit tant de fois.

Il y a long-temps, interrompit Zeroandre, que i'ay entendu parler de la toile que faiſoit Penelope; mais ie crois que ce ſont contes.

Contes, ou non, reprit Theotée, on *Homere.* void toûjours les mœurs & les façons de faire, qui eſtoient en uſage au temps de cet auteur qui eſt extremement ancien; car quoy qu'il employe beaucoup de fables & d'allegories dans ſes Poëmes, il eſt neanmoins trop habile homme pour faire travailler Penelope, qui eſt la femme d'un Prince Souverain, ſi ce n'eût eſté alors la couſtume des Dames de la plus haute qualité de s'occuper à l'ouvrage des mains.

Il en eſt de meſme, puis que nous ſommes tombez ſur ce Poëte, quand il fait parler Hector & Andromaque ſa femme. On riroit ſans doute aujourd'huy, ſi on entendoit un Prince conſoler ſa femme, qui ſe lamenteroit de le voir partir pour aller à la guerre, en luy diſant: *Ne ſoyez point en peine de moy..... retournez*

au logis : ayez soin de vostre ouvrage, ne pensez qu'à vostre quenoüille, faites travailler vos servantes : & pour ce qui est de la guerre, laissez-en le soin aux hommes. a Et quand sur la fin on vient apporter la nouvelle de la mort d'Hector, le Poëte dit qu'elle toucha si vivement Andromaque, que la navete luy tomba des mains. b On trouve cela ridicule, cependant c'est l'antiquité qui parle par la bouche de ce Heros, qui estoit un Prince de Sang Royal, un heritier presomptif d'une Couronne, & un mary qui aymant tendrement sa femme, cherche ce qui peut le plus fraper son esprit, & la divertir des fascheuses pensées de son départ.

a *Hmo. Iliad.*

b *Illiad.*

Mais laissons la Fable, si vous voulez, & venons à l'Histoire. Vous ne doutez pas, ie m'assure, que la femme d'Auguste ne fust de qualité, estant comme elle estoit, la femme d'un Empereur & du maistre presque de tout le monde. Voyez comme on en parle, non mesme à dessein d'exagerer ses bonnes qualitez ; mais pour loüer la frugalité & la modestie de l'Empereur. *Il ne portoit pas volontiers d'autres habits*, dit l'Historien, *que ceux qu'on luy faisoit au logis*, écoutez, *du tra-*

Iust. Lib. Mon. & Exemp. Polit. lib. II c. 15.

vail de ſa femme, de ſa ſœur, de ſa fille, & de ſes niéces.

Voila des Dames comme il me les faudroit, dit Angelique; allez-vous-en dire aux noſtres de prendre une aiguille; elles vous répondront, que vous les prenez pour des couturieres. Bien plus, j'en connois une toute ſinguliere; elle a pour le moins deux fois & demy mon âge, vous le ſupputerez vous-même, car il faut eſtre circonſpect ſur cette matiere: cependant ſi elle ne fait pas encore la belle, elle fait au moins la redreſſée. Cette Dame eſt aſſurément de qualité, elle a une ſanté, une fraîcheur, & un enbonpoint à donner de l'envie; mais ce n'eſt pas de quoy il eſt queſtion: elle ne joüe iamais, elle ne travaille iamais, elle ne lit iamais; & devinez pourquoy? parce qu'il luy faudroit des lunettes, & qu'il n'eſt pas honneſte à ce qu'elle croit, que les Dames de qualité en ayent.

Voila qui eſt plaiſant, répond Zeroandre.

Ce ſont, dit Theotée, des foibleſſes dont ces anciennes Dames eſtoient bien éloignées. Il me ſouvient, pour parler des Dames Chreſtiennes, d'avoir remar-

qué dans une Chronique de la vie de Charlemagne, composée sur des manuscrits fort anciens, que l'un des beaux endroits de son eloge est, qu'il avoit eu un soin particulier de bien élever ses enfans, qu'il avoit mis les Princes ses fils dans l'exercice de la chasse, & des armes, dés leur premiere ieunesse, selon la coustume des François; mais particulierement les faisant instruire dans la crainte de Dieu, & ses filles *à tourner le roüet, à filer, & employer le temps à plusieurs ouvrages, pour ne pas les laisser vivre dans l'oisiveté, & pour leur donner en toutes choses une honneste éducation.* a

L'Histoire dit de mesme de cette grande Isabelle Reyne d'Espagne, *qu'elle embellissoit les Eglises de ses propres mains, ou de celles de ses femmes, brodant elle-mesme des passemens & des ornemens, ou les faisant broder & faire par ses filles.* b

b I. Lips. Ib. l. 11. c. 11.

Vous voyez donc le travail des mains étably en la personne d'une Reyne; mais ce qui est plus digne de remarque, & ce qui fait encore plus admirer la vertu de cette illustre Princesse, est qu'elle partageoit avec le Roy Ferdinand son époux,

le ſoin du gouvernement de l'Eſtat, parce qu'elle eſtoit femme d'un eſprit penetrant, juſte, ſolide, & grand.

Elle trouvoit au milieu meſme de cét accablement d'affaires, du loiſir pour l'ouvrage.

Et nous autres, interrompit Angelique, nous n'en trouvons point au milieu de l'oiſiveté.

Voulez-vous ſçavoir maintenant, continuë Theotée, comme elle élevoit ſes enfans, vous le pouvez conjecturer de ce que dit l'Hiſtoire, au ſujet de *Marie* ſa Fille, qui fut femme d'Emanüel Roy de Portugal. *Elle eſtoit*, dit un Eſcrivain de ce païs-là, *honnête, civile, ennemie de l'oiſiveté*; Remarquez, *faiſant de ſes propres mains ce qui ſert à l'uſage des femmes, ſoit que ce fût de toile, ou de ſoye, & faiſant faire la meſme choſe à ſes filles.* [a]

a *I. Lipſ. Monit. & ex. Pol. Lib. II. c. 17.*

Ie pourrois vous rapporter encore d'autres exemples, & meſme plus modernes, ſi vous vous défiez trop de la ſimplicité de ces temps-là, & toutes ces preuves vous convaincroient que de tout temps les plus grandes Dames n'ont eû que le ménage & le travail des mains pour leur principal occupation, & pour

leur plus honneſte divertiſſement.

Pour moy, interrompit Angelique, j'en ſuis toute perſuadée.

Vous avez raiſon de l'eſtre, Mademoiſelle, reprit Theotée : car ſans qu'il ſoit beſoin d'exemple, vous pouvez établir pour maxime conſtante, qu'il n'y a point eû, ni qu'il n'y aura jamais de femmes de quelque qualité qu'elles ſoient, qui ayent paſſé pour vertueuſes : Remarquez ce mot, ie vous prie, qui n'ayent travaillé des mains d'une façon ou d'autre. La raiſon en eſt ſenſible : car elles ne peuvent avoir de vertu, qu'en détruiſant le vice, & elles n'en ſçauroient venir à bout, qu'en triomphant de l'oiſiveté, ou de la pareſſe, qui en eſt la mere, & qui ne ſe peut vaincre que par l'occupation.

Authorité de l'Eſcriture ſainte, pour faire voir que le travail des mains & le ménage ſont les devoirs naturels d'une honneſte femme.

Cela eſt clair, dit Angelique. Et afin meſme qu'il n'y ait plus lieu d'en douter, reprit Theotée, ie veux finir cette conteſtation, par une authorité qui fermera la bouche à tous ces Eſprits forts, qui prennét cette élevation d'Ame pour une baſſeſſe. Ie vous prie, Mademoiſelle, continua-t-il, s'addreſſant à Angelique, d'avoir la bonté de me donner vos Proverbes de Salomon, que ie vois ſur

cette

cette tablette. Je veux, faire parler le Saint Esprit. Ce sera la sagesse même qui leur fera la peinture d'une femme veritablement sage & honneste. Elle nous marque précisément quel en doit estre l'employ : & sçavez-vous en quoy elle le fait consister ? en ce travail des mains, & en la conduite de leur ménage. Voila en abregé les talens qu'une vertueuse femme doit avoir, & qui comprennent & supposent tous les autres.

En verité, s'écria Angelique, toutes ces choses doivent donner à penser; car la plusparт s'imaginent que ce travail & ce ménage est plustost une marque d'un esprit borné & du commun, qu'une bien-seance & une obligation.

C'est pourtant, reprit Theotée, un devoir fondé sur un principe d'honesteté, qui oblige absolument les femmes depuis leur creation : quoy que peut-estre dans l'estat d'innocence, ces emplois se fussent passées plus en contemplation, qu'en actions exterieures, les hommes n'ayant besoin de rien : mais c'estoit toûjours des actions ; & il est parconsequent toûjours vray de dire, que l'oisiveté est contre la nature de l'homme en toutes

sortes d'estats, puisque comme nous disons, elle est un vice elle-mesme, ou la cause des vices.

Il ne faut donc pas croire en estre quitte, en disant que cette occupation est indifferente, ou qu'elle estoit bonne pour le temps passé : mais qu'à present que les choses sont dans la politesse, on ne s'amuse plus à ces simplicitez, ou a ces grossieretez. Les regles de la vertu obligent indispensablement, & elles ne changent point par le temps. Ce que le Saint Esprit disoit par la bouche de Salomon. Il y a, si vous voulez 2700 tant d'années, il le dit encore aujourd'huy, & on n'est pas moins obligé de s'y conformer à present, qu'on l'estoit autrefois. Voicy l'endroit dont ie vais vous faire l'abregé. *La vertueuse femme*, nous dit le Saint Esprit, *se fait provision de laine & de lin, & travaille adroitement de ses mains. Elle trafique de son travail, comme un Marchand qui trafiqueroit par mer : Elle en achepte des terres, des vignes, & les fait valoir du fruit de son industrie : Elle se fait des habits precieux ; & non-seulement pour elle-mesme, mais elle en fait aussi pour en vendre à d'autres.* Voila

pour le travail des mains ; & ie n'en veux conclure autre chose, que ce travail-là seul, car du reste, chacun peut proportiõner le precepte à sa condition.

Elle se leve avant le jour, continuë le Sage, *pour donner à manger à ses Domestiques, & à ses Servantes. Elle ouvre sa main aux pauvres*, ce qui fait une partie du soin domestique, comme ie disois auparavant, *& estend sa charité à l'indigent. Son Domestique n'apprehendera point le froid, parce qu'elle a soin de luy fournir de doubles vestemens.* Où vous remarquerez les deux obligations que nous avons envers nos Domestiques, de les bien nourrir, & de les bien habiller. *Elle visite sans cesse sa maison ; pour avoir l'œil à ce qui s'y passe, & elle ne mange point son pain dans l'oisiveté.* Voilà pour la conduite du dedans de sa maison.

Et afin que nous ne prissions pas ces actions pour des indignitez, le Saint Esprit nous fait voir quelles sont les effets d'une grande ame & d'une grande vertu, qui attirent l'amour & l'applaudissement de tout le monde. *Son ame*, dit le Sage, *est revestuë de force, de beauté & de joye. La sagesse parle par sa bouche, & sa don-*

ceur regne sur sa langue : aussi tout le monde l'aime, tout le monde, & son mary mesme celebrent ses loüanges ; car autant que la grace & la beauté du corps sont de vains moyens pour se faire estimer ; autant une femme craignant Dieu est digne de loüange ; puisque mesme quand tout le monde se tairoit, ses actions & ses ouvrages parleroient par tout à son avantage & à sa gloire.

Proverb. 31

Que réponderez vous à cela, Monsieur, dit Theotée à Zeroandre? voudriez-vous donner un démenty à l'antiquité, à l'Histoire, à l'usage de tous les temps, à la raison, & mesme à la sagesse, qui nous presche si solemnellement, que le soin de la maison & l'ouvrage des mains, doivent estre les occupations essentielles d'une honeste femme ?

Vous estes trop fort pour moy, Monsieur l'Abbé, répondit Zeroandre.

Distribution du temps. Ce que c'est que le temps & combien il est precieux.

Voilà donc en general, reprit Theotée, *l'employ des femme*, si vous voulez que nous en venions maintenant un peu plus dans le particulier, ie vous diray que ie ne trouverois point de meilleur remede contre la paresse, & cecy regarde toutes sortes de personnes, que de faire

chacun dans sa condition, dans sa profession, dans son mestier, un bon usage du temps.

Le temps n'est de luy-mesme rien du tout à proprement parler, & une preuve de cela est, que les Philosophes se trouvent fort empêchez à le définir. On dit que c'est ce qui designe la mesure ou la durée de quelque chose : Ou que c'est la suputation du mouvement, par le moyen d'une certaine espece qui precede & qui suit : Tout cela ne marque rien de réel, c'est une chose toute d'imagination.

La verité est, que toute la nature est dans un mouvement continuel, les Cieux, la Terre, les Elemens, enfin tout ce qui vit, & ce qui ne vit pas. L'un se meut de lui-mesme, celuy-cy en agite un autre, cét autre agite l'autre, & rien n'est en repos. Nous-mêmes nous naissons ou cõmençons, nous croissons, nous décroissons, nous finissons & nous mourons. Et comme le mouvement des Astres, selon quelques uns, est le plus noble de tous les mouvemens qui se font dans la nature. L'esprit de l'homme s'est avisé de le diviser en certaines parties, afin qu'apres il fust la mesure des autres mouvemens.

C'eſt dans cette veuë que ſelon ceux, comme j'ay dit, qui croyent que le Soleil ſe meut & qu'il roule autour de la Terre, on a diviſé ſon cours par années, par mois, par iours, par heures, par minutes. Et on a appellé cette diviſion le Temps, ſe ſervant de ce mot de Temps au lieu de celui du Soleil. Ainſi on a diviſé le cours de cette planete de la méme maniere que l'on diviſé la Terre par degrez, par lieuës, quoi qu'elle n'ayt rien en elle de ces choſes que l'eſprit de l'homme luy attribuë.

Or comme le Soleil ne s'arreſte jamais; & comme jamais il ne recule pour refaire une route qu'il a déja faite; on dit de meſme que le temps qui n'eſt autre choſe que ce cours du Soleil, n'arreſte jamais, & qu'il a par cette raiſon un cours ſi rapide, que quand méme, comme dit ſpirituellement un Poëte, il marcheroit pieds nuds ſur le tranchant d'un raſoir, il ne ſe couperoit pas. Et c'eſt ce qui fait dire que le temps eſt precieux. Il l'eſt en effet extrémement; car outre qu'il ne s'arreſte iamais; c'eſt qu'apres qu'il eſt paſſé, il ne revient plus.

Le temps de luy-meſme n'eſt donc rien, & par conſequent rien ne ſe fait par le

temps. Cependant, choſe admirable! rien ne ſe fait ſans le temps, & il ſemble meſme qu'il eſt luy ſeul le maiſtre abſolu de toutes choſes, & la regle unique de preſque toutes nos actions

Nous l'avons vû dans toutes ces converſations; & qu'à le bien prendre, le ſuccez de tout ce que nous entreprenons dépend de bien prendre ſon temps.

C'eſt preſque l'unique maxime qui domine dans le gouvernement politique.

C'eſt elle qui fait réüſſir toutes les entrepriſes de la Guerre. C'eſt par où s'executent, pour venir à des exemples plus familiers, tous les Arts qui dépendent de de la nature. La Navigation y eſt compriſe; & ſi vous ne profitez du temps, c'eſt en vain que vous pretendez aller & trafiquer par mer. Y a-t'il de meſme rien de plus important que l'Agriculture, qui, „ comme dit un grand Philoſophe, eſt „ la mere & la nourrice de tous les autres „ Arts, puiſqu'ils ne fleuriſſent que „ quand elle fleurit?

„ Tous les preceptes ne vont qu'à em„ pécher que le temps ne nous previenne, „ ou que nous ne le negligions. Si nous „ commençons, dit le meſme Philoſo-

„ phe, à labourer en hyver, la terre de-
„ viendra comme de la bouë : si nous la-
„ bourons en Esté, elle sera si dure, que la
„ charuë n'y pourra mordre: c'est donc au
„ milieu de ces deux temps que le moment
„ est favorable, il en est de même pour se-
„ mer : Tous les hommes, dit-il, ont en
„ Automne les yeux arrestez sur la provi-
„ dence de Dieu. Ils attendent qu'il leur
„ ayt envoyé des pluyes, comme si c'é-
„ toit un signal pour les semailles : Et
„ quoy, dit-il, il est raisonnable de suivre
„ l'ordre que Dieu nous donne luy-mes-
„ me. Enfin pour abreger, il est certain
„ que tout le profit ou la perte que l'on
„ peut faire dans le travail de la campagne
„ dépend de bien sçavoir ménager le
„ temps, d'employer vos ouvriers dans
„ le temps ; Car, ajoûte nostre Maistre, un
„ homme en vaut dix, s'il fait les choses
„ dans le temps ; & mesme, s'il ne quitte
„ pas le travail avant le temps.

Ex. Xenoph. mem. v.

Le temps est donc une chose infiniment precieuse ; & non-seulement il est aisé de le voir par tout ce qui regarde la vie civile, comme nous venons de dire ; mais plus encore par celle de la Religion. Elle nous apprend que Dieu nous demandera compte

pte des paroles oiseuses, c'est à dire en un sens, du moindre temps perdu. Elle nous apprend que Dieu se contente du dixiéme des autres choses ; mais que pour le temps, il a voulu qu'on luy en donnast la septiéme partie ; ayant pour cela consacré le septiéme iour de la semaine, qui pour ce sujet s'appelle le Dimanche, ou le iour du Seigneur, parce qu'il est destiné à loüer Dieu & à le remercier. Et c'est sur ce principe que David & l'Eglise qui la voulu imiter, prient sept fois le iour pour en quelque façon solemniser tous les iours sept fois la memoire de ce saint Jour, que Dieu s'est reservé, & mener ainsi une vie Angelique ou toute de priere.

C'est peut-estre, interrompit Zeroandre, la raison pourquoy on dit qu'il faut regler son temps ; car cela ne peut regarder que des Religieux & des gens d'Eglise, qui n'ont que les affaires qu'ils se donnent.

Je ne puis m'empécher de rire, repliqua Angelique, toutes les fois que j'entens dire à Monsieur, que ses affaires le détournent. J'ay oüy autrefois partager ce temps à un honneste homme qui n'é-

roit pourtant point Religieux, mais un homme du monde, & qui cependant eſtimoit comme Monſieur l'Abbé, que c'eſtoit une neceſſité abſoluë de regler ſon temps, ſi on ne vouloit vivre dans le monde, ie ne dis pas comme une beſte; car ſi vous y prenez garde les beſtes-mémes ſont reglées, mais comme une piece de bois inutile à toutes choſes. Je ne ſçais ſi ie pourrois bien me ſouvenir du partage qu'il faiſoit de toutes les heures du iour. Déja il comprenoit le iour & la nuit ſous vingt-quatre heures.

Chacun eſt libre, dit Theotée, d'en uſer pour cet article comme il veut. Communément on ſuit la maniere des Romains. Ils avoient deux ſortes de iours: le iour Civil, qui commençoit aprés minuit, & finiſſoit à minuit ſuivant, renfermant ainſi le iour entre deux moitiés de nuit, c'eſt ce que font nos Horloges: Et le iour naturel qui eſtoit depuis le lever iuſqu'au coucher du Soleil, ils le partageoient en douze heures: en ſorte que la premiere heure fût préciſement celle en laquelle le Soleil, ou le crepuſcule du matin paroiſſoit ſur l'horiſon, & la

douziéme celle où finiſſoit le crepuſcule du ſoir.

Les Hebreux, que l'Egliſe ſuit, come mençoient leur iour au commencement où à l'entrée de la nuit, & le finiſſoient à l'entrée de l'autre nuit. C'eſt d'où viennét les Vigiles des Feſtes dans l'Egliſe, ou que la ſolemnité d'une Feſte commence dés la veille, c'eſt à dire dés le ſoir qui en precede le iour.

Cét honneſte homme, reprit Angelique, partageoit donc ainſi le iour & la nuit, ou les vingt-quatre heures dont eſt queſtion. Si ie m'en ſouviens bien, de tout ce tems-là il en donnoit en pluſieurs fois quatre heures à la priere, trois heures pour les Repas, deux heures pour la recreation, huit heures pour le travail ou pour les affaires où chacun eſt appellé par ſon employ, & ſept heures pour le ſommeil.

Comptez bien, Monſieur, continua-t'elle, regardant Zeroandre, & vous trouverrez vingt-quatre heures : & ſi vous comparez cette diſtribution à celle que vous faites vous-meſme de voſtre temps, vous vous trouverrez meilleur ménager de beaucoup que luy ; car vous mettez en

un, deux ou trois articles; il fait un article de la priere, où il comprend la lecture, la meditation, l'étude, le recüeillement : Il fait un chapitre du travail, & ainsi du reste. Mais ie gage qu'à vostre égard tout roule sur deux poincts, dont voicy le compte exact.

Pour le sommeil, comme nous disions, douze heures. Plus, pour boire, manger & se divertir autre douze heures, cy en tout vingt-quatre heures Judaïques, Romaines, Françoises, paresseuses & telles enfin qu'il vous plaira.

Ne raillons point icy, ie vous prie, Angelique, dit Zeroandre d'un ton serieux, ie n'aime point ces contre-temps.

Cét honneste homme, interrompit Theotée, pour les mettre d'accord, faisoit un partage assez juste. Car enfin il en faut toûjours revenir là, que comme le temps est fait pour regler toutes choses, il ne le peut si on ne le regle luy-mesme. C'est le premier Thresor que la nature nous donne à ménager; & il est certain que si nous en usons bien, nous userons bien de tout le reste.

Comment on peut re-

Mais le moyen, objecte Zeroandre, que des gens par exemple qui dépen-

droient de la volonté d'autruy, pûſſent regler leur temps ? *gler ſon temps.*

Ceux-là le peuvent en quelque façon auſſi, répondit Theotée, en ſe reglant ſur celuy des perſonnes de qui ils dépendent; c'eſt pourquoy pour bien regler le temps, il faut d'abord conſiderer ce que l'on eſt, voir en gros & en détail toutes nos obligations, ſoit volontaires, ſoit neceſſaires; & obſerver quel temps eſt le plus propre pour les executer, ſelon les regles de la prudence, dont nous avons déja parlé. Car comme dit le Sage, *Toutes choſes ont leur temps* : & encore qu'il y ait certaines occaſions, pour leſquelles il faut ſuivre le temps malgré que l'on en ait, il y en a d'autres auſquelles on peut s'appliquer, ſelon ſon bon plaiſir; & pour les uns & les autres, il faut faire par écrit une diſtribution du temps.

Premierement pour tout le cours d'une année, où on marqueroit les choſes qui occuperoient d'année en année; comme ſi on a à planter, ſemer, moiſſonner, vandanger & là on verroit du plus au moins en quel temps viendroient ces occupations, quels aprets on ſeroit obligé de faire; & ainſi des autres choſes & des

exemples que chacun doit se proposer luy-mesme : car on sçait bien que ceux qui n'ont pas de terres, n'ont pas le mesme besoin de ces regles que ceux qui en ont.

Secondement pour chaque mois ; en quel mois, par exemple, on auroit à faire ses provisions, en quel mois écheroient d'autres obligations, jusqu'aux moindres choses ; car rien ne se doit faire sans ordre.

En troisiéme lieu, pour chaque semaine, où seroit contenu tout ce qu'il conviendroit faire de semaine en semaine.

En dernier lieu, pour chaque iour, où on marqueroit toutes les heures de la iournée, cõme celle de se lever, de se coucher, de disner, souper, &c afin d avoir par ce détail une suite uniforme de toutes nos actions pendant le iour, lesquelles ne s'interromperoient iamais que par ce qui se rencontreroit de different dans la Note de la semaine ; comme celle-cy, ne pourroit s'interrompre, que par ce qui y seroit contraire dans celle du mois, ny celle du mois, que parce qui ne s'accorderoit pas aux obligations que ie me se-

rois imposées dans celle de l'année; y ayant en effet des choses que l'on ne fait qu'une fois dans toute une année; d'autres que l'on ne fait que de mois en mois; quelques-unes qui n'arrivent que de semaine en semaine: & d'autres enfin qui arrivent indispensablement tous les iours.

Dans tous ces *Agenda*, les choses qui regardent Dieu, sont celles qui doivent estre le plus exactement specifiées, quoi que ie n'en aye pas encore parlé; par exemple, en tel tẽps de l'année ie feray telles & telles charitez, cela s'entẽd selon les forces d'un chacun, soit en denrées ou autremẽt; en tels mois, telles Festes, &c. J'iray visiter tel & tel Hôpital, telle & telle prison, en telle semaine ie visiteray & consoleray les pauvres de ma Paroisse, ie feray faire des instructions à mes Domestiques, & à telles heures du iour, le matin & le soir ie feray faire la priere: à telle heure ie liray, j'étudiray, ie mediteray, &c. Ce qui se trouveroit si rempli, & fourniroit une occupation si diversifiée & si aisée, par l'habitude que l'on s'y formeroit, que cette vie, quoy que laborieuse & active, deviendroit un jeu & un plaisir:

& il faudroit sur tout se faire cette loy inviolable, de ne pas remettre les choses d'un temps à un autre, excepté le cas d'une necessité absoluë : car outre qu'insensiblement tout se déregle par ces remises, c'est que le Sage dit admirablement, que *chaque iour a assez de sa malice.*

Or quand ie dis qu'il faut regler son temps, ie veux dire qu'il faut regler aussi celuy de ses enfans & de ses Domestiques, pour leurs exercices & leurs ouvrages, afin qu'il n'y ait iamais de temps perdu, ny pour les uns ny pour les autres : observant en tout, comme nous avons dit tant de fois, d'appliquer les regles selon l'âge, la complexion, la santé, l'employ, la profession : & de regarder avec cela les Saisons ; parce qu'en general il y a des occupations qui sont plus propres pour l'Hyver que pour l'Esté, & ainsi du reste.

VII. DES DIVERTISSEMENS.

EN voilà bien, Monsieur l'Abbé, s'écria Zeroandre : mais enfin il faudra donc toûjours estre comme à la charuë, sans iamais avoir de divertissement.

Pardonnez-móy, Monsieur, reprit Theotée, ie n'exclus point les divertissemens honnestes; au contraire, ie veux que

vous les goûtiez davantage en les entrecoupant d'un peu de travail, & non pas en les rendant vostre occupation ordinaire.

J'entens qu'il y ait dans cette œconomie, des heures que l'on employe à une honneste recreation, des iours où vous alliez faire des visites que l'honnesteté demande de vous, ou vous alliez à la promenade, ou vous vous divertissiez si vous en avez besoin, à des jeux honnestes. Car enfin l'infirmité obligeant l'homme à prendre des remedes pour rétablir sa santé, & ses forces, & le divertissement tenant sa premiere place parmi ces remedes, c'est faire le *Misantrope*, & blesser la charité, que de deffendre entierement les divertissemens, & particulierement aux femmes, qui estant d'une constitution delicate, & sujette à de frequentes indispositions, se doivent un peu plus d'indulgence que les hommes. Seulement faut-il observer, que ces divertissemens soient honnestes & convenables à des Chrêtiens, & qu'ils ne détournent d'aucune action necessaire & vertueuse.

Mais à quels jeux joüer, Monsieur l'Abbé, reprit Zeroandre ? il faudra que

Cõment les divertissemens sont permis.

les femmes ioüent à la Paûme, puisque vous deffendez les jeux de hazard.

Vous me prenez donc, Monsieur, repliqua Theotée, pour un Legislateur? Je vous ay dit, Monsieur, qu'il n'y avoit que l'attachement & l'excez qui rendissent le jeu criminel; nous avons fait voir que d'en faire un mestier, & d'entretenir la paresse par là, c'estoit un peché; & il n'est pas besoin d'en parler davantage. Au reste, ne regardant le jeu que comme un ieu, & estant en droict de ioüer pour se délasser de ses plus serieuses occupations, ie pense qu'il est indifferent à quel ieu on ioüe: & tout cela, ce me semble, dépend des circonstances.

Car par exemple, il y a des ieux d'exercice, & des ieux sedentaires. On sçait que les ieux d'exercice ne conviennent point aux femmes, ny à certaines personnes telles que seroient des gouteux, si vous voulez, ou des personnes indisposées ou convalescentes, & autres semblables. Parmy les ieux sedentaires, il y en a qui consistent tout en conduite, comme les Echets, & d'autres qui sont tout de hazard comme les Dez.

Or parmy ceux de hazard, il y en a

qui aux yeux de quelques-uns ne paroiſtront pas ſi criminels les uns que les autres, comme le ieu de l'Oye en comparaiſon de celuy de Cartes : mais pour moy qui ne veux icy qu'un ieu purement & ſimplement, & non pas une occupation : ie penſe que tout eſt égal, & que meſme les ieux de hazard délaſſent plus l'eſprit, que ceux dont la conduite dépend uniquement de l'induſtrie.

N'eſt-il pas vray, par exemple, que ſi vous aviez à divertir un homme fort attaché à l'étude, ou appliqué à des papiers & à des comptes, & qui ſortiſt de ſon Cabinet la cervelle boüillante d'application, vous ne le divertiriez gueres, ce me ſemble, en le faiſant ioüer aux Eſchets, où il faut une ſi grande application que l'on ne pert que faute de s'y appliquer ? Il faut donc que la prudence regle les divertiſſemens, auſſi-bien que les choſes ſerieuſes.

CONCLVSION DE CE TRAITE'.

Effet des ces avis & converſion de ces pareſſeux.

EN verité, Monſieur l'Abbé, commença à dire Zeroandre, qui ſe ſentoit toucher, il ne ſe peut rien de mieux.

De mieux, s'écria tout d'un coup Philargie, i'en ſuis ſi penetrée, qu'il y a plus de deux heures que i'en ay une eſpece de honte de la vie que ie mene.

Courage, Madame, reprit Theotée, plein de ioye; Plût à Dieu qu'il fiſt par ſa grace, germer ces petits avis dans voſtre cœur.

Je veux l'eſperer de ſa bonté, reprit Philargie; & de ma part ie veux m'appliquer ſerieuſement à ſortir de cet état lethargique.

Tout de bon, Madame, s'écria Angelique, voila le commencement d'une conversion.

Achevez, Madame, insista Theotée, & ne regardez pas derriere-vous ; car c'est l'effet de la paresse : Appliquez-vous seulement une semaine à vous deffaire de ses pieges, la chose est plus facile que vous ne sçauriez croire. *C'est lâcheté & bassesse de cœur de se deffier de ses forces* [a]. Je ne veux pas mesme vous y convier davantage par l'interest de vostre salut, qui est neanmoins tout ce que nous avons de plus cher & de plus precieux au monde. Je prie Dieu de perfectionner, s'il luy plaist, cet ouvrage : Mais ie vous y convie, Madame, par vostre propre santé, qui est, ou doit estre vôtre unique objet pour le corps, aussi bien que vostre salut au regard de l'ame qui ne meurt point.

[a] Pusillanimus ignorat seipsum. *Arist. Eth.* 4. c. 3.

Vous imaginez-vous, Madame, qu'une vie paresseuse, mole & dereglée, contribuë à la santé ? Croyez-vous que des personnes qui ne font que manger, ou dormir, sans faire aucun exercice, ny du corps, ny de l'esprit, sans faire aucune action, puissent se bien porter ? non certes, Madame, c'est au contraire la source

[a] Molles vivendi rationes, nulloque negotio paratæ voluptates, neque corpori bonam parere constitutionem

possunt, neque inducunt animo scientiam illam, quæ alicujus pretii sit. *Xenoph. lib 2. mem.*

la plus ordinaire de toutes les maladies du corps & de l'ame [a] : c'eſt d'où viennent ces inquietudes & ces inſomnies qui abattent le corps & l'eſprit.

On paſſe la moitié de la vie à contracter de mauvaiſes humeurs par l'oiſiveté, & par le déreglement, & l'autre moitié à tâcher d'en guerir par des remedes qui ſont meſmes d'autant plus inutiles & plus nuiſibles, qu'ils ſont ordinaires, & que par la coûtume que l'on en fait, ils interrompent les fonctions de la nature : tous ces maux finiſſent en dernier lieu par des paraliſies, ou par des apoplexies, qui ne donnent bien-ſouvent pas le temps de ſe reconnoiſtre. Prenez donc, Madame, ce conſeil pour un regime de ſanté.

Allez, Monſieur l'Abbé, dit Philargie, vous en verrez des effets.

Ah ! pluſt à Dieu, Madame, reprit-il, que tout imparfait que ie ſuis, ie fuſſe venu icy, comme la Vertu autrefois, quand elle apparut à Hercule, pour le détromper des fauſſes douceurs, que la pareſſe luy propoſoit. Elles plaiderent enſemble leur cauſe devant ce Heros [a] ; Et....

a *Xenoph. l. 11.*

Ah ! Monſieur l'Abbé, dit Zeroandre en l'interrompant, vous nous avez

dé-ja dit tant de bonnes choſes, qu'il n'eſt pas neceſſaire de rien ajoûter de plus.

Monſieur, reprit Theotée, cela pouvoit pourtant encore ſervir à vous faire connoiſtre que cette vie pareſſeuſe, dont nous venons de parler, eſt une vie toute Payenne ſans y rien changer, ſi ce n'eſt que ceux qui vivent ainſi à preſent ſe donnent le nom de Chreſtiens. Auſſi eſt-ce cela meſme qui les rend plus criminels, car ils font voir par leurs actions qu'ils ſont beaucoup plus indignes de ce divin nom, que pluſieurs Payens. Il y en a qui ont laiſſé de ſi beaux ſentimens de la vertu, que l'on pourroit preſque dire qu'ils vivoient Chreſtiennement dans le Paganiſme; puiſque nous voyons que les honneſtes gens parmy eux, avoient horreur & mépris pour cette vie morte: au lieu que les Chreſtiens de ce temps en tirent de la vanité.

C'en eſt trop, Monſieur l'Abbé, dit Zeroandre, en l'interrompant encore, vous nous donnez de la confuſion.

Non, Monſieur, reprit Theotée, il ne faut point avoir de confuſion; il ne faut avoir que du courage. Il faut com-

me Hercule fit, deteſter cette langueur pareſſeuſe, où la mauvaiſe éducation & le mauvais exemple nous engagent; il faut fuïr genereuſement comme luy, cette mole oiſiveté, & ſuivre la vertu.

Oüi Monſieur l'Abbé, s'écria Philargie d'un viſage gay : j'y ſuis toute reſoluë.

Pour moy, dit Nientilde, ce n'eſt pas icy le lieu de dire à Monſieur l'Abbé ce que mon cœur penſe; ie me veux donner l'honneur de l'aller voir, & i'eſpere avec la grace de Dieu, de le perſuader pluſtoſt par mes actions que par mes paroles, que ſa bonne doctrine a fait impreſſion ſur mon eſprit.

De ma part, reprit Zeroandre, ie m'en vais renaiſtre.

Nous verrons, dit Angelique, des effets de ces genereuſes reſolutions, & à la premiere veuë, Monſieur, parlant à Theotée, vous nous trouverez toutes des Saintes.

Pour le moins, reprit Philargie, nous nous mettrons en terme de le devenir.

Je prie Dieu de tout mon cœur, répondit Theotée, de vous en faire la grace.

Je l'eſpere de ſa bonté, ajoûta Philargie. Et

Et cela estant, Madame, continua Theotée, ie veux esperer aussi que nostre pauvre prisonnier verra bien-tost la fin de son extrême misere.

Allez, Monsieur l'Abbé, répondit la Dame, il ne couchera pas demain où il est, si Dieu me donne la santé. *Mach. 25.*

Il vous recompensera, Madame, de cette bonne œuvre, dit Theotée; *car c'est à luy à qui vous la ferez.*

Ainsi finirent ces entretiens, dont on a veu depuis des fruits merveilleux. J'ay tâché de ne rien obmettre de ce qui en estoit de plus important, & mesme i'ay eu recours à ce pieux Abbé pour m'en rafraîchir la memoire. J'ay voulu seulement supprimer ce que i'avois contribué aussi de ma part à cette conversation, pour laisser parler tout seul ce digne Ecclesiastique, dont Dieu à qui la gloire en est deuë, voulut bien alors se servir pour donner des avis & des preceptes si solides & si salutaires.

Fin du second Volume du Traité de la Paresse.

Universitas BIBLIOTHECA

Extrait du Privilege du Roy.

PAr grace & Privilege du Roy, en datte du dixiesme Octobre 1674. Signé, DESVIEUX, & scellé du grand sceau de cire jaune. Il est permis à HELIE JOSSET Marchand Libraire à Paris, d'imprimer, ou faire reimprimer, vendre & distribuer quatre differents Traitez, composez par le mesme Auteur, intitulez. Le premier : *Traité de la Civilité Françoise.* Le second, *Suite de la Civilité Françoise, ou Traité du Point-d'honneur.* Le troisiesme, *Traité de la Paresse, ou l'Art d'employer le temps en toutes sortes de conditions, corrigé & augmenté :* Et le quatriesme, *De la Jalousie, ou des moyens d'entretenir la Paix dans le mariage*, durant le temps de *vingt années*, à compter du jour que chaque Traité ou Volume sera imprimé & mis en vente pour la premiere fois en vertu des presentes : Et deffenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de les imprimer, ny faire imprimer, vendre & distribuer de contrefaits, à peine de quinze cens livres d'amande, confiscation des Exemplaires contrefaits, & de tous despens, dommages & interests, ainsi qu'il est plus amplement porté par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté des

Imprimeurs & Libraires de Paris, ſuivant l'Arreſt du Parlement du 8. Avril 1653. Fait à Paris le 13. Decembre 1674.

Signé, THIERRY, Syndic.

Le preſent Livre intitulé, *Traité de la Pareſſe, ou l'Art de bien employer le temps dans toutes ſortes de conditions, corrigé & augmenté :* Achevé d'imprimer pour la premiere fois en vertu des preſentes, le 15. de Mars 1677.

Les Exemplaires ont eſté fournis ſuivant le Privilege.

Fautes à corriger.

I. Volume.

Page.	Ligne.	
3.	18.	l'œuvre, *ajoûtez*, de charité.
22.	*à la marge*	Exterieurs, *lisez*, Interieurs.
55.	21.	qu'il s'y forme *lisez*, & faire qu'il s'y forme.
86.	7.	& tous, *lisez*, & à tous.
89.	23.	de, *lisez*, de l'autre costé.
95.	24.	outre, *ajoûtez*, la.
169.	*Mettez à la marge*	Peto à te ut me excusatum habeas. Excusationem tuam accipio.
212.	14.	sont, *lisez*, seront.
215.	19.	plus, *lisez*, tres.

II. Volume.

19.	10.	pouvions, *lisez* pouvons.
63.	27.	en, *lisez*, ou.
65.	23.	poster, *lisez*, porter.
101.	10.	badinant, *lisez*, dandinant.
116.	22.	on imite. *lisez*, on imitera donc
126.	3.	surviennent, *lisez*, survivent.
133.	4.	tueries, *lisez*, envies.
135.	9.	tous, *ajoûtez*, rachetez.
164.	21.	l'experience, *lisez*, l'exercice.
183.	19.	trois autres, *ajoûtez* quarts.
187.	4.	*lisez*, les amortir.
213.	*Mettez à la marge.*	4. *Maxime de ménage, qui est de distribuer les choses avec justice.*
211.	19.	s'en aller, *lisez*, s'exaler.
227.	23.	&, *lisez*, à.
236.	22.	*Mettez à la marge*, VI. Distribution du temps, &c.
237.	11.	espece, *lisez*, espace.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 009526301b